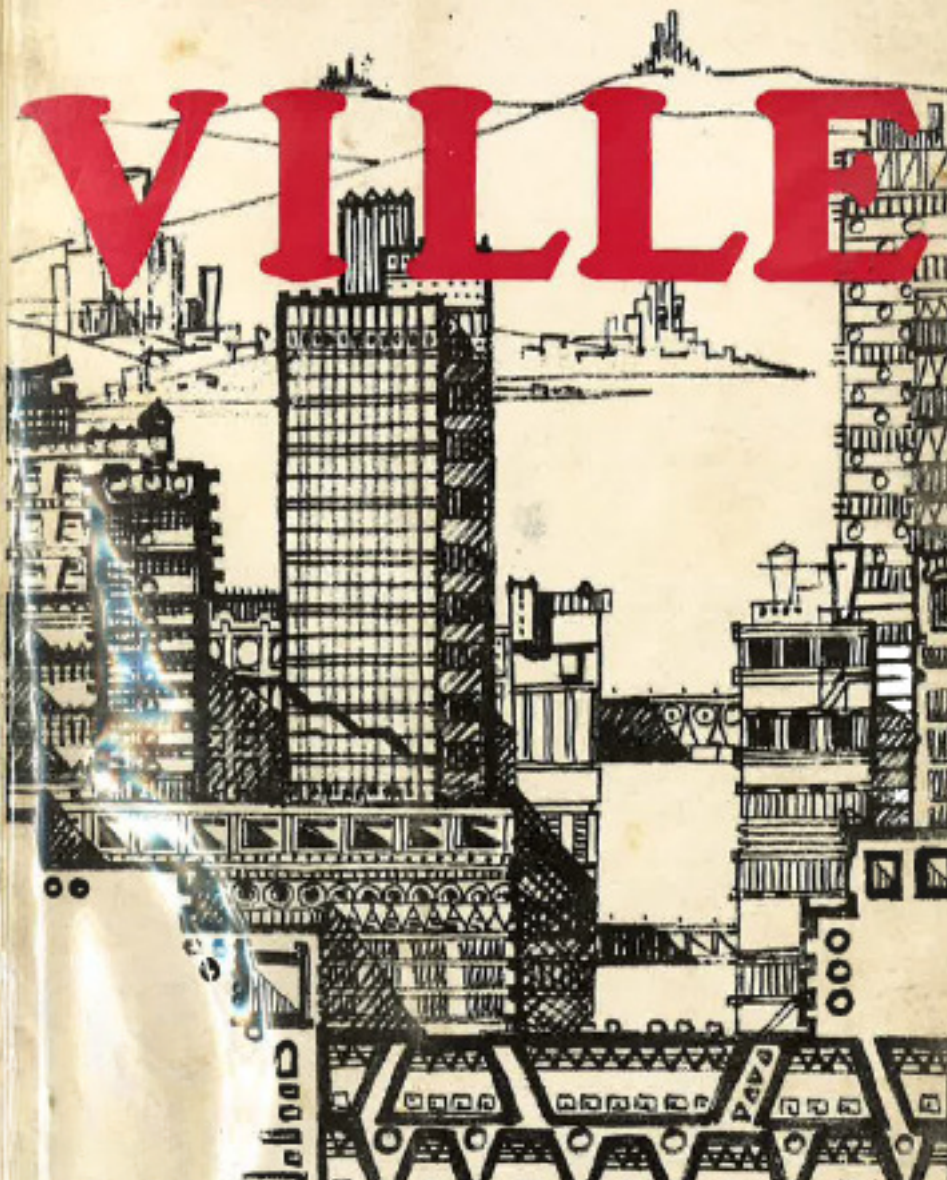


notre

VILLE



notre ville

CIVILISATION ET PROSPECTIVE

L'homme au XX^e siècle se trouve enfermé dans un dilemme : avoir un comportement dynamique, le goût du risque, l'esprit d'entreprise, pour résoudre les défis auxquels il est confronté ; dans le même temps promouvoir une civilisation où il échappe à l'aliénation et trouve son épanouissement.

Comment mener ce double combat, c'est dans cette ligne de recherche que s'inscrit cette collection.

déjà parus :

A. MÉGLIN

LE PARI HUMAIN

J. MAROLLEAU

LA CITÉ PROSPECTIVE

XAVIER ARSÈNE-HENRY

architecte

NOTRE VILLE



MAME

PRINTED IN FRANCE

*Tous droits de reproduction, de traduction ou d'adaptation
réservés pour tous pays.*

© MAISON MAME, 1969.

A mon fils, Luc,
élève architecte de vingt ans,
qui se prépare avec ceux de sa génération,
à prendre le relais.

Qu'il apprenne l'indispensable technique,
Qu'il recherche la nécessaire Beauté,
Mais qu'il participe aussi à développer en lui et chez les autres,
Le Sens de la Communauté.

Alors, il aura contribué à bâtir la Ville Éternelle : *la Cité*.

SOMMAIRE

Une journée de chantier	1
<i>Première partie</i>	
LA VILLE	
I. <i>La ville naît de nos choix. Elle est inscrite dans notre destinée</i>	31
Choix spontanés	31
Choix réfléchis	33
Attitude anti-ville	34
On croit refuser la ville	36
L'urbanisation, phénomène universel	37
Le monde artificiel	39
Le besoin inné de vivre groupés	41
Nécessité de la ville	42
II. <i>Nous aurons donc l'urbanisation. . .</i>	44
Les nouvelles conditions	44
La maîtrise de l'extension	49
III. <i>L'urbanisation exige des formes de groupements</i>	55
dans l'espace rural : hameaux, bourgs, villages	56
villes	57
ville ancienne et ville récente	58
la ville actuelle	59

la ville imminente, ses composants	62
le logement	
la rénovation	
les quartiers neufs	
complexes et maillages urbains	71
anticipations	75
IV. Procès de la ville actuelle.	76
La ville est devenue inhumaine par dégradation de l'héritage...	76
... de la ville	
... et des espaces ruraux	
La ville est devenue inhumaine par réticence à admettre l'évolution	83
La ville est devenue inhumaine pour avoir négligé les exigences de la beauté	85
La ville est devenue inhumaine par absence d'urbanisme	89
La ville est devenue inhumaine par désaffection de la chose commune	96
La ville est devenue inhumaine pour avoir tout sacrifié à la technique	98
La ville est devenue inhumaine pour avoir pris l'argent comme maître.	101
V. Conséquences et exigences de la vie urbaine.	105
Chacun de nous perçoit différemment la ville	105
Exigences des usagers à l'égard de la ville	111
Exigences de la ville vis-à-vis de ses usagers.	116
VI. Les composants de la ville	119
<i>Le logement</i>	119
personnalisation; intimité familiale	
types de logements	
<i>Les équipements collectifs</i>	131
voiries et réseaux divers	

rôle et limites des équipements collectifs	
équipements sociaux	
équipements scolaires et culturels	
équipements de jeux et de sports	
équipements administratifs	
équipements commerciaux	
équipements religieux	
<i>Les lieux d'emploi</i>	162
<i>Les voies de communications</i>	167
piétons, automobiles et parkings	
les voies de circulation	
<i>Les trois éléments significatifs de la ville</i>	175
<i>Les paysages urbains</i>	182
ville et nature	
poids du site	
<i>Les témoignages du passé</i>	189
<i>L'art dans la ville</i>	191
<i>Deuxième partie</i>	
DE LA VILLE A LA CITÉ	
VII. Comment j'ai bâti « la ville »	199
1950 – Neuilly, la première maison	201
1954 – Maisons-Laffite, un petit ensemble	202
1955 – Reims – Le secteur industrialisé, unité de voisinage	202
1957 – Reims – reconduction : quartier Wilson	204
1958 – Montereau-fault-yonne : quartier de Surville	207
1961 – Nîmes : quartier de Pissevin	211
1964 – Aire métropolitaine de Marseille	227
1966 – Bordeaux : quartier « le Lac »	230
1968 – Périgueux : La Bastide de Beauregard	242
1949 – 1969 : 20 ans de métier	244

VIII. <i>L'homme de l'art de la Cité; l'architecte urbain.</i>	245
Mutation du métier d'architecte	245
Équipes de travail	254
Place et rôle de l'architecte urbain	258
Base de la compétence :	259
techniques particulières	
connaissances administratives	
problèmes financiers	
homme public	
artiste	
Réflexions sur la composition architecturale	271
Processus d'intervention	280
IX. <i>Le Sens de la Cité.</i>	286
Nous aurons la Ville, saurons-nous avoir la Cité ?	286
Nécessité du Sens de la Cité	290
Comment naît le Sens de la Cité	295
X. <i>Applications du Sens de la Cité</i>	304
Le Sens de la Cité aux différents niveaux de groupements :	304
éviter l'esprit de clocher	
les équipements collectifs de création publique et privée	
les ZUP	
espace rural	
la ville	
aire métropolitaine	
la région	
S'informer pour participer à la Cité :	316
l'information	
la participation	
XI. <i>La Fin du Jour.</i>	329

Une journée de chantier

5 h 30 : Le réveil sonne, la maison est silencieuse. Je la retrouverai tard la nuit prochaine. Aujourd'hui, journée à Nîmes. En route vers le Midi.

Je n'ai pas de temps à perdre, avant l'heure d'appel à Orly; d'autant que je dois passer par notre agence d'architectes déposer, pour mon secrétariat, le travail que j'ai préparé hier soir. Ma sacoche est dans la voiture, bourrée de dossiers.

6 h : J'aime ces départs en voiture, le matin, dans Paris. Comme les rues sont différentes de celles connues de jour, comme la lumière bleutée enveloppe toutes choses endormies! Quelques taxis rôdent. Les boueux s'affairent à l'arrière de la benne et me font un signe amical, car les gens qui se lèvent tôt se comprennent. Les feux de carrefour clignotent. Je peux rouler régulièrement. Le gardien du parking de l'immeuble de bureaux est déjà assis sur sa chaise, à regarder la ville se réveiller. Dans trois heures, tous ceux qui travaillent à notre Agence arriveront ici, certains se disperseront où leur tâche les attend, au-dehors.

Je longe les quais de la Seine. Déjà, les ouvriers de Citroën se groupent près de l'entrée. Je passe sous le pont du Point-du-Jour. Ces piles, je les connais bien pour en avoir discuté les dessins sur la planche, crayons en main, avec mon frère, avant et pendant sa construction. Le boulevard périphérique et l'autoroute du Sud sont libres, alors que sur la voie de gauche c'est déjà l'arrivée vers Paris des gens qui habitent hors de la ville et y entrent chaque jour pour travailler.

Au parking je retrouve la place convenue avec J. P. afin qu'il me dépose le courrier de la journée en rentrant chez lui.

6 h 30 : La porte automatique de l'aérogare s'ouvre devant moi. Je change de monde. En réalité, je suis déjà parti. Je n'ai plus

qu'à me laisser guider par les escalators, les panneaux lumineux, la voix de l'hôtesse; Porte n° 12, celle des départs métropolitains.

La Caravelle est là, entrailles pendantes. La majorité des passagers qui attendent sont des hommes.

Je suis satisfait. J'ai pu m'asseoir contre un hublot, du côté où je verrai le chantier avant l'arrivée.

L'hôtesse de bord me reconnaît et me gratifie d'un sourire complice.

Une heure devant moi pour analyser la journée qui m'attend. Ma secrétaire m'a préparé le programme; les rendez-vous sont pris. Pour chacun, j'ai les plans, les pièces, les lettres, les compte rendus précédents. Je note les questions à poser, quelques réflexions; tout est en ordre. Je connais bien ces dossiers pour les avoir vu grandir peu à peu, bien lentement du reste!

L'hôtesse annonce : « Nous commençons notre descente sur Nîmes. » Nous survolons la ville à basse altitude. La croûte de toits de tuiles romaines est craquelée de voies étroites. Quelques grandes artères plantées cisailent le plan pour aboutir sur la masse tranchante des monuments. L'une d'elles se prolonge avec souplesse vers « le chantier » où déjà, depuis cinq ans, les constructions ont modifié le paysage. Tout a perdu son volume, même à basse altitude, mais ce que je vois ressemble aux dessins du projet. Les voies en cours d'exécution traversent la garrigue en arabesques claires.

Chaque fois, je pense que la classe de géographie devrait comporter une sortie en avion.

Les hommes grattent la terre et y inscrivent leur histoire. Les uns découpent le sol en un damier régulier, où chaque carré de culture irrigué est bordé de haies de cyprès protecteurs. C'est le pays du vent. Les autres construisent des routes, où je vois les autos circuler comme des cloportes, des usines dont les taches des hangars vues de haut ressemblent à du linge étendu, des petites maisons égrenées le long des chemins, des immeubles aux ombres allongées. Toute notre vie se passe là. L'horizon

monte vers l'avion qui se pose en bout de piste, juste sur les bandes blanches. Un lièvre, oreilles dressées, nous regarde, immobile, derrière une touffe. Il y a du soleil.

8 h : Le temps de prendre une voiture de location, de quitter l'aridité du terrain d'aviation et de m'engager sur la nouvelle route qui mène à Nîmes, je découvre le quartier nouveau de Pissevin dont la silhouette prolonge celle de la ville ancienne. J'oublie que je viens ici depuis déjà quelques années. J'oublie les difficultés qu'il a fallu surmonter, tous les efforts qu'il a fallu faire pour en arriver là. Déjà, cette masse blanche s'étire et part à l'assaut de la colline. J'ai l'impression d'arriver chez moi. Je reconnais de loin chaque bâtiment; il a son histoire, son nom, et les visages de ceux qui ont participé à le construire défilent comme les arbres de la route.

Et puis, pendant quelques instants, la vision irréaliste de la ville finie se superpose au paysage. Les vides sont comblés – les tours se dressent; « ma » ville, au soleil, m'attend pour me reposer. San Gimignano, Uzès, San Francisco, ces villes ponctuées de tours sur une croupe, que j'ai visitées et qui sont inscrites à jamais dans ma mémoire. Celle-ci traversera-t-elle le siècle, les siècles? J'aurai laissé au moins cela de ces quelques décades de travail. J'aurai, comme celui qui a planté un alignement d'arbres, comme celui qui a construit une route, marqué la terre.

8 h 30 : Arrivée aux bureaux de la Société d'Équipement de la Région, installés en bordure du chantier. C'est là que tout se décide depuis que le plan général a été approuvé par les différentes instances. Les cyprès de la cour intérieure dépassent maintenant les toits. Les iris violets sont en fleur. Les pièces de travail donnent directement sous le portique périphérique. Un geste amical aux petites secrétaires : – « Et à Paris, il fait aussi beau qu'ici? », ironiquement.

Alors j'entre dans le bureau du Directeur Général. Il est là, entouré de ses lieutenants. Celui qui est chargé des problèmes financiers, celui qui est en relation avec les promoteurs de construction et leurs notaires, celui qui fait la liaison avec la mairie, celui qui s'occupe des marchés de travaux, celui qui coordonne,

sur le tas, la réalisation des canalisations et de la voirie. Et puis il y a J.-C. Dubost l'architecte, mon adjoint, qui habite ici, assure la permanence, et la direction des chantiers. Il vit tous les jours au milieu des bulldozers, des grues, du béton, des tuyaux...

A l'instant précis, je deviens l'architecte en chef, j'oublie mes rêves; je sais que tout ce dont nous allons parler doit se transformer en décisions.

Tous sont des gens de confiance qui aiment leur métier et la passion avec laquelle chaque problème est soulevé anime nos échanges. Le Directeur est un ami autoritaire; il le faut du reste. L'équilibre financier et les répercussions sur la politique locale reposent sur ses larges épaules. Pour le reste, je sais qu'il me fait confiance. Au cours de nos nombreux rapports, il m'a fait découvrir l'intérêt des questions administratives. En retour, un simple croquis de ma part, quelques mots suffisent pour qu'il sente, maintenant, la solution d'architecture que je propose.

Nous reprenons tous ensemble le programme de la journée, vérifions que les convocations sont parties, que les lieux de rendez-vous sont fixés, que les plans ont été sortis des meubles où ils reposent en rangs serrés.

9 h : Nous nous rendons à la Mairie de la ville. Séance du Comité d'urbanisme. Le Maire préside, entouré de ses chefs de service, des responsables des travaux municipaux et de l'agence d'urbanisme, du représentant du Préfet, de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, du Directeur départemental du Ministère de l'Équipement, et de ses adjoints.

La table se recouvre de dossiers, de plans dépliés.

Seuls les cas difficiles, les problèmes délicats, les dossiers qui réclament une attention particulière sont rapportés.

Tout ce que l'instruction normale des demandes de permis de construire a fait apparaître est soumis au groupe. Chacun, selon ses fonctions, sans réserves, expose son point de vue.

C'est l'élargissement d'un chemin qui doit desservir un nouveau lotissement près du nouveau quartier.

C'est l'opportunité de l'implantation d'un « super-marché » à

proximité d'un carrefour, avec les exigences de circulation que cela implique.

C'est la répartition, entre la ville et le constructeur, des frais de canalisations exigées pour un nouvel immeuble.

C'est le cas extrême d'un vieux ménage qui veut construire, à côté de sa maison sur un terrain frappé d'alignement, un logement pour un fils récemment marié.

A côté de nos grands problèmes, comme il est intéressant d'être sensibilisés à ces humbles questions de la vie quotidienne et de mesurer, en fin de course, les conséquences de l'évolution d'une ville sur ceux qui y vivent aujourd'hui.

C'est là que se découvre le côté impersonnel de la rigueur des textes administratifs pourtant bien nécessaires. C'est au cours de ces échanges que se mesure l'opposition entre ce qu'il faut faire admettre au nom de tous et ce qui, souvent contradictoire, atteint chacun en particulier sur son bien, ses intérêts, ou sa simple vision limitée des choses. Tout se tient dans notre monde, plus rien ne peut être laissé au seul hasard de l'initiative privée, par ailleurs bien respectable et avec qui il faut compter pour que les gens se sentent concernés.

Les directives sont données. Un tel verra un tel pour lui expliquer la décision. La prochaine réunion est fixée.

11 h : J.-C. D. m'emmène en jeep au chantier des H.L.M. Depuis notre dernière tournée, il y a une quinzaine, chaque jour il est venu voir les travaux. Le planning est respecté. Les cadences de réalisation des ouvrages sont conformes aux prévisions.

Alors nous entrons dans ce monde étrange qu'est un chantier d'immeubles en construction. Nos casques de sécurité nous donnent des têtes de coureurs automobiles. Le chef de chantier m'accueille avec un large sourire. Bruni par le soleil, poussiéreux. Je sais que c'est sur lui que tout tient ici. D'un coup d'œil je vois que les abords du chantier sont en ordre. Les multiples objets sont rangés en tas, c'est à cela que l'on reconnaît un bon chef de chantier.

Voies de grues, coffrages en attente, éléments préfabriqués de

façades, câbles, fers à béton, camions, bruit des malaxeurs des bétonnières. Les sous-sols où nous pénétrons me font penser aux vestiges d'un temple : la masse des murs, l'uniformité de la matière, la lumière qui filtre à peine, les escaliers bruts et cette odeur particulière d'humidité poussiéreuse...

L'ascenseur de service nous fait traverser les étages où chaque corps d'état s'affaire.

Au niveau en construction, des hommes, torse nu, coulent un plancher. Dire que cette boue caillouteuse que l'on verse à travers le quadrillage des ferraillements deviendra en séchant une dalle solide, un plancher sur lequel des gens vivront!... Avec une précision qui m'a toujours étonné, le grutier amène un grand panneau de plusieurs tonnes où déjà se trouve incluse la menuiserie de la fenêtre.

D'instinct, je ne peux m'empêcher de passer la main à plat sur ce béton blanc, de le caresser. Demain, ce sera la façade d'un logement.

Le chef de chantier est fier de ce qu'il fait. Je le sens à la façon dont il me regarde regarder.

J.-C. D., en descendant, me montre une fissure, une de ces inévitables fissures qui nous rappellent que même cette matière vit, qu'elle se défend contre l'ordre que nous lui imposons. On posera un témoin en travers pour savoir si le mouvement s'est arrêté. Le Bureau de Contrôle donnera son avis.

Rendez-vous au bureau de chantier. La grande table de bois disparaît sous les papiers que chacun sort de sa serviette.

Le Directeur des H.L.M. est là. Le contraste est frappant entre ceux du tas et ceux des bureaux. C'est là, autour de cette table que se fait le passage entre les plans des architectes et des ingénieurs et ceux qui doivent construire sur le tas.

- « Pourquoi ? Comment ? Quand ? telle chose, tel détail » - « La prise de courant prévue au marché ne se fabrique plus ; je vous propose celle-ci » - « Est-elle estampillée ? » - « A-t-elle l'agrément du bureau de contrôle ? » - « Pas de plus-value ? » - « Changement de couleur dans certains carreaux de cuisine de l'appartement 61. A reprendre avant le passage du peintre, etc. »

Quelle attention faut-il à tous ces hommes pour maîtriser tous ces détails, et pourtant, lors de la visite de réception provisoire des travaux, il restera encore des défauts qui auront échappé et les gens de bureaux ne comprendront pas.

Une sténo prend le compte rendu qui sera diffusé dès demain, où chacun retrouvera les décisions.

Chacun se quitte en évoquant la chasse aux canards de dimanche dernier, le match de foot suivi à la T.V. hier au soir, « et à Paris, qu'est-ce qu'on dit de la situation ? »

13 h : Avec J.-C. D., nous retrouvons pour déjeuner le Directeur de la Société d'Équipement, l'Ingénieur en Chef des Ponts, son adjoint et le responsable de nos problèmes d'urbanisme à la Préfecture.

Le repas se passe en discussions animées sur des questions générales allant de la politique de l'urbanisme, à l'industrialisation, aux autoroutes, et se termine par des croquis sur la nappe, car toutes conversations avec des architectes se terminent un crayon à la main. Un dessin a ce pouvoir magique de permettre à l'imagination de chacun d'y trouver ce qu'il attend ou ce qu'il cherche. Que d'erreurs d'interprétation évitées, que de questions abordées par la suite avec calme et en pleine connaissance, à la suite de ces contacts directs et confiants où des hommes responsables se découvrent les uns les autres et parlent à cœur ouvert, respectueux de la tâche propre de chacun, interdépendants dans les décisions à prendre, complémentaires dans leurs connaissances. C'est cela que nous sentons, sans avoir besoin de nous le dire. Comme je me sens loin de ces interminables réunions dans les services centraux où des fonctionnaires ont perdu tout contact avec la réalité d'une œuvre à bâtir. Les choses pour eux sont impersonnelles, sans figure. Seuls les textes en vigueur sont la référence à respecter. Je dois dire que c'est une de nos tâches, à ceux d'entre nous qui faisons la liaison, de leur apporter des documents photographiés ou dessinés pour leur faire découvrir l'aboutissement de leur travail. Personne ne reste insensible devant les vues d'un grand chantier ; chacun sent bien alors qu'il lui en revient une part.

Je pensais à cela à haute voix, en voiture, en direction du prochain rendez-vous. Lui, il est sur le tas, à longueur de journée.

14 h : Séance de travail – Coordination des problèmes de réseaux, de voirie avec les ingénieurs des Ponts et Chaussées, les services techniques municipaux et les représentants des administrations de service (eau potable, gaz, électricité, téléphone, chauffage urbain...)

Tous les problèmes d'équipement d'un important quartier sont passés en revue.

Chacun déploie les plans de sa spécialité, chacun donne son ordre de marche, ses délais : – « Puis-je traverser telle parcelle avec l'égout ? » – « Quand dois-je faire le raccordement de gaz ? » – « Telle ligne électrique provisoire est à déplacer. » – « A quelle date pourrais-je disposer du local d'échangeur de chauffage ? » – « Quel jour les services de la Ville peuvent-ils vérifier et recevoir la station de pompage ? » – « Quand sera équipé le bureau de poste ? »

Tel type de candélabres d'éclairage public dans ce mail, tel dessin pour le coffrage du mur de soutènement de la voie 509, telle implantation pour les bancs sur la terrasse du bâtiment 2B. Telle date pour l'adjudication de la passerelle piétons... Pendant deux heures, tout ce qui se construit, tout ce qui est à construire dans le mois est passé au crible. De temps en temps, les problèmes sont si complexes que l'on s'y perd, les gens se lèvent, se mettant à discuter par petits groupes. Plus personne n'écoute personne. Un bref rappel et le calme revient.

Il est demandé à tous ces techniciens habitués à travailler seuls, une méthode de travail fondamentalement différente. Ils sont habitués à un contexte urbain existant où un seul problème se pose après l'autre.

Alors qu'ici tout est à faire en même temps, dans un minimum de temps, avec une conception nouvelle, dans des détails stricts parce que chaque intervention s'enchaîne avec la suivante. Tout retard se solde par des logements terminés mais non raccordés aux voies et réseaux.

Le Directeur d'école ne pourra ouvrir que s'il a l'électricité; le Directeur des H.L.M. ne pourra autoriser l'emménagement des locataires que si la ligne électrique est posée; le Foyer des

Jeunes Travailleurs ne pourra recevoir ses destinataires que si le gaz est branché pour la cuisine du restaurant.

Et en plus de tout cela, il faut que ce qui va naître soit beau. La courbe d'une route qui évite un bosquet de cyprès, la peau du béton des culées de la passerelle, le dessin des murs de soutènement, le mail d'arbres en terrasse... chaque question fait l'objet d'une décision enregistrée et transmise pour exécution. Souvent, le Directeur de la Société d'Équipement lève les bras au ciel en proclamant qu'il est ruiné! que la dépense dépasse les prévisions! Alors, la mort dans l'âme, on repart, on cherche des économies, une autre solution, on simplifie mais en respectant le principe que tout ce qui se fait permettra par la suite de réaliser par étapes la solution idéale.

Il est vrai, et combien de fois nous nous le sommes dit, qu'il est bien difficile, en une génération, de créer un contexte urbain de services complets et coordonnés, de tout se payer dès le départ, alors qu'il a fallu plusieurs décades pour établir les quelques tuyaux, du reste insuffisants, qui passent dans les rues de nos villes actuelles.

Le groupe des techniciens se retire. Nous restons avec le Directeur de la Société d'Équipement, qui nous offre un « pot » pendant quelques instants de détente. Il nous tient au courant des contacts qu'il a eus avec les promoteurs qui doivent venir : telle Société Immobilière, tel programme, tel mode de financement.

16 h 00 : Le promoteur prévu arrive avec son architecte. J'évoque avec ce dernier des souvenirs de l'École des Beaux-Arts. Nous nous donnons mutuellement des nouvelles de camarades dispersés et perdus de vue.

Le promoteur est toujours un monsieur un peu étonné de voir combien de barrières tombent entre deux confrères qui se retrouvent après de longues années. J'irai jusqu'à penser qu'il se méfie de cette entente secrète entre des gens qui se parlent dans un jargon incompréhensible.

Il expose son programme, demande des renseignements d'ordre juridique ou financier au Directeur. Alors, commence pour moi une des tâches que j'ai toujours aimées : sonder le caractère

d'un homme, comprendre qui il est, ce qu'il veut faire, découvrir les limites de ce qu'il acceptera, cerner sous tous ses aspects le problème qu'il se pose et l'aider lentement à découvrir, à admettre et à être convaincu de la solution, née au fil de notre échange.

Partant des différents types de groupements du vaste quartier neuf, quel style de vie ce promoteur entend-il offrir dans les logements qu'il veut construire ? – Je dis bien *dans* les logements, car l'environnement appartient à la Société d'Équipement et j'en ai une part.

On regarde ensemble le plan directeur, le contexte futur des bâtiments à construire, leur proximité avec les équipements collectifs existants ou à créer, les vues conservées. L'architecte participe à ce dialogue et enregistre les impératifs propres à chaque volume, dimensions approximatives, servitudes, planning.

En dix minutes, nous allons voir le terrain proposé et nous faisons traverser les ensembles habités à nos visiteurs. Fierté des uns de montrer ce qu'ils ont fait, satisfaction des autres de penser qu'ils ne seront pas les premiers à construire, et que leurs futurs clients trouveront déjà beaucoup de choses.

Tous les cinq debout sur les cailloux, au milieu des buissons, la main sur les yeux pour nous protéger du soleil, nous rêvons à ce nouveau volume qui viendra s'inscrire depuis cet arbre jusqu'à cette pierre. Les autos arriveront par cette voie, à nos pieds...; les gosses iront en classe là : « vous voyez l'école à travers les pilotis de l'immeuble qui est devant vous ? », le centre commercial est au pied des tours, etc. Nous rêvons chacun avec notre optique, mais nous rêvons et c'est cela qui nous entraîne.

Le Directeur pense que ce nouvel arrivant l'aidera à régler des problèmes de continuité de financement. Le promoteur calcule. L'architecte est heureux de voir que nous sommes tous là pour l'aider à mener son œuvre personnelle.

J.-C. D. pense déjà aux plans précis d'implantation qu'il doit faire parvenir. Quant à moi je vois comme s'il était construit, le volume s'inscrire dans le paysage de la ville que je bâtis pierre

après pierre. Je sais déjà que cet immeuble sera bien. Le climat y est. Les rapports sont confiants. Le promoteur apprécie la précision des renseignements du Directeur de la Société. Il a confiance en son architecte; je sens que lui et moi nous nous respectons mutuellement. Il viendra me voir avec son esquisse, mais je sais d'avance que seules des mises au point techniques de raccordement seront à faire. L'architecture sera bonne. Nous convenons de nous revoir selon nos rôles respectifs. Il n'y a plus qu'à foncer.

Nous retournons au bureau où nous attend un jeune ménage. Assis tous deux sur le bord de leur chaise, ils ont l'air visiblement gênés. Le Directeur m'explique que M. et Mme D. ont acquis une parcelle de terrain dans l'un des lotissements et qu'ils viennent présenter ce qu'ils ont l'intention de construire. Rien qu'au ton du Directeur, depuis que nous travaillons ensemble, il y a des choses que je devine. Je sens qu'il a déjà vu les sois-disant plans. Il me fait comprendre qu'il ne faut pas exploser... Je me doute de ce que je vais voir...

La jeune femme, d'un ton impératif, m'explique qu'elle a un bébé, que jusque-là elle a vécu avec ses beaux-parents, mais que ce n'est plus possible, parce que son chien piétine les massifs de sa belle-mère, et puis le reste... « Alors, avec un ami qui a une maison qui nous plaît, nous avons fait les plans. » S'adressant à son mari « Montre les plans à monsieur l'architecte. Vous savez, c'est cela que nous voulons, nous avons tout combiné exprès pour nous »... Et je vois le mari sortir timidement de sa poche des papiers pliés qu'il dépose sur la table.

Je sais déjà ce qu'il y a dessus, hélas! Je vois déjà ce cube perché sur un soubassement de pierres rustiques avec une toiture pointue, un balcon andalou, des génoises sur une porte en plein cintre que l'on atteint par un escalier en granit rose et noir, des appuis de fenêtres prolongés en bac à fleurs où il ne peut y avoir que des géraniums.

Et dire qu'ils sont persuadés que cette maison est *leur* maison, alors qu'elle se retrouve à des milliers d'exemplaires dans tout le pays!

Les plans sont dépliés, je ne me suis pas trompé. C'est exacte-

ment cela, sauf que, pour faire « provençal » il y a un faux-pigeonnier qui écrase tout!

A quoi bon leur jeter ma désapprobation à la figure. Il est trop tard. Toute leur vie passée est dans ces quelques croquis. Leurs espoirs, ce qu'ils croient beau. Ce n'est pas en quelques minutes que je les ferai changer d'avis, que j'arriverai à les convaincre.

Je sais qu'aujourd'hui n'est que la première des nombreuses séances à venir. Il faut de la patience, et beaucoup de respect de ces gens sincères. Il est certes tentant soit d'opposer un refus impératif (ils ne comprendront pas), soit de laisser faire sans rien dire, mais alors, c'est tout l'environnement qui de proche en proche sera aussi médiocre. Tout ce rêve d'une ville « belle », déjà accepté et compris par d'autres, disparaîtra peu à peu ?

Alors, je me mets à leur demander de me dire leur façon de vivre, leur travail, leurs loisirs, leurs amis, et je dessine devant eux un monde différent de celui qu'ils ont traduit, en leur expliquant pourquoi telle fenêtre n'est pas nécessairement dans l'axe de la pièce, pourquoi une grande baie sous l'auvent du toit qui protège la terrasse est mieux pour dîner dehors les soirs de chaleur; pourquoi la porte du garage est mieux sur l'arrière que du côté du jardin; pourquoi...

Je sens le mari ébranlé mais craintif, la jeune femme ne se laisse pas démonter.

Ce n'est pas ça qu'elle veut, qu'elle a vu à tel endroit, et puis, on lui a dit que sa maison était très bien. « Vous comprenez, monsieur l'Architecte, ce n'est pas vous qui y vivrez, dans ma maison! et puis vous ne pouvez pas savoir ce que je veux, et puis, on m'a dit que ça ne coûtait pas cher, et puis, il faut que je construisse tout de suite, ça fait deux ans que j'attends, alors si vous ne me donnez pas « l'autorisation », ça fait du temps de perdu... Enfin... je peux prendre vos dessins ? Enfin... on verra... Quand est-ce qu'on peut vous revoir ? »

Je sais déjà que je les reverrai dans quinze jours. Peu à peu, accepteront-ils de changer quelques détails ? D'où cela peut-il venir que le mauvais goût soit aussi répandu ? qu'il soit aussi ancré ?

18 h : Les bureaux de la Société d'Équipement se vident, le Directeur a du courrier. Avec J.-C. D., nous partons pour l'agence, notre agence dans la vieille ville. Dans l'avenue bordée de grands platanes, il n'y a plus une seule place pour parquer. Les gens rentrent de leur travail, tout est bloqué sauf les vélos qui se faufilent.

Une des petites secrétaires me présente son fiancé. Elle est la fille d'un pêcheur d'un petit port d'Algérie. Lui, livrait les tirages de plans à l'Agence. Ils vont habiter un de nos H.L.M., c'est entendu... j'irai dîner chez eux.

Le garçon blond penché sur sa planche était à Paris. Il a suivi J.-C. D. ici avec ses trois enfants et sa femme. Il ne rêve que de musique et joue le soir à quatre mains avec sa femme!

L'autre est stagiaire, il vient d'une école technique. J.-C.D. lui fait suivre des cours du soir, pour devenir dessinateur. Il est malin, habile et parle de corridas.

L'adjoint de J.-C. D. s'extrait de ses dossiers de devis à vérifier, pour se joindre à notre conversation.

Tout ce petit monde se rassemble autour d'une des tables à dessin. Plus rien ne compte alors. J'ai souvent ressenti cette atmosphère sérieuse et tendue qui s'empare d'un petit groupe accroché à une réalisation. Je sais que le soir, après le travail de bureau, ils vont voir le chantier avant de rentrer chez eux.

Avec J.-C. D. nous discutons d'un détail de construction à mettre au point, du parti de façade d'un immeuble de bureaux qui doit se construire, des accès à une terrasse accrochée à un bâtiment sur un terrain en pente, du dessin du dallage d'une place. A tour de rôle, nous faisons des croquis, et puis je me mets à leur parler de ce nouvel ensemble, de l'évolution du plan, depuis le dessin qui est au mur, et des projets à venir qui se précisent. Et chacun de dire où il aimerait habiter. C'est là, aussi, que je sens la diversité des aspirations dues à une multiplicité de facteurs qui, même s'ils sont identiques, n'ont pas le même poids pour les uns et les autres. La femme, les gosses, le jardin privé, la terrasse, la rue, les magasins, l'église, le calme, les amis, tout y passe.

L'heure tourne. J.-C. D. m'entraîne dans son bureau. Nous regardons quelques lettres : des difficultés avec un locataire déçu, l'ingénieur des Ponts qui demande un accord sur le dessin d'une rembarde, une distribution de parkings sous un immeuble, la façade d'un magasin dans la rue commerciale, une invitation à faire un exposé sur le nouveau quartier dans une école d'infirmières, un article à rédiger pour la presse locale.

Examen de la charge de travail de l'agence, répartition entre les études générales faites à Paris et les mises au point ici.

Problèmes financiers, rentrées d'honoraires escomptées, paye du personnel de l'agence à assurer pour la fin du mois, lettre de rappel à un client, établissement d'un certificat de paiement à la Société d'Équipement...

19 h 30 : Nous repartons pour le centre commercial du nouveau quartier. Juste le temps d'avaler un sandwich au café-snack récemment ouvert. La rue piétonnière est pleine de gens qui se promènent. A la terrasse, des gens se reposent, en regardant les gosses se poursuivre entre les tables. D'autres jouent aux boules, entourés de spectateurs qui commentent avec force gestes chaque coup. Ça vit. Je ne peux m'empêcher de penser que cette vie qui est là autour de moi est née de ces images jetées dans le silence des soirées tardives avec mon frère, à Paris.

J'avais rêvé de cette première petite place. Je voyais les gens, les ombres. J'entendais le bruit de ces enfants. Et aujourd'hui, elle est là, autour de moi.

20 h : J.-C. D. me quitte pour retrouver les siens. Il doit être de bonne heure demain sur le chantier. Nous nous retrouverons lundi à Paris à la séance de coordination d'agence où notre groupe d'architectes se retrouve au complet chaque quinzaine pour faire le point.

J'ai juste le temps de rejoindre la salle de réunion où se tient le comité de quartier. Le Directeur de la Société m'a demandé de l'accompagner. Un représentant de la ville est là. Je me mets à côté du jeune sociologue qui, avec deux assistants, habite ici et enregistre tous les jours les pulsations de la population. Là encore, pour un architecte en chef, comme il est intéressant d'être en face de ceux qui habitent ce qui a été construit pour

eux. Des hommes et des femmes délégués par les habitants de leur immeuble sont là, un peu détendus quoiqu'un peu gênés. Pour eux, dès que quelque chose ne va pas, il faut connaître le responsable. J'en prends ma part, du reste.

- l'eau chaude ne marche pas dans tel immeuble,
- au dernier orage, les caves de tel autre ont été inondées,
- pourquoi interdit-on de parquer les voitures à tel endroit ?
- l'enlèvement des ordures ménagères se fait trop tard,
- ne pourrait-on avoir davantage d'autobus vers la ville ?
- et les espaces verts ? C'est pour quand ? Et la piscine ? Et la maison de jeunes ? Et le bureau de poste ? Et...

Le sociologue me remet le résultat de son enquête semestrielle. C'est un document précieux et long à analyser. Je l'étudierai dans le calme.

Alors, après avoir participé aux réponses et justifié la raison pour laquelle telle chose a été ainsi prévue, j'explique pourquoi les voies réservées aux autos sont sur pilotis, pourquoi il faut cacher les voitures de stationnement sous des terrasses, comment on ira à pied au centre commercial, comment les enfants iront à l'école, comment utiliser les locaux disponibles dans les pieds d'immeubles.

Les gens écoutent; comme tout cela leur paraît étrange! Comme tout cela est long à mettre en place... Certains ne comprennent pas qu'on leur bouche la vue avec de grands immeubles. Ceux des grands immeubles voudraient être au milieu de jardins. Ceux des maisons individuelles trouvent que le centre commercial est trop loin... Ils cherchent tous leur isolement, mais en même temps, veulent tous les avantages de la ville. Cela pourrait durer ainsi longtemps. Je suis obligé de partir pour l'aéroport, mon avion est dans vingt minutes. Je serais bien resté, à écouter, à enregistrer chaque réaction afin d'en déceler les raisons...

22 h : Je rends la voiture, prends la file des voyageurs, monte à bord et m'écroule de fatigue. Il fait nuit, les petites lampes colorées de la piste défilent de plus en plus vite. J'ai juste le temps de voir se dessiner dans le noir le tracé des voies principales du nouveau quartier, ponctuées de lumières. J'étais là il

y a une demie-heure. Les gens avec qui j'ai vécu cette journée sont là, dans cette ville qui naît. Que de choses en un jour!

J'ai une heure de rêve devant moi. Je ferme les yeux.

– Chez moi, les enfants vont se coucher, ma femme m'attend en lisant. Je reviens.

– J'aime ce métier. Enfant, je dessinais déjà. Mes versions latines n'avaient pas d'autre valeur que d'être illustrées. Je revois ces livres de la bibliothèque familiale, où il y avait des monuments de tous les styles.

– Mon père, un jour à Bordeaux-Pessac, m'a emmené voir de drôles de maisons, faites par un architecte qui s'appelait Le Corbusier.

– Quand nous quittions la ville, mon père arrêta la voiture de l'autre côté du pont sur la Garonne pour regarder la perspective des quais et la silhouette de la ville.

– J'entends mes parents, le soir, jouer à quatre mains. Un étrange ami venait souvent les voir et parlait avec eux des contacts qu'ils avaient avec les ouvriers des chantiers navals. C'était Robert Garric et ses « équipes sociales ».

– En rentrant de l'école, je faisais un détour pour voir une maison en construction. Les maçons me connaissaient et me donnaient en riant un verre de vin à boire.

– Un jour, un fidèle ami de mes parents a débarqué à la maison avec un dossier de plans. Il faisait construire une cité de petites maisons, avec la maison commune, l'église, les terrains de jeux. Je trouvais ces dessins merveilleux. J'entendais parler de familles, d'enfants, de jeunes, de réunions, et je réussissais à subtiliser un de ces plans avec l'idée de le décalquer.

– Et puis, peu à peu, est né en moi le désir d'être architecte pour, moi aussi, construire.

– Ce soir, je suis en avion, je termine une de ces dures journées. Que de gens vus depuis ce matin! Que de contacts directs, simples! Et cela m'arrive, là ou ailleurs, plus de cinquante fois en un an.

Quand on fait cela depuis vingt ans, quand depuis vingt ans, on vit au milieu de tant de problèmes, que l'on voit naître peu à peu ces quartiers neufs, que l'on côtoie tant de personnes attentives, aimant leur métier, que l'on enregistre tant de réflexions...

On écrit un livre, le voilà.

LA VILLE

La ville naît de nos choix. Elle est inscrite dans notre destinée

Nous sommes des gens faits d'oppositions et de contradictions et nous sommes ravis, quand d'autres se chargent de poser des problèmes à notre place même s'ils sont mal formulés.

La simplification de l'opposition « immeuble collectif-maison individuelle » est très typique de cet état d'esprit. Les mots utilisés dans cette interminable polémique ont des valeurs différentes pour chacun. En fin de compte, nous recherchons tous la même chose, en oubliant souvent que *choisir* c'est d'abord abandonner ce que nous n'avons pas choisi.

Choix spontanés.

Il y a un an j'ai participé, en tant qu'architecte, à une enquête menée par l'équipe de sociologues du Centre de Recherches et d'Études Sociologiques animée par le Professeur Servier dans l'une de nos réalisations, la ZUP de Nîmes. Cinq cents familles logées en immeubles collectifs ont été questionnées avec beaucoup de doigté et de discrétion de façon à obtenir des réponses valables. La recherche du degré de satisfaction des habitants a donné les résultats suivants :

Êtes-vous content de votre logement ? Non : 22 % – Oui : 78 %

Êtes-vous content de la vie dans ce grand ensemble ? Non : 32 %
– Oui : 68 %

Vous sentez-vous « chez vous » ? Non : 15 % – Oui : 83 %

Auriez-vous préféré une maison individuelle ? Non : 9 %
– Oui : 87 % – Indifférents : 4 % .

Il est assez remarquable de constater qu'environ 72 % des familles reconnaissent donc être satisfaites des conditions de vie qui leur sont offertes dans ces immeubles et que 27 % de ces

mêmes familles déclarent, si elles en avaient le choix, préférer la maison individuelle.

Il est certainement trop facile de limiter l'importance d'une telle contradiction en se contentant d'en enregistrer le résultat, de l'accepter tel quel et de déclarer qu'il n'y a qu'à laisser construire ces maisons tant souhaitées.

Rien ne prouve en effet que ce rêve puisse se transformer en réalité, et plus grave, que ce même rêve, s'il était réalisé, ne se transforme pas, dans le temps, en déception.

Pour avoir, avec beaucoup de disponibilité d'esprit, abordé maintes fois ce problème avec des ménages, j'ai pu me rendre compte que le choix, exprimé brutalement en faveur de la maison individuelle, comportait également une série d'éléments complémentaires considérés comme normalement dus à notre époque, pour ne pas dire normalement exigibles.

Ce choix est fait en partie de réflexes. Ceux-ci intéressent les facilités matérielles d'existence qui libèrent des tâches secondaires. Chacun considère comme normal que les services soient traités à l'échelle collective : l'eau courante aux robinets; le gaz dans la cuisine; l'électricité aux multiples usages; l'égoût où s'engouffrent les eaux vannes, les eaux usées et les eaux de pluie; la voie qui dessert l'entrée et permet au service d'enlèvement des ordures ménagères de venir vider les poubelles. Pour avoir goûté au chauffage collectif, certains oublient la servitude d'avoir à s'occuper de leur propre installation individuelle.

De plus les ménagères désirent ne pas être éloignées du centre de ravitaillement. Tout ce qui permet l'entretien de la maison et de l'auto est également souhaité à une distance raisonnable. Il en est de même des services administratifs, municipaux et sociaux. Bien entendu « la maison » ne sera pas loin d'un point d'arrêt des transports en commun, avec un abri d'attente pour se protéger des intempéries.

On veut bien être *chez soi* mais à condition de ne pas être isolé. La maison doit permettre de recevoir des amis, des parents, dont les autos pourront stationner le plus près possible de l'entrée.

On me parle aussi du café, du cinéma, des vitrines qu'on aime bien regarder en passant pour voir ce qu'il y a de neuf, découvrir des objets inattendus, avoir des idées.

On désire, à certains moments, se mêler à l'animation de la rue, voir des gens qui se promènent, rencontrer des amis qui font des courses. « La rue, Monsieur, c'est un spectacle! il n'y a qu'à regarder. »

Choix réfléchis.

Le choix s'exprime aussi à travers une réflexion plus profonde. Dans la décision du lieu d'implantation du logement familial il intervient tous les facteurs attachés au problème du travail.

« Quel est le marché du travail? Quelle est l'étendue des emplois auxquels je peux prétendre, compte tenu de ma qualification? Quelle est la sécurité de l'emploi, sa continuité, sa garantie? Il est certain que dans une agglomération, j'ai davantage de chances de trouver des passerelles entre des activités voisines. Si je m'éloigne, comment pourrai-je suivre des cours de perfectionnement? et le travail de la femme? Tout le monde n'est pas postier ou instituteur pour trouver un emploi féminin dans la même « maison » que le mari. »

Je dirai que l'ensemble de ces réflexions constitue une *réflexion seconde* et nous rapproche déjà un peu plus du complexe urbain, nous voici déjà *pas trop loin de la ville*.

Alors viennent en troisième lieu les espoirs : l'avenir s'exprime par des exigences plus éloignées. L'homme pense à une deuxième occupation et ce n'est pas nécessairement le bricolage ou le jardinage, ces deux mamelles de la banlieue.

À côté de son métier, chacun apprécie de pouvoir s'adonner à une autre activité, quelquefois dans le même ordre, quelquefois au contraire en totale opposition pour jouer le rôle de compensateur. La femme pense à ses rapports avec ceux qui l'entourent. Pourra-t-elle élargir le cercle de ses amis?

Et les enfants? Ils grandiront ou sont déjà grands. Où iront-ils en classe? À l'école primaire, au Lycée, et s'ils poursuivent leurs études, où est l'école technique? La Faculté? Je ne vais

tout de même pas les coller tous pensionnaires! la maison sera vide bien assez tôt quand ils se seront débrouillés dans la vie, et puis eux aussi, ils n'auront pas beaucoup de camarades! » Il n'y a pas partout des groupes organisés où ils pourront se joindre à d'autres jeunes : des équipes de foot, des troupes de scouts ou autres.

Nous souhaitons aussi améliorer notre confort. Nous espérons nous offrir d'autres facilités; pour les uns un jardin plus grand, pour les autres des pièces supplémentaires, pour les uns une deuxième auto, pour les autres plus de diversité dans les occupations.

A quelques nuances près, ces réflexions sont celles que nous avons entendues bien souvent. Elles sont positives en ce sens qu'elles ne comportent que des exigences qui essaient de définir un habitat idéal.

Attitude anti-ville.

Il est aussi une tout autre attitude. Celle de l'opposition systématique. Les détracteurs de la ville s'en emparent avec avidité et se réfèrent à ces seules critiques. Le cortège de celles-ci, à l'adresse de la ville est particulièrement long. Malheureusement, il est bien souvent fondé. Nous verrons cela plus loin. Par contre ce que je voudrais plus spécialement décrire dès à présent, c'est cette attitude de refus d'avoir à compter avec les autres.

Afin qu'il n'y ait pas d'erreur d'interprétation dans ces lignes, je ne suis pas en train de condamner la maison individuelle au bénéfice de l'immeuble collectif. Une ville en tant qu'agglomération doit comprendre les deux formes de logement.

Non! Ce que je cherche à définir et à comprendre ce sont les raisons des choix, l'explication des attitudes vis-à-vis des problèmes d'urbanisme et d'architecture, et ne pas me contenter d'avoir une opinion uniquement basée sur des impressions.

De toutes les chroniques que j'ai eu l'occasion d'écrire sur la ville, c'est celle parue dans le journal *La Croix* du 24 novembre 1968 qui m'a valu le plus de courrier de lecteurs se sentant outragés. J'avais écrit entre autres :

« Quand on constate que le rêve de la plupart des Français, tel que l'indique l'enquête citée ci-dessus, est de devenir propriétaire d'une maison individuelle, cela veut dire qu'il s'agit, dans le fond de leur cœur, d'une petite construction à quatre façades percées de baies, implantée au centre d'une parcelle clôturée et non pas de ces groupements de maisons imbriquées selon de savants assemblages, dont le but est de créer une atmosphère de communauté. Ce qui est souhaité c'est l'isolement, non pour répondre au besoin d'intimité propice à une vie intérieure personnelle ou familiale mais pour ne pas avoir à compter avec les autres. Ce qui est refusé, c'est le groupement, aussi modeste soit-il. Ne nous leurrions pas, l'idéal c'est le « pavillon-chien-méchant ». Nous voilà bien loin de la chaleur d'une vie de village. »

« On sent poindre la même réticence dans les ensembles « d'urbanisme concerté », composés d'immeubles collectifs. Ce n'est pas le logement qui est mis en cause, sauf à juste titre quand le logement ne remplit pas les conditions élémentaires d'habitabilité en milieu urbain : insonorisation, fixité de la distribution des pièces interdisant toute adaptation, absence de véritable loggia-jardin indispensable prolongement extérieur. Ce qui est refusé, même inconsciemment, c'est le fait que l'ensemble, logements, équipements collectifs, lieux d'emploi, services publics, systèmes de communications, constitue le cadre d'une communauté où une certaine discipline urbaine est nécessaire pour y bien vivre.

« Tout cela est écarté au bénéfice d'un petit univers sécurisant, rétréci aux dimensions d'un jardinet, où chaque famille, reconnaissons-le, repliée dans une forme d'égoïsme dissimulée derrière une fausse bonhomie, a peur des changements, redoute l'affrontement, refuse toute mobilité et préfère s'attacher à des biens matériels exclusivement individuels alors que l'homme dans sa recherche de perfection doit aspirer à plus de détachement, plus de partage, plus de participation. »

Ces gens sincères en sont encore à ce vieil adage « pour vivre heureux, vivons cachés ». Mais à côté de cela, ils demandent à bénéficier de tous les avantages du progrès qu'ils considèrent, à juste titre, comme normaux et dus.

On croit refuser la ville.

Inconsciemment par leurs souhaits, par leurs choix successifs, alors qu'ils croyaient refuser « la ville », ils ont opté pour elle : inexorablement avec plus ou moins de temps ils la réclament progressivement. Conseiller Municipal dans un village du Sud-Ouest et membre de commissions d'urbanisme dans plusieurs agglomérations, je connais bien le processus. Il est vieux comme le monde.

Il existe un chemin vicinal qui mène des champs au village. A la suite d'un héritage les terres en bordure des premières habitations sont partagées. La parcelle la plus proche est vendue comme terrain à bâtir. Il s'y construit une maison *type*. Cela donne une idée tant aux propriétaires des autres parcelles qu'à d'éventuels acquéreurs. L'année suivante plusieurs familles rivalisent avec plus ou moins de bonheur pour aménager les abords de leur pavillon. Une pétition arrive au Conseil Municipal pour réclamer l'adduction d'eau. De crainte de mécontenter ces nouveaux électeurs, on fait poser des canalisations. Entre-temps, l'E.D.F. a été, quand elle n'a pas rasé, les arbres du chemin pour y planter des poteaux de ciment. La distribution d'eau attire des constructions nouvelles et de chaque côté du chemin s'égrène un échantillonnage de maisons plus vilaines les unes que les autres.

Nouvelle pétition au Conseil Municipal pour que le chemin soit goudronné. Du reste, entre-temps, un Conseiller sentant le vent venir, s'érige en défenseur de ces pauvres gens qui n'ont même pas l'éclairage public! Après quoi, le rez-de-chaussée d'un pavillon se transforme en épicerie, un pharmacien s'installe à l'angle d'une impasse..., on demande le passage du car de ramassage scolaire, etc. Quant au bourg, il a fallu construire deux ou trois petits immeubles de 5 niveaux car, entre-temps, une usine de pantoufles ou de plastique est venue s'installer. Là aussi le processus est engagé.

En moins de 10 ans, ceux-là même qui voulaient fuir la ville, ceux-là même qui condamnaient la ville, ceux-là même qui souhaitaient très sincèrement vivre isolés, ceux-là recréent la ville. Ils espéraient que leurs exigences, leur permettraient

de bénéficier des avantages de la collectivité; ils espéraient que leur choix les mettrait à l'abri de ce qu'ils considéraient comme des inconvénients de la vie de groupe et puis, de proche en proche, ils ont refait plus vite que les époques précédentes, le chemin qu'a suivi chaque agglomération depuis son origine.

La ville est inscrite dans le destin de l'homme.

L'urbanisation, phénomène universel.

L'histoire des hommes est inscrite dans les villes.

Toutes les sociétés ont bâti des cités et les périodes d'urbanisme ont toujours marqué les siècles où l'évolution sur tous les plans atteignait un haut degré.

Ne vient-on pas de découvrir en Turquie la plus vieille ville du monde, connue à ce jour : Çatal-Höyük date de 7.000 ans avant J.-C. C'est une ville, au plan composé, qui marque bien la volonté du bâtisseur de l'époque de créer une agglomération.

Notre but ici n'est pas d'écrire une histoire des villes. Il est de faire sentir le côté irréversible du phénomène d'urbanisation.

Le professeur Y. Labasse nous rappelle, pour ne remonter qu'en 1800, qu'à cette époque, 3 % de la population mondiale habitaient des agglomérations de plus de 5.000 personnes et il n'y avait pas de villes de plus de 1 million d'habitants. En 1900, 13 % de la population étaient dans des villes et il y en avait 10 de plus de 1 million d'habitants. En 1950, près de 30 % des hommes résidaient dans des cités. En 1965, le monde comptait 75 villes de plus de 1 million d'habitants.

Quant aux villes françaises, force nous est de constater que de 1851 à 1954 celles de moins de 15.000 habitants ont peu évolué à quelques exceptions près. Par contre depuis 1954, celles de 5 à 10.000 habitants ont augmenté de près de 2 %. Celles de 10 à 20.000 habitants de 2,5 % et celles de 20 à 50.000, 3,5 %.

Les agglomérations importantes connaissent une augmentation démographique accélérée. Les villes de 20 à 30.000 habitants, 13,6 %. Celles de 30 à 50.000 habitants, 19,3 %. Celles de 50 à 100.000 habitants, 20,1 % et celles de plus de 100.000 habitants, 16,5 %.

On a peine à admettre, comme certains voudraient le faire croire, qu'un tel phénomène est le résultat d'une politique imposée contre le gré et les aspirations profondes des gens. Sous toutes les latitudes, sous tous les régimes, avec plus ou moins de bonheur, nous assistons bien à une organisation de la société contemporaine, matérialisée par un habitat, au sens large du terme, aggloméré, dont tous les éléments constitutifs sont en relation. Notre temps est marqué par une profonde transformation du style de vie. Notre civilisation est en train de connaître une profonde mutation. Elle abandonne une conception, aussi vieille que le monde, à prédominance rurale pour s'orienter vers une société urbaine. On comprend alors que, dans une période de mutation aussi catégorique, certains, marqués par le passé, soient réticents ou même opposants.

En l'an 2 000 le monde comptera 6 milliards d'habitants dont 4 milliards vivront dans des zones urbanisées. Le chiffre est supérieur à la population actuelle du globe, deux fois plus de population urbanisée dans les pays développés et cinq fois plus dans les pays sous-développés! A la même époque, la France comptera 70 millions d'habitants dont seulement 10 % de ruraux, contre 50 millions aujourd'hui et 20 % de ruraux.

Huit villes françaises, appelées « métropoles d'équilibre », seront l'objet de créations de services et d'équipements qui intéresseront leur espace périphérique, leur donnant ainsi une vocation régionale.

A ce niveau d'autres villes connaîtront aussi une évolution spectaculaire. Pour ne citer que deux villes que je connais particulièrement pour y travailler : Montereau-faut-Yonne (S.-et-M.) qui avait 12.000 habitants en 1958 compte aujourd'hui 24.000 habitants et atteindra 50.000 habitants; Nîmes (Gard) est passée de 89.000 habitants en 1954 à 120.000 habitants aujourd'hui, et doit atteindre 200.000 habitants d'ici la fin du siècle. Ces chiffres sont indiscutables. Feindre de ne pas y croire n'est pas une attitude valable. C'est un fait auquel nous devons toujours nous référer, lorsqu'un problème se pose. Au lieu de se complaire dans un scepticisme confortable, au lieu d'ignorer volontairement une situation de fait contre laquelle il est totalement inutile de s'opposer, ne vaut-il pas

mieux admettre le caractère inexorable du développement actuel du monde urbain et l'aborder de front ?

Le monde artificiel.

Il est dans la vocation de l'homme de créer un monde artificiel. Ce monde nous a été donné avec ses lois pour que nous le transformions en le pliant à notre mesure humaine. En exploitant avec peine, avec patience, avec continuité, la création, l'activité humaine tend à nous dégager des contraintes de la nature.

Il ne s'agit pas de chercher à retrouver le Paradis terrestre à jamais perdu, mais de bâtir, peu à peu, à la sueur de notre front, un milieu où nous ne subissons plus des exigences incontrôlées. La liberté de l'homme se manifeste dans le pouvoir qui lui a été donné de se dégager des lois naturelles et de les maîtriser.

Certains qualifieront cette attitude d'orgueilleuse. Elle serait telle si le chrétien ne savait qu'il a reçu de Dieu seul le pouvoir de transformer la Création.

Que faisons-nous en nous habillant chaudement l'hiver ? en faisant du feu dans une cheminée ? en allumant le chauffage central ? en réalisant le chauffage urbain ? Que ferons-nous demain en chauffant une ville entière sous un dôme, si ce n'est lutter contre le froid naturel ? Que faisons-nous en construisant la coque protectrice d'une maison, un immeuble collectif, une rue à portique, si ce n'est nous garantir contre les intempéries et créer un climat artificiel, qui nous permet d'ignorer le temps qu'il fait ?

Que faisons-nous en cultivant la terre, en plantant des arbres alignés, en obtenant trois récoltes par an grâce à l'irrigation et aux engrais, si ce n'est nous libérer du cycle des saisons pour produire et satisfaire à tous moments notre éventuel désir de manger des fruits et des légumes conservés selon les dernières techniques ?

Que faisons-nous en allumant une chandelle, en nous éclairant à l'électricité chez nous et dans la rue, si ce n'est prolonger le jour ?

la ville

Que faisons-nous en utilisant des objets qui amplifient nos possibilités corporelles : les lunettes, la bicyclette, l'auto, le manteau, si ce n'est prolonger nos gestes et accroître notre pouvoir au-delà de ce que la nature nous permet ?

Qui peut dire qu'il n'apprécie pas la chaleur que lui procure un manteau, l'ombre sous les arcades d'une ville du Midi, un jus glacé de pamplemousse, un livre lu sous la lampe de chevet, une auto pour circuler sans fatigue ?

L'idéal de l'existence n'est pas de vivre nu sur une plage exotique, où, sans pensées et sans efforts, les jours s'écouleraient au fil des heures comme de l'eau tiède.

Le destin de l'homme est de participer à la construction d'un monde artificiel et ce monde passe par *la ville*.

Il serait puéril de croire à un univers où nous n'aurions pas à mener un combat quotidien. Nous ne serions pas dégagés pour autant de notre peine si nous rêvions d'un monde où il suffirait d'appuyer sur des boutons pour être servis. Notre peine ne serait que déplacée, nos difficultés ne seront que reportées. Toujours en quête de quelque chose de plus, nous découvrirons au fur et à mesure que nous avançons des horizons nouveaux que nous chercherons à atteindre. La quête de la ville idéale, cadre et symbole de la communauté, reste le grand mobile de notre action d'homme. On comprend mal les réticences de ceux qui, enfermés dans un passéisme ruraliste, ne veulent admettre ni l'évolution ni le sens de cette évolution.

Comment ne pas être impressionné par une des dernières enquêtes de l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) sur l'an 2 000 qui, après avoir questionné 5.000 personnes dans quinze grandes villes françaises, nous présente les résultats suivants :

- 71,8 % sont favorables à l'accroissement de leur ville,
- 71,3 % considèrent qu'on y vivra mieux,
- 68,7 % estiment qu'il sera agréable de vivre en ville,
- 77,1 % désirent rester dans leur ville.

Ceci prouve que, même si la ville actuelle est loin de satisfaire, elle est considérée comme perfectible. Elle n'est pas perçue,

malgré ses lacunes, comme un enfer qu'il faut abandonner pour aller planter sa tente dans un endroit isolé, et, bien entendu, merveilleux.

Même les enfants, ceux qui habiteront la ville de demain, n'hésitent pas à décrire le milieu urbanisé qu'ils souhaitent. J'ai pu m'en rendre compte moi-même, en participant à des discussions avec de jeunes élèves de lycées et collèges. Ils ont une vision assez nette du milieu dans lequel ils désirent vivre. Ils ont l'impression que techniquement tout sera possible, et décrivent un environnement idéal qui est loin du lotissement « 500 m², pavillon, Ile-de-France ». La ville qu'ils attendent est faite de variété, de mobilité et de services facilement accessibles.

Elle est certes différente de celle d'aujourd'hui. Mais elle en découle. La ville dont ils parlent est une amélioration possible de ce que nous connaissons. Elle n'en est ni l'opposé sur le mode rural, ni le retour en arrière sur le mode folklorique. Nous avons, avec discrimination, à tenir compte de cette attente, Notre environnement ne peut être modelé selon des conceptions uniquement inspirées par nos critères actuels. Ces derniers font déjà partie du passé. Il nous faut concevoir des villes où chacun pourra trouver une réponse à son attente.

Le besoin inné de vivre groupés.

Une autre réflexion vient de ce besoin inné que chacun porte en soi, de se grouper, de se réunir et d'échanger ses pensées.

Le couple, la famille, les amis, les voisins, les habitants d'un quartier et d'une ville, les citoyens d'un pays et d'un continent ou de l'univers et les réunions qui sont attachées à ces différentes échelles de groupement en sont le vivant témoignage.

N'est-il pas étonnant qu'avec les moyens modernes de communications, malgré les multiples possibilités offertes de nos jours pour se parler et se voir à distance, pour régler les problèmes économiques par conversations téléphoniques, les hommes éprouvent le besoin de construire des avions de plus en plus grands, de plus en plus rapides, pour se regarder, converser, se serrer la main, l'un en face de l'autre. Or quel est le milieu le mieux aménagé, le plus accessible pour permettre dans les

meilleures conditions de multiplier ces contacts, si ce n'est la ville.

La ville est un milieu organisé où chacun, selon son tempérament, son goût et ses aspirations, peut être assuré de trouver dans les meilleures conditions toute la variété de groupements.

N'est-ce pas la ville que nous cherchons à créer dans la multiplicité de nos relations ?

Notre salle de séjour permet d'y accueillir la famille et les amis. Les lieux de réunions publiques nous facilitent le contact des autres, même inconnus. L'exercice de notre métier nous insère dans un dispositif général. Notre profession nous rapproche de tous ceux qui concourent à une œuvre commune. L'idéal politique nous rassemble autour de ceux que nous avons élus. Les loisirs même sont des occasions de partager, avec d'autres, nos heures de détente.

Pour répondre à ces différents réseaux de relations, nous avons besoin de la ville.

Nécessité de la ville.

Enfin qui peut nier que nos exigences sont sans cesse croissantes ? Les 20 m² de sol techniquement aménagé qu'il fallait à notre grand-père sont devenus de nos jours 200 m².

C'est M. Jean Fourastié qui nous fait remarquer que « les peuples pauvres s'entassent à 4 ou 5 par pièce d'habitation. Les normes soviétiques sont de 7 m² par personne, les normes françaises sont de 11 m², mais elles paraissent de plus en plus périmées. » Parallèlement avons-nous réfléchi que la surface des équipements collectifs, jugés indispensables pour répondre à nos besoins, double la surface de planchers de nos logements ?

Il nous faut, pour vivre, de plus en plus d'eau; de plus en plus de calories pour nous chauffer; de plus en plus de frigories pour nos réfrigérateurs; de plus en plus de courant électrique pour nous éclairer, dans la maison ou dans la rue, pour faire la cuisine (y compris le couteau électrique pour découper la dinde de Noël!); de plus en plus de papier pour écrire, lire, emballer; de plus en plus de téléphones, d'appareils de toutes

sortes; de plus en plus de tout et nous trouvons cela normal, et nous avons raison.

La somme de ces *petites choses* individuelles peut nous faire réfléchir. L'I.N.S.E.E., au début de 1969, a publié les chiffres suivants : en 1964, 20 % des Français (1 sur 5) possédaient une automobile, alors qu'en 1969, 53,5 % des ménages en ont une, soit un peu plus d'un ménage sur deux.

Il y a près de 12 millions de réfrigérateurs, 8.100.000 de machines à laver, 8.300.000 d'aspirateurs, 10.200.000 de T.V. En 1938, on vendait 300 bateaux par an. On en vend 25.000 aujourd'hui. Le parc actuel est de 130.000 unités. Il atteindra 200.000 en 1970.

Dans des ensembles d'habitation, il y a en général 0,6 voiture par logement à l'installation des habitants. Quatre années après, dans deux cas qui portent sur plus de 2.000 logements, il y en a 1,2. Un tiers des familles ont 6 appareils ménagers (réfrigérateur, T.V., radio, machine à laver, aspirateur, tourne-disque). Un peu moins de la moitié ont 4 appareils. Un quart en ont 2.

Pour construire tout cet attirail, il faut des complexes industriels, des usines, donc du personnel. Ce personnel, il faut le loger. Ce sont autant de familles, d'enfants pour qui il faut donc des équipements collectifs, ainsi de suite...

Tout cela ne va pas se construire, s'assembler, s'expédier, se répartir sans un aménagement urbain, sans la création de vastes ensembles concertés aux formes multiples.

Beaucoup de gens croient que le type d'habitat qu'ils ont choisi, les exigences qu'ils considèrent comme normales, les améliorations qu'ils souhaitent leur permettront de refuser « la ville ».

Ceux qui refusent certaines contraintes de la ville et la fuient comptaient bénéficier de ses avantages sans en connaître les difficultés. Ils se trompent lourdement. Leur faire croire qu'ils auront tout, sans contrepartie, n'est que de la démagogie. Cela risque d'être lourd de conséquences. Des désillusions ne tarderont pas à naître, tant chez ceux qui en auront momentanément profité que chez les jeunes qui attendent autre chose de la vie.

Consciemment ou inconsciemment nous avons tous opté pour la ville. Nous avons choisi la ville.

Nous aurons donc l'urbanisation

Les nouvelles conditions.

Nous avons choisi *la ville*, nous aurons donc l'urbanisation. A notre époque, l'expansion démographique, l'évolution des conditions de vie, l'industrialisation des campagnes, les exigences croissantes des habitants, ont, par leur développement simultané, donné naissance à un phénomène dont l'ampleur nous surprend. Nous n'y étions pas préparés. Le réveil est brutal. En effet, les générations précédentes, malgré les conflits qui ont retardé quelque temps l'évolution, avaient connu de longues périodes au cours desquelles, si les idées étaient dans l'air, le contexte conservait son même caractère rural et traditionnel.

En une génération, des pressions nouvelles s'exercent : Le travail de la femme, le double salaire, l'augmentation du pouvoir d'achat qui permet l'élévation du niveau de vie. Le seuil de satisfaction se déplace, ce qui nous entraîne à construire, plus, plus vite, plus grand et mieux équipé.

La réduction du temps de travail, tant quotidien qu'hebdomadaire, laissera davantage de temps disponible pour les loisirs, pour la culture personnelle, pour la participation aux activités sociales, pour le développement des connaissances dans le cadre de son métier et l'accession à une promotion jusqu'ici difficile.

Les possibilités que permet cette évolution entraîneront une augmentation, en qualité, en quantité, et en fréquence d'utilisation, des espaces aménagés, des éléments de confort et des aménagements de culture et de loisirs. Cela se traduira par la réalisation d'équipements de plus en plus importants et nombreux. Cette évolution, tant souhaitée, est rendue possible grâce aux progrès des techniques de construction, de circulation, d'information et

nous aurons donc l'urbanisation

de transmission. Ce sont des facteurs dont il ne faut pas ignorer l'influence.

L'évolution des techniques de construction permet de construire mieux, plus vite, plus grand, moins cher, en se libérant des contraintes de lieu.

J'ai participé à cette évolution en tant qu'architecte constructeur. Il y a quinze ans, il fallait 1.600 heures de travail, sur le tas, pour construire un logement H.L.M. de 67 m² environ, contre 2.500 heures lors de la reconstruction des villes sinistrées. En 1969, il ne faut que 850 heures pour réaliser un logement du même type de 80 m² de surface. Son équipement intérieur est de très bonne qualité, l'insonorisation est bonne. De plus, on peut construire une place de parking sous dalle par logement dans le cas de programmes importants.

Tout cela est aujourd'hui possible dans l'enveloppe du prix plafond. Toutes adaptations aux conditions du moment étant faites, cela représente un rabais de près de 20 % par rapport à 1954.

Il en est de même des ouvrages d'art. Grâce à la technique du béton précontraint, qui permet de réaliser des grandes portées, ces travaux ont gagné en économie et en beauté.

Demain, sans aucun doute, nous pourrons concevoir des constructions à base de plastiques dont les prototypes nous font déjà entrevoir les grandes possibilités.

L'évolution des techniques de circulation permet la multiplicité des points de distribution dans les meilleures conditions. Le matériau local, réalisé et mis en œuvre de façon artisanale, n'a plus cours. Il devient donc possible de se libérer des contraintes attachées à telle technique traditionnelle dont les tolérances obligeaient à la mise en place d'une abondance de matière. Il suffit de comparer une poutre en bois plein et une poutre de même section en bois lamellé-collé!

L'évolution de la circulation permet aussi la mobilité, cette nécessité sociale. Le Marché du travail est plus étendu. L'amélioration des conditions d'existence est élargie.

L'évolution des techniques d'information et de transmission

permet à tous d'être au courant, de découvrir ce que font les autres, de comparer, d'analyser et de choisir. Sans information, nous serions toujours devant le même horizon.

D'autres facteurs viennent s'ajouter à cette liste déjà impressionnante. L'allongement de la durée de la vie et l'avancement de l'âge de la retraite posent le problème de la troisième occupation. L'éducation et l'apprentissage d'un métier constituent la première occupation, alors que la seconde est celle de l'exercice d'une profession. Enfin, les *foyers de personnes âgées* et les asiles de vieillards ne sont pas une solution. Cette ségrégation des « vieux » n'est pas admissible à notre époque.

Tout nous amène à condamner la ville traditionnelle. Son impossibilité à s'adapter, si elle est conservée comme telle, nous oblige à envisager sa restructuration, sa rénovation et la restauration de ses éléments valables. Sinon, nous assisterons à une lente désagrégation de nos villes. Les commerçants commencent à découvrir la désaffection des acheteurs, conséquence de leur inadaptation.

Faute de mieux, la ville actuelle explose en désordre. Le phénomène banlieusard n'est certainement pas à inscrire comme réussite de notre société.

L'espace rural est aussi en profonde mutation. Il est défini comme étant celui des communes de moins de 2.000 habitants, sa population se répartit, ce qui est un facteur nouveau, entre des personnes étrangères à l'activité spécifiquement agricole, tels les usagers des résidences secondaires, et les ruraux, dont les principales revendications sont d'obtenir la parité de revenus et de services avec la population des villes.

Il est également intéressant de savoir que, d'après les statistiques du Ministère de l'Équipement, deux tiers des résidences secondaires sont à la campagne. Elles représentent 6 % du nombre des logements. Un tiers des logements est en communes rurales. Mais il y a trois fois plus de logements vacants à la campagne qu'à la ville.

Nos bourgs et villages n'échapperont pas à cette transformation. Ne levez pas les bras au ciel en disant que je ne respecte rien. Vous êtes les premiers à vous y rendre en voiture pour

faire le ravitaillement de la famille, à y stationner pendant la messe dominicale, à prendre de l'essence à la station-service, à trouver un mécanicien pour réparer votre tondeuse à gazon, à téléphoner à un maçon pour qu'il vienne refaire un enduit. Avez-vous songé que ces quelques gestes sont multipliés chaque année des milliers de fois, partout, et pourtant ils vous semblent bien naturels ? Il en est de même des grands espaces verts, des grandes forêts, des parcs nationaux, des grandes réserves. Si nous n'acceptons pas un minimum d'organisation faite avec intelligence et discrétion, il ne restera rien après le passage des vacanciers et des promeneurs.

Que dire de beaucoup de nos sites de vacances, de ces régions qui bénéficient du climat exceptionnel d'un bord de mer et d'une forêt. Il y a quelques années, cette langue de terre comprise entre l'Océan et le Bassin d'Arcachon était un coin tranquille, réservé à quelques privilégiés, émerveillés de découvrir la vie simple des ostréiculteurs, pêcheurs et forestiers. Aujourd'hui, il est heureux que ceux qui ont choisi de venir y passer leurs vacances soient de plus en plus nombreux. Chacun, quelle que soit sa condition, doit avoir accès aux joies de la mer ou des plages de sable. Ce sont des biens inaliénables et collectifs et aucune autorité ne peut les réserver au profit d'un seul. Également personne ne peut considérer qu'il a le droit de faire n'importe quoi parce qu'il possède du terrain. Il faut donc accepter, sans regrets, que cette région connaisse ces transformations, mais certainement pas dans le désordre actuel. Des lotissements banlieusards émiettent le terrain en un parcellaire géométrique. Le sol est livré à la spéculation. La prolifération désordonnée de villas de goût contestable grignote la forêt de pins, remplacée par des acacias-boules et des saules pleureurs ! Des clôtures agressives cisailent le site. Une voirie surabondante sillonne en larges saignées ce qui était autrefois dunes plantées. Une forêt de remplacement faite de poteaux de ciment et de lampadaires « autoroutiers » accompagne les voies.

Les rives du Bassin ne sont pas épargnées. Le nouveau port de bateaux de plaisance de la Vigne n'a rien d'une réussite, alors que de telles installations sont indispensables. Les ouvrages d'art qui l'accompagnent font penser aux talus maçonnés des che-

mins de fer du début du siècle; les constructions avoisinantes sont conçues sans caractère, sans composition. Le spectacle pourtant attrayant de bateaux au mouillage et de l'activité d'un petit port n'a pas été exploité...

Dans les petits villages, autrefois charmants, plus rien ne fonctionne. Il n'y a pas de distribution d'eau potable, chacun à force de puiser dans la nappe phréatique l'assèche chaque été. Il n'y a pas de réseau d'égouts, le dispositif d'enlèvement des ordures ménagères est insuffisant. Les abords des routes sont encombrés de détritrus. L'absence de cheminements piétonniers aménagés fait que les nombreux piétons circulent sur les voies. L'absence de parkings organisés oblige à se faufiler, comme en ville, entre des voitures stationnées pêle-mêle. La voirie principale inadaptée au trafic provoque des queues de voitures au pas sur plusieurs kilomètres aux heures d'affluence...

Qui peut soutenir que beaucoup de choses autour de nous ne sont pas ainsi ? Dans son for intérieur chacun le regrette et ne sait comment s'en sortir.

Nous le voyons bien, l'urbanisation se fera, elle est irréversible.

Le difficile est de ne pouvoir trier ce qui nous convient et ce que nous voudrions rejeter. Il n'est pas possible, à la fois, de conserver ce à quoi nous sommes attachés, et d'exiger en plus ce que le progrès peut nous apporter. On ne peut à la fois vouloir des automobiles et s'opposer au passage des autoroutes dans le paysage. On ne peut à la fois prétendre à bénéficier de tous les équipements collectifs et ne pas tailler dans le vif pour leur faire une place sur le sol. On ne peut à la fois s'attendre à faire couler de l'eau en quantité croissante de tous nos robinets et refuser que des réservoirs ne viennent changer l'horizon. On ne peut à la fois trouver naturel que la lumière électrique jaillisse dans nos logements après la simple manœuvre d'un commutateur et ne pas accepter que d'immenses barrages avec leurs usines transforment une vallée. On ne peut mettre à l'attache des milliers de bateaux de plaisance que si l'on transforme des plages en ports.

Mais l'urbanisation dont nous allons aborder les conditions pour une réalisation de qualité, sera, devant les pressions contra-

dictoires, l'expression du mode de vie qu'auront choisi, en fin de compte, les habitants. La science nous autorise à imaginer qu'il n'y a pas de limites au possible. C'est donc au niveau de l'équilibre entre les options matérielles et les valeurs morales que nous entendons respecter, que se situent les données que nous aurons à transposer en réalisations.

Car, il reste en notre pouvoir d'infléchir par notre action notre destin, même en face de ce qui nous paraît comme un avenir évident, et que la prospective fait apparaître.

La maîtrise de l'extension.

Aussi, nous sommes profondément persuadés qu'il nous faut accepter l'urbanisation mais pas n'importe quelle urbanisation. La forme d'urbanisation que nous choisirons doit être compensée par une vie intérieure généreuse et attentive. A chaque instant, nous devons rester en éveil pour ne pas considérer comme définitif, immuable, figé ce à quoi nous avons adhéré. Nous avons à admettre la modification entraînée par des critères nouveaux. A chaque instant, nous devons être capables de rectifier le tir et reconnaître nos erreurs de direction.

Sinon, nous serions la proie d'un déterminisme où l'homme réduit à l'état de robot n'aurait plus de conscience, n'aurait plus l'usage de sa volonté, n'aurait plus de liberté.

L'urbanisation doit permettre de maîtriser l'extension. Nous l'avons vu, nous ne pouvons laisser, aux hasards de l'initiative individuelle, la ville continuer à s'étendre dans n'importe quelle direction sans qu'au moins des localisations préférentielles aient été proposées. L'extension, sous forme de banlieues, n'aboutit qu'à un paysage désolant, à la multiplication des taudis, au gaspillage des sols, à l'absence d'équipements publics élémentaires, la puissance publique ne pouvant intervenir partout pour rattraper une situation de fait, déplorable.

Nous avons, aussi, évoqué la dilapidation de l'espace rural et des sites. Il n'est pas question de faire un urbanisme d'interdiction, mais d'imposer un minimum de règles pour que ce qui a motivé le choix d'une implantation ne disparaisse pas, ou mieux

encore, que l'exploitation d'un site par une urbanisation bien comprise soit un apport aux qualités actuelles des lieux choisis.

On peut effectivement réaliser maintes constructions dans des endroits les plus variés, à condition que ce soit « bien », et, pour parler en jargon d'architecte, que le *parti* soit bon, mais il faut en accepter le prix. Alors qu'il est de règle, bien trop souvent, de faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment, sans se soucier de l'environnement.

Maîtriser l'extension veut également dire qu'il faut promouvoir un urbanisme d'incitation. Que ce soit dans la modification du contexte urbain actuel, que ce soit à la périphérie immédiate de la ville d'aujourd'hui, que ce soit à une certaine distance du périmètre de l'agglomération, il faut favoriser les réalisations et aider les éventuels promoteurs à comprendre l'intérêt de s'implanter dans tel endroit plutôt que dans tel autre.

L'urbanisation doit participer à organiser l'aménagement aux différentes échelles géographiques. C'est un tout qu'il faut mener de front. On ne peut étudier un secteur sans connaître ceux de la périphérie, sans déterminer les grandes orientations de l'ensemble. Cela semble une évidence sur laquelle il est inutile d'insister. Croyez-moi, c'est une façon d'aborder les problèmes qu'il est assez difficile de faire admettre et « cerner la question » veut souvent dire « isoler » alors que rien ne peut être traité, surtout dans notre monde moderne, sans avoir continuellement une vue globale de la situation.

Non seulement il est important d'assurer une cohérence entre tous les éléments nécessités par la mutation de notre société et l'évolution de ces mêmes éléments, mais nous devons (et « nous » veut dire « tous tels que nous sommes »), veiller à ce que tout au long de cette évolution, l'équilibre entre les réalisations soit maintenu, en évitant qu'un secteur prenne le pas sur un autre.

Cohérence entre les éléments veut dire que la justification de la mise en place d'un élément n'est pas limitée à des considérations qui n'intéressent que ce seul élément; son programme, son implantation, la date de sa réalisation doivent en partie être conditionnés par la création en parallèle d'autres éléments. Voilà la raison pour laquelle le dispositif de liaisons permettant

des communications faciles a une telle importance. A Nîmes, par exemple, il a fort judicieusement été prévu une évolution en parallèle, entre la création du nouveau quartier de Pissevin, de la zone industrielle et artisanale de Saint-Cézaire, et du secteur à vocation préférentielle tertiaire des allées Jean-Jaurès.

Seule, la rénovation de certains quartiers, quoique localisée, n'a pas suivi. En dehors des justifications sociales, démographiques, économiques et politiques qui ont déterminé l'importance de ces différents secteurs, le dispositif de liaison a joué un grand rôle dans l'évolution de l'ensemble. Liaisons habitat-travail, liaisons quartier neuf-ville actuelle, liaisons périphérie urbaine et environnement, liaisons aéroport-centres urbains, voies d'évitement également (tel le boulevard Sud) pour ne pas faire pénétrer dans le dispositif ceux qui n'ont rien à y faire.

Ce que nous venons d'évoquer à l'échelle de Nîmes est à transposer à l'échelle régionale et nationale.

Enfin, une certaine harmonie doit présider à la mise en place des éléments. Il ne faut jamais oublier que notre pays est un vieux pays, avec un passé qui est inscrit sur le sol et dans nos villes. Des gens y vivent et nous ne pouvons l'ignorer. Nous ne construisons pas dans un désert, pas plus que nous ne pouvons adopter des solutions radicales qui consisteraient à tout raser pour le remplacer par du neuf. Il s'agit d'améliorer ce qui existe, peu à peu, mais bien sûr aussi vite qu'il le sera possible, sachant faire la part de ce qui est digne de subsister comme témoin des générations passées, ce qui progressivement sera transformé, et ce qui doit être l'objet de créations nouvelles.

Il est possible qu'une conception nouvelle soit jugée parfaitement valable par des esprits avertis, mais n'oublions pas que ce sont ceux qui en bénéficieront qui doivent y vivre, qui doivent comprendre le nouveau contexte de vie qui leur sera offert. Or, nous sommes tous marqués par le passé. L'atavisme familial et social a déjà pesé sur certaines orientations de notre vie. On ne peut demander à une partie, relativement importante de la population, de changer brusquement de cap pour s'intégrer dans des dispositions urbaines en pleine discordance avec ce qu'elle a toujours connu. Parallèlement aux concep-

tions nouvelles, il faut donc changer la mentalité, non en imposant d'une façon arbitraire ce qui sera, mais en expliquant à toutes occasions les raisons pour lesquelles les choses seront ainsi.

Décider de mettre en place une conception urbaine en avance sur notre temps est certes possible, sur le plan technique. Disons, pour simplifier les choses, qu'il suffirait de payer, encore que cette imposition aurait des conséquences qui risqueraient de compromettre la réalisation. Mais à quoi cela servirait-il ? les habitants ne vivraient pas au rythme prévu.

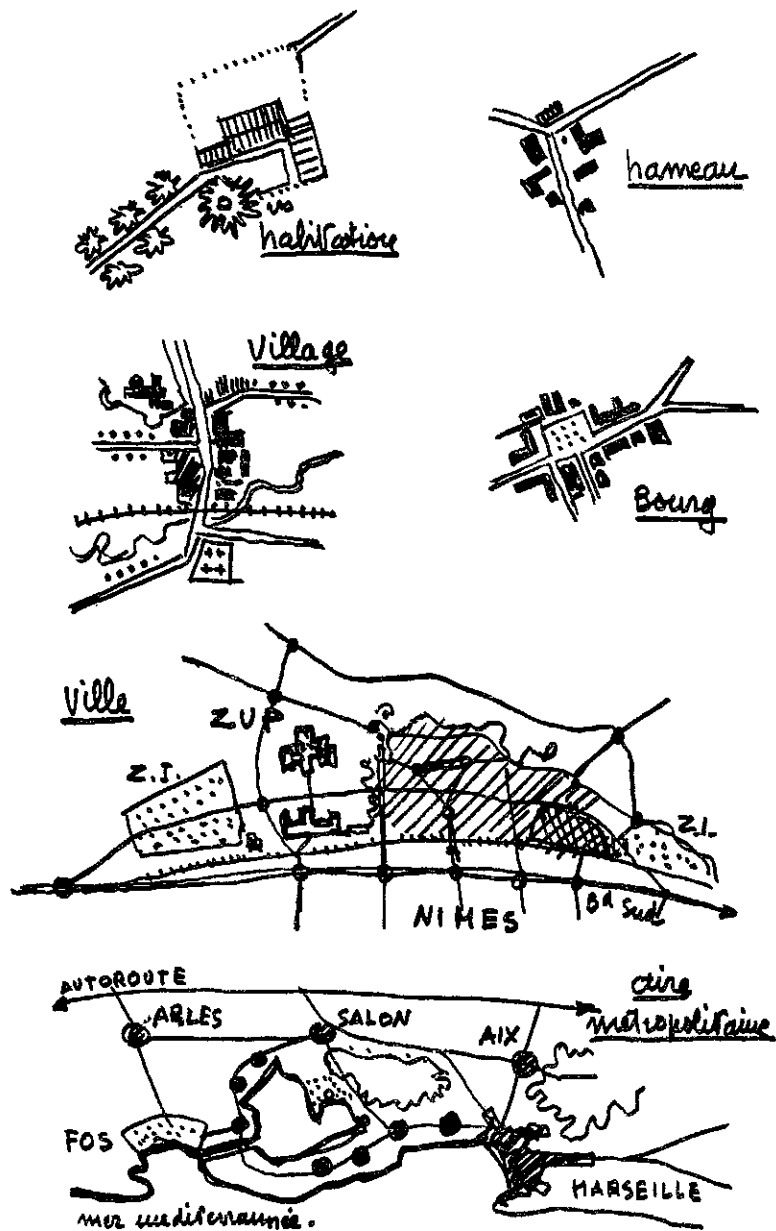
Ce n'est pas une raison pour ne pas introduire, à chaque occasion, des éléments de conception nouvelle ; mais il faut le faire avec discernement et progressivement, afin que tous et tout suivent.

D'un autre côté, il est remarquable de constater la faculté d'adaptation des gens quand ils sont en état de réceptivité. J'ai enregistré avec beaucoup d'intérêt la rapidité avec laquelle les habitants ont apprécié et su utiliser des réalisations vis-à-vis desquelles, au premier abord, ils étaient plus que réticents : la maison individuelle à patio opposée au pavillon à quatre façades ; l'immeuble tour opposé au rez-de-chaussée plus 4 étages ; les voies principales sur pilotis exclusivement réservées à la circulation mécanique sans trottoirs ; l'organisation urbaine sur plusieurs niveaux au lieu et place d'une conception à plat.

Je m'excuse auprès de ceux qui liront ces pages et qui sont déjà convaincus. Beaucoup ont déjà œuvré dans ce sens et ce que j'ai écrit leur semblera évident. Mais, que je sache, les réalisations actuelles sont, à quelques remarquables exemples près, très timides en matière d'innovations.

Gardons-nous, sous prétexte de ne pas choquer les gens, de nous contenter de reproduire ce qui est admis, pour ne pas nous poser de problèmes. L'éducation permanente doit être inscrite dans notre activité, tant pour nous, qui devons être à l'écoute du monde afin d'y apporter notre contribution originale personnelle, que chez ceux pour qui nous bâtissons.

En résumé, l'urbanisation, nécessairement concertée, ne doit pas être dictée par un fatalisme lénifiant, abandonnant à la science un avenir considéré comme inéluctable. Résultat conjoint du choix d'un mode de vie et d'options politiques, l'urbanisation doit être ressentie par tous, comme la *grande affaire du siècle* qui marquera pour longtemps notre Société.



ÉCHELLES DE GROUPEMENTS

L'urbanisation exige des formes de groupements.

L'étude de l'urbanisation peut se diviser en trois parties : les formes des groupements, l'organisation de l'espace entre ces groupements et le dispositif de réseaux de communications.

Je n'ai pas l'intention de définir chaque type de groupements afin de déterminer à quels critères chacun d'eux doit répondre pour mériter telle appellation.

La description succincte des éléments constitutifs d'un groupement permettra leur classification. L'énoncé des principaux éléments fixera les problèmes qui se présentent lors de l'évolution de ces mêmes groupements.

Une hiérarchie peut être établie en partant de la taille, le premier groupe comprend le hameau, le village et le bourg, un deuxième groupe comprend les villes, un troisième les conurbations.

Certains groupements sont le résultat d'une progression. Ils évoluent par apports et stades successifs dus aux mutations et à l'intégration d'éléments provoqués par l'évolution. Beaucoup de nos villes actuelles ont pour origine un village et connaissent encore de nos jours une extension. Certaines d'entre elles progressent avec une rapidité inhabituelle.

D'autres groupements sont le fait d'une volonté. Dans le passé, notre pays a connu de telles créations, car le tissu urbain était très distendu et l'espace vierge suffisamment vaste pour envisager des créations nouvelles et indépendantes, nées d'une vocation unique dont la fonction était ignorée jusque-là.

D'autres ont atteint un certain degré d'évolution et se sont fixés dans une forme donnée. Leur extension s'est arrêtée pour des raisons diverses. Tels sont certains villages, hors des circuits,

dans un environnement volontairement figé, où la démographie est stable.

D'autres enfin ne résistent pas à l'épreuve du temps et disparaissent avec plus ou moins de rapidité. Leur maintien n'est plus justifié, ou leur destruction est le fait de cataclysmes naturels, de guerres, ou d'aménagements particuliers, tels les grands barrages de montagne qui engloutissent des villages entiers.

Dans l'espace rural : hameaux, villages, bourgs.

Le hameau, premier dans la hiérarchie des groupements avait jusqu'à ces derniers temps une justification agricole ou unique, axée sur l'exploitation d'une possibilité naturelle. Nous connaissons tous ces assemblages de quelques bâtiments qui ponctuent la campagne et abritent les familles d'agriculteurs, le bétail, le matériel agricole et les récoltes. Nous pensons, aussi, à ces petits ensembles de la Dordogne. Quelques maisons sont groupées autour d'un moulin à eau, accroché à l'extrémité d'un barrage en pan incliné sur une rivière. Cette activité artisanale, encore exploitée, justifie le maintien de quelques habitants qui complètent leurs ressources par la mise en valeur des terres et des prés environnants.

Certains lotissements modernes isolés et peu importants, plus particulièrement composés de résidences secondaires, peuvent aussi être considérés comme des hameaux. Seule la fonction « habiter », dans un milieu naturel les justifie. Le but de leur promoteur était justement de proposer pour quelques temps un cadre de vie hors de toute organisation urbaine. On a tout lieu de penser qu'ils conserveront leur figure d'origine. L'absence d'équipements collectifs est compensée par les facilités de déplacements et de ravitaillement que permet l'automobile.

Le village est déjà une forme de groupement plus élaboré. Autour d'une place se trouvent groupés l'église, la mairie, les commerces élémentaires; c'est déjà une petite cité, cadre d'une communauté sur laquelle veillent les représentants élus. A cette échelle nous voyons apparaître une variété d'occupations des habitants.

L'expression de cette petite communauté s'inscrit dans le pay-

sage environnant sous la forme de constructions aux volumes particuliers qui en sont les symboles. Le villageois partage son affection entre « sa » maison à laquelle il est intimement attaché et les rues et bâtiments de « son » village qui lui rappellent son histoire et qu'il connaît.

Le bourg a été défini comme étant un groupement limité à 2 ou 3.000 habitants. Ce qui le caractérise c'est un ou plusieurs équipements dont l'importance n'est pas justifiée par le seul nombre de ses habitants.

Il renferme des services qui intéressent la population environnante de plusieurs hameaux et villages, et connaît d'une façon régulière des activités exceptionnelles. Les foires, marchés agricoles, fêtes et autres manifestations attractives sont autant d'occasions de se regrouper.

Le bourg offre en plus du village des possibilités d'accueil élargies. En cela réside son originalité de bourg. Pour la première fois dans la hiérarchie des groupements, un « centre de vie » joue un rôle dans un territoire plus étendu que la seule agglomération.

Hameau, village, bourg sont des formes isolées dans l'espace rural, mais ils correspondent à une échelle d'environnements successifs que nous retrouverons dans la ville. Le hameau deviendra *résidence*, le village sera *unité de voisinage* et le bourg *quartier*.

Villes.

La ville est une tout autre affaire.

Elle introduit une notion moins tangible de la communauté. C'est en ville que se situent les créations nées de conceptions abstraites et prévisionnelles.

En cela la ville est le témoin d'une civilisation. Un caractère prédominant est à l'origine de sa création, et cette orientation préférentielle nous montre bien les pôles d'intérêt et les préoccupations de la Société du moment.

Ce qui me semble intéressant, en face des problèmes qui nous préoccupent ici, ce n'est pas de faire un historique de l'origine

et de l'évolution des villes mais de reconnaître dans la ville actuelle, ce qui reste de la ville du passé et qui l'a marquée.

C'est alors que nous pourrions aborder sa transformation progressive avec une meilleure connaissance des raisons pour lesquelles un élément a disparu, celui-ci est à conserver, celui-là à faire disparaître, tel autre enfin à créer.

Ville ancienne et ville récente.

La ville dans le passé est née de considérations agricoles, commerciales, militaires, religieuses ou administratives.

Dans nombre de nos villes nous retrouvons les traces de ces fonctions principales qui continuent à marquer le paysage urbain et sont devenues autant de Monuments. Leur histoire et leur beauté architecturale méritent qu'on en prenne soin et qu'on leur garde une place privilégiée.

Les halles de Saint-Pierre-sur-Dives, le vieux quartier de Colmar, les remparts de Carcassonne, la basilique de Vezelay, l'Hôtel de Ville d'Arras, l'hospice de Beaune sont à ce sujet autant d'exemples significatifs.

Plus près de nous, des villes récentes, celles du siècle dernier, ont pour origine une activité industrielle ou touristique.

Elles ne sont, en général, d'aucun intérêt architectural. Que ce soient les villes de l'Est à base de « coronas » ou les « villes balnéaires » de la Belle Époque comme Deauville où le mauvais goût s'est exprimé sans réserves, on est étonné de constater qu'une génération, qui a été capable de créer de toutes pièces des complexes industriels et des « fabriques », et de doter le pays d'un réseau de chemin de fer remarquable, n'ait pas su s'adjoindre des hommes de l'art de qualité pour que leur œuvre soit une réussite totale. Quand on pense à la valeur esthétique des Salines d'Arc et Senans de Cl. N. Ledoux, on reste perplexe devant l'architecture de nos gares, entre autres celle de Périgueux, véritable modèle du genre.

Certaines de nos grandes villes ont progressé en importance et en étendue. Les siècles passés y ont laissé des traces, les réalisations récentes les ont marquées. Elles conservent aujourd'hui

leur dynamisme et leur rôle de centre de services. La diversité de leurs fonctions les place au premier rang quant aux possibilités d'extension.

La ville actuelle.

Dans le présent, qu'est la ville d'aujourd'hui ?

Elle est avant tout un héritage. Héritage de la ville du passé dont parfois les vestiges remontent à une lointaine Antiquité, héritage de la ville récente et de ses créations du XIX^e siècle. Quant aux réalisations postérieures, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il faut être très réservé.

Incapables de maîtriser les problèmes d'urbanisme posés par l'évolution, les responsables de la chose publique, à tous les niveaux, ont « laissé faire » sans se préoccuper des conséquences, même à moyen terme, d'un tel laisser-aller. Le rôle de l'Administration en matière d'aménagement a été de rattraper une situation quand elle devenait par trop grave. Dans d'autres cas, elle décidait subitement la mise en place d'un élément en pleine discordance avec l'environnement ou sans aucune coordination avec l'ensemble des services exigés par l'évolution.

Je me souviens, enfant, de la fureur justifiée des Bordelais contre le Maire de l'époque qui avait construit sur les quais de la Garonne des hangars isolant la ville de son fleuve, bloquant des perspectives magnifiques sur les courbes des rives, détruisant un site par des volumes, mauvais de proportions, et de couleurs. On pourrait multiplier les exemples de ce genre dans de nombreux domaines. Les boulevards type « front-de-mer » qui ont coupé la ville de ses plages; les constructions de la soi-disant ceinture verte de Paris, la prolifération banlieusarde caractérisée par un mélange d'appentis, de clôtures et de pavillons-normands en meulière; l'exploitation désordonnée d'axes urbains datant du XVIII^e siècle, un style reconstruction après la guerre de 1914 qui nous vaut certaines rues de Reims. Quelques réalisations de cet entre-deux-guerres étaient par contre fort intéressantes et conservent encore de nos jours toute leur valeur; elles sont malheureusement fort rares.

Je pense en particulier à cette cité du Chemin Vert œuvre de

M. Auburtin pour le Foyer Rémois. Pour l'époque c'était un essai remarquable de groupe d'habitations avec ses équipements collectifs : maison commune, école, garderie d'enfants, église. La rue Mallet-Stevens dans le XVI^e arrondissement de Paris reste un ensemble de grande qualité.

On réalise les raisons pour lesquelles un groupe d'architectes clairvoyants s'est réuni en 1933 à Athènes en une assemblée des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne qui, huit ans après, a publié *la Charte d'Athènes*, dont les principes inspirés par Le Corbusier conservent encore toute leur valeur.

Sans la brutalité d'un tel texte, sans la possibilité qu'il a ouverte de remettre en cause le système de valeur en vigueur, sans les exemples d'architecture moderne nés de ces nouveaux principes, où en serions-nous ?

Puis en 1945 s'est posée l'immense tâche de la reconstruction. Elle a sans doute été une amorce d'organisation de l'urbanisme à l'échelle nationale, ce qui a été bénéfique. Devant l'ampleur et la complexité des problèmes posés par la reconstruction d'une ville, il est apparu nécessaire de mettre en place un dispositif polyvalent. Je serai plus sévère pour les critères retenus comme base des programmes. La reconstruction à l'identique n'est pas la marque de l'imagination des bâtisseurs de cette époque !

A l'exception du Havre, œuvre d'Auguste Perret, peut être un peu froide mais qui ne manque pas de grandeur et restera une ville dont le tracé volontaire traversera les siècles, à l'exception du cas très particulier de Saint-Malo, œuvre de Louis Arretche, qui a résolument reproduit une silhouette urbaine dont l'originalité méritait d'être conservée, à l'exception « d'unités de voisinage » dont Sotteville-les-Rouen, œuvre de Marcel Lods, est l'un des témoins typiques, solution courageuse quand on songe à ce qui alors se faisait ailleurs, nombre d'autres ensembles ne sont qu'une reproduction folklorique et des pastiches d'opérette.

Du reste les critiques ne manquent pas pour regretter qu'une telle occasion ait été gaspillée. Il a fallu attendre une nouvelle politique du Ministère de la Construction, lorsque le problème

du nombre important de logements à construire dans les meilleurs délais s'est fait sentir, pour voir apparaître des préoccupations nouvelles.

1952, c'est l'année où avec mon frère Luc, nous avons commencé à construire. C'est à partir de cette date que nous avons acquis une somme d'expérience tout au long des opérations qui nous ont été confiées. Nous avons connu et participé à cette lente prise de conscience des problèmes posés par la création d'ensembles d'habitations, leur rattachement et leurs relations avec ce qui existe. Et c'est alors que « la ville » au sens le plus large du mot nous est apparue dans sa totalité comme étant le niveau auquel il faut commencer à penser les problèmes.

Tout commence par la ville.

Tout commence par la ville parce que l'orientation que nous avons choisie dans l'urbanisation fait que c'est la totalité de l'espace qui est engagée derrière la conception urbaine.

Tout commence par la ville parce que le phénomène d'urbanisation est un phénomène de civilisation. Il en découle l'organisation de tout l'espace. L'homme est alors maître de son destin, il peut infléchir l'ordre des choses. La ville sera ce que l'homme en fera.

Tout commence par la ville parce que, si nous croyons à la nécessité de la communauté, seule la ville peut nous y conduire.

Pendant quelques années, nous avons appris notre métier d'architecte-constructeur et nous avons participé à des expériences techniques dont le but était de rechercher des matériaux nouveaux, des méthodes nouvelles de mise en œuvre, une organisation de chantier en vue d'un meilleur rendement.

En relation étroite avec d'autres confrères avec qui nous mettions en commun nos résultats, avec la Direction de la Construction du Ministère, avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, avec certains ingénieurs de bureaux d'études techniques, avec des Entrepreneurs et leurs chefs de chantier, nous nous sommes affrontés avec la matière, avec les hommes du tas, avec les intempéries. Des maîtres d'ouvrage ouverts à ces nouvelles disciplines nous ont fait confiance, et nous ont permis,

à des échelles différentes, de mener à bien sur le plan technique, des constructions nouvelles. Nous avons été, comme d'autres, à ce moment-là, accaparés par ces problèmes matériels.

C'est avec enthousiasme que nous regardions les premiers bâtiments en béton brut de décoffrage comme la « cité radieuse », techniquement mise au point par W. Bodiansky avec qui nous avons passé des heures à discuter. Nous conversions avec des industriels pour connaître leurs méthodes de fabrication et l'organisation de leur production.

Fort heureusement nous n'étions pas les seuls à avoir cet état d'esprit, et nous nous sentions bien loin de ces méthodes artisanales où le parpaing enduit, la brique 5 × 11 × 22 apparente, le plâtre taloché en plafond et la tuile mécanique étaient rois. Si je raconte brièvement dès ce chapitre notre activité de ces années-là, c'est qu'avant toutes autres considérations il nous fallait forger des outils capables de résoudre les problèmes qui nous étaient posés : construire à des cadences plus rapides, davantage de logements et à des prix 20 % moins chers.

C'est seulement au fur et à mesure de nos réalisations que nous avons découvert l'échelle des problèmes sociaux, psychologiques et politiques que soulevaient la construction de quartiers entiers.

De la ville actuelle que nous avons essayé de reproduire en apportant quelques améliorations dans l'organisation et la composition de son plan-masse, nous sommes peu à peu passés à la conception globale de la ville du proche avenir, celle de demain, celle que nous allons construire jours après jours aux côtés de ceux dont nous avons découvert l'existence et qui travaillaient chacun de leur côté.

La ville imminente, ses composants.

La ville imminente nous est apparue comme le but essentiel de notre participation spécifique d'architecte-urbain, mêlé à l'action, contraint de choisir, obligé, en tenant compte de notre information, de prendre parti sans attendre.

Attentifs aux remarques des habitants des logements que nous avons construits, recherchant des contacts à tous les niveaux avec ceux qui avaient les mêmes inquiétudes que nous, confrères,

urbanistes, aménageurs, planificateurs, en relation avec des promoteurs de tous genres de groupes d'habitation, nous liant d'amitié avec des sociologues, multipliant les recherches avec des industriels, des fabricants, des constructeurs, échangeant nos réflexions avec l'administration, participant à des commissions comme celle de l'Habitation du Plan Économique et Social, nous avons façonné peu à peu une conception de la ville.

Je n'aurai pas la prétention de m'en attribuer la paternité. Nous sommes nombreux à avoir contribué à faire évoluer une telle conception. Du reste, particulièrement à notre époque, on ne peut plus dire « j'ai fait cela », car seul on ne peut plus grand chose.

Par contre ce que je puis affirmer, c'est que j'ai choisi cette conception de ville, que j'ai adhéré en tant qu'homme, père de famille, architecte et citoyen, à cette orientation et que j'essaie dans la mesure de mes moyens que chacune des réalisations qui me sont confiées soit une étape vers la ville idéale que nous recherchons tous. L'atteindrons-nous un jour ?

Quelle peut être la ville imminente ? Quels grands éléments doivent trouver place dans la ville ?

LE LOGEMENT

Nous avons vu que notre style de vie est en pleine transformation. Le logement doit être modifié dans sa conception même, si nous ne voulons pas qu'il demeure en discordance avec le milieu dont il fait partie. La vocation des pièces d'habitation, les activités familiales, les horaires des membres de la famille, le nombre et la variété des équipements intérieurs de la maison sont très différents de ceux que nous avons connus précédemment.

De plus, le logement ne peut plus se concevoir, sans de multiples prolongements qui le relient à l'environnement urbain. Équipements collectifs, réseaux de toute nature, voiries diverses, constituent un ensemble de services publics et privés, sans lesquels les conditions matérielles de notre existence ne seraient pas assurées. Tout en conservant dans le logement ce qui est essentiel pour maintenir l'unité familiale, la tendance est de

traiter à l'échelle de la collectivité, soit de l'immeuble, soit d'un groupe de bâtiments, ce qui facilite, complète et améliore la vie de chacun des habitants.

Enfin c'est en traitant certains services au niveau du quartier ou de la ville que, pour des raisons financières ou de commodité on facilite leur accession au « plus grand nombre » d'usagers. Ainsi, ceux qui bénéficient des avantages matériels de la vie en société sont toujours plus nombreux. Il n'est donc pas exagéré de parler d'une extension voire même d'une explosion du logement.

Au niveau de la ville il se produit un phénomène analogue.

Le phénomène d'urbanisation entraîne une extension de la ville et son caractère soudain et rapide lui aussi peut être taxé d'explosion. La ville éclate dans sa conception actuelle, et ses murs ne peuvent plus la contenir.

La ville ne peut plus être cette croûte uniforme et continue. Les divers éléments qui la composent, exigent plus de variété, plus d'oppositions, plus de différences.

La complexité des services et l'usage de l'automobile ne peuvent plus se suffire du maillage actuel.

Nous avons donc à traiter en même temps, et parallèlement, la ville actuelle, les quartiers neufs, les zones d'emplois, les aires de détente et de loisirs et les moyens de communications entre ces différents éléments.

Dans la ville actuelle, nous ne pouvons nous contenter de *boucher* les trous du tissu urbain actuel, de modifier les gabarits pour rentabiliser de nouvelles constructions. Il faut aussi traiter le reste, et le reste c'est tout.

La France est un vieux pays. De magnifiques monuments, témoins du passé, ponctuent nos villes et nous en rappellent les origines anciennes. Certains de ces monuments sont éminemment respectables, méritent d'être conservés et mis en valeur. Cela n'entraîne pas l'obligation systématique de maintenir un environnement d'époque, un décor dont toute vie serait exclue. Des techniques modernes, telles que l'éclairage nocturne, nous ont fait découvrir une autre façon de regarder ces mêmes

monuments. Une beauté en puissance s'est révélée alors, venant s'ajouter à la façon traditionnelle dont nous les admirons. Nous avons donc à tenir compte de leur présence.

La solution des « villes nouvelles », telles les villes anglaises ou suédoises, bâties dans un territoire vierge, ne peut être appliquée en France. Ce qu'on appelle « villes nouvelles » dans la Région Parisienne ne sont que des arrondissements satellites de la capitale. Que nous le reconnaissons ou non, le passé est là, il pèse lourdement sur l'orientation de notre évolution et plutôt que d'adhérer à un refus catégorique de ce qui est et a été, plutôt que de vouloir partir de rien, en considérant que ce qui nous a précédé est sans valeur, périmé et mort, n'est-il pas plus satisfaisant de se sentir comme un maillon supplémentaire d'une chaîne, commencée aux origines de l'humanité et qui ne se terminera qu'avec la fin des temps ?

Et puis nous ne pouvons concevoir d'abandonner les populations actuelles, attendre leur lente extinction, en vivant dans le même cadre que celui où elles vivent aujourd'hui, pas plus que nous ne pouvons imaginer une déportation générale vers des « villes nouvelles » subitement sorties de terre.

LA RÉNOVATION

La ville actuelle, dans *la ville imminente* doit conserver son rôle de cœur de l'ensemble de la nouvelle agglomération quelle que soit sa forme.

Son rôle de ville-mère doit être maintenu en y localisant des activités de services repensées à l'échelle d'une agglomération distendue et d'un nombre croissant d'habitants.

L'importance de ces services est à revoir ainsi que leurs accès que ce soit par des moyens individuels ou collectifs. La circulation des moyens de transports en commun et le stockage des véhicules particuliers est à reprendre. La ville actuelle, quelles que soient les réalisations nouvelles que nous mettons en place, conservera toujours sa valeur de symbole et son pouvoir d'attraction. On pourra toujours imaginer des « Paris-parallèles », des « Paris I ou II », Paris restera ce complexe exceptionnel de grands axes, de monuments ou de quartiers à caractère que

nous aurons toujours plaisir à retrouver. Bordeaux restera toujours autour des *Cours* qui aboutissent au *Grand Théâtre*. Nîmes sera toujours cette ville prestigieuse enroulée dans son triangle de boulevards, bordés de micocouliers, aboutissant aux Arènes, à la Maison Carrée et à la Porte d'Auguste. Marseille, c'est la Canebière qui débouche sur le Vieux Port. Périgueux, c'est cet ensemble de rues du Moyen-Age, de petites places et de la découpe si particulière des coupoles à lanterneaux de Saint-Front.

Ce que nous appelons aujourd'hui le centre de nos villes est en réalité une série d'axes en bordure desquels se trouvent des places et dont les perspectives aboutissent aux volumes particuliers des Monuments. Ce centre a évolué au cours des âges en prolongeant les axes anciens, suivant ainsi l'évolution de la ville et se mettant à sa nouvelle échelle.

La rénovation urbaine de la ville actuelle n'est donc pas à aborder d'une façon restrictive, comme on aurait tendance à le faire. Comment résoudre alors cette opposition entre le respect de ce qui existe, la conservation de ce qui est digne de subsister et la nécessité de transformer les structures, d'y inclure d'autres éléments pour mettre la ville à l'heure de demain ?

Je ferai, à ce sujet, trois remarques.

La première est qu'en fin de compte les éléments intéressants d'une ville et les quartiers dans lesquels ils sont situés, sont généralement très limités par rapport à la surface totale. Nous avons tendance à étendre notre intérêt bien au-delà des ensembles urbains de valeur historique et esthétique indiscutable. De nombreux quartiers pourraient être rasés sans pour autant que le patrimoine humain en soit affecté.

Nous retrouvons là, à une autre échelle, la même observation déjà formulée à propos de nos réticences à abandonner certaines de nos habitudes dans la conception de notre propre logement. Ne devons-nous pas abandonner le caractère systématiquement conservateur qui nous interdit de juger la valeur réelle des choses et nous fait admettre, un peu facilement, que tout ce qui est ancien est automatiquement beau ?

Le quartier de *la Défense*, celui du Front de Seine dans

le XV^e arrondissement, celui de la gare Montparnasse à Paris, celui de *Mériadeck* à Bordeaux, sont de bons exemples de rénovation parmi d'autres.

C'est dans cet esprit que nous avons dressé les plans des nouvelles possibilités de construction le long de la partie sud des Allées Jean-Jaurès à Nîmes et des Allées de Boutaut à Bordeaux, exploitant ainsi un tracé ancien, comme il a du reste été fait à une époque précédente de part et d'autre des *Champs-Élysées*.

La deuxième remarque est qu'il s'agit réellement de rénover et non de reconstruire « in situ » ce qui est aujourd'hui périmé. Vouloir à tout prix retrouver la même fonction là où s'exercera une démolition à cause de la vétusté des immeubles, vouloir y maintenir des activités sans justifications dans le nouveau contexte, vouloir y implanter en priorité le logement d'une population qui non seulement n'y retrouvera pas le milieu dans lequel elle a vécu mais de plus, est ancrée dans des habitudes respectables mais difficiles à abandonner, tout cela est, sans conteste, une erreur. La ville-mère, pour survivre, a besoin pour s'adapter aux exigences de son évolution de services toujours plus importants, toujours plus diversifiés, toujours plus dispersés. Où les implanterons-nous ?

Dans des locaux anciens réaménagés et peu faits pour satisfaire aux meilleures conditions de travail ? Derrière des façades conservées comme décor, la plupart du temps sans valeur esthétique ou en ruines, dont la présence ne permettra pas la souplesse de distribution de locaux conçus selon les règles d'une organisation moderne ?

Où trouverons-nous, hors d'un sous-sol urbain encombré peu à peu de canalisations diverses, de passages et de galeries, « les vestiaires » à voitures qui permettront à ceux qui viennent de l'extérieur d'atteindre le cœur de la ville d'où, à pied ou en utilisant les transports en commun, chacun accèdera sans difficultés là où il souhaite se rendre ?

Ce ne sont pas des parkings souterrains, nécessairement conditionnés par de nombreuses servitudes qui pourront résoudre ce grave problème, mais des « silos » à voitures en superstructures

au lieu et place de volumes bâtis actuels. Où trouverons-nous des espaces suffisants pour recréer dans la ville actuelle de grands espaces verts, indispensables compléments de la vie urbaine, lieux de calme et de détente, espaces de jeux des enfants et de repos des adultes, si ce n'est en profitant de l'occasion que pourrait nous offrir la démolition des quartiers insalubres ?

Il nous faut éviter d'y reconstruire, dans un grand « fourre-tout », un peu de ce que tout le monde demande, individuellement ; et profitons de l'occasion pour recréer des jardins, planter des arbres, faire des massifs de fleurs, creuser des bassins et retrouver ainsi cet équilibre entre le paysage bâti et la présence du monde végétal.

En l'absence de politique foncière, nous n'avons que trop grignoté les espaces verts légués par le siècle précédent au seul bénéfice de l'automobile, de la circulation et du stationnement.

C'est avec beaucoup d'espoir que nous avons tous enregistré l'heureuse orientation des études des Halles de Paris dont l'élément principal du programme serait un vaste jardin public.

La troisième remarque sur l'orientation à donner à la rénovation urbaine est qu'il ne suffirait pas d'implanter ce dont la ville a besoin mais qu'il faudra faciliter l'accès rapide de tous les éléments. Notre urbanisme n'est plus un urbanisme de distance mais un urbanisme de temps. Nous ne pouvons plus accepter de perdre des moments précieux dans d'indescriptibles embouteillages, de passer chaque jour des heures dans des transports lents et encombrés, d'attendre longtemps un taxi ou un autobus, de chercher où garer notre véhicule.

Pour remédier à cela entre autres, il nous faut accepter le principe de faire des saignées dans le tissu urbain actuel, de tailler dans le vif, largement et d'une façon continue. Où en serions-nous si nos villes n'avaient pas hérité des axes du xviii^e siècle et si Haussmann n'avait percé les boulevards ?

Nous ne pouvons nous contenter de l'application lente et contestée d'un plan d'alignement qui nous vaut, pendant plus de cent ans, des créneaux inefficaces, uniquement exploités pour y garer quelques voitures en plus.

Avons-nous dans ces conditions le droit de nous opposer à la rénovation ? Ne devons-nous pas, au prix de sacrifices personnels, participer au bien commun, participer à la mise en ordre de notre ville, accepter avec intelligence et discernement les changements qu'impose notre temps ?

Pouvons-nous honnêtement admettre de conditionner l'avenir de ceux qui viendront par des calculs uniquement orientés par notre intérêt personnel ?

Nos villes doivent vivre. Tous doivent pouvoir s'y rendre, d'où qu'ils viennent. Ceux qui y résident doivent bénéficier des avantages du progrès au même titre que ceux qui vivront dans les quartiers neufs. Ceux qui y travaillent doivent exercer leur métier dans des conditions dignes et saines. Les enfants qui y grandissent ont droit à l'air, à la lumière et à d'autres terrains de jeux que le trottoir, le caniveau ou la cour d'école engoncée entre des murs mitoyens.

LES QUARTIERS NEUFS

Au lieu de laisser la ville s'entourer de ceintures successives et d'accepter la création, petit à petit, le long des voies d'accès de lotissements qui peu à peu se rejoignent, ne vaut-il pas mieux, à proximité de chaque ville faire l'inventaire des plus beaux sites et résolument y prévoir l'implantation des nouveaux quartiers. Si, autrefois, des considérations fonctionnelles, telles un gué, un croisement de routes, une position de défense, étaient à l'origine de la construction de la ville, de nos jours, grâce aux techniques modernes et aux moyens de communications, nous pouvons nous libérer de ces considérations et retenir comme seul critère du choix d'une implantation : le site.

Hors des nuisances, fumées ou brumes, dans les meilleurs conditions d'orientation nous pouvons exploiter aux abords de chaque ville les lieux privilégiés.

Plutôt que de les réserver à quelques promeneurs ou à quelques saucissonneurs du dimanche, ne vaut-il pas mieux y voir résider tous les jours une population qui à chaque instant pourra en bénéficier.

Au lieu d'habiter n'importe où, on habiterait quelque part, et

quelque part c'est toujours un site. Ainsi les quartiers neufs, tels des bastions isolés ponctueraient le paysage aux alentours de la ville mère, chacun avec sa silhouette originale, chacun avec son caractère.

La ville, de volume unique ou compact qu'elle était, au lieu de s'étendre en s'effilochant et se diluant indépendamment du site, la ville se distend dans une large zone urbanisée.

Grâce à un système de voies appropriées, le ou les nouveaux quartiers se trouveront reliés au cœur de la ville actuelle. Entre cette dernière et chacun de ces satellites, le paysage vert dominerait et serait le lieu de prédilection pour tous les équipements de plein air.

Qu'importe que le système soit concentrique, linéaire ou en grappes, seule la topographie et le nombre des quartiers neufs guideront vers la solution à adopter.

Le maillage de voies et le dispositif d'accès devront se plier à ces impératifs au lieu d'en admettre l'inverse.

Il est souhaitable que l'importance de ces quartiers neufs soit limitée.

Tout d'abord il ne faut pas que le quartier neuf soit l'unique pendant de la ville actuelle. Quelles que soient les dispositions, la ville risquerait d'être coupée en deux. Il se poserait alors des problèmes de ségrégation. Le poids du nouvel élément ne doit pas déséquilibrer l'unité urbaine.

Il est donc préférable de scinder en plusieurs quartiers les possibilités d'accueil à mettre en place dans une même période. Il vaut mieux mener de front plusieurs quartiers que de concentrer tous les efforts sur un élément unique, important.

Ensuite, une extension sur un terrain d'un seul tenant ne manquerait pas de créer des problèmes techniques, tels que la circulation, la concordance entre la livraison des logements et les équipements à mettre en place, la difficulté de respecter des cadences de réalisation sur un espace limité.

Une ville, même distendue, est composée de logements et de leurs annexes, d'équipements et de leurs prolongements, de lieux d'emplois tertiaires et de leurs compléments. Il faut en

plus qu'il y soit prévu des zones industrielles. Seules les installations dont les nuisances ne permettent pas le voisinage avec des quartiers d'habitation y seront implantées.

Les relations directes et indépendantes doivent être prévues afin de ne pas perturber la circulation urbaine. La liaison habitat-travail prend toute sa valeur et doit être traitée avec ampleur pour faciliter l'accessibilité de leur lieu de travail aux personnels des entreprises et inversement leur assurer un retour rapide dans la ville.

Enfin toute agglomération doit comprendre de larges espaces aménagés pour la détente et le loisir. Ceux-ci seront prévus, sur les terrains compris entre la ville actuelle et les « quartiers neufs ». Chaque habitant aura ainsi l'occasion de les traverser dans ses trajets quotidiens ou de s'y rendre pour un temps limité. Parallèlement il sera créé des parcs publics, dans un site privilégié, tel un bord de rivière ou de lac, une croupe boisée, ou une vaste plaine aménagée artificiellement.

Complexes et maillages urbains.

L'ensemble ville actuelle-quartiers rénovés, les quartiers neufs à construire, les zones industrielles à créer, les espaces verts publics à aménager, se trouvent à leur tour disposés sur un territoire qui dépasse les limites communales et englobe les villages avoisinants avec ses zones réservées à l'agriculture. C'est l'aire métropolitaine. C'est l'aire d'influence de la ville qui possède le premier échelon de fonctions ayant un pouvoir d'attraction. Cette aire prend, selon le cas, le nom de groupement de communes, de syndicat intercommunal ou de communauté urbaine.

Citadins et ruraux à l'intérieur de l'aire métropolitaine recherchent progressivement un mode de vie unique. Les uns et les autres aspirent aux mêmes oppositions. Ils ont alors la possibilité de choisir et non de se voir imposer un type de logement, un type de groupement et une façon de vivre.

Caractérisés par leur fonction principale ou par le haut niveau de leurs services, certains de ces complexes urbains voient leur influence s'étendre à la région. Reliées entre elles, ces « aires

métropolitaines » deviennent solidaires et l'une d'elles, à cause de son poids prépondérant, est *la capitale régionale*.

À l'échelle de la Nation, huit des capitales régionales ont été choisies dans le cadre d'une politique d'Aménagement du Territoire pour jouer un rôle de complémentarité avec la région parisienne.

Ce sont les « métropoles d'équilibre » dont l'un des principaux rôles est de freiner la remontée vers Paris, offrant aux familles migrantes des possibilités comparables à celles de la capitale sur le plan de l'emploi, de l'enseignement et des équipements culturels.

À ce sujet je me souviens de l'étonnante conclusion d'un maire d'une commune rurale. C'était il y a quelques années, et les choses se sont à peu près passées ainsi :

Au cours de l'élaboration du plan de modernisation et d'équipement d'une ville de province, le Préfet avait convoqué les représentants des administrations, des collectivités locales et certaines personnalités intéressées par ce problème. Les Maires des communes limitrophes s'étaient joints à l'assemblée pour écouter avant l'ouverture de la discussion le représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, venu, pour la circonstance, faire un exposé sur les objectifs et les méthodes à retenir afin de promouvoir l'évolution de la région.

Cette démonstration captivante ouvrait des perspectives sur les possibilités offertes et les relations avec la capitale régionale. Avant d'entamer la deuxième partie de la réunion, réservée à un échange de vues, les Maires, représentés par leur doyen, demandèrent une interruption de séance au Président, afin de se réunir dans une pièce isolée.

Dès le début de la reprise des travaux, leur représentant déclara d'une voix solennelle : « Monsieur le Préfet, nous avons suivi avec intérêt l'exposé qui nous a été fait, nous avons apprécié la clarté avec laquelle il nous a été proposé des transformations importantes pour notre région, mais nous jugeons, au nom de nos administrés, que tout va très bien comme il en est actuellement. Nous aimons notre tranquillité et si, comme vous le dites, nos enfants ne sont pas contents, *eh bien! qu'ils aillent à Paris!* »

Vous devinez sans difficultés l'étonnement du reste de l'assemblée. Je m'empresse d'ajouter que malgré cette opinion les choses ont quand même évolué depuis. Avec plus de nuances certes, n'est-ce pas le raisonnement de beaucoup de Français de ces dernières décades ?

Il est certainement dans la vocation historique de notre pays que Paris et sa région conservent ce rôle de *capitale nationale*. Notre organisation, celle qui correspond à notre mentalité, est de type hiérarchisé. Il est donc normal que notre « grande ville » supporte les conséquences d'une concentration contrôlée, mais pas au détriment du pays tout entier.

Ainsi la trame urbaine recouvre tout le territoire.

Les études universitaires, l'exercice de nombreuses professions, les manifestations culturelles poussent chacun de nous, selon son niveau d'intervention, à exploiter de plus en plus cette trame urbaine selon un rythme qui va croissant.

Chacun, tout en se disant habitant d'une certaine ville parce qu'il y a son logement familial ou qu'il s'y trouve des attaches affectives, voit une partie importante de son temps se répartir dans des activités éloignées de son domicile, souvent à plusieurs centaines de kilomètres. La rapidité des moyens de communication, les facilités d'accueil qui sont offertes permettent cette mobilité.

Paris compte parmi les métropoles mondiales. L'échelle internationale nous relie à tous les pays du monde. Il ne faut plus que quelques heures pour aller à New York ou à Tokyo.

Nous sentons mieux alors la nécessité de l'universalité qui justifiera peut-être un jour la création d'un organisme d'aménagement du Monde. Peut-être, grâce à des moyens de communication plus rapides encore que ceux que nous connaissons, les hommes pourront-ils alors bénéficier d'une organisation qui les rendra solidaires; ils seront les habitants d'une seule et même ville étendue sur toute notre planète.

Nous avons successivement abordé la description de la ville ancienne, de la ville récente, de la ville actuelle et de la ville imminente.

Au-delà de la forme d'extension propre à une ville et de la tendance à voir se remplir les vides entre les éléments urbains nous assistons, à l'échelle inter-villes, au même phénomène.

C'est ce qui est appelé une *conurbation*. Lille-Roubaix-Tourcoing forment déjà un ensemble de plusieurs villes, les faubourgs de chacune d'elles se sont rejoints et nous passons insensiblement de l'une à l'autre. Il n'est pas certain que ce soit, tout au moins dans sa forme actuelle, une bonne solution. Là aussi, nous devons admettre un minimum de règles.

Dans la ville, il faudrait conserver ces espaces libres, peu construits, qui constituent des temps de repos entre les quartiers, quitte à ce que le long de certaines voies très caractéristiques, la continuité du paysage urbain dense soit préconisée. De même, entre des villes dont la tendance naturelle est de se rejoindre, il faudrait maîtriser cette prolifération unidirectionnelle.

C'est le cas de Nîmes-Montpellier. Le long de la Nationale 113 qui relie ces deux villes il s'est implanté en désordre, et entre les villages et les bourgs qu'elle traverse, des lotissements, des entrepôts, des magasins-expositions de matériel de camping, d'ameublement et de bateaux de plaisance. Puis sont venus s'adjoindre des hôtelleries et des restaurants, des usines de matériaux de construction, des bureaux. Cette densification le long d'un tel axe routier, l'étranglement des voies dans les traversées de villages et la limitation de vitesse aidant, l'augmentation du trafic de poids lourds et de voitures de tourisme, a rendu toute circulation, à allure normale, impossible. La création de la portion d'autoroute comprise entre les deux villes s'est avérée indispensable. Dans un temps record, cette grande voie a été construite. Un important échangeur est prévu à Grand-Gallargues permettant de rejoindre les installations portuaires de la Grande-Motte et du Grau-du-Roi.

Tous ceux qui actuellement ont réfléchi au problème de l'extension de ces deux villes sont convaincus que nous allons assister dans les années à venir à une conurbation. Les deux villes, qui de tradition étaient rivales, s'orientent vers la complémentarité.

Combien de Nimois vont au spectacle à Montpellier puisque désormais l'autoroute les met à 25 minutes de porte à porte ?

Combien d'étudiants vont quotidiennement y suivre des cours en Faculté ? Inversement combien d'habitants de Montpellier se rendent à Nîmes, important centre commercial et siège de nombreuses Sociétés ?

Cet exemple n'est pas le seul en France.

Anticipations.

Pour clore ce tour d'horizon sur les formes que peut revêtir la ville, je dois évoquer les conceptions des visionnaires de l'urbanisme du futur. Il est nécessaire que des urbanistes nous proposent des anticipations, en dehors de toutes contingences. Ces architectures étonnantes font appel à notre imagination ; en cela elles sont passionnantes et nous aident à rêver. Personne ne peut dire laquelle de ces villes étranges verra le jour. Personne ne peut dire aussi si l'une d'elles ne représente pas ce que sera la ville du 3^e millénaire.

De ce monde de formes inhabituelles il peut sortir des idées nouvelles qui pénétreront progressivement dans le domaine du possible. Plus ces idées sont fortes, plus elles résisteront aux assauts quotidiens de la routine, et leur apport se fera sentir dans l'évolution de nos conceptions urbaines.

Puis-je vous recommander de regarder un instant *la ville totale* de J.-C. Bernard, *l'ordre oblique* de Cl. Parent, *les villes flottantes* de P. Maymont, l'urbanisme souterrain d'Utudjian et l'ensemble des projets présentés par de jeunes équipes au Grand Prix International de Cannes, projet paru dans un numéro spécial de la revue *Neuf*.

Après avoir vu ces propositions pour le monde futur, vous sentirez que quelque chose est changé dans votre façon de regarder la ville ou d'y penser ; vous sentirez avec plus de force et de précision les raisons de l'insatisfaction née de la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui. Cette insatisfaction se traduit par une sévère condamnation. Mais chacun de nous n'a-t-il pas le pouvoir d'améliorer la ville ?

Procès de la ville actuelle

Dans notre analyse, nous voici amenés à faire le procès de la ville actuelle et à rechercher les causes des indiscutables insatisfactions que nous ressentons.

Notre critique ne voudrait pas être que négative. Il est inutile de se complaire dans la contestation de nos échecs sans réagir et admettre avec fatalisme ce qui ne nous convient pas. Une meilleure connaissance de nos erreurs nous préviendrait à propos de certaines options des conséquences qui ont quelque chance de se reproduire; nous pourrions alors en tenir compte dans nos propositions d'aménagement de la ville de demain.

À côté des avantages reconnus qu'elle offre à ses habitants, nous pouvons nous demander pourquoi la ville, sous certains aspects, est devenue inhumaine, pourquoi la ville, qui devrait être le lieu privilégié de l'épanouissement de chacun, aboutit à créer chez beaucoup une impression de frustration.

La ville est devenue inhumaine par dégradation de l'héritage...

...DE LA VILLE

Chaque jour, nous détruisons un peu plus notre environnement urbain. Celui-ci se dégrade insensiblement par des actes individuels apparemment anodins, par non-observation d'une réglementation élémentaire ou encore par absence de réglementation. Mille fois répétés ou collectivement acceptés, ils tournent à la destruction.

L'absence d'entretien des façades a fort heureusement fait l'objet de l'obligation faite aux propriétaires de les ravalier. Ce n'est que sous la contrainte que cet acte normal s'est traduit dans les faits. Et pourtant, nous sommes les premiers à approuver

ces villageois espagnols qui repeignent, chaque année, à la chaux leur maison pour le simple plaisir qu'elle soit propre et avenante. Quelle immense satisfaction n'avons-nous pas eue à découvrir la beauté des monuments de Paris après leur ravalement! Dans leur éclatante couleur dorée, nous avons admiré le renouveau de beauté de la cour du Louvre, de Notre-Dame, des Invalides. Qui en avait sali les façades, si ce n'est chacun de nous en ne plaçant pas un dispositif de capte-suie à la sortie des conduits de chauffage, en n'adoptant pas un système de dépoussiérage et de désulfuration des gaz brûlés de fuel. Pourquoi le tuyau d'échappement de nos véhicules ne comporte-t-il pas un dispositif filtrant? Et nous nous plaignons de l'atmosphère viciée et irrespirable des quartiers centraux et des retombées de fumerolles qui salissent tout ce qui est en contact avec l'extérieur!

La multiplication des foyers, le dérèglement des brûleurs, le maintien de certains ateliers et usines crachant à la longueur de journée des nuages noirs qui recouvrent d'une pellicule grisâtre toutes les surfaces extérieures.

Notre agence d'architectes est au 9^e étage d'un immeuble du XV^e arrondissement. Nous dominons les toits et constatons avec étonnement que chaque jour, aux quatre coins de l'horizon, au beau milieu de ces quartiers d'habitation en pleine expansion, des cheminées industrielles lâchent des panaches obscurs qui s'abattent sur la ville. L'industriel responsable est-il conscient de la part qu'il a dans la dégradation de son propre habitat?

On se plaint du bruit dans la ville. Mais qui fait le bruit? Qui fait hurler sa radio, fenêtres grandes ouvertes? Qui fait pétarder son moteur ou claquer les portes de sa voiture en réveillant chaque nuit des centaines de citadins endormis? Pourquoi les services de contrôle n'exigent-ils pas l'efficacité du silencieux prévu à la sortie du tuyau d'échappement de nos moteurs? La solution technique existe et sommes-nous prêts à l'accepter au prix d'une légère diminution de puissance?

Le niveau sonore acceptable a été défini scientifiquement. Rares sont les promoteurs publics ou privés, qui acceptent d'investir environ 5% du prix de construction dans une élémentaire

insonorisation. L'insonorisation ! Cela ne se voit pas et cela est moins spectaculaire, sur le plan commercial, qu'un équipement ménager, tout au moins avant qu'on y habite ou qu'on y travaille, ce dont on ne s'aperçoit qu'après avoir emménagé.

On se plaint de la saleté du sol des villes. Mais qui fait un effort pour conserver propre la rue nettoyée le matin par le service municipal ? Qui ne jette pas d'un geste désinvolte son paquet vide de cigarettes, ses tickets en sortant du métro ou en descendant de l'autobus ? Qui n'abandonne pas sur le trottoir les emballages vides des distributeurs automatiques ? Le sol de nos jardins publics est jonché, chaque soir, de vieux papiers, de journaux, de pots de yaourts vides du goûter des enfants.

Nous avons tous en mémoire cette excellente photo parue dans un magazine qui montre un conducteur, en arrêt à un feu rouge, et qui en profite, portière entrouverte, pour vider le cendrier de sa voiture.

Que dire également des adjonctions successives que chacun s'est permis d'apporter, participant ainsi par petites touches à dégrader ce qui, à l'origine, avait été conçu avec un souci de beauté ? Que d'architectures mutilées, que d'ordonnances détériorées par des commerçants soucieux d'agrandir leurs vitrines et de plaquer sur leur devanture d'horribles matériaux synthétiques ! Que de volumes conçus avec équilibre, qui ont perdu toute valeur par des surélévations désordonnées !

Là aussi, je sais bien qu'on ne peut à la fois se faire le champion de l'évolution et, à côté de cela, critiquer les manifestations du changement. C'est une question de mesure. On peut toujours avec goût tirer parti de ce qui existe et y adjoindre ce qui est nécessaire. On peut aussi, par faute de goût et par indifférence, tuer ce qui faisait la valeur d'une façade.

Nous l'avons dit plus haut, il faut savoir agir avec discernement. Savoir apprécier ce qui, par sa valeur, mérite d'être conservé, et ce qui doit être remplacé ; mais rien ne justifiera qu'on agisse à des fins immédiates en détruisant ce qui était beau pour le remplacer par la laideur. La valeur des choses ne se limite pas à leur immédiate et apparente rentabilité.

On se plaint de la laideur de l'espace urbain transformé en un immense garage à ciel ouvert. Mais, qui utilise les quelques parkings souterrains réalisés ces derniers temps, à moitié vides à longueur de journée, alors qu'il nous est demandé de faire 200 m à pied et de verser une faible rétribution ? L'espoir, souvent déçu, de trouver une place juste devant la porte de l'immeuble où nous nous rendons, fait que plutôt que d'utiliser la possibilité qui nous est offerte, nous tournons, perdons du temps et finissons par caser notre voiture n'importe où. Nous contribuons ainsi à empêcher la rentabilité des parkings exécutés et à entraver leur développement.

Et puis nous ne manquons pas de faire en nous-mêmes cette remarque : « Puisque tout le monde le fait, pourquoi pas moi ! » On voit où cela nous mène.

... ET DES ESPACES RURAUX

Si nous avons hérité de la ville, nous avons aussi hérité de l'espace rural. Il n'a pas été épargné.

Nos villages et nos bourgs ont mal supporté l'évolution. Une de mes chroniques dans « La Croix » a été réservée à ce thème. Chacun reconnaîtra malheureusement son village, à quelques éléments près, dans cette description. Ceux qui aiment le caractère de nos bourgs assistent impuissants à la disparition de ce qui faisait le charme de notre pays.

« Tout doit évoluer et il n'est pas question de vouloir conserver tels quels, comme autant de musées, ces villages anciens. Ce qu'il faut condamner, ce n'est pas l'élément nouveau en soi, dont l'adjonction est rendue nécessaire par les exigences de la vie moderne, mais la solution déplorable qui a été choisie, le mauvais goût et la désinvolture avec laquelle chacun et tout le monde fait ce qu'il veut, engendrant ainsi le désordre et la laideur.

« Le village est composé d'une église romane, de quelques vieilles maisons témoins de la sensibilité des gens des siècles passés et d'une petite place ombragée malheureusement transformée en parking. Il y a quelques années, la route nationale a été confortée. L'atmosphère de la Grand-rue en a été détruite. Il y pas-

sait quelques voitures et les carrioles des paysans. Aujourd'hui, à grand renfort d'avertisseurs, de coups de frein et de moteurs emballés, c'est une suite ininterrompue d'autos, de camionnettes et de poids lourds, de jour comme de nuit.

« Résultat : au moins un accident de circulation par an, les habitants n'ont plus de repos, les façades sont maculées par les projections de boue, les trottoirs rétrécis ne sont plus que des guide-roues, les arbres centenaires ont été abattus pour élargir la route; celle-ci, du reste, se rétrécit 50 mètres plus loin entre deux angles de maisons. Les platanes ont été remplacés par une forêt de poteaux et de panneaux de signalisation. Un horrible arrêt d'autocar en planches de béton « style moderne » est flanqué de bancs bariolés de couleurs vulgaires. Un square gravillonné, ponctué d'accacias-boules et meublé de mécaniques tubulaires dites « Jeux d'enfants », a remplacé la balance municipale à côté du monument aux Morts ravalé à la peinture plastifiante et entouré de fleurs artificielles.

« Aux abords du village, des panneaux publicitaires masquent toutes les perspectives d'où l'on apercevait sa silhouette. Une station-service est accompagnée de l'inévitable garagiste avec sa dépanneuse bien en vue, devant un hangar en tôle ondulée, autour duquel s'amoncellent des carcasses d'autos à la casse et des morceaux de machines agricoles. L'E.D.F. a planté près de là « LE » transformateur avec un toit de tuiles canal et des murs à bossages pour faire néo-roman! Tout cela aurait pu être évité si la route nationale, au lieu d'être élargie sur place, était passée hors du village!

Ce n'est pas fini. Un syndicat intercommunal s'occupe de l'adduction d'eau. Tout le village exige l'eau courante, des évier, des douches et le reste. Tant mieux! Mais il y a des difficultés à financer les égouts; il y a des crédits pour l'eau propre mais pas pour l'eau sale. Résultat : tout ce qui n'a pas été bu est rejeté dans le caniveau de la rue. Celui-ci se termine dans un fossé où se retrouve le trop-plein des eaux des fosses qui cheminent entre les jardins. Le tout se jette dans ce qui, autrefois, était un charmant ruisseau, transformé en égout à ciel ouvert! Il n'y a plus de poissons, plus d'écrevisses, plus de martins-pêcheurs. La distribution d'eau prend sa source sur la colline

qui domine le village, maintenant couronnée par un château d'eau fûte-à-champagne, œuvre du génie (!) rural.

« Enfin, pour clore cette triste description, ces dernières années ont vu proliférer le long des routes et surtout le long de la route nationale des pavillons du style « basque », « provençal », « banlieue parisienne »! Les piles du portail, en appareillage rustique, sont coiffées d'ornements divers (boules, dés à jouer, animaux ou nains de faïence...). Les barrières sont faites d'éléments de béton moulé ou de tubes coudés. Le porche au-dessus de trois marches est en plein cintre surmonté d'une marquise en plastique ondulé couleur pastel, flanqué de lanternes de style « calèche » et de fenêtres aux volets rouges ou jaunes, des jardinières en saillie sur les appuis... Arrêtons-nous là! On voit partout ces épouvantables pavillons. »

Écrit en 1967, ce texte garde encore toute sa valeur.

Nous aurions aimé la route qui mène à la ville aussi belle que dans la traversée des campagnes. Nous aurions rêvé d'une autoroute dans un paysage vert qui nous aurait conduit aux portes de la cité, voire même en son cœur. Nous aurions aimé que la ville se dresse au bout de notre chemin, ceinte d'immeubles, tels des remparts contre lesquels les champs viendraient buter; alors que la ville nous est annoncée par des collines artificielles et fumantes d'ordures ménagères, par des cimetières d'autos et des amas de vieilles ferrailles, par des lignes à haute tension en tous sens, des affiches de plus en plus voyantes et de plus en plus vulgaires, le tout baignant dans une marée pavillonnaire noire, lépreuse, disparate.

Que nous atteignons la ville, par fer ou par air, le spectacle n'est pas plus réjouissant. Nous pouvons nous demander comment nous en sommes arrivés là sans que des mesures soient prises, sans qu'un urbanisme prévisionnel n'ait mis de l'ordre, sans que nous-mêmes nous nous insurgions contre tant de vulgarité et de laisser-aller.

Les déchets de la vie moderne, par leur ampleur, leur impu-trescibilité ou leur lenteur à se détruire, constituent un problème. Nous en sommes encore au tas de fumier devant la

grange. Les plans d'urbanisme ne comportent pas toujours la localisation des dépôts d'ordures dans des endroits cachés, loin des routes de pénétration et des zones d'habitation. Le prévoir, et y adjoindre une usine d'incinération est aujourd'hui aussi nécessaire qu'installer une station d'épuration des eaux. Une telle disposition devrait faire partie des équipements urbains indispensables à prévoir dans tout plan d'aménagement.

Les cimetières d'autos ne peuvent-ils aussi être sur des voies secondaires, dans des emplacements prévus, au lieu d'offrir le triste spectacle de ces carcasses rouillées qui marquent systématiquement l'entrée des villages et des villes ? Leur destruction accélérée ne devient-elle pas une obligation au niveau d'un service public ? Le prix de leur compression et de leur destruction serait compté dans toute transaction, sans qu'il soit besoin d'attendre l'heureuse intervention du sculpteur César.

Les panneaux publicitaires, dans leur conception, leur taille, leur situation, ne peuvent-ils être réglementés ? Certains sont grands comme des façades de maisons. De plus, la nature des matériaux employés donne rapidement à ces « placards » un air délabré. Il n'est pas question d'interdire toute publicité. Elle fait partie des communications de notre société. Mais à l'instar des villes où des emplacements sont en principe aménagés à cet effet, ne peut-on prévoir des murs agrémentés de talus plantés ou tous autres dispositifs conçus avec des préoccupations esthétiques valables, qui seraient les supports des diverses formes de publicité ? Leur esthétique serait un apport dans la beauté d'un paysage au lieu de le détruire.

Les lignes électriques à haute tension, avec leurs pylones et leurs fils qui rayent le ciel, ont certes une poésie que le peintre Carzou a su exprimer. Ce qui nous paraît répréhensible c'est qu'usant du droit de passage octroyé à l'E.D.F., on passe en tous sens, sans se soucier des servitudes qui stérilisent le terrain, ni de la défiguration du site. Pourquoi, au niveau de l'Aménagement du Territoire, ne prévoit-on pas un large maillage de bandes de terrain, sortes de « routes obligées », réservées aux lignes électriques aériennes et souterraines, aux oléoducs, gazoducs, aqueducs, lignes téléphoniques à grandes distances, etc. ? A voir, sur une carte, les tracés actuels de toutes les canalisations

d'une région, on est étonné de tant de désordre et de l'absence de coordination.

Quelle est donc cette mystérieuse incohérence qui fait que l'homme, par ailleurs, détruit ce qu'il a bâti avec peine ?

La ville est devenue inhumaine par notre réticence à admettre l'évolution,

et les transformations qu'elle entraîne. Il est curieux de constater combien l'homme accepte avec facilité, voire avec enthousiasme, les avantages du progrès que lui procure la science dans de nombreux domaines et combien, à l'inverse, il est conservateur quand il s'agit de son habitat.

J'ai souvent remarqué que certaines formes étaient attachées à des thèmes précis et à des idées limitées. Pendant plusieurs siècles, certains volumes, certaines couleurs se déclenchent comme autant d'images à la simple évocation d'un sujet ou d'une situation. Si certaines conventions font partie des règles nécessaires pour vivre en bonne intelligence et à une époque donnée, il ne faut pas, pour autant, nous laisser conditionner au point que tous nos gestes, dictés par un code jamais remis en cause, nous transforment en acteurs sans interprétation personnelle, sans qu'il soit fait appel à notre intelligence pour assurer notre adaptation à une situation toujours nouvelle.

Ainsi, une école c'est une cour ; une église c'est un clocher ; une maison c'est un cube à quatre façades coiffé d'un toit ; une rue c'est une voie bordée de trottoirs ; le berceau d'un garçon est bleu, celui d'une fille est rose ; et l'on boit du vin blanc sur tous les poissons, même quand on nous a servi des lamproies à la bordelaise !

Un vieux Père franciscain ne nous a-t-il pas reproché, lors de la construction du couvent de la Clarté-Dieu, à Orsay, de ne pas avoir utilisé des ogives dans le cloître ? « Ce que vous avez fait n'est pas religieux », nous disait-il. Il aurait sans doute préféré une architecture à la Dom Bellot ?

Ne faudrait-il pas détrôner certains attachements, certaines habitudes qui avaient une valeur réelle à une époque antérieure ?

Aujourd'hui, maintenus au nom d'une fausse conception de la tradition, ils ont perdu tout leur sens et ne se justifient plus.

Nous devons choisir et c'est ce que nous faisons chaque jour. Nous voudrions conserver le décor de notre enfance mais notre enfance est loin. Nous voudrions retrouver l'atmosphère d'un temps révolu, mais les temps ont changé.

Nous acceptons difficilement que notre style de vie familiale évolue et pourtant, dans notre maison ou dans notre ville, combien d'éléments nouveaux, choisis par nous, reconnus nécessaires, jugés même indispensables, ont été profondément modifiés ces dernières années. Nous acceptons que les choses changent à condition qu'elles ne touchent pas à nos habitudes. Cette fixité se traduit en particulier par un attachement systématique à un monde de formes ou à seulement certaines d'entre elles.

« Une maison sans toit, monsieur l'architecte, n'est pas une maison ! » m'a dit dernièrement une jeune dame qui voulait construire. Je ne dis pas qu'il ne faut plus faire de toits. Certaines réussites le prouvent. Mais une maison du xx^e siècle n'est pas définie par un toit. Pas plus que le style faux rustique avec poutres apparentes et lustre-rouet ne fait retrouver la chaude atmosphère des vraies anciennes auberges de campagne.

Comme il est curieux de constater combien nous avons accepté l'introduction de l'automobile dans notre vie quotidienne. Nous en acceptons, sans trop rechigner, les servitudes, quand il s'agit de notre voiture personnelle, mais nous admettons difficilement de subir les autos des autres.

Lors d'une séance de travail dans une préfecture du Midi, j'ai eu l'occasion d'entendre un inspecteur des Contributions, il est vrai d'âge respectable, affirmer qu'il n'avait pas besoin de parkings pour les nouveaux bureaux de son service, son personnel venant à pied ou à bicyclette, et ses clients également. « A preuve, disait-il, c'est que la cour est vide ! » Ce qu'il ne disait pas, c'est que la grille d'entrée qui menait à la dite cour était fermée et que le parking public proche, hors zone bleue, était entièrement occupé à longueur de journée par les véhicules de ses agents. Bénéficiant d'un logement de fonction sur place, il était certainement sincère.

Nous assistons peut-être, comme l'a écrit E. A. Gutkind, au « crépuscule des villes » parce que nous avons refusé les transformations profondes qu'exigeait l'évolution.

La ville est devenue inhumaine pour avoir négligé les exigences de la beauté.

Ce qui est beau, reste beau, c'est ce qui fait la valeur permanente depuis une architecture jusqu'au moindre des objets. C'est à ce haut niveau que nous devons situer l'exigence de traiter l'espace urbain ou le volume d'un logement avec un souci de beauté. Nous ne pouvons, nous n'avons pas le droit de nous soustraire à cette exigence. Ne prenons pas le mauvais prétexte du coût pour ne rien sacrifier à la Beauté.

La présence de l'art dans tout ce qui nous entoure est aussi nécessaire à la vie que la nourriture. La joie qui transpire d'une œuvre, la plus humble mais belle, se mesure-t-elle en argent ?

L'architecture, nous en mangeons par les yeux, dès notre réveil jusqu'au soir où nous éteignons la lampe de chevet. Le volume d'une pièce dans un logement, les proportions de la porte, la position et la forme de la fenêtre, la distance entre notre façade et celle de l'immeuble voisin, les ombres des loggias ou des acrotères, le dessin des voies et de leur dallage qui mènent à la porte d'entrée, le tracé de la route réservée aux autos, la position des arbres, des lampadaires, la découpe de l'horizon bâti, la silhouette de la ville dans le paysage, tout cela c'est de l'architecture. Il s'agit de savoir si nous avons faim de Beauté, dans ce cas, nous aurons de l'*Architecture*, sinon nous n'aurons que de la *Construction*.

Sans que nous en comprenions l'origine, il naîtra en nous une insatisfaction difficile à combattre.

Nous n'avons que trop tendance à rechercher davantage l'efficacité immédiate qu'à faire un effort d'analyse qui nous permettrait de découvrir les raisons pour lesquelles une chose est belle. La découverte de la Beauté procure des joies irremplaçables.

Jouir d'un beau paysage dans la campagne, apprécier un beau bâtiment dans la ville, admirer un bel arbre dans la forêt, reconnaître la beauté d'une fleur, demande un effort personnel sans lequel nous serions ramenés au rang de simples usagers. Pour jouir pleinement de notre environnement, il faut le re-construire.

Lors d'un voyage en Amérique, nous avons pris un car pour visiter les abords de San Francisco. Le conducteur arrête son véhicule à tous les points de vue d'où l'on domine la ville. Le guide nous fait descendre en indiquant le temps limite du stationnement et montre à chacun de ceux qui veulent prendre des photos, l'emplacement exact de l'appareil, l'ouverture du diaphragme, le temps de pose et la direction de l'objectif. Il n'y a plus qu'à appuyer sur le déclenchement pour être sûr d'avoir un « bon souvenir ». Et il ajoute, goguenard : « Dans le cas où votre photo ne serait pas réussie, je tiens à votre disposition des exemplaires en diapositifs de cette même vue au prix de 1/2 dollar... et vous pourrez les montrer, à votre retour, à vos amis. »

Personne n'a regardé la vue, pourtant magnifique, et tout le monde était content.

De proche en proche, on a tué le bon goût et sur le plan esthétique le blocage est chose courante. L'affreuse laideur du domaine bâti, dans laquelle la majorité se complait, raréfie le nombre de ceux qui conservent suffisamment de sens critique, pour discerner le bon du mauvais. La publicité aidant, nous vivons dans une ambiance de vulgarité. Les objets, l'ameublement, les éléments décoratifs, le dessin du moindre jardinet sont un affront à la Beauté... et, comme des gens déjà drogués, nous absorbons, sans réaction, comme un soporifique, ce qui est seulement né par mercantilisme, par prétention et par incompétence.

Mercantilisme de ceux qui fabriquent et qui vendent, attirant la clientèle par des effets faciles, alors que la découverte de la beauté du plus simple des objets réclame une attention soutenue et un effort de compréhension. La plupart des catalogues de maisons préfabriquées sont éloquentes à cet égard.

Prétention de ceux qui s'octroient le droit de créer, alors que rien ne les autorise à imposer leur absence de bon goût aux autres. Le marché est encombré de productions de ce genre. Les papiers peints, les tissus d'ameublement, les rambardes, les appareils sanitaires, la quincaillerie, le mobilier...

Incompétence de ceux qui orientent l'esthétique, et croient satisfaire aux exigences de la beauté sans avoir le niveau de réflexion ou les qualités requises. Les « Modèles du Maître », en particulier, dans les écoles techniques, artisanales et d'arts appliqués, sont d'une attristante laideur.

Dès lors, l'art urbain, relégué au rang d'une technique de machines à habiter et esclave d'un bilan financier, ne tient pas compte du besoin inconscient de beauté qu'a l'homme, de la puissance du rêve et de l'imagination qui lui permet, au-delà du monde matériel, de transcender les actes de sa vie.

Je disais, en commençant ce paragraphe, que le blocage sur le plan esthétique est aussi à l'origine de bien des erreurs.

Ne pas reconnaître les raisons pour lesquelles une œuvre est belle, ne pas exiger que soit beau ce qui nous est offert même et surtout dans la vie de tous les jours, est une erreur. Mais se tromper soi-même en se cantonnant dans des formes et des couleurs choisies avec l'unique raison « que c'est ça qui fait bien parce que cela se fait » est plus grave encore.

On peut, certes, se tromper. Une erreur est respectable quand elle est le résultat d'un effort personnel et qu'on accepte la critique de ceux en qui on peut avoir confiance. Je reste persuadé que le sens artistique est partie intégrante de la nature humaine. Pour en être persuadé, il n'est qu'à regarder les dessins d'enfants avant que la maîtresse d'école, pleine de bonnes intentions, ne leur déforme le goût en leur faisant reproduire le modèle de deux cerises et une feuille pour décorer une assiette.

Ce qui est bien, c'est ce qui ressemble au modèle! Chaque milieu, chaque catégorie sociale, chaque tenant d'une situation dans la hiérarchie professionnelle s'est forgé des modèles, des conventions. Quoi de plus impersonnel, de plus fade, que la plupart des salons d'attente de médecins ou de dentistes? Quoi

de plus conventionnel que nombre de salles de séjour d'H.L.M. où nous avons eu l'occasion de pénétrer, après six mois d'utilisation, lors de la réception définitive des travaux ?

Un industriel est capable d'exiger la plus moderne des installations, tant sur le plan de l'organisation de son usine, que sur le plan des conditions de travail de ses employés ou sur celui de l'esthétique des bâtiments qu'il veut construire. Mais quand il s'agit de son logement, ce même homme raisonne différemment; il rêve bien souvent du Petit Trianon ou de la reproduction d'une maison de style qu'il a découverte avec sa femme dans une revue en vogue.

Un jour, au cours de la visite d'un chantier presque terminé, j'allais saluer dans son bureau l'un des Directeurs d'une Société dont nous avons construit le siège. Le bâtiment avait été conçu avec un esprit contemporain. Lignes simples pour mettre en valeur les proportions, volumes intérieurs des parties communes traités en matériaux nobles et naturels. Oppositions entre quelques larges ouvertures et dans des murs sombres. Les équipements avaient été choisis selon les dernières techniques; ascenseur, air conditionné, parois mobiles, etc.

Introduit par une charmante secrétaire habillée selon le dernier cri de la mode, quelle n'a pas été ma surprise de voir mon hôte rayonnant dans un salon Louis XVI! Les murs avaient été recouverts de boiseries, dont probablement peu de parties étaient d'époque. Les baies vitrées avaient été transformées intérieurement en cintres moulurés d'où apparaissaient des rideaux à franges. Le bureau était Louis XVI, ou tout au moins une copie, ainsi que les fauteuils, ainsi que les dessertes, ainsi que la cheminée de pierre, ainsi que le lustre, ainsi que le tapis, ainsi que le cendrier. Il n'y avait que le téléphone et le costume de mon Directeur pour me rappeler que, par erreur, je n'étais pas au Musée Carnavalet. Devant une telle incompréhension, il vaut mieux avoir une attitude réservée, qui du reste ne trompe pas.

Ce qui est jugé beau par beaucoup est ce qui appartient au passé, et, plus grave, ce qui ressemble ou copie l'ancien. C'est en partie ce peu d'intérêt ou ce refus de l'art moderne et des

recherches contemporaines qui rejette les artistes de notre temps dans un ghetto où seuls quelques initiés pénètrent.

La conséquence bien regrettable est qu'en une génération, un pays se vide de la plupart de ses artistes et qu'ils émigrent là où ils sont mieux accueillis.

Ces dernières années, un effort d'information du grand public a été fait sous forme d'initiation dans de nombreuses revues et par des expositions. Mais le retard est long à rattraper et le grand public est loin d'être touché. Nous avons tous été frappés de l'intérêt manifesté par les peuples nordiques pour les problèmes d'esthétique. Que ce soient les ouvrages d'art qui traversent les quartiers anciens de Stockholm, les ensembles de maisons individuelles de Copenhague, les immeubles collectifs de Tapiola, près d'Helsinki. Que ce soient le mobilier, les ustensiles de cuisine, le luminaire, tout sert la recherche d'un style contemporain.

Nous avons du reste à prendre garde par mode ou par snobisme à embrasser sans réserve ce qui nous vient d'ailleurs.

La beauté codifiée n'est certes pas souhaitable. L'art officiel ne tarde pas à se laisser enfermer dans des normes non plus au service de la beauté mais d'une idéologie politique. Il n'est pas plus admissible que d'autres, nantis d'une reconnaissance officielle, se considèrent les seuls tenants de la vérité et imposent leurs conceptions. S'il est un domaine où la liberté doit être respectée, c'est bien celui de l'artiste. S'il est un domaine où toutes les recherches doivent être accueillies sans *a priori*, c'est bien celui de l'esthétique. Sinon, on tombe dans un académisme figé. Celui-ci n'a plus rien à voir avec les raisons profondes qui, à l'origine, en faisaient son intérêt. Les institutions qui n'ont pas su vieillir, meurent car pour maintenir leurs qualités, elles doivent être à l'image de la vie, et la vie est essentiellement mouvante.

La ville est devenue inhumaine par absence d'urbanisme.

Au nom de la liberté, sans limiter le droit d'usage en le subordonnant au bien commun, on a laissé les choses se faire dans

le désordre tout en exerçant, en même temps, un contrôle tatillon appuyé sur une législation dépassée. Jusqu'à ces dernières années, les règlements à l'intérieur des villes relevaient plus des services des agents voyers que d'un véritable urbanisme. Les nouvelles dispositions en vigueur n'ont pas encore porté leurs fruits, mais, par leur caractère plus général, les principes simples qu'elles proposent, et la variété des solutions qu'elles permettent, souhaitons que leur application entraîne de nouvelles modifications du droit sans lesquelles les mentalités n'évolueront pas.

Montez donc sur le toit de votre immeuble et regardez! Ce que vous voyez est désolant de médiocrité, mais tout est légal! Les mitoyens avec chaîne de pierres d'angle en attente, les conduits de fumée en saillie, les pentes des combles, les cabines d'ascenseurs en verrue, les antennes de T.V.

Arrêtez-vous dans la banlieue de votre ville et regardez! Le mélange de pavillons, d'appentis, de resserres, d'ateliers, d'immeubles aux volumes dictés par le parcellaire, vous attristeront, mais tout est légal!

Dans le village que vous traversez lorsque vous êtes sur la route, stoppez quelques instants et regardez! (je ne vais pas recommencer, je l'ai décrit plus haut!) tout ce que vous voyez est légal!

On a l'impression que notre législation est en grande partie faite pour défendre les droits individuels et non ceux de la collectivité. Comment, dans ces conditions, pouvoir aboutir à un bon urbanisme?

Tout cela pour respecter une certaine conception de la propriété foncière, et, à ce sujet, nous sommes amenés à nous poser une question.

La propriété est un droit qu'il faut respecter en tant que valeur morale. Chacun doit conserver la liberté d'user des biens acquis par le fruit de son travail. Mais cette conception de la propriété privée ne doit-elle pas évoluer dans le cas où il s'agit du sol? C'est le bien commun qui définit les limites de l'usage d'un droit. Aller au-delà, c'est abuser. N'est-ce pas cette notion d'abus contre laquelle nous devons nous élever?

Le principe de *l'utilité publique* confère déjà à la collectivité des droits qui supplantent ceux de l'individu, pour faire passer des routes, des lignes électriques, des réseaux. On admet, non sans réticences, que ce droit s'exerce. N'est-ce pas dans le même esprit que nous devrions reconnaître que nous ne sommes que les tenants provisoires de biens, tel le sol, qui nous ont été seulement confiés. A côté de l'usage personnel, ne devons-nous pas aussi reconnaître l'intérêt collectif?

Les façades d'un immeuble, même privé, particulièrement en milieu urbain, appartiennent à tout le monde et c'est par là que commence l'urbanisme.

Nous sommes réticents vis-à-vis de l'urbanisme pour une autre raison. Le culte de la Nature a été élevé au niveau d'une religion au nom d'un ruralisme romantique. Tout cela ne cache qu'un matérialisme simpliste qui voudrait nous transformer en adeptes du nudisme ou en laboureurs.

Déjà, à l'école primaire, jusque dans le choix des thèmes de la littérature, on a vanté la vie à la campagne, mais une campagne d'un autre temps, celle des paysans de Le Nain, de l'araire, de la vendange foulée aux pieds. Alors que de nos jours, des agriculteurs avisés ont fait une importante reconversion dans les régions du Bas-Rhône-Languedoc, des Landes, de la Gascogne et ailleurs. N'est-il pas significatif que notre pièce de monnaie de un franc soit frappée à l'effigie aux longs cheveux d'une France paysanne qui sème à contre-vent?

L'Église elle-même n'a-t-elle pas conservé cet attachement à une forme de paroisse liée au village rural et combien de « bons » curés de nos paroisses urbaines en sont encore là?

Les nombreux tenants du retour à la Nature ont recherché et exalté les seuls défauts de la ville.

« Allez à la ville, avant d'aller en Enfer », dit un vieux dicton nantais. Les morales des *Fables* de La Fontaine nous ont été présentées comme modèles. Certains, de nos jours, ont tiré parti de cette inclination et l'ont exploitée en ne mettant en valeur que les mauvais côtés de notre environnement urbain, au lieu de nous convier à parfaire la ville, à participer à son amélioration, à secouer notre regrettable résignation devant l'absence

d'un urbanisme valable ; ils ont exploité des faits isolés de leur contexte pour les monter en épingle, en faire autant de sujets à scandale. Et voilà la ville condamnée!

Il n'est pas jusqu'aux slogans publicitaires de certains promoteurs qui, vantant « la ville verte » ou « la ville à la campagne », prétendent offrir le Paradis Terrestre retrouvé.

En 1969, j'ai participé au voyage d'étude aux U.S.A. organisé par le Comité d'Expansion d'Aquitaine et cela m'a permis, avec d'autres confrères bordelais, de découvrir la ville de Los Angeles.

Sans vouloir comparer cette gigantesque agglomération à l'une de nos villes, sans imaginer que, dans un avenir même lointain, l'une de nos agglomérations pourrait un jour y ressembler, ni par le nombre de ses habitants (près de 10 millions), ni par l'étendue (120 km sur 50 km), on ne peut s'empêcher de penser que les conséquences inéluctables de certains éléments déjà inscrits dans notre vie quotidienne, aboutiront chez nous et, bien entendu, à échelle réduite, aux mêmes résultats heureux ou malheureux. La prolifération très rapide et désordonnée de Los Angeles sur un terrain presque plat, sous forme d'une mer de maisons individuelles souhaitées par tout un peuple, de bâtiments industriels disséminés, de puits de pétrole en activité, d'équipements collectifs dispersés, le tout dans un tissu urbain distendu à l'extrême pour y insérer les parkings en surface où le stationnement y est exclusivement autorisé pour des milliers de voitures, a abouti à la négation même de la ville. L'allongement des distances entre les divers lieux de l'activité quotidienne des habitants (pères, mères, enfants) a entraîné un accroissement considérable du nombre de véhicules (plus de 2 par foyer). Pour faire circuler ce flot ininterrompu d'automobiles, un maillage d'autoroutes urbaines de 6 à 8 voies, en grande partie sur pilotis et du reste remarquablement bien traité, a été superposé à la trame urbaine.

Aujourd'hui 800 km, demain 1.200 km d'autoroutes, des échangeurs jusqu'à 5 niveaux superposés, tout semble avoir été sacrifié à la circulation en flot continu. Si le spectacle de nuit, lors de l'approche en avion ou du haut des collines avoisinantes,

réservées à des habitations de grand luxe, est, sans conteste, féérique, le décor urbain de jour, à quelques artères près, est inexistant.

C'est devant le caractère indiscutablement inhumain d'une telle conception de l'organisation urbaine incontrôlée que tous ont décidé de réagir. Jusqu'à hier, les responsables de la cité avaient encore la possibilité de rattraper le désordre spontané et ses conséquences malheureuses grâce au dynamisme économique sans précédent d'une population travaillant avec efficacité. En contrepartie des inconvénients, il était offert d'autres satisfactions toujours nouvelles. Nous avons noté, avec beaucoup d'intérêt, qu'une nouvelle tendance a vu le jour. Elle nous a été présentée, appuyée sur des enquêtes récentes, au cours de séances de travail avec les Services Officiels du Plan dans des échanges de vues avec des urbanistes chargés d'études urbaines et dans des conversations au hasard de rencontres. Tous nous ont fait part du souhait d'un grand nombre d'habitants d'avoir la possibilité d'accéder à une vie urbaine plus équilibrée. De plus en plus, les ménages demandent à vivre dans des immeubles collectifs, prêts à abandonner leur pavillon pour « enfin » habiter dans un véritable milieu urbain; les sièges sociaux des industries, les bureaux, veulent pour de multiples raisons (facilités de relations et d'échanges, temps de transport du personnel...) être intégrés aux quartiers d'habitation. Les commerces y réclament aussi une place. Nous avons examiné des plans de quartiers entiers où successivement s'étagent dans de hauts immeubles, des parkings, des commerces, des étages de bureaux, un étage de salles de réception, des étages d'habitation et, en terrasse, des restaurants panoramiques.

Aussi, la municipalité a estimé que seul un plan d'urbanisme volontaire permettrait de redresser la situation et de répondre à ce nouveau type d'exigences.

Avec les moyens et l'enthousiasme que possèdent les gens d'un tel pays, les services officiels pluridisciplinaires ont dressé les plans de quatre concepts d'évolution de l'agglomération, (1) un seul grand Centre, (2) trente centres secondaires hiérarchisés, (3) une densification linéaire, (4) une dispersion totale. Après une large information, actuellement en cours, la population entière

sera amenée à voter sur le concept de son choix. Retenu, celui-ci sera alors appliqué pendant 15 ans.

Los Angeles a pu construire 800 km d'autoroutes urbaines.

Los Angeles pourra demain, à grand renfort de bulldozers, raser des quartiers entiers pour les reconstruire en hauteur. *Aucune de nos villes ne peut s'offrir le luxe de ce processus.*

Nous avons aussi vu une autre ville de l'Ouest : San Francisco. Celle-ci, par contre, bénéficie d'un site exceptionnel. Une rade de près de 100 km de long, bordée de hautes collines verdoyantes; un plan d'urbanisme règle dans les grandes lignes l'occupation de l'espace urbain. Sans hésitation on se trouve devant une grande et belle ville, dont le quartier central est planté sur la ligne d'une croupe qui s'avance dans la rade. Le jaillissement d'un bosquet de quelques dizaines de tours magnifiques, l'absence de ségrégation entre les quartiers, les immeubles d'habitation et de services, les voies bordées de commerces, les lointaines perspectives des axes principaux vers d'immenses ponts, les trottoirs grouillants d'une foule bigarrée, tout contribue à créer une animation urbaine appréciée, recherchée et volontairement conservée.

Pour ceux qui souhaitent un cadre de vie moins minéral, les bords de la rade offrent une variété de reliefs aux pentes boisées où s'installent avec beaucoup de caractère soit des villages étagés, soit des maisons unifamiliales heureusement groupées.

San Francisco a su préserver son site tout en s'y installant avec poids, a su maîtriser son expansion, a su symboliquement conserver ses tramways à crémaillère et transformer une ancienne chocolaterie en un merveilleux centre commercial à plusieurs niveaux; a su, aux pieds de splendides buildings de grande hauteur, créer des jardins ponctués de bassins, de fontaines, de sculptures des plus grands maîtres contemporains; a su créer des voies express sur pilotis tout en conservant le charme des rues bordées de magasins; a su préserver le niveau piétonnier en multipliant les parkings sous dalles; a su éviter en milieu urbain l'absence d'animation née de la ségrégation dans l'occupation des volumes bâtis.

Devant les exigences du monde, devant les irréversibles orientations de la vie dans notre société, devant la complexité toujours croissante des équipements que la collectivité se doit d'offrir à une génération aux prises avec l'urbanisation, *SEUL un parti volontaire d'urbanisme* et de composition urbaine de nos agglomérations est capable de répondre aux problèmes posés par le devenir de nos Cités.

Certes, l'urbanisme impose des règles; certes, l'urbanisme ne permet pas de faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment; certes, l'urbanisme porte atteinte à cette fausse conception de la liberté qui voudrait que rien ne freine les désirs individuels, quitte à ignorer ceux des autres; certes, l'urbanisme exige la refonte du tissu actuel de nos villes pour éviter leur lente mais certaine dégradation.

Disons-le sans détours, si nous n'acceptons pas la transformation profonde de nos mentalités encore marquées par le temps passé et mues par un égocentrisme permanent, lorsque nous prendrons conscience des conséquences de nos erreurs, nous n'aurons ni le courage, ni les moyens financiers, ni la volonté de continuité pour appliquer un plan de redressement.

Favoriser ou tolérer la prolifération incontrôlée, aux abords de toutes nos villes, de ces mauvais pavillons, autoriser la construction dans tous nos bourgs de cette H.L.M. à cinq étages, dont l'aspect et le volume sont en pleine discordance avec l'environnement, nous condamnons déjà vis-à-vis des générations à venir pour trois fautes : d'une part, nous aurons laissé se dégrader les centres urbains actuels sans avoir entamé leur restructuration; d'autre part, nous aurons irrémédiablement détruit des sites en y laissant s'instaurer le désordre banlieusard; enfin, nous aurons gaspillé, dans une dispersion démagogique, les fonds financiers réservés à la création d'équipements qui eussent été de qualité s'ils avaient été concentrés.

Les plus belles périodes de l'Histoire ont toujours coïncidé avec les périodes où l'urbanisme était une valeur respectée et reconnue. J'ai peine à admettre que cette valeur soit périmée.

La ville est devenue inhumaine par désaffection de la chose commune.

Les habitants des villes se sont en gros divisés en trois catégories. Inconsciemment ou volontairement cela a abouti à une ségrégation.

Les uns, sans réserver aucun intérêt à leur ville, avaient les ressources financières pour s'offrir un confort urbain en marge de l'ensemble de la population. Ces bourgeois ont pu ainsi se concentrer dans des quartiers particuliers dans la ville ou à la périphérie en ignorant ce qui se passait autour d'eux.

Certains sont d'authentiques tenants d'une forme de culture générale et leur tournure d'esprit les ouvre à tous les problèmes, à toutes les questions actuelles.

Toutefois, l'urbanisme n'est pas pour eux une préoccupation fondamentale. Ils auraient tendance à en disperser l'intérêt au milieu d'autres idées, comme une chose à subir parce qu'il faut bien évoluer avec son temps. Ne souhaitant pas participer à une action directe, ils considèrent volontiers l'urbanisme comme une technique de rattrapage des inconvénients dus au progrès, comme une conséquence de l'évolution à laquelle il faut se soumettre, quitte à changer le moins possible leurs habitudes. Ce sont plus les théories qui retiennent leur attention que les réalisations ou les projets qui les précèdent.

D'autres, grands consommateurs, sont tout en façade. Ils n'ont rien assimilé mais possèdent tout ce que l'argent peut procurer.

Pour eux, l'urbanisme est seulement une série de mesures négatives qui ne les intéressent que dans la mesure où cela les touche. Ceux qui s'en occupent ne sont que des petits fonctionnaires qui sont là uniquement pour retarder la marche des dossiers et les empêcher d'aboutir dans leurs affaires.

L'autre catégorie est composée des Français salariés. Les problèmes quotidiens les absorbent. Ils ignorent tout de l'urbanisme.

Comment, à vrai dire, passionner l'opinion publique avec cet urbanisme qui ne transparait seulement qu'à travers des docu-

ments administratifs, exprimés en graffiti cabalistiques, que seuls les spécialistes comprennent et que la loi prévoit d'afficher pendant quelques jours pour « enquête publique » dans le hall de la mairie. Bien peu de plans d'aménagements communaux font l'objet de réunions d'informations où en termes simples les propositions sont commentées. Il faut néanmoins reconnaître à la Presse écrite, radiodiffusée ou télévisée le mérite d'avoir largement contribué à créer dans le grand public un mouvement d'intérêt pour des questions qui concernent l'aménagement du territoire ou les agglomérations. C'est déjà beaucoup. Les gens en ont entendu parler et, aujourd'hui, il passe sur les ondes des émissions que personne n'aurait admises il y a quelques années. Présentées d'une façon insuffisamment exhaustive ou traitant de sujets trop théoriques, ne serait-il pas souhaitable que les chaînes régionales consacrent plus de temps aux projets propres aux villes qu'elles informent. Ces auditeurs seraient ainsi mieux à même de comprendre et de juger, connaissant le contexte dans lequel se situe l'aménagement pratique qui les intéresse ?

Chaque jour, à Los Angeles, les huit chaînes de T.V. consacrent une émission au plan d'urbanisme de la ville. Tout citoyen peut s'inscrire pour venir développer ses réactions, ses idées, ses suggestions devant l'écran et les auteurs du plan sont là pour donner des explications et enregistrer les souhaits.

L'un de mes amis anglais, architecte en chef d'un *county-council*, consacre une soirée par mois pour informer dans une séance publique les habitants de sa ville sur l'évolution de la cité. La salle est comble chaque fois.

Certains maires, passionnés par l'évolution ont parfaitement su aborder devant leurs administrés, avec honnêteté et malgré les risques électoraux que cela comporte, les problèmes posés par le plan d'urbanisme de leur ville. Dans chaque cas, se sentant appuyés par toute une population consciente des nécessités que cela entraîne, ces responsables des collectivités locales ont pu assurer à leur ville une importante croissance équilibrée, à la satisfaction de tous. L'urbanisme perd ainsi son caractère clandestin et devient la chose de tous et de chacun.

Par contre, je serais plus réservé pour une autre catégorie de citoyens qui, sans avoir rien assimilé, singent ce qu'ils prennent chez les autres et qui n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux. Généralement suffisants, en sachant toujours plus que les autres, apôtres de la combine et du système D; ils ne vivent que pour eux, et leurs opinions, sans qu'ils le reconnaissent, ne sont autres que celles qu'ils ont glanées dans leur unique journal ou dans quelque digest. Ils confient, sans y porter quelque intérêt, l'éducation de leurs enfants à la rue et à l'école. Leurs espoirs se situent dans une voiture, toujours plus clinquante, pour épater le voisin de palier. Ils sont agressifs dans les magasins, exigeants auprès de ceux dont c'est le métier de les servir, à la station d'essence, au restaurant ou dans l'auto-bus. Ils n'ont pas d'amis, mais des relations avec qui ils échangent les derniers tuyaux du prochain tiercé. Dans le fond, ce sont aussi des égoïstes et la chose commune qui est le sujet de mon propos, ne les intéresse pas, ne les touche pas.

On comprend dès lors, devant une telle mentalité, devant une telle méconnaissance de l'intérêt que tout urbanisme devrait susciter, pourquoi la ville a grandi dans l'indifférence, sous la pression des seuls intérêts particuliers et des événements. Il en découle, dans de nombreux cas, une sourde insatisfaction et la destruction de ce qui faisait l'attrait, la grandeur ou le charme de la France. Personne ne peut plus rester sans réactions devant un tel problème.

La ville est devenue inhumaine pour avoir tout sacrifié à la technique.

Au lendemain de la reconstruction, les difficultés posées par le nombre de logements à construire, l'incapacité des seules techniques artisanales à produire rapidement et à bon marché, l'incohérence des implantations dispersées et la politique à la *petite semaine* de la plupart des promoteurs publics ou privés sont à l'origine de l'autorité des partisans d'une organisation technocratique basée sur l'efficacité, la productivité, le rendement.

A l'époque, ce fut certainement utile et les résultats techniques obtenus prouvent que cette méthode brutale était nécessaire non seulement pour rattraper le retard en matière de logements, dû à des décades pendant lesquelles la France avait peu construit, mais aussi pour donner une impulsion à l'industrie du bâtiment.

L'objectif principal était de construire en 1.000 heures environ de chantier ce qui en demandait normalement plus de 2.000. C'est l'époque dont on dit que les plans-masses étaient conçus en fonction de la voie de grue.

Le secteur de pointe s'est appelé *secteur industrialisé* et laisse dans la mémoire de tous ceux qui y ont participé, le souvenir d'une période de travail intense, avec, dans la même équipe, des représentants de l'administration, des promoteurs d'H.L.M., des architectes, des ingénieurs du bâtiment, des entrepreneurs et des fabricants de matériaux.

Il est vrai que les réalisations issues de tels principes étaient sèches, uniformes et que l'on sentait que tout avait été sacrifié à la technique. Mais pour avoir contribué et participé à ce travail, je reste persuadé qu'il fallait passer par là pour découvrir avec des yeux neufs des techniques en conformité avec les exigences de notre temps, créer une mentalité nouvelle dans « le bâtiment » et faire une démonstration capable d'influencer ceux qui étaient réticents.

Du reste, dans ces opérations tant décriées, le temps a fait son œuvre de modelé, des adjonctions ont été possibles à cause des implantations distendues; les arbres ont poussé, la vie s'est installée.

Il est certain qu'une telle organisation apporte une tranquillité d'esprit. La prospective aidant, chacun se laisserait entraîner dans un certain fatalisme, alors que de telles dispositions devraient conserver un caractère expérimental. Ce qui devait être considéré comme moyen pour aboutir à une architecture *pour le plus grand nombre* était devenu un but. Avec la meilleure bonne volonté, tous ont cru à la construction d'un univers codifié, où la qualité d'un projet et l'intérêt d'une réalisation n'étaient jugés qu'en fonction du respect de la règle écrite. Tout était résolu par la simple application sans adapta-



tion de grilles préalables. Des critères moyens, en vue d'une satisfaction moyenne, étaient définis comme modèles. Il n'était question que d'individus types, de familles types, de logements types. Les règlements étaient identiques, quelles que soient les régions, leur climat, les habitudes locales et les mentalités particulières des futurs habitants.

Les logements, dans leur distribution intérieure, étaient pensés en fonction d'un nombre de portes, d'un linéaire de canalisations et d'un coefficient de rentabilité pour éviter toute place perdue. Les parties communes des immeubles étaient calculées au plus juste. Les plans-masses étaient établis pour la totalité d'une opération, quelle que soit sa taille, indépendamment du temps qu'il fallait pour la réaliser et de toutes possibilités d'adaptation.

Cette attitude dirigiste, à juste titre, a été jugée excessive par la suite, mais reconnaissons aussi qu'elle a évité bien des erreurs.

Il est facile du reste de se contenter d'une critique négative après coup. Quand on est dans le feu de l'action, quand on brûle de découvrir et d'expérimenter de nouvelles méthodes, quand on se trouve devant le problème, à résoudre dès le lendemain, de loger vite et pour pas cher des milliers de familles qui vivent dans des taudis ou des logements surpeuplés, on pare au plus pressé. Ce n'est pas ceux qui ont fait quelque chose aujourd'hui qu'il faut condamner, ce sont ceux qui n'avaient rien fait hier.

Par la suite, une lente prise de conscience aidant, les conceptions se sont améliorées, les plans se sont assouplis, forts de la connaissance des limites intéressantes de l'industrialisation du bâtiment, les volumes des immeubles ont varié, ainsi que les types de logement; le choix est redevenu un critère à respecter. Mais certains ont conservé la nostalgie de cette période sans admettre le côté impersonnel de la technocratie dont le plus grave défaut est de disséquer un problème en une série de problèmes plus faciles à résoudre lorsqu'ils sont isolés. Personne n'a plus une vision d'ensemble et personne n'a la notion très difficile à définir de l'échelle propre à chaque cas. 100 logements représentent, mathématiquement, 10×10 logements, mais sur

le plan de la vie c'est faux. 1.000 logements ne sont pas 10×100 logements, c'est un ensemble d'habitations qui pose des problèmes d'urbanisme bien au-delà des canalisations calculées pour en évacuer les eaux usées ou en assurer le chauffage collectif.

Le respect de la *personne* et la recherche de l'*esprit de communauté* exigent plus de nuances, et c'est par le canal de l'architecture que ces valeurs ont repris leurs droits.

La ville est devenue inhumaine pour avoir pris l'argent comme maître.

Les citadins ont adopté deux mentalités. Ils considèrent d'abord, qu'en ville tout est dû gratuitement. Ils estiment ensuite que la ville elle-même peut être une occasion de profits au-delà des limites admissibles du juste bénéfice.

Pour beaucoup, tout ce qui a un caractère collectif doit être réalisé grâce à une mystérieuse poule aux œufs d'or. Ils ne se rendent pas compte qu'ils demandent de plus en plus de tout. Ils n'admettent pas d'en assurer la charge financière supplémentaire correspondante.

Il est significatif d'observer que les familles acceptent de supporter la charge qu'elles règlent elles-mêmes lorsqu'il s'agit de leur chauffage individuel, mais que, pour le même confort de température, et pour un prix inférieur, des familles au revenu comparable ont des réticences à régler la note du chauffage collectif, voire même ne la paient pas. On comprend, dans ces conditions, les hésitations des organismes constructeurs à adopter une telle solution, intéressante à tous points de vue mais si mal accueillie.

Il serait puéril de ne pas attribuer au facteur financier la place essentielle qui lui revient dans l'étude de toute réalisation. L'équilibre financier fait partie des éléments qui rendent les choses possibles et intervient au niveau des choix.

On n'a rien sans rien, et tout se paye. C'est une des lois de notre société et elle n'est pas prête à être abolie parce qu'on se demande par quoi on pourrait remplacer un tel système.

Mais l'importance des problèmes financiers ne doit pas être la seule justification de nos actions.

La difficulté réside, dans une masse d'argent définie, d'effectuer une ventilation entre les dépenses à engager. Et si l'on veut davantage de *quelque chose* il faudra, ou renoncer à réaliser telle autre chose et en différer l'exécution, ou avoir des sources nouvelles de financement.

C'est continuellement, dans mon métier, que je me suis heurté à ce problème qui paraît évident à ceux qui ont l'habitude de manier les questions financières, mais que peu d'usagers des nouveaux ensembles connaissent.

Quand, dans un village, il arrive en vue du prochain conseil municipal, une série de pétitions pour un transport d'enfants au C.E.S., pour allonger l'adduction d'eau, pour revêtir de bitume un chemin, pour réparer la toiture de la cantine, pour construire une salle des fêtes ou un terrain de football, les administrés ne comprennent pas que toutes leurs demandes ne soient pas honorées aussitôt, toutes en même temps, et bien sûr, sans augmenter les centimes additionnels.

A la même date, il nous a été demandé, après un an d'installation dans un quartier : une clinique, un stade avec piscine couverte, une maison de jeunes, une maison (distincte) de la culture, un cinéma, une bibliothèque, une garderie permanente. Tout cela est normal, c'est évident. Mais tout cela ne peut être réalisé comme par enchantement en plus de tout le reste et dans un délai aussi court.

Quant aux origines des financements, qu'ils soient publics ou privés, personne ne se posait la question !

L'autre mentalité vis-à-vis de l'argent est plus délicate à aborder, car elle touche de très près l'intérêt particulier. Dans la décomposition du prix des choses, il est équitable qu'une part corresponde à la rémunération du travail et du loyer de l'argent immobilisé pour assurer l'investissement. Mais un gain exagéré n'a pas d'autre nom que « bénéfice illicite », car il est toujours fait au détriment de quelqu'un d'autre.

On a considéré comme recevables les prétentions de ceux qui

détiennent des parcelles de terrain dans la ville et qui jouent sur la rareté du terrain libre. C'est de la spéculation !

On a accepté que des commerçants qui végètent dans les zones urbaines à rénover, exigent des indemnités non justifiées et hors de proportion avec leur activité commerciale. C'est renoncer à aborder la rénovation des villes. On a laissé certains propriétaires fonciers être les premiers bénéficiaires des plus-values prises par des terrains à proximité desquels la collectivité a fait passer des réseaux et une voie. Dans ces conditions, on comprend pourquoi l'extension des villes durant les dernières décades s'est faite au hasard de la libération des terrains dont les promoteurs ont pu faire l'acquisition soit en reportant le prix exorbitant sur le prix des logements, soit en s'éloignant toujours davantage des zones urbanisées.

L'urbanisme impose l'abandon de certains droits ou de certaines conceptions antérieurement admissibles quand ils n'avaient pas de répercussion sur toute une population, mais que rien ne saurait justifier quand le bien commun passe au second plan.

Le profit est certainement un des stimulants de l'activité humaine. Encore faudrait-il accepter la répartition de ce profit entre ce que chacun conserve pour ses satisfactions personnelles et ce que chacun offre aux autres pour une meilleure justice sociale. Le choix de nos investissements, même personnels, ne peut être dicté par le seul objectif du meilleur placement. Chacun, selon sa conscience, se doit de favoriser le ou les secteurs qu'il considère comme prioritaires pour assurer le bien-être de tous.

On me pardonnera d'aborder de telles questions et de les exposer sans détours, avec peut-être, penseront certains, une naïveté qui manque de réalisme. Mais si vous êtes en contact avec des jeunes, vous savez que ce problème de l'argent les inquiète. Les jeunes qui y réfléchissent calmement sont pour le moins réticents vis-à-vis des adultes, ne respectant pas chez ces derniers, comme seul mobile de leur activité, l'argent qu'ils en tirent.

En tout cas, étant professeur d'architecture dans l'une des

unités pédagogiques de la nouvelle École des Beaux-Arts, j'ai l'occasion de recevoir en fin de leurs études secondaires des jeunes, qui souhaitent devenir architectes.

Entre autres recommandations sur l'esprit avec lequel il me paraît souhaitable qu'il abordent leurs nouvelles études, entre autres conseils sur l'ouverture qu'ils doivent entreprendre pour être à l'écoute du monde où demain ils exerceront, je ne manque pas de leur dire qu'ils ne doivent pas espérer être architectes avec le seul but de gagner de l'argent et que les joies qu'ils tireront d'un tel métier n'ont pas de prix. Ce qui ne veut pas dire que l'exercice de cette profession ne nourrit pas son homme et qu'il n'en faut attendre qu'une vie misérable et de dénuement.

Quand ils seront aux prises avec les réalités quotidiennes, les fins de mois du personnel à assurer, les frais fixes d'une agence à absorber, les investissements en études à faire quand bien même on ignore si elles aboutiront, ils apprendront à compter et découvriront la valeur de l'argent qui leur est versé comme juste rémunération de leur travail.

On réalise alors les raisons pour lesquelles la ville est devenue inhumaine, par dégradation de l'héritage et négligence de la Beauté, par réticence vis-à-vis des problèmes soulevés par l'évolution, par insoumission aux exigences de l'urbanisme, par désaffection de l'intérêt à réserver à la chose publique, par acceptation d'un univers conditionné par la technique, par décisions uniquement dictées par le mobile financier. On s'explique pourquoi la ville est devenue aliénante et que les moins armés se sentent écrasés par elle. On comprend que, devant tant d'insatisfaction, certains se replient sur eux-mêmes, ce que l'anonymat dans la ville permet.

D'autres cherchent à fuir, espérant trouver ailleurs ce qui leur manque, décidés aussi à laisser derrière eux ce qui les a troublés. Mais voilà, dans leur déménagement, ils transportent parmi leurs bagages le germe de la ville, et où qu'ils aient émigré, malgré eux, inconsciemment, ils la reconstruisent. Le cycle recommence avec ses peines et ses joies.

Conséquences et exigences de la vie urbaine

J'ai analysé les défauts de la ville actuelle, ceux qui indéniablement constituent des erreurs ou des déviations des orientations d'origine. Mais la ville ne comporte pas seulement ces aspects négatifs.

Il est trop facile de tout dénigrer, de se complaire dans la seule mise en valeur de ces défauts, d'exploiter à des fins purement commerciales ce qui sous des titres tapageurs peut revêtir un caractère scandaleux. Quand on parle de la ville, il faut le faire avec honnêteté. Tout ce qui intéresse la ville est, particulièrement de nos jours, trop sérieux pour ne pas s'imposer une critique objective étayée sur une parfaite connaissance du phénomène urbain.

Des journalistes spécialisés, forts de leur notoriété et usant du poids qui revêt toute chose imprimée, dénoncent les maladies des « grands ensembles » sans s'appuyer sur les résultats d'enquêtes scientifiquement menées. Il n'est pas jusqu'à certains sociologues, psychologues ou psychiatres qui avancent, sur de simples impressions, que ces mêmes « grands ensembles » sont seuls responsables de la formation de bandes de voyous, de la délinquance juvénile, des dépressions nerveuses, des suicides et des ménages dissous, laissant supposer à qui veut le comprendre qu'ailleurs, dans les taudis, dans les banlieues, dans les lotissements, dans les villages, dans les vieilles villes et dans les quartiers résidentiels, tout est beau, tout est magnifique, et que les hommes y sont des anges!

Chacun de nous perçoit différemment la ville.

Les hommes où qu'ils soient transportent avec eux leurs qualités et leurs défauts. Chacun ressent différemment le poids de

ce qui l'entoure et le transforme en fonction de sa propre personnalité.

En tant qu'architecte urbain, j'ai conscience de la responsabilité que je supporte. Les hommes qui vivent dans l'environnement et dans les logements à la construction desquels j'ai participé, en sont influencé et leur comportement en est modifié. Chacun porte en soi, à des degrés différents, une faculté de résistance à l'influence de ce qui l'entoure.

Dans le même « paysage » on peut être heureux ou malheureux. L'architecte aide les gens à vivre, il n'apporte pas une recette de bonheur. Certains seront conditionnés là ou d'autres trouveront un support pour exercer leur liberté. Il est sans doute des situations limites, où la volonté humaine est mise à rude épreuve. C'est à ces moments-là que pèse la solitude et que la solidarité familiale ou communautaire joue tout son rôle.

Nous nous permettons de puiser dans l'enquête sociologique conduite par le Centre de Recherches et d'Études Sociologiques (C.R.E.S.) dans la Z.U.P. de Nîmes quelques-uns des résultats obtenus.

Nous avons cité précédemment quelques chiffres, on peut en tirer d'autres réflexions.

Cette enquête met en évidence les diversités d'interprétation d'une même situation. Les habitants de ce nouveau quartier peuvent formuler des appréciations radicalement opposées, quand bien même, ils vivent dans le même contexte.

41,54 % ont choisi de venir habiter à Pissevin, nouveau quartier de Nîmes, et 40,63 % déclarent qu'ils ont fait ce choix parce qu'ils pensaient que le logement y serait plus agréable.

68 % (soit 26 % de plus) sont contents d'y habiter et 78 % (soit 36 % de plus) sont contents de leur logement après usage.

Par contre, s'ils devaient changer de logement, 14,37 % seulement préféreraient rester dans la Z.U.P. N'est-ce pas là le désir d'accéder, quoi que l'on ait, à autre chose, sans autre motivation ?

Mais il faut rappeler que nous étions alors au début de la

réalisation et que les voies principales d'accès vers la ville actuelle n'étaient pas encore en service.

A la question : « Le grand ensemble fait-il partie de la ville ou est-ce une deuxième ville ? » il a été répondu : fait partie de la ville : 43 % - deuxième ville : 53 % - non réponse : 4 %.

Aimeriez-vous qu'il y ait des terrasses de café dans la Z.U.P. ? 53,33 % non - 42,25 % oui - 4,42 % non réponse.

Êtes-vous satisfait du chauffage collectif ? 53 % non - 47 % oui.

Le paysage et les espaces verts sont-ils beaux ? 47 % non - 53 % oui.

A peu de choses près les avis sont partagés par moitié. La Ville est par excellence le lieu des échanges. Elle peut être ressentie comme un milieu pesant où l'individualité de chacun est sans cesse violée par l'intrusion de la collectivité. Le logement est un domaine privé. C'est le temple de l'intimité familiale à l'intérieur duquel chacun des membres d'une famille doit trouver ce qui favorise son épanouissement. Ce logement, s'il est de conception trop rigide, peut être un élément de conditionnement.

Dans la *Cité Radieuse* de Le Corbusier à Marseille, j'ai recueilli d'amis qui y résidaient des avis contradictoires.

Certains trouvaient merveilleux de ressentir leur appartenance à cette communauté, allant jusqu'à laisser ouverte en permanence leur porte d'entrée pour que l'ami qui passe n'hésite pas à venir s'asseoir et bavarder un moment. D'autres, au contraire, ne voulaient pas qu'un étranger pénètre chez eux et, lorsque j'allais les voir, ils me recevaient au restaurant du Centre Commercial situé dans l'immeuble.

Là où certains éprouvent des difficultés à entrer en relation avec ceux qui les entourent, par timidité ou par respect humain, d'autres, au contraire, savent profiter de toutes les occasions pour amorcer une conversation, entrer en contact, échanger quelques propos.

Un sourire, une poignée de main, demander des nouvelles des

siens sont des gestes simples acceptés avec joie par certains, ressentis au contraire comme une gêne par d'autres.

Le même décor pour les uns favorisera un échange, pour les autres se traduira par un repli sur soi.

L'anonymat que permet la ville peut se traduire par l'isolement et la tristesse; cette solitude, bien nécessaire à certains instants de la vie, est lourdement supportée par des gens qui n'aiment pas se trouver seuls en face d'eux-mêmes. Pour d'autres ce même anonymat leur permet, en toute liberté, de choisir ceux avec qui ils désirent être en relation.

Une des valeurs de la ville est d'être un milieu où les personnalités s'affrontent et se forgent au contact des autres. Elle peut aussi être un lieu de dépersonnalisation : certains redoutent la foule et l'animation et ne portent pas en eux la puissance nécessaire pour ne pas être noyés dans la masse urbaine. L'éducation de la liberté ne s'acquiert que dans un milieu où il est demandé à chacun individuellement de réagir et de dominer le poids de l'environnement.

La Ville, par les facilités matérielles qu'elle procure, peut faire naître l'ennui; il est des gens qui s'ennuient et s'ennuieront partout et toujours. Nous avons tous présentes à la mémoire les belles images du film « Pierrot le fou » – où ayant fuit la ville, un couple se retrouve dans une île déserte. Lui vit dans un monde à part et se réfugie dans la rédaction d'un livre. Elle, par contre, marche sur la plage en traînant les pieds, répétant : « J'sais pas quoi faire!... qu'est-ce que j'peux faire... ? » L'ennui engendre le désœuvrement; là où certains ne trouvent rien à faire, d'autres par contre débordent d'activité.

La cadence d'un portique, le rythme des percements d'une façade, la répétition volontaire d'un élément peuvent être ressentis comme un stimulant ou comme une indigente uniformité. Trop de diversité aboutit au désordre, et l'on s'y sent perdu. Trop d'uniformité crée la monotonie et lasse.

La Ville enfin peut, par l'étalage des richesses qu'elle propose, être une source de tentations auxquelles il est parfois bien difficile de ne pas succomber. La publicité aidant, l'attraction des objets présentés et les facilités de crédits nous poussent de tous

côtés et risquent de faire de nous des envieux. L'inégalité des possibilités que permet l'argent fait que l'on veut posséder la même chose que les autres et plus que les autres. « Être à la mode », cette servitude inventée pour consommer toujours davantage est ressentie comme une obligation.

Nous n'en avons jamais assez et il est remarquable de voir s'accumuler au fond d'un placard une suite de fers à repasser parce qu'ils ne sont pas munis du dernier gadget lumineux, automatique, producteur de vapeur ou musical.

A vouloir toujours consommer davantage à des fins strictement personnelles, on finit par gaspiller et n'utiliser que partiellement ce dont on dispose. Les restes feraient le bonheur des plus déshérités. Les lois économiques et de marché ne peuvent à l'extrême, ignorer une certaine répartition des richesses.

Il semble difficile d'admettre comme palliatif à l'incohérence de la surproduction que l'équilibre soit maintenu par l'obligation de consommer à tout prix.

La Ville n'échappe pas à cette déviation et nous connaissons les déboires de ces Sociétés Immobilières qui, sans avoir étudié le marché, ont construit des logements qui restent inoccupés; soit ces logements ne correspondent pas aux possibilités financières des clients, soit il n'y a personne à mettre dedans car les gens sont ailleurs. On ne peut tout de même pas multiplier les gendarmes pour transformer les immeubles vides en cantonnements comme cela s'est fait afin de venir au secours de Sociétés de construction en difficulté!

Un de mes amis a eu la même réaction que moi dans un snack de Hollywood. Nous nous étions restaurés avec une assiette de crudités fraîches et appétissantes, d'un hot-dog standard, d'un pamplemousse calibré délicieux, le tout arrosé d'un verre de vin de Californie très agréable (et c'est un Bordelais qui vous parle!).

L'un de nous a demandé un verre d'eau. La serveuse noire a apporté – à chacun de nous – sur un plateau recouvert d'un napperon à dentelles, probablement en matière synthétique, un verre d'eau glacée, à côté un verre d'eau à température ambiante, une cuillère dans une enveloppe de cellophane, deux morceaux

de sucre enveloppés et présentés sur une soucoupe. Nous avons bu chacun une gorgée et, ayant demandé l'addition, quel n'a pas été notre étonnement de voir une autre serveuse s'emparer du tout : verres, assiettes, plateaux, cuillères et le reste... et, pêle-mêle, tout jeter sans hésitation dans un broyeur à déclenchement automatique, tout cela pour une gorgée d'eau!

Les facilités qu'offre la ville et les possibilités d'y vivre sans soucis ne doivent pas se traduire par un abandon de l'action personnelle.

Chacun doit tenir à sa part de responsabilité et d'intervention à l'échelle qui lui est propre.

La délégation du pouvoir de décision ne peut être accordée et maintenue à ceux à qui nous donnons notre confiance qu'à la condition de conserver en permanence une possibilité d'intervenir, ne serait-ce que pour s'informer. De plus, chacun dans la ville se doit d'accepter, de prendre et d'assumer des responsabilités. Sinon, à ne pas exploiter la liberté qui nous permet d'orienter notre destin et d'avoir notre part dans l'avènement de la communauté, nous accepterions d'être transformés en robots assistés, laissant à d'autres le soin de nous guider.

Le procès de la ville actuelle, l'analyse des insatisfactions ou des déviations qu'elle peut engendrer ne suffisent pas pour nous permettre d'aborder la construction de la Ville en pleine connaissance de cause.

Nous devons reconnaître que tout idéal, aussi généreux soit-il, lorsqu'il se traduit par des actes, comporte une part d'aménagements sans lesquels rien ne peut voir le jour. Les difficultés concrètes attachées à toute action nous obligent souvent à des renoncements déchirants qui nous rappellent à la réalité de notre condition.

Il ne s'agit pas de renoncer aux principes que nous avons choisis et acceptés. Ils restent les grands mobiles de notre vie, mais le passage entre l'idéal et l'action ne peut se faire qu'à travers des exigences propres aux conditions du moment.

Exigences des usagers à l'égard de la ville.

Prôner la vérité, donner des conseils, souhaiter le bonheur des gens est bien, mais c'est insuffisant.

Il faut construire et toute construction a ses impératifs. De plus tout groupement humain a ses exigences propres.

Qui a opté pour la vie urbaine, y réside et y travaille, est en droit d'attendre de la ville qu'elle réponde à certaines exigences. Celles-ci sont de deux ordres. Les unes répondent à des fonctions matérielles, les autres à des besoins de l'esprit.

La Ville doit tout d'abord fournir des équipements de réseaux et en assurer l'entretien.

Cela l'amène à traiter certains des problèmes bien au-delà de ses limites. Il faut faire des captages d'eau potable et des châteaux d'eau, des stations d'épuration et de traitement des eaux usées; certaines villes ont leur régie du gaz et le chauffage urbain. L'électricité et le téléphone sont traités à l'échelle nationale.

Les services collectifs assurés par les équipements d'infrastructures ont deux origines. Les uns sont publics, tels que certains services sociaux, sanitaires, culturels, scolaires, sportifs et administratifs; la ville en a l'initiative et en assure le financement, le fonctionnement, la gestion et l'entretien. Les autres sont dus à l'initiative privée : on y retrouve les mêmes objectifs auxquels il faut ajouter les commerces, les loisirs et les cultes.

La ville doit encore assurer des conditions d'hygiène et de sécurité de ses habitants. Il lui revient d'organiser l'élimination des déchets de la vie moderne et ce n'est pas le moindre des problèmes.

Il lui revient alors, par un système de voiries appropriées, de faciliter et de permettre les communications entre ses divers éléments, assurant la mobilité qu'il ne convient pas de confondre avec l'agitation. La ville pourra ainsi multiplier les possibilités de contacts entre ses habitants, entre ceux-ci et ceux de l'extérieur.

Mais la ville doit aussi répondre au deuxième train d'exigences

des citadins. La variété et la diversité de ses équipements, la possibilité de choisir son mode de vie familial, professionnel et son degré d'insertion dans la vie civique sont des expressions de la liberté individuelle que la ville doit promouvoir et respecter.

Au nom de la discipline urbaine à laquelle tous doivent se plier et sans laquelle aucune vie sociale n'est envisageable, son action ne doit pas se limiter à des mesures d'interdiction. La ville doit susciter la participation de ses habitants tout en assurant à chacun la possibilité de s'isoler ou de rejoindre les zones d'animation.

L'absence « d'atmosphère urbaine » est à l'origine de beaucoup de reproches, mal formulés, à l'égard des nouveaux ensembles. L'animation continue est un élément recherché par les citadins. On peut aimer regarder les gens, assis en buvant un verre ou en fumant la pipe, se mêler à la foule des passants en empruntant plus volontiers les artères fréquentées ou participer aux fêtes de la rue. Cette animation doit être prolongée au-delà du jour.

En plus de l'éclairage public qui donne une idée de sécurité au promeneur attardé, certains espaces urbains doivent conserver même de nuit ce caractère animé, par les devantures éclairées, la publicité lumineuse, les façades des bureaux ponctuées de fenêtres où la lumière a été maintenue, et les monuments et fontaines sous les feux des projecteurs.

Le spectacle de nuit a toujours un caractère féerique et donne un air de fête.

C'est dans cet esprit que la Société d'Aménagement du Quartier de la Défense (l'E.P.A.D.) a demandé dans son cahier des charges qu'un pourcentage de bureaux restent éclairés tard dans la nuit. Cela donne, dans chaque immeuble, des effets variés et beaux.

L'intensité de l'atmosphère urbaine est aussi fonction de la densité. La solution idéale est loin d'une faible densité, uniformément répartie. La ville a besoin d'oppositions entre des zones de calme et des zones animées. Allant de 30 à 400 logements à l'hectare, elle offrira alors une progression dans l'animation.

Celle-ci ne s'obtiendra qu'à ce prix. Il faut bien en être persuadé et la justification de la densité ne doit pas être limitée à la rentabilité. Cette dernière n'en est qu'une conséquence et permet alors des solutions techniques financièrement possibles parce que mieux réparties, solutions adaptées aux exigences modernes de la vie urbaine.

Lieu par excellence des symboles et des idéologies, la ville doit les accueillir et en respecter la diversité.

Il revient à la ville d'être attentive aux exigences nées de l'évolution et d'assurer en permanence la possibilité d'y insérer les éléments qui découlent de cette évolution.

Il est indispensable pour les nouveaux quartiers que tous ces équipements soient réalisés, pour certains avant, pour d'autres en concordance avec l'occupation des nouveaux logements.

Nous n'avons que trop connu de ces grands ensembles, bâtis sans enquête préalable, dont la localisation n'était justifiée que par le hasard de la libération du terrain, où loin de tout, les nouveaux habitants ne disposaient même pas des services élémentaires. Sans voiries, sans écoles, sans terrains de jeux, loin des commerces et des trajets de transports en commun, ils semblaient abandonnés par la collectivité qui ne leur avait bâti qu'un toit.

Mais ce n'est pas la totalité des équipements qu'il faut ainsi mettre en place dès le début. Une population, surtout une population neuve, ne doit pas s'installer dans une organisation totalement traitée, où tout lui tomberait du ciel, préfabriqué et définitivement fixé. Cette crainte n'est pas particulièrement justifiée car, par expérience, nous savons combien il est difficile de mettre en place *avant*, même les équipements élémentaires et indispensables. Il faut laisser aux groupes spontanés qui ne manqueront pas de se former le soin de parfaire leur quartier, de rechercher les éléments et l'ordre préférentiel de création de nouveaux équipements, de les aider à prendre conscience du droit qu'ils ont de personnaliser leur environnement en y adjoignant des éléments souhaités.

La possibilité de personnalisation par l'apport de chacun s'ex-

primant au sein de groupes nous semble un impératif dont il faudra tenir le plus grand compte dans la composition du plan général. Enfin, nul ne sait de quoi demain risque d'être fait, et personne ne peut définir dans les années à venir, surtout avec la cadence actuelle de l'évolution, ce qu'il sera nécessaire d'introduire dans le contexte urbain pour répondre à des demandes nouvelles, aujourd'hui inconnues.

Dans leur principe, les orientations générales conserveront toute leur valeur, mais dans le détail, le hasard, l'imagination aidant, des conceptions nouvelles apparaîtront, avec des formes inhabituelles, apportant aussi leur diversité et leur variété qui sont l'expression de la vie.

Tout porte à croire que, si chaque famille était assurée de retrouver dans toute agglomération les équipements normaux, la mobilité, qui est une nécessité sociale, serait plus grande.

L'attachement à son logement ne doit pas à l'extrême conditionner l'épanouissement de toute une famille.

L'emploi ne peut être la conséquence de la localisation territoriale d'un logement. Si le père accepte n'importe quelle occupation pour ne pas quitter son logement, où pourra se situer le perfectionnement dans le métier, la liberté de choisir son employeur, la promotion sociale ?

L'évolution de la condition de la femme, mère de famille, maîtresse de maison ou jeune fille, ne peut être refusée parce qu'on ne veut pas quitter l'actuel logement et que cela freine les possibilités de promotion. Les études des enfants, surtout lorsqu'ils sont grands, ne peuvent être arrêtées faute de trouver les établissements qui conviennent à leur orientation choisie, dans l'environnement du toit familial. Ces établissements ne peuvent être multipliés dans tous les échelons d'agglomération.

Il est des âges dans la vie d'un homme, d'un couple, d'une famille, auxquels correspondent des logements différents, dans un environnement différent. La ville doit permettre ces emménagements successifs.

La ville enfin ne doit pas être un désert. L'interprétation et l'application trop rigide des règles de prospects fixant la dis-

tance minima entre les façades des immeubles, l'uniformité et la trop grande dimension des espaces entre bâtiments sous couleur de faire habiter les gens dans l'air, le soleil, la verdure et l'espace, n'ont abouti qu'à créer des vides sans vie, qu'à créer l'anti-ville. On ne manquerait pas d'air dans les villes s'il n'était pas vicié par les négligences individuelles accumulées.

Nous avons connu des promoteurs qui, il y a 15 ans, imposaient même en immeubles collectifs le chauffage individuel au charbon ! Et de nos jours nous en sommes encore là dans de nombreux groupes de maisons individuelles.

Combien de véhicules dont les propriétaires sont en contravention avec les normes de réglage.

On ne manquerait pas de soleil s'il n'était pas obscurci par le brouillard poussiéreux des fumées, et si, se dégageant des contraintes stupides d'implantations, conséquences d'un parcelaire aux dimensions d'un jardin potager desservi par des tracés de voies périmés, l'orientation préférentielle des façades pouvait être choisie ? Et puis, il n'y a pas que le soleil ; l'ombre aussi peut être agréable et souhaitée à certaines époques et à certaines heures, sous certains climats.

Il ne faut du reste pas confondre soleil et lumière.

Prévoir des façades dont les ouvertures extérieures sont trop grandes, où les grands vitrages dominant et le faire systématiquement pour des magasins, des bureaux et toutes les pièces d'un logement est une erreur. Une trop grande luminosité, par tous les temps, est une gêne. Le conditionnement du soleil exige des dispositions coûteuses compliquées ou inesthétiques.

Au niveau de la ville, chacun sait que le côté ensoleillé des rues est plus favorable aux commerçants qui ainsi voient devant leurs vitrines les promeneurs qui aiment le soleil. Mais toutes les rues ne sont pas commerçantes, tous les pieds d'immeubles ne comportent pas des étalages ou des terrasses de café. N'avons-nous pas apprécié certaines voies étroites de villes anciennes où l'ombre accueillante nous reposait des places ensoleillées ? Là aussi nous aimons pouvoir choisir.

On ne manquerait pas de verdure si les terrasses des immeubles

étaient plantées, comme cela se fait dans certaines villes de la Côte d'Azur, si les loggias étaient fleuries, si les arbres des avenues n'étaient pas sacrifiés au stationnement des automobiles, si les espaces verts, les jardins publics, les quelques rares jardins privés n'étaient pas transformés peu à peu en terrains à bâtir, si aux abords des villes notre génération plantait autant d'arbres qu'elle en abat.

Un effort de reboisement est fait dans les espaces ruraux, mais peu de villes, dans leur plans d'extension ont su réserver ou créer ces parcs publics dont les grands arbres constituent une clairière de verdure au milieu du paysage minéral.

On ne manquerait pas d'espace, si au lieu de concevoir un urbanisme au ras du sol sur un même plan, où chacun veut son « territoire », bien limité, bien clos et juxtaposé, on acceptait d'abandonner cette notion périmée de la propriété du sol qui vous rend maître du dessus et du dessous, si on acceptait de superposer ce qui peut être superposé et de réaliser un urbanisme en volume comme il en existe quelques timides exemples chez nous et beaucoup à l'étranger.

Les nœuds de circulation à plusieurs niveaux, les passages souterrains, les voies sur pilotis, les parkings sous dalle, les grands magasins et les salles de spectacles au sous-sol, les bureaux dans les premiers niveaux des immeubles dont les étages supérieurs seraient réservés à l'habitation, les maternelles sur les toits, les écoles sur les terrasses, que de solutions possibles aujourd'hui et à rechercher pour demain!

On réalise alors la haute mission de ceux qui ont la responsabilité de la ville et qui la réalisent tous les jours, sous nos yeux. On réalise, dans la complexité des tâches à entreprendre et à faire aboutir, l'attention continue, la compétence, la générosité et la disponibilité d'esprit que l'on attend de ceux qui ont reçu un tel mandat. Ceci se passe aux différentes échelles communales, régionales, nationales et internationales.

Exigences de la ville vis-à-vis de ses usagers.

En contrepartie de ce à quoi doit répondre la ville et des rapports humanisants qu'elle favorise, celle-ci est en droit d'at-

tendre de ses usagers une mentalité urbaine sans laquelle chacun ne peut profiter de ses avantages.

Faire un bon usage de la ville selon l'ordre urbain, ne pas en détourner les intérêts à son seul profit personnel, respecter la chose commune en se couvrant derrière l'anonymat, accepter de lui consacrer une partie de son temps, de son savoir et de son expérience afin d'y participer, telles sont parmi d'autres les attitudes que la ville impose.

Il serait en effet trop facile et contraire à l'ordre humain d'exiger et de prendre, sans échanges, sans efforts personnels, sans fatigue. La facilité n'a jamais engendré que des déceptions et, si nos villes actuelles sont trop souvent un monument de regrets, un sujet de hontes et de déceptions, il ne faut pas en chercher plus loin les raisons. Comment tirer un sujet de satisfaction de ce que l'on n'a pas obtenu avec peine? Comment aimer ce qui n'a rien coûté? Comment être fier de sa ville si l'on n'a pas contribué à sa grandeur?

Dans un pays étranger, un maire, connaissant mon intérêt pour les problèmes urbains, m'a emmené sur un point haut d'où l'on dominait sa ville. Cet homme était né là. Il y avait fait ses études. Il avait acquis un métier. Il avait milité dans de nombreux groupes. Il avait été choisi parmi les élus pour présider aux destinées de sa commune et regardait avec fierté les volumes des bâtiments qui avaient été construits sous ses mandats successifs.

Cet homme, déjà d'âge mûr, qui avait accepté de sacrifier une partie de sa vie, de son temps et de ses soirées pour servir ceux qui l'avaient choisi, au lieu de se contenter de mener une existence dans le calme que lui aurait apporté l'exercice de sa profession, cet homme s'est tourné vers moi et m'a simplement demandé : « Savez-vous quelle est *La* plus belle ville du monde? » et il a ajouté : « La vôtre et la mienne. »

Nous voici arrivés au terme de cette partie du livre.

Le procès de la ville actuelle, l'analyse des insatisfactions qu'elle engendre, l'énumération des exigences qu'elle requiert seraient d'un intérêt limité si nous nous arrêtons là.

Nous n'aurions que brassé des idées et exprimé nos inquiétudes, sans plus.

Un architecte, et plus particulièrement un architecte urbain, dont le métier est de contribuer à la construction de la ville, doit inscrire ces préliminaires parmi les connaissances qu'il est nécessaire d'acquérir à côté de l'indispensable technique et de la recherche esthétique.

Sa participation à une politique concrète de l'urbanisme, pour répondre pleinement à ce que l'on attend de lui, passe par ces réflexions, mais comporte aussi qu'il ait fait l'inventaire des éléments matériels qui composent la ville.

C'est en connaissant, pour chacun d'eux, sa fonction, sa signification, ses limites, son principe, qu'il fera œuvre personnelle et apportera sa part à leur conception évolutive, adaptée au cas particulier qu'il a à traiter.

Il sera, alors, plus apte à proposer une composition de tous les éléments qui constituent le paysage urbain. Il sera mieux à même d'exercer son métier.

Les composants de la ville

Le logement.

PERSONNALISATION ET INTIMITÉ FAMILIALE

Une ville est, avant tout, composée de logements.

Le cadre de la vie familiale est un monde privé et inviolable qui commence derrière la porte d'entrée. A l'intérieur de ce petit royaume, chacun, en « bon père de famille » comme le définit la loi, doit avoir la liberté d'organiser sa vie comme bon lui semble.

La distribution intérieure des pièces doit en permettre un usage normal en fonction des impératifs d'un moment donné. Mais le conditionnement de cette distribution doit être limité afin de permettre à chacun d'adapter son logement à son mode de vie, de le faire évoluer en fonction des modifications survenues dans sa famille ou de son désir de changements.

La personnalisation peut être fausse ou réelle. Il est important qu'elle soit possible, afin que chacun se sente « chez soi », après avoir fait l'effort de modeler son univers selon ses goûts, ses aspirations, ses tendances personnelles ou familiales. Le degré de personnalisation peut être très différent d'une personne à l'autre, d'une famille à une autre : certains ont une faculté d'adaptation qui leur permet avec quelques objets personnels de créer un climat, d'autres ne se sentent à l'aise que dans de grands chambardements hors des normes habituelles.

Pearl Buck, dans l'un de ses livres, nous dit qu'elle transportait dans ses bagages au cours de ses voyages à travers le monde, des rideaux roses qu'elle s'empressait de tendre dès son arrivée dans une case, une paillote, un igloo ou une chaumière; elle avait ainsi l'impression de se retrouver en pays connu, de se sentir en sécurité.

Il est nécessaire d'avoir la possibilité de placer un meuble de famille, sans que ce soit à priori une armoire normande ou un buffet Louis XIII, de choisir à son gré le papier de tenture ou la couleur des menuiseries, de disposer librement de l'espace intérieur des pièces et de leur usage, hors d'un ordre calculé. C'est cet ensemble de possibilités qui fait perdre au logement son anonymat et qui en fait réellement le logement d'une famille particulière.

La perte du désir de personnalisation est néfaste. Elle peut découler d'un sentiment trop répandu, qui est de vouloir posséder ce que tout le monde a pour ne pas avoir l'air d'être de « reste ». Copier sans recréer, s'abandonner aux impératifs de la mode et à son cortège d'exploitations, confier à d'autres le soin de modeler son intérieur sans orienter son installation, sont autant de renoncements regrettables. Cette attitude serait l'expression d'un manque de personnalité. Or chacun a le devoir de construire sa propre personne.

Fort heureusement et presque toujours, l'usage personnalise. « Les godasses » usagées de Van Gogh, outre le talent du peintre, expriment, bien que banales, les longues marches de son possesseur et sa fatigue.

Le style est une forme d'expression de l'art d'une époque. Il découle toujours d'un sentiment profond et n'a rien à voir avec la mode, qui a, sans conteste, ses charmes mais qui est toujours passagère et superficielle par ses outrances.

L'unité de style dans l'aménagement d'un logement a toujours un caractère artificiel et figé. Ce n'est que du décor et n'exprime pas la vie d'une famille et de ses membres.

Nous avons tous un ordre qui nous est propre dans notre désordre apparent. Nous sommes au comble du désespoir lorsque notre femme ou notre secrétaire, pleine de bonnes intentions, nous annonce qu'elle va mettre de l'ordre sur notre bureau. Nous sommes sûrs de ne plus rien y retrouver.

Le caractère d'un ménage, d'un enfant, d'un homme de métier se sent dès l'entrée dans son logement, sa chambre ou sa pièce de travail.

Il faut cultiver cette tendance, elle est le début de notre participation à modeler notre environnement.

Un jeune couple voulait me remercier d'être intervenu pour leur avoir obtenu un logement dans un groupe d'H.L.M. que nous construisions. La jeune femme allait être mère. Le mari, gardien de nuit, avait besoin de calme et d'un espace plus grand que le couloir d'une arrière-boutique, fermé à une extrémité, qu'un boucher leur louait fort cher. Un soir, ils m'ont invité à dîner dans leur nouvelle installation et, dès mon arrivée, ont voulu me montrer leur « trésor ». Des caisses tenaient lieu de meubles. Des matelas étaient à même le sol et la cuisine était meublée d'une table de camping et de quelques chaises en matière stratifiée. Par contre, dans la salle de séjour, il y avait un grand canapé et sur le mur en face une grande toile peinte en chromo avait été accrochée avec des clous.

Le thème de cette peinture était « la chasse au tigre ». Un colonial vêtu de blanc et casqué, fusil en mains, suivi de porteurs noirs, avançait dans la brousse au milieu des fougères arborescentes et des palmiers où s'ébattaient des singes et des oiseaux multicolores. Le fauve rayé de jaune et noir était tapi dans l'ombre, menaçant de ses crocs et de son œil rouge. Un soleil écarlate exprimait la chaleur tropicale. Nous étions loin du Douanier Rousseau. « Nous avons acheté cela, après notre mariage. Quand nous nous retrouvons tous les deux après le travail, nous nous asseyons là et nous contempions notre tableau, alors mon mari me raconte « la chasse au tigre ». C'était leur évasion et ils avaient l'air heureux dans leur dénuement.

Ce besoin de liberté dans l'aménagement intérieur, nous en avons fait un thème de recherche dans notre agence.

Nous avons, pendant des années, exploré les solutions techniques qui nous ont permis aujourd'hui de construire un immeuble où chaque famille aura la possibilité de choisir la répartition de son espace-logement.

L'histoire de ce bâtiment expérimental, actuellement en construction est intéressante. Par la suite, nous pourrions étendre

ces dispositions à des opérations plus importantes, lorsque techniquement et financièrement nous aurons abouti dans notre démonstration et que nous aurons mesuré, après exploitation par les usagers, le degré de liberté souhaitée.

Tout le système repose sur la mise au point de cloisons préfabriquées, mobiles, faciles à manier grâce à un dispositif de fixation simple, de planchers à grande portée sans supports intermédiaires afin de s'évader des contraintes de la fixité des murs de refends ou des poteaux, de la concentration en une seule gaine technique verticale de tous les réseaux de distributions et d'évacuations, de panneaux de façades, pleins ou vitrés, mobiles ou fixes interchangeables dans une trame de 0,90 m implantés en fond d'une large loggia continue.

Après avoir expérimenté chacun de ces éléments dans des immeubles de bureaux, où la répétition est de mise, nous avons pensé à les exploiter pour construire des logements.

Une expérience de ce genre ne peut, au départ, qu'être limitée. Nous avons retenu après étude le nombre de 50 logements. Avec l'aide des responsables de la Société de construction d'H.L.M. et les services sociaux, nous avons extrait de la liste d'attente des demandes de logements les familles qui nous semblaient les plus aptes à participer à l'expérience. Un sociologue a été désigné pour suivre dès le début l'évolution de cette affaire et enregistrer les réactions des gens. Les familles ont été informées des avantages d'une telle conception. Sur un grand plan de la surface libre de leur appartement chaque famille a été invitée à indiquer la place souhaitée pour les distributions intérieures, les portes, les appareils sanitaires et les éléments de façade.

25 solutions différentes ont été ainsi trouvées.

De plus cet immeuble est complété par un parking en sous-sol (1 voiture par logement) directement accessible par l'ascenseur et il comprend aussi, en terrasse, un local collectif résidentiel aménagé.

Le prix global du m² de cet immeuble, toutes dépenses confondues (terrain, honoraires, branchements et construction), est de

943 F (bases économiques connues : octobre 1967), alors que le prix H.L.M. est d'environ 700 F.

Mais il faut tenir compte de ce qu'il s'agit d'un immeuble peu important, sans séries possibles, donc sans bénéfice de rabais sur les prix par l'industrialisation, avec une marge d'aléas et de mises au point propres à une expérience, à une cadence de chantier lente pour analyser dans le détail toutes les opérations. Il s'agit bien d'un immeuble expérimental.

Nous savons déjà que, limitant le nombre de solutions pour des détails qui n'entament en rien le principe et appliquant ces dispositions à grande échelle, nous approchons d'un prix qui nous permettra de construire ainsi des logements sociaux et, à plus fortes raison, d'effectuer des opérations de promotion privée.

Ce même principe est, bien entendu, transposable dans tous les types d'immeubles, de la maison individuelle en série à l'immeuble collectif. A ce sujet, nous voudrions reconnaître au secteur H.L.M. qu'il est le seul secteur où, depuis plusieurs années, il a été possible de faire des recherches et de découvrir de nouvelles solutions. Hormis quelques réalisations de promotion individuelle et certains programmes de bureaux, c'est le seul secteur où le promoteur, les architectes, les ingénieurs et les entreprises ont fait avancer les techniques de construction.

Le caractère commercial de la promotion privée l'amène à ne construire que ce que les gens demandent, sans plus. La clientèle, sans imagination, conservatrice et aveuglément respectueuse des formes du passé, n'attend que des copies de ce qu'elle a toujours connu.

C'est cet état d'esprit qui est à l'origine de la médiocrité architecturale de beaucoup d'opérations, en particulier dans les villes. Ce ne sont pas toujours les promoteurs qui en endossent toute la responsabilité.

Actuellement, le besoin d'Architecture n'est pas ressenti par le grand public. On comprend dès lors que les promoteurs, dont ce n'est pas le métier du reste, n'éprouvent pas la nécessité d'inclure dans les impératifs de leur programme la servitude

supplémentaire d'une architecture de qualité. Les gens n'ont que ce qu'ils méritent et il est regrettable que ce phénomène, qui dépasse de beaucoup nos frontières, n'inquiète pas davantage ceux dont la mission est d'orienter le goût.

Il est plus facile de définir le mauvais goût que le bon goût. C'est ce qui rend la chose difficile et pourtant nous restons persuadés qu'en dehors de ceux dont la sensibilité artistique est congénitalement inexistante, il demeure au fond de chaque homme une secrète et impérieuse nécessité de beauté que les déviations de notre société contemporaine étouffent. Nous reviendrons sur cette importante question.

Outre la possibilité de personnalisation, le logement doit assurer l'intimité familiale. Parents et enfants ont besoin de pouvoir s'isoler et se grouper, chacun aspire à évoluer dans son logement, loin des regards indiscrets des voisins, et sans que ceux-ci soient au courant à travers murs et planchers, des faits et gestes familiaux, d'où l'obligation de ne construire que des logements insonorisés. Il n'y a pas là de difficultés techniques.

Le logement n'est pas un lieu réservé aux seules satisfactions matérielles dues à la qualité et au nombre de ses équipements. C'est aussi le milieu favorable à l'épanouissement de chacun des membres de la famille, unité de base de la société. Les enfants doivent y jouer, sans qu'il soit besoin de les envoyer dans la rue. Les parents doivent pouvoir s'isoler.

Par certains côtés, le logement est une caverne protectrice. Nous le souhaitons, probablement par réminiscences viscérales.

Mais, à l'opposé, certaines pièces de ce même logement doivent être « ouvertes » comme éléments de liaison avec le monde extérieur. C'est une satisfaction que de se sentir chez soi et de regarder dehors, par la fenêtre ou de la loggia, le mouvement de la vie. Georges Brassens l'exprime parfaitement dans son style personnel et cru. C'est une joie aussi de convier des amis à venir chez soi et de les accueillir pour échanger des idées, en buvant un verre. Une maîtresse de maison est toujours fière de montrer son logement bien tenu. Un homme aime toujours inviter ses amis à faire le tour du propriétaire.

TYPES DE LOGEMENTS

Une ville est d'abord faite de logements, avons-nous dit, mais quels types de logements ?

Il en existe toute une gamme, allant de la maison individuelle isolée au grand collectif. Tous doivent trouver place dans la ville. La répartition dans le plan général de l'agglomération doit tenir compte de ces différents types de logements et leur affecter une localisation préférentielle en conformité avec le mode de vie correspondant à chaque type.

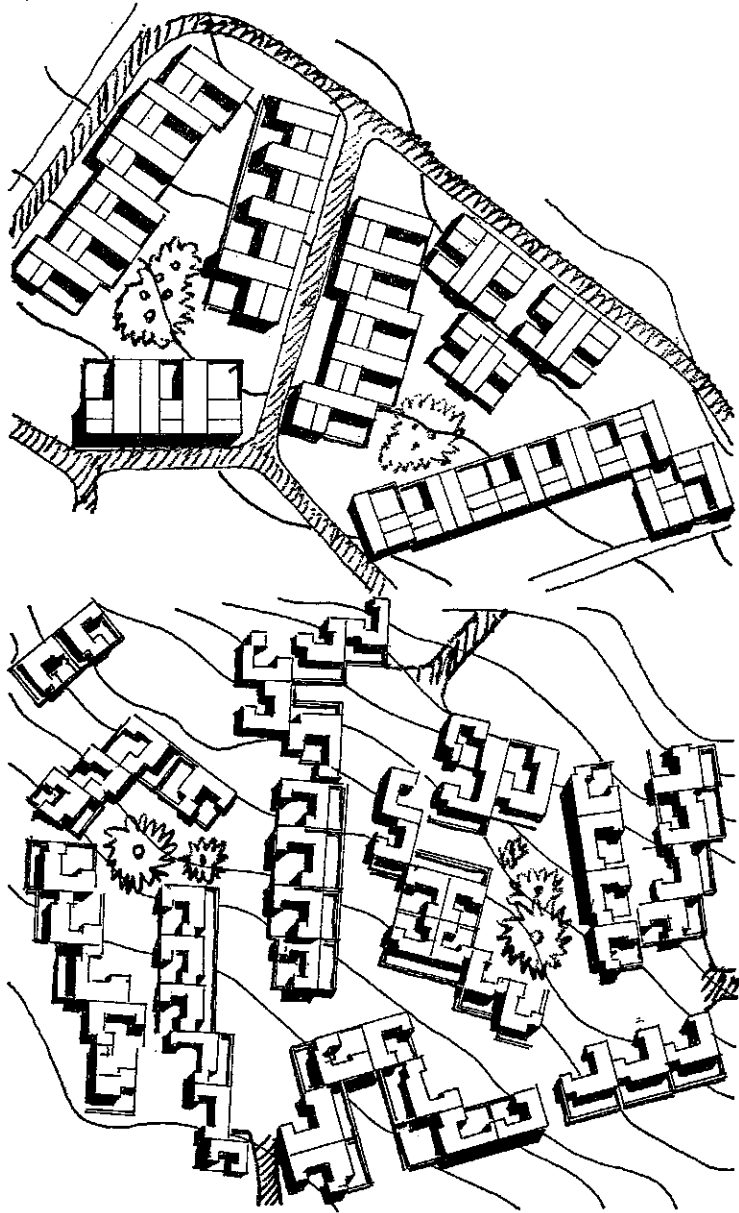
Les *maisons individuelles* isolées ont un avantage incontestable. Elles permettent par définition un isolement complet, à condition d'être implantées dans des parcelles de terrain suffisamment vastes. L'erreur est de vouloir une maison, même de 180 m² au sol, ceinte d'un jardin de tous côtés, et dans une parcelle de 500 m². Les espaces périphériques ne sont pas assez larges pour assurer l'indépendance souhaitée. Ces maisons sont souvent traitées en lotissements de deux natures, les uns sont d'origine promotionnelle avec un modèle type de maison et il n'est pas toujours de qualité. Les autres ont un cahier des charges plus souple et cela donne alors un échantillonnage désordonné.

La maison aux façades indépendantes est certes un idéal pour qui recherche l'isolement mais elle n'est concevable qu'éloignée des pôles d'attraction urbaine. Il ne faut pas alors s'attendre à bénéficier de tous les équipements publics devant sa porte.

Nous avons eu l'occasion de réaliser deux autres types de maisons individuelles.

Maisons en bandes, à rez-de-chaussée ou à étage, le long de voies étroites. Cette disposition rappelle certaines rues de village avec le jardin derrière ou devant ou des deux côtés.

C'est ainsi que dans la Z.U.P. de Montereau à Surville, sur une des pentes en bordure de la zone dense, il a été construit une centaine de maisons unifamiliales de types différents; de même à Nîmes-Pissevin. Soit, sous forme de petites unités de 25 maisons groupées autour d'une placette, soit sous forme d'un ensemble de 100 maisons (le Clos des Galines); nous



GROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES

avons cherché à créer au centre de ces petites unités un noyau commercial en rez-de-chaussée d'un immeuble bas entourant un espace libre. Lorsque ces maisons sont correctement conçues et bâties, lorsque le calme y règne, il est certain qu'elles donnent satisfaction aux habitants et aux désirs de beaucoup.

Aux solutions de maisons à quatre façades, de celles en bandes entre mitoyens, il faut ajouter toutes les autres formes qui permettent de savants assemblages.

La maison à patio en fait partie. Contrairement à ce que l'on croit communément, ce ne sont pas les conditions climatologiques qui sont à l'origine de ce type de plan. J'en ai visité en Afrique du Nord, en Espagne, dans les Pays-Bas et les Pays Nordiques. C'est davantage une conception de la vie familiale orientée sur un seul élément qui entraîne l'enroulement des pièces autour d'un jardin central. C'est la maison individuelle idéale pour être *chez soi* et, fait curieux, lorsqu'elle est proposée, elle soulève bien souvent des oppositions violentes, car elle est encore peu répandue et, pour cela, peu appréciée.

Dans Nîmes, à cette *Rome française*, comme nous l'avait sévèrement rappelé sur un ton sentencieux un conseiller municipal, on préfère la « maison provençale » (?). Malheureusement, tout y sonne faux. La fausse tradition fait des ravages qu'il est bien difficile de combattre.

Et pourtant, au-delà même de nos maisons à patio, au fond très classiques et sans problèmes, n'y a-t-il pas des exemples remarquables, dans les essais de certains architectes actuels, comme G. Granval à la Plagne, les « œufs » de J. Manneval, les maisons d'aluminium de J. Prouvé à Meudon, les coques à facettes de P. Maymont, la maison de l'architecte Eams à Los Angeles, directement inspirée, il y a quelques années, par le peintre Piet Mondrian.

Nous sommes bien loin des faux villages « Ile-de-France », « fermes normandes » ou « petit-port-corse »!

Les immeubles collectifs.

Le *petit collectif bas* de 4 logements groupés autour d'un palier sur un rez-de-chaussée de services est une excellente solution : chaque logement dispose de deux façades en angle.

Ces volumes réduits s'insèrent parfaitement dans un environnement boisé et leur dispersion est un heureux intermédiaire entre l'individuel et le collectif.

L'ensemble de Roquencourt de l'architecte J. Dubuisson, la Résidence Dauphine à Louveciennes, dont nous sommes les auteurs, sont de ce type. Il en est de même de l'orée de Senart des architectes Andrault et Parat.

Les immeubles en bandes, plus heureux en volume lorsqu'ils n'ont que 3 étages au lieu de 4, sont très répandus.

Reconnaissons toutefois que, si, isolés, ils sont rarement réussis, par contre, leur assemblage en bandes, le long des cheminements ou des voies, en grecques et en cours, permet une variété dont on peut tirer un bon parti d'architecture urbaine.

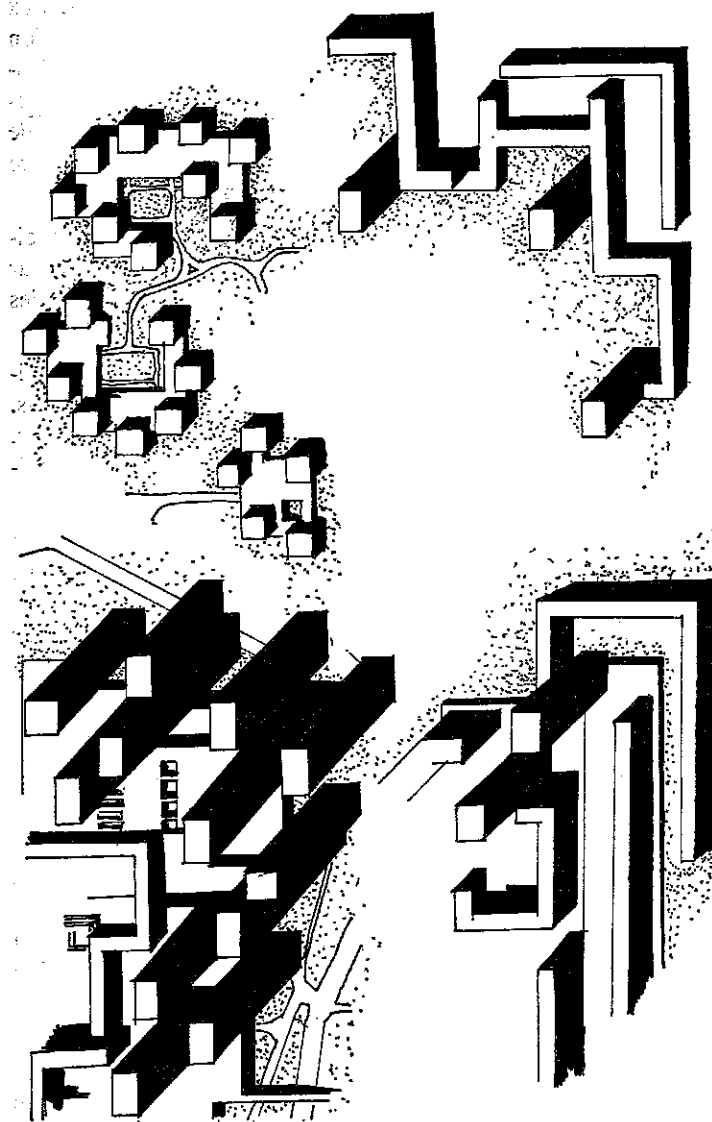
Les immeubles en bandes de grande hauteur sont à manier avec soin. Les grands écrans qu'ils forment ne s'adaptent pas toujours à des terrains plats et les vides qu'exige leur hauteur de façon à ne pas mettre totalement dans l'ombre les immeubles en vis-à-vis, sont généralement trop grands.

Ils sont intéressants à aligner le long de grandes artères, nécessairement larges, ou à traiter isolément. Ils se présentent alors comme un navire aux vues dégagées. L'architecture de leurs façades prend alors toute sa valeur.

Restent enfin les *immeubles-tours*. Leur forme élancée ponctue l'horizon et découpe la silhouette de nombreux ensembles neufs.

De tous les types d'immeubles collectifs, c'est certainement aujourd'hui le type qui est le plus recherché.

Dans la première tranche de travaux de la Z.U.P. de Montreuil-Surville, le programme ne prévoyait pas de tours. Dans la seconde, trois tours de 18 à 22 étages ont été réalisées. Devant



GROUPEMENTS D'IMMEUBLES COLLECTIFS

la satisfaction de leurs occupants, satisfaction due à l'indépendance que ce dispositif permet, aux ascenseurs jumelés, aux vues étendues dont chaque famille bénéficie, à l'impression d'espace et à la présence permanente d'un responsable de l'entretien et du gardiennage, rentable par le nombre de logements de l'immeuble, l'office d'H.L.M., dans l'opération en cours de plus de 1.000 logements, a accepté de réaliser onze tours, ce qui constitue la presque totalité du programme.

Nous avons enregistré les mêmes réactions favorables des habitants dans les tours de Nîmes-Pissevin, après qu'ils aient pu, sur place, juger des avantages de ce type d'immeubles, visiter des logements habités et les comparer.

Cette diversité de volumes des types d'immeubles et de maisons individuelles offre un choix étendu aux futurs habitants. Les demandes se répartissent sur l'ensemble des types proposés, sans que l'on puisse à l'avance, déterminer la proportion souhaitée de chaque type.

Les réticences viennent souvent du fait qu'après avoir choisi on est engagé dans une solution et que l'on regrette celles que l'on n'a pas choisies. Nombreux sont ceux qui ignorent le mode de vie qui peut être le leur dans un autre cadre, une tour par exemple. La peur de l'inconnu aidant, ils sont souvent réticents au départ.

D'autres, après quelques temps d'utilisation et n'ayant pu s'adapter, préfèrent revenir à un type antérieurement connu.

D'autres sont attirés par le côté expérimental, que représente un logement de type nouveau. Dans l'année qui suit l'installation, il se produit toujours des déplacements. La disponibilité de logements de chaque type n'est pas toujours immédiatement possible, et c'est au cours de la tranche suivante qu'il faudra effectuer l'échange demandé ou l'équilibre dans la répartition des types de logements.

Chacun de ces types entraîne des problèmes particuliers.

Les maisons individuelles avec jardin ne se conçoivent que si l'espace vert, même réduit, est correctement entretenu par chaque famille. Le mode de chauffage, souvent individuel, pose

le problème de la multiplication des foyers aux émanations nocives. La technique de l'antenne collective de T.V. est parfaitement au point et évite une forêt de potences haubanées.

Les immeubles collectifs exigent un entretien tant des parties communes intérieures que des façades, qu'il faut ravalier périodiquement.

Le nettoyage des vitres, des menuiseries extérieures doit être facilité sans demander des acrobaties dangereuses.

Le ruissellement de l'eau de pluie sur les façades, vu la grande surface de prise, le vent et l'ensoleillement continu soulèvent des problèmes techniques qu'il faut savoir résoudre pour éviter des déboires. Sur le plateau de Montereau-Surville qui est au bord de la vallée de la Seine, nous avons eu des difficultés d'étanchéité des façades à cause, certains jours, des vents et de la pluie qui frappent les bâtiments à l'horizontale.

Depuis que nous exerçons ce métier d'architecte, par expérience nous savons d'avance où se situent les quelques difficultés. Tout est mis en œuvre pour les éviter et, malgré cela, à chaque rendez-vous de chantier, ce sont les mêmes problèmes qui reviennent en question, avec un automatisme déconcertant. La matière et les assemblages des différents éléments nous rappellent régulièrement à l'ordre.

Les équipements collectifs.

VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS

A notre époque un logement et, par conséquent la ville, ne peuvent plus se concevoir sans ces compléments indispensables que sont les équipements collectifs. Le progrès, sous toutes ses formes, doit se mêler à la vie quotidienne rendant ainsi des services à un nombre croissant d'habitants.

Afin d'éviter que le sol de nos villes et encore plus celui de nos quartiers neufs continuent à servir de terrain d'entraînement pour les exercices de terrassement des services municipaux, il faut mettre en place des galeries techniques, où passent toutes les tripes de la ville. Ainsi l'entretien, la surveillance et l'adjonction de canalisations supplémentaires pour de nouveaux

réseaux en seront facilités. Dès qu'un trottoir est asphalté, on ne verra plus arriver successivement d'autres services qui défoncent tout, répandent des gravats et de la boue, enrayent la circulation et sèment le désordre.

La solution aussi archaïque et repoussante de laideur qu'est la distribution aérienne avec ses poteaux, ses potences sur façades et ses fils, n'a même pas à être mentionnée pour être condamnée.

Alors que dans notre logement, pour les dissimuler, nous cherchons à enfermer les tuyaux dans des gaines accessibles, à encastrier les fils électriques dans les murs, en pleine contradiction nous acceptons que notre cadre extérieur de vie soit découpé, cisailé, traversé de toutes parts par des tuyaux et des fils métalliques!

Il est trop d'exemples de voies dont les perspectives sont détruites par des poteaux, des fûts de candélabres implantés sur les trottoirs devant des monuments ou adossés à des façades de qualité. Inutile d'insister, il suffit de regarder. Pour faire admettre la solution en sous-sol, il faut beaucoup insister. La solution aérienne est tellement normale, traditionnelle, rapide. On nous opposera que l'aérien est économique. Je répondrai à cette affirmation d'abord que la destruction d'un paysage qu'il soit rural ou urbain n'a pas de prix, ensuite je puis avancer par expérience que, si la conception des réseaux souterrains est incluse dès le début d'une étude dans les impositions, la dépense globale du terrain équipé n'est pas plus importante. Ce qui coûte cher, c'est l'adjonction après coup.

Si l'on acceptait de faire une comptabilité des dépenses où seraient additionnés *et* les frais d'investissement *et* les frais de fonctionnement *et* les frais d'entretien *et* les frais d'inévitables modifications, adjonctions, suppressions, on verrait que, tout au moins dans les artères principales des quartiers neufs, la galerie technique est parfaitement rentable.

Que dire également des transformateurs électriques, des détendeurs de gaz, des échangeurs de chauffage urbain, dont les volumes isolés, traités sans goût, participent à enlaidir les espaces libres!

Ils sont certes nécessaires, indispensables, mais ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi. On peut même imaginer leur mise en valeur, sans chercher à les camoufler en « pigeonnier » ou en kiosque de « jardin ». Ils peuvent contribuer à meubler le décor urbain, à condition que leur architecture soit confiée... à des architectes. A une autre époque, les postes de garde, les abris de certaines fontaines publiques, les octrois, dont les volumes sont comparables, ont été traités avec un souci d'architecture qui leur confère une valeur esthétique.

Que dire des châteaux d'eau! Leur forme champignon détruit la silhouette des villages de la Beauce, rivalisant avec le clocher! Alors que l'architecte G. Gillet, dans les Costières du Gard, a su ponctuer la campagne, irriguée par la Cie du Bas-Rhône-Languedoc, de belles coupes blanches dont la forme originale ajoute à la beauté des lieux.

Nous avons nous-même à Montereau-Surville traité le château d'eau comme une sculpture implantée au milieu des immeubles. Les deux jambages, qui supportent le réservoir, émergent d'un grand bassin.

Que dire de ces horribles abris en béton gris préfabriqué, avec oculus dans les jambages en biais pour faire moderne, que sont les arrêts des cars urbains alors qu'il existe sensiblement au même prix, des kiosques en verre ou en métal qui ont été conçus par des artistes!

Que dire de ces lampadaires autoroutiers, dont les crosses se mélangent en désordre dans les carrefours. Plantés à tort et à travers. il n'est même pas utilisé l'un des modèles plus approprié et plus à l'échelle, que l'on peut choisir dans les catalogues des fournisseurs qui ont fait un effort de recherche d'esthétique industrielle!

Ce qui, au départ, avait été conçu avec un souci de beauté est souvent dénaturé, ensuite, par ces adjonctions désordonnées.

Si je consacre dans ce livre quelques pages aux « tripes » de la ville et aux appareils qui les accompagnent, c'est que je voudrais sensibiliser ceux qui s'intéressent aux problèmes géné-

raux que j'aborde et rendre compte de l'importance de ces questions de détail.

Elles n'ont rien de méprisable, croyez-moi, et lorsque la ville est bâtie, elles jouent un rôle important dans le degré de satisfaction des habitants. Il n'y a rien de plus décevant, de plus exaspérant, et c'est absolument normal, que de manquer subitement de courant surtout dans nos logements actuels. La coupure pour travaux, la panne et autres interruptions sont ressenties par tous avec irritation. Le manque d'eau aux robinets du logement, les égoûts qui débordent, même à la suite d'un orage, le circuit de téléphone qui est encombré, le chauffage et l'eau chaude qui ne fonctionnent pas, sont autant d'incidents qui ne doivent pas se produire, surtout dans les premiers temps de l'installation et malgré la période de rodage. Les nouveaux habitants ont tant d'autres sujets d'inquiétudes qu'il faut leur éviter en plus celles-là. Pour longtemps l'appréciation qu'ils conserveront de leur logement est conditionnée par les premiers temps d'occupation. Quand notre automobile ou notre machine à laver tombent en panne, après avoir traficoté dedans en fonction de notre aptitude au bricolage, nous avons la possibilité de nous adresser à un spécialiste à qui nous pouvons parler, expliquer, commenter nos malheurs. Quand un des tuyaux de la ville ne fonctionne pas, nous sommes désarmés; il nous reste à attendre avec patience que les choses soient remises en ordre par des gens anonymes, dont on ne sait ni où ils sont, ni où ils interviennent, ni ce qu'ils ont fait.

Pour vous divertir à la suite d'un sujet aussi terre à terre, je vous raconterai quelques anecdotes pittoresques dont nous avons été les témoins. Il vaut mieux en rire après coup, mais chaque fois vous imaginerez les efforts des techniciens qui, sur place, se posaient des questions, refaisaient leurs calculs et n'arrivaient pas à trouver l'origine du désordre.

C'était au début de notre vie d'architecte; un matin, je reçois un coup de fil impératif du Syndic d'un groupe de logements que nous avions construit aux environs de Paris : « Venez d'urgence, un égoût a éclaté dans le sous-sol d'un immeuble, tout est inondé! »

Le temps de passer au bureau prendre les plans, de cueillir au passage l'ingénieur, d'alerter l'entreprise, nous étions deux heures après sur place.

C'était exact, le sous-sol était transformé en Venise souterraine. Les locataires débarrassaient leurs caves inondées et nous voilà, plans en mains, vérifiant sur place les points où avaient pu se produire une rupture. Eau propre ou eau sale? difficile à dire, d'autant plus qu'on n'entendait aucune fuite et que l'eau était stagnante. A l'intérieur, tout semblait apparemment en ordre.

Ayant tout de même remarqué la zone d'où il semblait que l'eau était venue, nous avons pensé qu'il s'agissait d'une rupture contre le pignon sur la face extérieure de l'immeuble. L'eau avait pu s'accumuler contre la paroi. Terrassements : rien. Voilà trois heures que nous cherchions quand subitement nous entendons dans une gaine, près de nous, une véritable cataracte. Nous avons pensé au trop plein du vase d'expansion de chauffage collectif; après vérification, il n'en était rien. Serait-ce alors une rupture de canalisation dans la gaine? il nous restait à pénétrer dans chaque logement, ouvrir la trappe de visite et vérifier les branchements d'évacuation.

Après être allés successivement dans tous les logements, en remontant la gaine, étage par étage, en fin de course (bien entendu!) nous avons été reçus par un ménage aimable, à l'air innocent. Nous avons vu dans la salle d'eau, originellement équipée avec une douche-baignoire assise, une splendide baignoire bleu ciel, grand modèle, si vaste que l'on pouvait se demander comment ils l'avaient montée jusque-là.

« Vous savez, nous dit la maîtresse de maison, mon mari est très habile; comme nous aimons lire dans notre bain, nous nous sommes offerts cette baignoire qu'il a fini d'installer hier. »

Notre découverte en manœuvrant la trappe, aussitôt dévissée, nous a tous fait hurler de rire.

Le mari bricoleur s'était contenté de sortir le tuyau de vidange directement dans la gaine, sans se raccorder à l'évacuation qu'il avait démontée. Comme il nous l'a dit : « ce grand tuyau de

1 m² de section avait fort astucieusement été prévu par l'architecte! »

Nous ne l'avons même pas engueulé de nous avoir fait perdre une matinée et lui avons conseillé d'écrire à son assurance « dégâts des eaux ».

La personnalisation (!) du logement a des limites.

Une autre fois, dans un mois d'hiver, le Directeur d'un office d'HLM reçoit toute une série de plaintes des habitants d'un immeuble qui étaient mécontents de ce que leur chauffage ne fonctionnait pas. Réunion de chantier : convocation de l'ingénieur de chauffage urbain, de l'entreprise en question; visite à l'échangeur; vérification des pompes. Nous déclarons qu'il doit y avoir une fuite quelque part, car il manque de l'eau dans le circuit de l'immeuble. Remplissage du circuit en calculant le cube d'eau ajouté, purge en toiture pour évacuer l'air emprisonné. Deux heures après, tout est en ordre, le chauffage fonctionne normalement, la pression est constante, donc pas de fuites. Le lendemain nouvelle panne, nouvelles plaintes. Re-vérification, il manquait de l'eau, de l'air s'était introduit à nouveau. Nous décidons d'isoler progressivement chaque cage d'escalier et de vérifier, après re-remplissage, la pression de chaque colonne montante. Cela demande du temps, plusieurs jours et beaucoup d'attention. En attendant les locataires n'étaient pas chauffés et commençaient à perdre leur résignation. Après quelques essais et quelques jours, nous arrivons à une colonne où il manque de l'eau à intervalles réguliers. Visite systématique de tous les logements (ce qui la plupart du temps a le don d'agacer les occupants) et dans l'un d'eux, nous avons vu, en entrant dans la salle de séjour, un homme tranquillement assis, lisant son journal... il prenait un bain de pieds dans une grande baignoire : un tuyau de plastique muni d'un robinet sortait du radiateur et plongeait dans l'eau savonneuse! Cette famille avait trouvé astucieux de puiser l'eau chaude du chauffage pour tous ses usages ménagers. L'eau chaude était de ce fait gratuite! Depuis lors nous demandons de mettre du bleu de méthylène dans l'eau du circuit de chauffage!

Certains considèrent, peut-être, que ce n'est pas le rôle de l'ar-

chitecte de s'occuper de ce genre d'incidents et que « la haute mission de l'artiste » ne l'autorise pas à s'intéresser à des questions aussi basement matérielles.

Personnellement je ne le crois pas. Il rentre aussi, dans les exigences de ce métier, de descendre souvent à ce niveau des problèmes, car c'est là aussi que nous découvrons la psychologie complexe et secrète de ceux pour qui nous bâtissons, c'est là qu'il apparaît des réactions inattendues, c'est ainsi que nous avons une meilleure connaissance de leur comportement. Nous sommes mieux à même de leur créer un cadre de vie adapté à leurs qualités et à leur défauts.

C'est du reste, à la suite des difficultés de ce genre, que nous avons participé à la rédaction du livret d'accueil remis à chaque nouvel occupant d'un logement. Dans ce but, nous avons rédigé des textes illustrés qui indiquent à chacun comment on se sert de tous les équipements mis à sa disposition dans l'appartement : comment on remplace un fusible, comment on fait un branchement électrique pour alimenter une prise de courant, comment on branche une machine à laver, comment on met des tringles à rideaux, comment et avec quoi on lave le sol, comment on entretient un chauffe-eau au gaz, etc... : c'est le mode d'emploi du logement. Ce livret comprend aussi l'adresse de tous les services pour les cas d'incident.

Depuis lors nous avons remarqué que le nombre des plaintes a considérablement diminué.

A côté de ces équipements de réseaux il y a l'équipement de voirie. C'est lui qui permet aux habitants de se rendre d'un point à un autre, selon leurs occupations.

Cette importante question touche à tant de problèmes qu'il nous semble préférable de la traiter après avoir fait le tour des éléments qui composent la ville, puisque la principale fonction des voies est de permettre aux citoyens de circuler, et de bénéficier de tout ce qui fait partie de la ville.

RÔLE ET LIMITES DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

A côté de son logement et des fonctions qui s'y trouvent intégrées, l'homme de la ville doit trouver tous les services qu'il

est en droit d'attendre de la vie communautaire. C'est l'une des principales justifications de la vie urbaine.

Mais on ne peut, sans limites, afin de suivre les possibilités qu'offre le progrès, distraire pour les traiter à l'échelle collective au nom de l'efficacité tout ce qui constitue la vie familiale dans le logement. Tous nos gestes humains ont une autre signification que le seul service matériel qu'ils procurent.

La collectivité n'a pas à prendre en charge toutes les fonctions de la maison et les traiter exclusivement à l'échelle de services communs, mis à la disposition de tous. Le progrès aidant, chaque époque a, bien sûr, grâce à la technique, la possibilité d'extraire certains services. Il est justifié d'utiliser cette possibilité, mais il faut le faire progressivement et en fonction de la mentalité de l'époque.

Au nom du respect de la personne et de la famille, il faut maintenir dans le logement certaines activités, sinon quelle serait alors la signification du regroupement familial, groupe de base de notre société ?

Le repas préparé par la mère de famille a une autre signification que le simple fait d'absorber de la nourriture pour calmer notre faim : nous pourrions le faire dans un restaurant communautaire. Regarder en famille une émission choisie de télévision et la faire suivre d'une discussion, même décousue, avec nos enfants a une portée différente du film vu dans une salle de cinéma.

A côté des activités familiales qu'il convient de maintenir, en les adaptant sans doute, il faut également permettre à chacun des membres de trouver *dans* le logement le support d'actes qui intéressent la vie personnelle et qui trouvent leurs prolongement dans les services assurés par les équipements de la ville.

Il faut, à la fois, la table de travail dans la chambre de l'enfant et l'école, l'émission de musique écoutée au transistor personnel et le concert dans la salle municipale; l'espace de jeu dans une pièce et le terrain de sports; le livre lu à la maison et la conférence dans un lieu public; le tableau sur un mur et la visite d'une exposition; la fleur en pot sur la fenêtre et le

jardin public; l'image pieuse pour la prière en famille et la chapelle de quartier.

Nous ne pouvons accepter la dilution de la personne et de la famille dans une collectivité de services, même au nom d'une idéologie généreuse.

La conception du bonheur serait alors limitée à n'être qu'une égale répartition des avantages matériels permis par le progrès.

Pour conserver notre liberté individuelle, pour respecter la dignité humaine, nous devons maintenir dans nos conceptions urbaines même les plus évoluées, même les plus en avance sur notre temps, les éléments du choix personnel et volontaire. Cette nécessaire opposition entre ce qui par son principe n'appartient qu'à nous et ce qui appartient à la communauté.

Que l'orientation de notre société aille dans le sens d'une socialisation, c'est un fait certain, je dirai même souhaitable, mais à la condition que cette socialisation, en nous libérant de certaines tâches matérielles, en donnant accès « au plus grand nombre » aux avantages de la vie organisée, en mettant tout en œuvre pour une meilleure justice sociale, soit d'abord considérée comme une recherche en vue du rapprochement physique et moral des personnes pour multiplier leurs biens et permettre d'accéder progressivement à cette prise de conscience de l'interdépendance et de la complémentarité des hommes.

Les équipements collectifs d'une ville peuvent se classer selon leur principale fonction, mais la valeur d'un équipement quel qu'il soit ne vient pas seulement de cette fonction. Un local n'est pas exclusivement social, scolaire ou sportif.

Il porte en puissance, dans son volume et dans ses murs, d'autres significations, symboles de la communauté qu'il est là pour servir. Par leur présence et leur juxtaposition, par leur intégration dans le contexte urbain, les équipements collectifs participent à créer l'âme de la ville. Les écarter du cadre de vie quotidienne des habitants en les rejetant à l'extérieur faute d'autorité suffisante pour appréhender les terrains nécessaires, c'est renoncer à l'apport qu'ils procurent par leur simple présence.

L'école, pour un enfant, n'est pas uniquement le lieu où l'on apprend à lire et à écrire, c'est aussi le bâtiment où pour la première fois il est en contact avec la communauté. Le maître d'école est la première autorité qu'il découvre après celle de ses parents. Le jeu collectif pendant la récréation lui fait découvrir les joies d'une activité de groupe. L'école prend une valeur de symbole tant pour lui, l'enfant, que pour ses parents : tous sont sensibles à la particularité de cette construction et à la place qui lui a été réservée dans le paysage urbain. C'est une des raisons pour laquelle l'architecture de ces bâtiments scolaires a une telle importance. Alors que ces constructions devraient être des exemples d'architecture et s'inscrire dans une conception urbaine adaptée à notre mode de vie, elles sont souvent sans beauté, et leur environnement n'a aucun attrait. Il existe quelques rares exceptions dont personne ne parle, excepté les revues professionnelles lues par quelques spécialistes.

Il ne suffit pas de créer de simples abris.

Les constructions publiques sont nécessaires et sont autant de symboles de la collectivité. Comment dans un pays, où l'enseignement artistique de base est inexistant, faire comprendre aux habitants la différence essentielle qu'il y a entre un beau lycée et un vilain collège d'enseignement général, entre un gymnase bien traité et un autre identique à un hangar agricole en tôle ondulée, entre une église aux formes prétentieuses et une simple chapelle modeste mais de formes pures ?

Je comprends les raisons pour lesquelles il est nécessaire que des règles déterminent les conditions d'édification d'un lieu public. Je comprends la justification de normes élémentaires qui doivent servir de guide à ceux qui ont à définir les programmes, faire les études correspondantes et en diriger l'exécution. Ce que l'on peut reprocher c'est, d'une part, la fixité de la réglementation, d'autre part, la transposition systématique de ces directives dans les formes architecturales imposées. A chaque problème dans le respect du programme des principes de base, il n'y a qu'une seule solution qui respecte les règles. Il y a toute une variété de compositions, de formes et d'assemblages tout aussi réglementaires.

Nous retrouvons alors la même réaction regrettable que pour les problèmes qui intéressent le logement. A une certaine idée correspond, dans l'esprit de beaucoup de gens, une forme habituelle qu'ils ne veulent pas remettre en cause, parce qu'ils l'ont toujours connue. Ils ne sentent pas l'impérieuse nécessité du changement pour ne pas se retrouver, un jour prochain, isolés et en marge de la société.

Comme dans cette Directive de C.E.S. qui ne pouvait admettre que les aires des cours de son établissement soient autrement que revêtues d'asphalte et sans arbres : asphaltées parce que cela s'est toujours fait, sans arbres parce qu'il n'y aura pas d'entretien. Comme ce receveur des postes qui voulait que la porte du bureau des P. et T. soit sur l'angle quelle que soit la distribution intérieure, parce que, sans doute, dans son village natal, la poste est sur un angle. Comme ce directeur sportif qui voulait absolument un grand portail dont les piles seraient surmontées de deux grands ballons en ciment. Comme ce curé qui voulait que la porte d'entrée de son église ressemblât à un porche roman avec colonnes et chapiteaux, parce que pour lui une église ne peut être que de « style ancien ». Ne devons-nous pas remettre en cause la forme, l'implantation habituelle et certaines règles d'utilisation des équipements collectifs ? C'est ce dernier aspect que nous retiendrons plus particulièrement.

LES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX

L'accueil doit demeurer, en grande partie, sur le plan familial. Mais l'aide que peut apporter un service spécialisé, au niveau d'un ensemble de logements, est très efficace.

Nous avons déjà parlé du livret d'accueil. Cela est bien mais insuffisant. Une assistante sociale a établi l'usage d'apporter, dans chaque logement, à la famille qui vient d'arriver, un simple bouquet de fleurs de la part de tous ceux qui ont contribué à construire leur logement; simple geste fort apprécié pour sa gentillesse.

Également, la permanence d'une équipe de sociologues dans un quartier neuf a été très bien accueillie par la population nouvelle. Attentifs, disponibles et discrets, ils aident chacun à

résoudre des difficultés. Deux simples bureaux en rez-de-chaussée donnant directement sur l'extérieur, suffisent.

Des petites garderies de très jeunes enfants rendent également service à la mère qui va faire des courses ou qui travaille à mi-temps. On n'a pas besoin de construire des bâtiments isolés, coûteux et difficiles à gérer. Là aussi, quelques trames au niveau du sol suffisent. Il en est de même pour les locaux sociaux de P.M.I., de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

Les locaux dits « résidentiels » prévus par les textes, dans le but de faciliter les réunions de petites groupes d'habitants d'un immeuble ou d'un ensemble résidentiel, peuvent selon les cas s'insérer dans une trame de construction près de l'entrée, ou se construire sur une terrasse.

Ils doivent simplement être ouverts et équipés d'un minimum de matériel pour permettre des réunions et non, comme ils le sont la plupart du temps, fermés à double tour par le gardien par peur d'être dégradés, par peur du bruit des réunions de jeunes, par peur d'être accaparés par des militants politiques, par peur de tout...

LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET CULTURELS

Les maternelles au lieu d'être enfermées par des grillages, dans l'enceinte de l'école, devraient être situées dans les abords immédiats des logements, au milieu des espaces piétonniers, voire dans le pied ou sur la terrasse des immeubles, avec un petit jardin d'ébats. Si cette disposition a été envisagée par les services centraux, je n'ai jamais réussi à la faire admettre sur place.

Aujourd'hui, l'aspect de ces constructions n'évoque en rien le Palais de la Fée ou le Merveilleux, alors qu'on aurait aimé pour les tout-petits une atmosphère de gaieté, des murs colorés, une architecture à leur échelle.

Les groupes scolaires primaires, clôturés comme des parcs à moutons, sont, la plupart du temps, construits selon des projets types agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale, mais leur mauvaise adaptation met en cause le principe même des commandes groupées.

Combien de groupes scolaires sont encore conçus, plantés dans le désert d'un terrain recouvert de bitume!

Ne serait-il pas souhaitable d'ouvrir l'école à d'autres usages qu'au seul enseignement des enfants, aux heures de classe? L'école idéale n'est-elle pas celle qui, au centre de la vie d'un groupe social, par sa présence et ses prolongements extra-scolaires, deviendrait un lieu où enfants et parents seraient réunis, où les enfants se retrouveraient hors temps d'études, pour jouer, bricoler, développer d'autres facultés que celles prévues dans les programmes actuels? Où les parents se regrouperaient pour se voir, discuter, participer à la vie de l'école et faire entrer la vie à l'école?

Si l'école est, en plus de sa fonction normale, un sujet de fierté pour l'enfant, un lieu de réunion pour parents et enseignants, un centre d'échanges et de contacts, elle jouera pleinement son rôle d'équipement collectif. Dans la perspective d'une organisation sociale où le temps de travail tend à diminuer au bénéfice du temps libre, par ses installations sportives banalisées, par ses locaux utilisés, en dehors des heures de classe, comme lieux de réunions pour adultes à des fins culturelles ou intellectuelles, l'école peut jouer un rôle important dans les moments de loisirs et participer à la prise de conscience de la communauté.

Pourquoi ne pas banaliser les écoles?

Que de locaux disponibles dans ces établissements qui pourraient recevoir, grâce à leurs installations, des apprentis occupés par leur travail pendant la journée, des salariés qui voudraient développer leurs connaissances dans des cours du soir ou pendant les vacances scolaires!

L'école, le lycée, le collège seraient ouverts et accueillants.

Et que penser de ces systématiques logements de fonction?

En dehors de celui du gardien et de sa famille, on ne sait pas pourquoi « les directeurs », dans « l'enceinte réservée », résident les uns sur les autres dans un regrettable isolement.

Les directeurs d'usines n'habitent plus au milieu de leurs ate-

liers, comme au XIX^e siècle! Et à chaque construction scolaire on continue à bâtir pour les directeurs et les professeurs le même type de logements que ceux qui sont réalisés à côté, mais au double du prix. Nous avons examiné dernièrement un projet de groupe scolaire de 20 classes dont le programme comprenait 10 (je dis dix) logements de fonction. A côté de ce groupe il y a un programme de 600 logements en fin de chantier!

Nous ne pouvons que regretter la dissociation administrative entre équipements scolaires et équipements dits « de culture », alors qu'ils ne devraient faire qu'un, c'est évident!

Les Maisons de la culture sont en pleine recherche. C'est une bonne chose. Les oppositions qu'elles soulèvent démontrent l'intérêt qu'on leur porte.

Mais les équipements plus modestes que sont les maisons de jeunes, les foyers, les bibliothèques ne remplissent pas le rôle que l'on est fondé à en attendre. Leur fréquentation est irrégulière, selon les cas. Cela dépend certes des animateurs et de leur localisation. On peut penser également qu'ils ne devraient pas se présenter comme des bâtiments isolés, au milieu d'un terrain avec des façades, fermées à l'extérieur. La porte étroite de l'entrée n'incite pas à y pénétrer. De nombreux jeunes nous ont dit qu'ils auraient aimé participer tout au moins à l'aménagement intérieur au lieu de trouver des locaux terminés, éloignés de ce qu'ils auraient souhaité.

Il nous semblerait plus attrayant que, joints à d'autres éléments, ils s'intègrent davantage à la vie piétonnière, sous forme de lieu de passage et de rencontre.

Les activités qu'ils abriteraient, naîtraient plus spontanément, à la demande.

La bibliothèque, comme nous en connaissons quelques bons exemples, devrait être conçue comme une rue intérieure, avec des livres présentés dans le cadre d'expositions changeantes, accompagnant une publication spécialement choisie ainsi mise en valeur, plutôt que d'être un local de prêts, avec un catalogue sur un comptoir et des numéros. Il en est ainsi de beaucoup de locaux d'activités de ce genre, dont il faudrait changer la pré-

sentation, afin de les rendre plus accessibles et surtout moins rébarbatifs. Leur architecture devrait être légère, faite d'ossatures et de panneaux légers permettant le changement des distributions intérieures.

Les jeunes participeraient plus volontiers à la gestion, s'ils sentaient autour d'eux une ambiance moins froide et moins conventionnelle.

Ce qui peut éveiller l'esprit, ce qui peut aider à promouvoir dans le sens de la culture doit se trouver là où les personnes ont l'habitude de se regrouper. On ne peut demander à des gens de se rendre dans un édifice aussi particulier qu'un Musée, par exemple, alors qu'ils ignorent ce qu'ils vont y trouver. Il faut créer au préalable une incitation.

La rue de Seine à Paris n'est-elle pas une exposition permanente de peinture et le jardin des Tuileries n'est-il pas plus attrayant pour admirer les sculptures de Maillol ?

Un hall de gare, une salle de restaurant, la salle d'attente d'un aéroport (comme cela se fait à Orly), un grand magasin, la cantine d'une usine, et pourquoi pas une station-service d'essence (tout le monde y défile) sont des lieux animés et très passants.

Ce n'est qu'après avoir été habitués à voir certaines œuvres au hasard de leurs déplacements que, par la suite, ces mêmes gens auront le désir de se rendre à une exposition.

Dans un nouveau quartier, une salle de réunion polyvalente (5 à 600 places) me semble être un équipement à mettre en place assez rapidement. Qu'il soit d'initiative publique ou privée, ce lieu permet le regroupement des habitants pour des motifs les plus divers. Il peut jouer un rôle important dans l'unité du nouveau quartier. Permettant des spectacles, des fêtes, des conférences, des réunions publiques, un tel bâtiment peut devenir un foyer attrayant par la variété et la diversité des activités qu'il peut recevoir.

Il y a un élément plus facile à réaliser sur le plan financier et dont on oublie quelquefois le rôle, c'est *la grande place*

publique. Généralement située au *centre de vie* du nouvel ensemble, elle est, en quelque sorte, une grande salle en plein air.

Son vide dans la partie dense de la ville est le point de convergence de tous ceux qui circulent, veulent se retrouver, discuter ou jouir du spectacle urbain. La fête permanente de la ville est là.

Le marché hebdomadaire, la foire agricole et commerciale, la fête foraine, le cirque, le bal en plein air, le concours de boules, le défilé, la manifestation publique, entre autres, où auront-ils lieu, s'il n'y a pas de grand-place ? Il faut maintenir cette possibilité de réunion publique extérieure dans la ville car elle fait partie de la vie urbaine.

LES ÉQUIPEMENTS DE JEUX ET DE SPORTS

Parmi les activités de l'enfant, le jeu a une part prépondérante. Hors du logement familial où il a son espace de jeu et ses jouets, hors de l'enceinte de l'école où, sous l'œil de ses maîtres, l'écolier joue avec ses camarades, il reste le temps où l'enfant est dehors et joue.

Il ne faut pas croire le problème résolu aujourd'hui par des bacs à sable pour les plus petits, des assemblages savants de tubes de chauffage central pour les moyens et des terrains vagues baptisés « terrains de foot » pour les plus grands.

Le problème est plus complexe et il convient d'éviter trois erreurs :

– La première serait de croire que notre intuition et notre bonne volonté de « bon père de famille » sont suffisantes pour bien faire. L'intervention de spécialistes tels que pédiatres, psychologues et représentants familiaux nous semble indispensable tant pour définir les caractéristiques des jeux en général que pour participer à l'élaboration des programmes dans chaque cas de groupement de logements.

– La deuxième erreur serait d'établir des normes de jeux à appliquer par la suite avec systématisme comme s'il s'agissait d'un

équipement technique fonctionnel : cela n'aboutirait qu'à créer des usines à jeux sans attrait et sans fantaisie.

On comprend que, pour aborder les problèmes que pose un équipement destiné à une collectivité, il faille définir certaines règles de conception d'établissement et d'utilisation. C'est en cela que le jeu comprend une part éducative. Mais chaque réalisation doit être adaptée à l'âge des destinataires, à la psychologie du groupe humain auquel appartiennent les enfants, au climat de la région et au contexte créé par le type de groupement de logements.

Au départ, les enfants sont classés en trois catégories : les petits, de 2 à 6 ans; les moyens, de 6 à 10 ans; les plus grands, de 10 à 15 ans; au-delà il s'agit de jeunes gens qui posent des problèmes d'une autre nature. Il nous paraît nécessaire de tenir compte du caractère propre aux habitants d'une province. Il est également évident que les conditions météorologiques sont très différentes d'une région à l'autre. Au niveau d'un groupe d'habitations, la création de microclimats provoquée par les écrans des bâtiments intervient dans la nature et la localisation des jeux.

Enfin, le problème se pose très différemment selon qu'il s'agit d'un ensemble d'habitations composé de maisons individuelles ou d'un complexe urbain. S'agit-il d'un village ou d'un bourg ? S'agit-il d'un milieu ancien ou d'un quartier neuf de ville en extension ? S'agit-il d'un ensemble existant auquel il faut adjoindre un équipement jusque-là oublié ou à adapter, ou d'un projet en cours d'étude où tout est à créer ? Chaque cas est à examiner et appelle une solution particulière.

Le choix des jeux, leur localisation, leur densité, la composition de leur assemblage ne peuvent être déterminés qu'après une véritable étude intégrée dans les travaux d'une équipe pluridisciplinaire dans laquelle interviendraient les spécialistes cités plus haut. Les propositions de ces derniers feront alors partie du programme.

– La troisième erreur à éviter naîtrait d'une attitude conservatrice. Notre conception des jeux ne peut se contenter d'une simple reproduction de ceux que nous-mêmes avons connus,

enfants. Tout évolue autour de nous, y compris nos enfants, surtout nos enfants! Si le fond du jeu est sans doute souvent le même, le thème qui lui sert de support doit être adapté au « merveilleux » de notre temps.

Il est donc souhaitable que les spécialistes déterminent, dans des conditions actuelles, l'esprit et les caractéristiques des éléments des jeux; qu'ils interviennent au niveau du programme dans la définition des jeux à inclure dans la composition générale; que de véritables artistes soient appelés pour les concevoir et les réaliser avec goût; que, dans la ventilation des sommes prévues au titre des équipements collectifs, un budget raisonnable soit réservé à cet effet et qu'enfin l'architecte urbain, responsable de l'aménagement général et de l'environnement, inscrive, dans les impératifs de son plan prévisionnel général, la localisation de ces espaces réservés qui nous permettront de répondre à cette question délicate : « Où joueront demain les enfants de la ville ? »

A la suite d'un rendez-vous de chantier, je me promenais dans le quartier de Montereau-Surville! Dans le jardin aménagé pour enfants, les quelques mères de famille papotaient en surveillant des gosses qui faisaient des pâtés de sable. Pas un enfant dans le bassin-barbotoir malgré la chaleur! Nous venions juste de terminer le dallage et les aménagements de la place Jean XXIII au pied du château d'eau; en son centre se trouve un grand bassin à deux niveaux.

Je voulais me rendre compte de l'effet du jet d'eau et de l'aspect général de cette placette.

Une bande de gosses y patageaient à plaisir, s'éclaboussant, et se poursuivaient en criant; l'un d'eux tenait son chien en laisse et semblait aussi heureux que ses amis de jeu. Tous étaient en souliers et chaussettes!

Je m'approchais de l'un d'eux et lui demandais le plus gentiment possible : « Tu t'amuses bien dans ce bassin ? – Oh, oui, m'sieur – Et pourquoi vas-tu dans l'eau avec tes souliers ? – Parce que ma mère me l'a défendu, m'sieur! – Et pourquoi tu y joues avec ton chien ? – Parce que mon père me l'a défendu

m'sieur! – Et pourquoi tu ne vas pas dans le bassin qui est là, derrière cette maison ? – Parce que c'est pas défendu, m'sieur! »

Ce raisonnement assez particulier mais bien naturel devait nous faire réfléchir à la conception des jeux à prévoir dans la ville.

Une autre fois j'ai été invité par un groupe d'enfants de 12 à 14 ans à visiter « le trésor ». Ils avaient construit des abris souterrains dans un terrain de décharges proche du chantier, et là, dans leur demeure camouflée, ils avaient présenté sur des planches leurs prises de guerre composées d'outils chapardés, d'interrupteurs électriques et de robinets. Quel étonnant terrain d'aventures et quels jouets!

Peut-être pourrions-nous nous inspirer de ces deux exemples de jeux spontanés, en pensant que les enfants apprécieraient de participer eux-mêmes à créer le cadre de leurs moments d'amusement.

Quant aux *sports*, ils sont de deux types : ceux qui sont pratiqués en équipe, ou sous l'autorité de moniteurs, sur des stades ou des terrains aménagés, et ceux qui constituent des activités où, en plus du jeu lui-même, les jeunes peuvent librement se retrouver et participer au spectacle; ces derniers sports nécessitent des équipements divers : piscines, skatings, pistes de kart, manèges d'équitation, bowlings, souvent accompagnés de salles de jeux et de réunions.

Les uns et autres jeux contribuent à assurer l'équilibre et le développement physique et moral de ceux qui s'y adonnent. En dehors des « mordus » par la compétition et qui s'astreignent alors à un entraînement particulier, la discipline impliquée par le sport rebute souvent jeunes et même adultes. Peu enclin à accepter les règles et les horaires fixes, le Français en général ne fait pas de sport et nos stades sont vides de sportifs actifs. Mais peut-être la conception rigide de l'organisation des ensembles sportifs est-elle en partie responsable de cette désaffection ?

Le caractère « terrain d'aviation », cloisonné par des grillages

et souvent sans végétation, n'a effectivement rien d'attrayant. L'insuffisance du nombre d'entraîneurs et de moniteurs ne donne pas aux jeunes l'impression d'être pris en charge et guidés dans leurs efforts. Surtout, nous pensons qu'aucun effort de publicité n'est fait pour encourager les jeunes à « user » des terrains de sports. A notre époque où les sollicitations sont nombreuses, y compris celle de ne rien faire, il faut utiliser les techniques modernes d'information afin de donner aux gens l'envie de faire ceci ou cela.

Au cours d'un voyage en Finlande, j'ai vu dans le parc de Tapiola des moniteurs en survêtement qui appelaient les enfants rentrant de l'école. Et tout ce petit monde, de se déshabiller sur la pelouse et de faire un quart d'heure de gymnastique en s'amusant. D'autres prenaient le relais, d'autres moins jeunes en faisaient autant plus loin. Et dans le stade d'Helsinki à 6 h 30 du soir, alors que nous visitions cette œuvre maîtresse de l'architecte Alvar Aalto, nous avons vu des centaines d'adultes par groupes de 25 faire de la gymnastique avec beaucoup de sérieux. On imagine mal un tel spectacle à la sortie d'une gare de banlieue de la Région Parisienne!

LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

Dans la ville actuelle, ces bâtiments, s'ils ne remplissent pas toujours dans les meilleures conditions leur office, ont au moins l'avantage d'exister et peuvent être améliorés progressivement.

De toute façon ils sont généralement insuffisants. Cela peut fournir une occasion de construire, dans *les centres de vie* des nouveaux quartiers, un immeuble administratif, doté de services qui ont des contacts avec la population.

Certaines cités administratives ont permis de regrouper les services d'un même Ministère ou d'une Préfecture, jusque-là dispersés dans la ville. Ces réalisations sont généralement, sur le plan architectural, des bâtiments de qualité.

Leur présence dans le cœur de la ville dont ils font partie actuellement, est, sans aucun doute, à maintenir. De même la présence de nouveaux bâtiments administratifs dans un quartier neuf peut prendre un caractère symbolique pour la nouvelle popula-

tion et lui rappeler qu'elle n'est pas abandonnée par l'État qui tient ainsi à manifester sa présence au milieu de ces nouveaux citoyens.

C'est dans cet esprit qu'une cité administrative, regroupant en particulier les divers services du Ministère de l'Équipement et certains services de l'Éducation Nationale, est prévue au centre du quartier sud de Nîmes-Pissevin.

Le va-et-vient de leur personnel, de leurs visiteurs et de leurs clients contribuera à créer une atmosphère animée.

Autres bâtiments administratifs : les bureaux de poste. Je ne voudrais pas me laisser entraîner vers des considérations esthétiques sur le style de la plupart de ces bureaux; disons que les années 30 et les pierres de taille rustiques ont dû marquer définitivement les *postiers!*

Une absence systématique de crédits pour construire une annexe des P. et T., là où se trouve la population, se traduit par un appareil à jetons que les gamins se plaisent à détraquer dans les huit jours de sa mise en service. Pour faire une opération qui exige l'intermédiaire d'une postière derrière sa banque, il faut aller dans la ville actuelle, au bureau de poste qui, bien entendu, n'a pas de parking.

LES ÉQUIPEMENTS COMMERCIAUX

Tout commence, lors de l'instruction du dossier du nouveau quartier, alors que le plan en est encore à l'étude. Une pétition circule entre les commerçants de la ville actuelle, qu'ils signent sans hésiter, dénonçant les dispositions qui vont les ruiner et porter tort, bien sûr, à toute la population.

Or, ces dispositions que sont-elles ?

La Chambre de Commerce est généralement composée de gens avertis qui savent compter et prévoir. Leurs représentants sont partie prenante et active dans les conseils de collectivités locales. On décide de déclencher une étude confiée à un bureau spécialisé, étranger à la localité, donc neutre, de façon à établir la situation des commerces dans l'agglomération et l'évolution de l'ensemble ville actuelle-quartiers neufs.

J'ai participé plus particulièrement à l'une de ces études, intéressé par les méthodes d'enquêtes et la technique de prévision de ces spécialistes. Ils ne disent pas : « Faites ceci et vous aurez tel résultat ». Ils préfèrent dans leur rapport indiquer la situation réelle des commerces actuels et leur évolution ces dernières années, pour ensuite prévenir en fonction de l'évolution démographique que les choses risquent de se passer de telle façon et qu'en conséquence il serait raisonnable de prévoir telles ou telles dispositions : surfaces de vente, surfaces de réserves, implantations préférentielles, planning à établir, catégories d'activités commerciales à envisager, etc...

Ces études constituent la base du programme à introduire dans les dispositions du plan général.

Il faut tenir compte de deux données :

La satisfaction des usagers qui doivent bénéficier des possibilités commerciales, la rentabilité des installations en évitant les solutions qui risqueraient de mettre les commerçants en difficultés financières.

Il ne faut pas oublier que les commerces sont des équipements d'origine privée et que tout ce qu'il est possible de prévoir se limite à des informations aux éventuels commerçants sur les meilleures solutions. Il s'agit de les orienter.

Pour avoir vu évoluer plusieurs opérations importantes, je puis assurer que les dispositions prévues étaient toujours très raisonnables et en deçà des nécessités qui se sont manifestées au cours de l'évolution du nouveau quartier. Contrairement à l'avis des commerçants en activité dans la ville actuelle et qui prévoyaient la faillite par manque de clientèle, les nouveaux commerces sont florissants. On se heurte malheureusement à une conception totalement bloquée de la part des commerçants en place.

Ils voient d'un mauvais œil la création de nouveaux commerces qui, par leur installation, leur feront concurrence, oubliant que c'est une des conditions du commerce. Prétendant qu'on leur vole des clients, ils interviennent de tous côtés pour empêcher que les choses se fassent et espèrent ainsi, qu'en ne changeant rien à leurs installations actuelles, la clientèle sera bien obligée

de s'adresser à eux. Comme par un fait exprès, on se trouve généralement en période électorale et leur avis pèse momentanément sur les décisions, car leurs interventions ne font qu'apporter des retards.

Cette attitude a des conséquences diverses.

Certains commerces bénéficient, sans qu'ils aient rien fait, de l'apport d'argent frais qui circule dans la ville actuelle grâce à la présence d'un grand chantier à proximité.

On estime que 20 % des sommes réglées aux entreprises de construction et aux techniciens sont dépensés par eux chez les commerçants de la ville existante proche des travaux. Certains commerces qui doivent conserver leur place dans le cœur de la ville en bénéficient. C'est un heureux résultat. Par contre cet apport d'argent frais donne un sursaut de rentabilité à des commerces qui périssaient, y compris ceux des zones à rénover. Cette situation est immédiatement exploitée par les propriétaires de fonds de commerce qui augmentent aussitôt le montant de leur indemnité de départ, calculé sur le chiffre d'affaire de leur boutique. La conséquence en est que la rénovation, dont l'équilibre financier devient impossible, est repoussée et les zones de taudis demeurent pour longtemps.

La deuxième conséquence de l'attitude négative des commerçants vis-à-vis de créations commerciales nouvelles est qu'elle favorise à la périphérie de la ville actuelle, l'implantation de super-marchés. Les puissants moyens financiers dont disposent ces Sociétés leur permettent d'une part de prévoir des installations importantes, modernes et attractives, d'autre part de pratiquer des prix inférieurs à ceux proposés par leurs concurrents de la ville. En outre, étant implantés hors des zones de construction, ils peuvent réaliser des dispositifs d'accueil qui facilitent l'accès à toutes heures, tels les parkings, stations-services, aires de chargement et d'approvisionnement des marchandises. Résultat heureux : abaissement du prix de vente de certaines denrées et le service rendu n'est pas négligeable. Résultat regrettable : les commerces en place sont atteints sans discrimination, y compris ceux du centre de la ville. Or, dans

le centre, il faut conserver des magasins, mais probablement pas tous ceux qui s'y sont créés peu à peu.

A propos des super-marchés, on peut se poser la question suivante. Chacun sait que leurs installations doivent être amorties dans les cinq années à venir. Tout le calcul de rentabilité de leur investissement est basé sur ce délai. En général, ces grands hangars sont construits aux abords des villes. Leur attraction est telle que s'installent autour d'eux d'autres services, d'autres commerces, motels, halls de vente de voitures d'occasion, lieux de spectacles ou de loisirs et même quelques logements. Peu à peu il se crée un noyau d'animation. Est-ce que nous n'assistons pas là à la création d'un centre de vie d'un nouveau quartier qui prendra forme dans quelques années? Or, dans quelques années, le « parapluie » du super-marché sera établi et les villes pourront alors récupérer ces volumes clos dans les meilleures conditions afin de les exploiter en abri à multiples usages : salles de sports, de réunions, de spectacles, d'expositions, de foires, etc. Il serait donc inutile, dans les prévisions des plans d'urbanisme établis aujourd'hui, de faire, dès à présent, des réservations foncières pour ces équipements nécessaires seulement dans quelques années.

Pour apporter un palliatif à l'attraction des super-marchés, certaines municipalités, conscientes des conséquences de telles implantations et de l'origine principale de la désaffection de la clientèle, qui n'est autre que la difficulté de stationnement, construisent des parkings.

Quand ces parkings sont importants, le résultat est positif. Mais quand on se contente de rogner les trottoirs en abattant les arbres pour créer des parkings en créneaux, le résultat est déplorable sous l'angle de l'esthétique urbaine. De plus, le problème de la circulation des véhicules n'est pas résolu.

A ce sujet, il est curieux de constater que les commerçants sont les premiers à s'opposer à l'interdiction de stationner le long des trottoirs.

Tout d'abord, la plupart du temps, ils sont les premiers à utiliser la chaussée pour y placer leur véhicule personnel, quitte à

envoyer un de leurs employés changer régulièrement le disque de stationnement lorsqu'ils sont en zone bleue. Ensuite, ils ne se rendent pas compte que cette suite ininterrompue de carcasses de tôle forme un écran pour ceux qui circulent en voiture et ainsi ne voient jamais leurs vitrines. Dans les villes, ce sont les commerçants les premiers qui devraient participer à la création des parkings, ce sont eux qui devraient accepter une discipline d'heures d'approvisionnement, ce sont eux qui devraient demander que certaines rues soient, à certaines heures, fermées à la circulation, et prévoir des moyens pratiques pour faciliter le transport des achats de leur clientèle jusqu'aux voitures en stationnement dans le parking public.

En troisième et dernière conséquence. Dans un quartier neuf en construction, tout au moins dans les premiers temps, les marchands ambulants bénéficient de la réticence des commerçants à s'y implanter. Les prix pratiqués sont sans concurrence.

Alors, subitement, les commerçants de la ville se réveillent et découvrent leur erreur. Ils étaient unis quand il était question de s'opposer aux implantations commerciales nouvelles. Ils deviennent des individualistes à tous crins quand ils ont décidé, enfin!... d'ouvrir un nouveau commerce.

Résultat : la conception qu'ils ont de leur futur magasin est la simple reproduction de leur installation actuelle. Chacun veut sa petite « boîte », bien limitée, bien fermée.

A l'instar de centres que j'ai eu l'occasion de visiter à l'étranger, je n'ai pu faire admettre l'heureuse disposition de certains ensembles commerciaux. Afin de retrouver sous une forme moderne l'atmosphère attrayante du *marché*, chaque commerçant, tout en conservant son individualité, se trouve intégré dans un grand volume sans limitations individuelles. Ils disposent alors de comptoirs, permettant ainsi à la clientèle de passer de l'un à l'autre sans sortir de l'ensemble. Celui-ci n'est pas nécessairement un grand rectangle. Il peut être composé de volumes successifs accrochés en pied des immeubles d'habitation. Certains commerces, en particulier ceux dits « de luxe » ou « de qualité » peuvent continuer à conserver leur aspect traditionnel. Par leur aspect folklorique et volontairement

démodé au milieu d'un contexte moderne, ils peuvent conserver leur caractère attractif. Les autres commerces devraient accepter d'abandonner le caractère *boutique* cloisonnée en alvéoles afin d'être plus ouverts, plus vivants, et créer un spectacle permanent.

J'ai peut-être un peu trop noirci le tableau par rapport à la réalité, mais je reste persuadé que les implantations commerciales sont un des éléments les plus importants pour créer une atmosphère satisfaisante dans les villes.

Quant à l'esthétique des magasins elle est très inégale. Chacun conçoit son magasin, en particulier sa devanture, sa vitrine et sa publicité comme s'il était seul. Je sais bien qu'il en naît un certain désordre apparent qui a son charme et qu'un ensemble commercial de conception unique est en général froid et impersonnel. Ce que nous pouvons critiquer, c'est l'emploi abusif de matériaux trop nombreux dans une même façade. N'avons-nous pas vu le projet d'une librairie dont la vitrine de 6 m de long était composé de 14 matériaux différents! Le décorateur chargé par le commerçant de faire les dessins de son magasin, devrait tenir compte du contexte et non rechercher un effet esthétique isolé.

Certains installateurs sont des artistes, connaissant de plus les techniques de présentation. C'est un métier particulier dont l'exercice réclame le goût du détail et de la meilleure utilisation de la gamme de matériaux disponibles.

Combien d'initiatives du commerçant lui-même, sont désastreuses et aboutissent à des horreurs généralement bricolées et qui vieillissent mal!

Je voudrais enfin mentionner un commerce spécial : le « bistrot » Les seuls ensembles commerciaux vivants, où les gens aiment à se rendre sont ceux qui comportent un café, bar, brasserie, snack ou autre lieu de consommations, avec des tables, des chaises et des parasols installés sur une terrasse débordant sur le passage des piétons. Comment en serait-il autrement, puisque le « bistrot », qui n'est pas ce lieu sordide où l'on ne va que

pour se « piquer le nez », est un lieu de détente, de rencontres, de rendez-vous ?

Or, la législation en vigueur a tout prévu pour rendre leur ouverture difficile, voire impossible. On invoque des règlements périmés, tel que celui qui interdit d'ouvrir un *café* à deux ou trois cents mètres d'une école ou d'une église!

Il reste à traiter l'implantation préférentielle des commerces. Faut-il les disperser ou au contraire les concentrer ? Au niveau d'un groupe d'habitation d'environ 2.000 logements, ce qui représente une population d'environ 7.000 personnes, un ensemble de petits magasins de première nécessité, est certainement une forme à maintenir. Certains achats quotidiens peuvent s'y effectuer sans avoir à se rendre au centre principal. Ces magasins sont principalement axés sur l'alimentation. Implantés dans les pieds d'immeubles, ils y trouvent une place qui les rend facilement accessibles à pied et constituent un petit pôle d'intérêt auquel peuvent se joindre d'autres activités de services. La proximité d'un arrêt de transport en commun et un parking à durée de stationnement limité est nécessaire et il est préférable de disposer ces boutiques le long d'un cheminement piétonnier plutôt que de les concentrer dans une petite boîte isolée entre quatre voies.

Le centre de quartier doit être implanté à l'intersection des principales voies de circulation automobile et des cheminements piétonniers. Là aussi, il faut éviter que ce centre soit exclusivement composé de commerces. Logements, bureaux, offices, commerces se trouveront mélangés pour maintenir un attrait permanent.

Un grand parking public souterrain s'impose. Les accès des piétons au centre commercial doivent être facilités au maximum. Ceux-ci doivent accéder à la place, soit par des passerelles traversant les voies s'ils viennent par le dessus, soit par des escaliers ou mieux des *escalators* s'ils viennent du parking public. A l'inverse des *super-marchés* qui sont des bâtiments isolés sur un terre-plein, un centre de vie doit être exclusivement piétonnier au niveau de la vente.

Certaines dispositions particulières peuvent donner directement sur le parking. Il en est ainsi du comptoir de banque en *driving* et en général des magasins où le client dépose des objets (teinturier, lave-au-poids, etc.). Il est intéressant également de permettre le chargement des achats directement dans la voiture, au niveau du parking en prévoyant la possibilité de stationner quelques instants. Les magasins doivent être disposés le long de circuits piétonniers, soit sous des portiques en bordure de la grand-place, soit de part et d'autres de ruelles étroites. Dans ces conditions, il suffit de peu de gens pour donner une impression d'animation.

La mesure, sur un plan de ville actuelle, de la longueur du linéaire animé en continu, hormis Paris, n'est que 250 à 350 mètres. Ce linéaire est généralement limité aux extrémités par des « accidents », tels un monument, un espace vide, ou une construction, sur lesquels la vue s'arrête. Il en est ainsi, entre autres exemples, du cours de l'Intendance à Bordeaux, entre la place Gambetta et le Grand Théâtre; le boulevard Victor-Hugo à Nîmes entre les Arènes et la Maison-Carrée; le cours Montaigne à Périgueux entre le Palais de Justice et la place Bugeaud; la Canebière à Marseille entre le Vieux Port et les allées Gambetta.

Dans ces quelques exemples, la large voie de circulation, dans l'axe du volume compris entre les façades, dissocie les deux trottoirs latéraux. L'un d'eux seulement a la préférence du public, alors que, dans des voies plus étroites, les deux côtés sont également fréquentés. Je reste persuadé que la rue Sainte-Catherine à Bordeaux, la rue Taillefer de Périgueux, la rue de l'Aspic à Nîmes, auraient tout à gagner si la circulation y était interdite pendant quelques heures chaque jour.

LES ÉQUIPEMENTS RELIGIEUX

Bien que les lieux de culte et leurs annexes ne soient pas un équipement dont le service est de même nature que les précédents, c'est en tant que lieux particuliers, ouverts à la population, qu'ils trouvent ici leur place. Ils doivent, de ce fait, s'intégrer dans le contexte général.

En février 1964, un colloque sur « l'implantation des lieux de culte dans l'aménagement du territoire » a eu lieu dans la salle de l'UNESCO à Paris. Depuis, le Comité National des Églises et la Commission Diocésaine d'Art Sacré de l'Archevêché de Paris traitent ce problème et cherchent à répondre à la question : « Quelle église pour la ville de demain ? » Faut-il être « pour ou contre les grandes églises » ? Pour répondre à ces deux questions, une seule réponse ne peut suffire. Nous avons d'abord à définir de quelle ville il s'agit. Chaque cas appelle une solution adaptée au problème posé.

Dans la ville ancienne, les bâtisseurs d'églises ont tenu compte d'éléments propres à leur époque. Par leur implantation dans un site privilégié, par les caractéristiques de leur environnement dans le tissu urbain, par l'importance de leur volume dans la silhouette de la ville, par l'opposition de leur style avec les autres constructions, ces lieux de culte avaient toujours un caractère monumental, justifié par la place de l'église dans la société de l'époque. L'aménagement intérieur était conçu selon le déroulement de la liturgie du moment. Ces églises, encore en service, conservent aujourd'hui leur valeur de signe et de volume exceptionnel dans la Cité. Il s'y est ajouté une valeur archéologique justifiant leur conservation. Telles sont les cathédrales romanes ou gothiques.

La ville récente, au début de l'ère industrielle, a cru bien faire en construisant des édifices religieux souvent pompeux, néo-roman ou néo-gothique. Techniquement bien réalisés, ils n'ont pas d'autre intérêt que d'offrir un abri à une assemblée. Certains d'entre eux se sont en outre chargés d'une valeur symbolique qui, pour le moment, les rend intouchables. La basilique de Lisieux ou celle de Lourdes, l'église de la Trinité à Paris, la cathédrale La Major à Marseille, sont des exemples de très mauvaise architecture. Plus près de nous, mais toujours selon un parti architectural classique, de nombreuses églises nouvelles ont été bâties dans les villes reconstruites ou dans les récents ensembles d'habitation. De qualités inégales, elles témoignent de recherches souvent intéressantes.

Toutes ces églises comptent dans l'héritage de la ville actuelle. La nouvelle liturgie impose des modifications dans les dispositions intérieures. Acceptons la charge des dépenses de ces aménagements, comme contribution de notre génération, au lieu de nous limiter à un rôle d'héritiers pourvus.

Par contre, si l'église n'est pas adaptable et si elle n'a aucune valeur architecturale, si elle n'a plus aucune justification, pourquoi la conserver ? Mieux vaut envisager sa démolition et l'exploitation du terrain afin d'aider à l'édification d'une nouvelle église, à condition que les fins d'une telle opération aient un caractère social et non de pure spéculation.

Dans la ville imminente, nous avons à construire des lieux de culte selon des conceptions nouvelles, adaptées aux réformes récentes de la liturgie, au rôle des laïcs et à la diversité des types d'environnement, nés de l'urbanisation. Les quartiers neufs des villes en extension réclament la mise en place de simples « relais » et de leurs annexes mêlés à la vie quotidienne (pieds d'immeubles, intégration dans des centres commerciaux, prolongements de terrasses en dalles...).

Certaines expériences sont heureuses. Mais nous voyons encore s'édifier des églises-monuments, aux architectures prétentieuses, peu adaptées à la nouvelle liturgie. Les fidèles attendaient un lieu de recueillement, de prière et de communion : ils ont un temple de vanité. Leur coût élevé de 60 à 80 millions de francs, est hors de proportion avec celui du contexte, alors qu'un relais paroissial de 350 places, modeste mais simple et de bon goût, annexes comprises telles qu'un bureau et trois salles de réunion, ne coûte que 40 millions de francs. Réalisables dès les premières occupations de logements, participant à l'accueil de la nouvelle population, mêlé à la vie quotidienne, le relais paroissial joue, dès le début de la création d'un groupe d'habitation son véritable rôle d'accueil et de regroupement des fidèles. Mieux que l'église de conception traditionnelle, trop grande et dont la construction, trop coûteuse, n'est envisageable qu'après plusieurs années, le relais paroissial peut être rapidement mis en chantier. On verra plus tard si, en plus de cette dispersion de petits lieux de culte, un lieu de grand ras-

semblement est nécessaire. A ce moment-là, on n'hésitera pas à accepter même des solutions temporaires (voiles tendus, structures gonflables, utilisation d'espaces polyvalents, vastes aménagements extérieurs...).

Ne rêvons pas trop vite de reconstruire des cathédrales ! A chaque génération suffit sa peine ! Le passé ne se reconduit pas.

Nous sentons bien qu'il n'est plus question de reproduire cette « petite église au milieu de la place du village » et que l'église, abandonnant le ruralisme dans lequel elle s'est enfermée pendant longtemps, doit par sa présence, accepter le fait urbain et participer à la construction de la ville. Sinon, en totale discordance avec l'environnement, elle restera hors de la vie. Par son caractère propre, elle doit certes conserver le caractère d'un lieu *pas comme les autres*, mais cela ne doit pas se traduire par une architecture du passé.

Il est évident qu'une église, pour faire moderne, n'a pas à ressembler à un garage, à un hangar agricole ou à une salle de spectacle ! C'est aux architectes dans leurs conceptions de trouver l'expression du sens du sacré. C'est à eux qu'il revient d'exprimer, par l'architecture, le chemin qui, par la prière, mène à Dieu.

Ce qui est attrayant, c'est que cette recherche ne sera jamais terminée. Après chaque réalisation, tout sera remis à nouveau en cause, quitte à retrouver ce qui est essentiel et à y joindre alors l'apport de nos nouvelles réflexions.

Nous avons parfois des déceptions. Le personnage que je redoute le plus est le « généreux donateur » plein de bonnes intentions ; ce qu'il offre est souvent en pleine discordance avec l'esthétique du lieu de culte. Souvent, et cela me semble plus grave, le don est un retour en arrière.

Le brave curé se laisse impressionner par tant de gentillesse et peu à peu son église se retrouve encombrée de ce qui avait été écarté.

Les statues de style sulpicien en plâtre polychrome réapparaissent. Les cache-pots en matière plastique entourent des palmiers nains. Les murs se couvrent d'un chemin de croix en fils

de fer ou en cuivre repoussé représentant des scènnettes. Des lustres de salon sont sortis de vieux greniers. On colle des papiers transparents de couleur pour imiter les vitraux. Des tapis de bazars recouvrent les marches de l'autel. Nous avons tout vu! et cela nous a souvent mis dans une sainte colère qui nous sera pardonnée.

Que dire des micros souvent dérégés qui sont balladés à tous moments pendant les cérémonies, avec leurs inévitables paquets de fils serpentants dans lesquels les officiants se prennent les pieds! Que dire des appliques de chauffage au gaz accrochées n'importe où et de la prolifération des annonces sous forme de bouts de papier écornés, collés en désordre sur les portes ou les parois et que personne ne lit. Que dire du désordre des publications jetées sans présentation sur une table!

Il faudrait penser un peu plus sérieusement à la sonorisation que les mœurs actuelles rendent indispensable, à des panneaux d'affichage organisés, attractifs et lisibles, et aux stands de presse dans le temps d'entrée. Ce sont aussi ces préoccupations qu'il faut avoir.

Les lieux d'emploi.

Une des activités caractéristiques de la ville est qu'on y travaille. Au cours de ces dernières décades et avec les meilleures intentions, l'urbanisme a été dissocié en fonctions.

La Charte d'Athènes a servi de base à de nombreuses études. En soi, c'était une excellente méthode d'analyse, mais il a été commis l'erreur d'appliquer cette méthode d'une façon rigoureuse et systématique, définissant géographiquement des zones exclusivement réservées à une seule fonction.

Il ne faut donc pas s'étonner que les logements d'un côté, les grands équipements scolaires de l'autre, les centres commerciaux à l'extérieur et tous les locaux d'emploi hors les murs, les quartiers ne soient devenus que des cités-dortoirs.

La vie urbaine n'est pas faite d'une succession d'activités indépendantes et juxtaposées, mais du mélange harmonieux d'un ensemble de fonctions qui interfèrent les unes avec les autres.

L'idéal de l'urbanisme n'est pas que chaque élément soit traité isolément et exactement à une place calculée préalablement. La vie est aussi faite de hasards et de découvertes. Sinon, on aura peut-être réussi une belle machine, mais la ségrégation qui en naîtra sera contraire à la vie.

Il nous paraît intéressant de chercher à intégrer les lieux d'emploi dans le contexte urbain. Mêlés aux habitations, les lieux d'emploi favorisent le travail féminin, participent à créer la variété du décor de la ville, animent le décor urbain au niveau piétonnier, évitent pour certains l'éloignement lieu d'emploi-logement. On peut aussi penser que la simple présence, même suggérée, de gens au travail, est d'un apport bénéfique pour celui qui vit dans la cité.

Nos enfants ne côtoient plus de gens en plein travail. Ils vivent dans un univers cloisonné, sans jamais apercevoir ne serait-ce que ceux qui travaillent pour que les services fonctionnent.

Un bulldozer en action provoque un attroupement de spectateurs. Pourquoi cacher derrière une palissade de planches nos chantiers? En Angleterre, en Suède, à San Francisco, j'ai apprécié les dispositions particulières qui avaient été prises pour que les passants voient les travaux : une clôture en glace Sécurit, une passerelle à mi-hauteur accessible du trottoir, un passage couvert avec les plans présentés.

Autrefois, dans le village, nous allions contempler le maréchal-ferrant, le boulanger devant son four. Nous nous arrêtons devant la dextérité de la remailleuse de bas. Peut-être pourrions-nous transposer de nos jours, pour certaines activités, l'attrait de gens au travail.

Afin de favoriser l'implantation des lieux d'emploi dans la ville, il convient, tout d'abord, d'en opérer un nouveau classement. Celui-ci n'est pas à priori le classement officiel ou celui des habitudes. C'est en fonction des « nuisances », qu'il convient de déterminer si telle ou telle installation peut ou ne doit pas coexister avec les logements.

Certaines nuisances sont dues à la simple localisation du lieu

d'emploi dans un emplacement déterminé : surface trop importante créant une zone morte dans la continuité de l'animation urbaine, complications apportées lors de la construction du quartier par des réseaux spéciaux importants et divers (voirie, fluides, évacuations...), volumes de construction trop grands, qui intégrés dans la ville devraient être traités « luxueusement » pour être admissibles, et qui, sur le plan économique, ne se justifierait pas.

Mais en plus de ces nuisances d'impact, il y a aussi celles dues au fonctionnement : bruits, odeurs, fumées, poussières, évacuations, intensité des circulations de véhicules lourds...

Par contre, toute activité tertiaire se place dans la ville.

Pour le classement des lieux d'emploi, on peut discerner trois types d'implantation.

La zone industrielle, amplement reliée aux quartiers d'habitation par un large dispositif de liaison (voie rapide, transports en commun). Cette zone est réservée aux industries. Elle reçoit les vastes halls des industries de transformation et de montage, complétés par des bureaux. C'est aussi la zone où est prévue la localisation des entrepôts, avec la gare routière et les parkings obligatoires de poids lourds dont l'importance est trop souvent sous-estimée. A Montereau-Surville, un « routier » rentrait le soir chez lui avec son camion semi-remorque et stationnait dans une rue qu'il obstruait en partie. Nous avons assisté à des cas semblables à Nîmes-Pissevin, faute d'avoir réalisé à temps, à l'écart des zones habitées, les surfaces de stationnement de ces véhicules encombrants.

La cité artisanale, à implanter de préférence sur l'axe habitat-travail, doit être prévue pour les lieux d'emploi trop petits en surface pour être mêlés aux industries et dont les nuisances ne permettent pas qu'ils soient intégrés aux quartiers d'habitation.

Le quartier d'habitation peut offrir trois types de solutions pour implanter des lieux d'emploi. Un linéaire important des rez-de-chaussée d'immeubles, en particulier ceux qui se situent le long

des cheminements piétonniers, peut être constitué d'une série d'alvéoles libres où, selon les besoins, pourront s'implanter diverses activités. Les artisans pourront donc utiliser ces locaux. Les parkings, le plus souvent sous dalles, permettront de garer une camionnette à proximité immédiate de l'atelier. Chaque cellule pourra être raccordée aux égouts et aux réseaux divers, y compris le chauffage urbain. L'insertion des artisans dans le tissu urbain participera à créer l'animation urbaine.

Le centre de vie de chaque quartier doit permettre d'y localiser des artisans mêlés aux autres activités commerciales. Ils retrouvent alors une place qu'ils n'auraient jamais dû abandonner.

Enfin, à proximité ou dans les groupes de maisons individuelles, on peut imaginer que certains artisans, en particulier les artisans d'art, pourront s'installer dans une maison isolée à laquelle serait adjoint un petit atelier. Chacun se réjouirait de voir l'étalage d'un potier, d'un céramiste, d'un ferronnier, apportant ainsi une note de charme supplémentaire à l'environnement.

Les lieux d'emplois, en particulier ceux qui sont regroupés dans des zones industrielles, doivent être d'un accès facile et rapide. Encore faudrait-il que les transports en commun ne ressemblent pas à des wagons à bestiaux ou à des camions de déménagements! Encore faudrait-il que les voies de liaisons habitat-travail soient largement conçues pour éviter des déplacements longs et fastidieux.

L'architecture des lieux d'emploi, bureaux et usines, compte. Des hommes et des femmes, qui passent une partie de leur vie dans un bâtiment, ont droit à travailler dans des locaux conçus avec un souci de beauté. Or, pour quelques industriels qui ont compris l'intérêt d'un effort esthétique pour leurs bâtiments, combien, croyant construire « économique », se contentent d'installations de conceptions périmées et de hangars médiocres, tant de formes que de couleurs. Si, sous le seul angle financier, ils savaient compter, ils sauraient que le prix de revient d'une belle petite usine, construite rationnellement, est le même

que celui de leur bricolage. Encore faudrait-il ne pas faire l'économie d'un homme de l'art pour concevoir et diriger la construction.

Il m'est arrivé, plusieurs fois, d'être appelé par un industriel en vue de la construction de son usine. Combien de fois mes rapports avec lui se sont arrêtés à ce premier contact! Les uns voulaient bricoler une charpente au rabais, les autres ne demandaient qu'une carcasse en tôles de récupération, sans aucune considération pour les conditions de travail de leur personnel, au mépris de l'aspect extérieur de leur installation.

Par contre, il nous est arrivé d'entrer en confiance avec des industriels intelligents qui savaient aborder une étude, nous appelaient à collaborer à l'établissement de leur programme et nous faisaient confiance lorsque les délais et le prix de la construction avaient été fixés. Dans tous les cas, ce travail en commun a donné de bons résultats.

Certaines zones industrielles, d'usines ou d'entrepôts, sont des réussites incontestables. Dotées d'un cahier des charges précis, elles sauvegardent l'esthétique d'ensemble. Les éventuels industriels sont contraints de réaliser ce qui devrait aller de soi, un cadre de vie agréable, simple et beau pour le bonheur de ceux qui y travailleront.

Les sièges sociaux de Société bénéficient pour leurs immeubles de bureaux d'un impératif communément admis : le prestige. Dans ce cas, l'industriel-client, impressionné par d'autres constructions modernes, dont du reste il n'apprécie pas toujours l'esthétique, accepte plus volontiers, comme il dit, un « style moderne ». Sinon, il utiliserait les compétences traditionnelles de son « service entretien ».

Beaucoup de belles usines, véritables chefs-d'œuvre, pourraient avoir leur place au milieu de la ville. Leurs façades vitrées seraient autant de devantures vivantes devant lesquelles on admirerait de belles machines en marche.

Les voies de communication.

PIÉTONS, AUTOMOBILES ET PARKINGS

Tous les éléments que nous venons d'analyser doivent être en relation. A toute heure, les citadins doivent pouvoir en bénéficier et donc s'y rendre par le moyen de leur choix. Mais nous sommes dans l'obligation de reconnaître que piétons et automobilistes sont des gens inconciliables.

Comment pouvons-nous admettre que la sécurité, la commodité et l'agrément des piétons ne soient pas mieux assurés dans la ville? Chacun risque de se faire écraser dès qu'il est à pied dans la rue; circuler sur ses jambes est un moyen de locomotion devenu compliqué et semé d'embûches. Ce qui devrait être agréable est maintenant une fatigue. Personne n'éprouve plus de plaisir à se promener sur des trottoirs sans cesse rétrécis, bordés d'un écran de voitures en stationnement! Un enfant qui revient seul de l'école est une cause d'appréhension; dans les franchissements de voies, la personne âgée ou l'invalide ne peut suivre le rythme du pas des autres; la mère de famille, avec sa poussette, peine pour monter les trottoirs.

A grande vitesse, les automobiles frôlent les langues de terrain réservées aux piétons, et l'espace compris entre la zone de roulement et le pied des constructions est continuellement rétréci pour y loger des voitures arrêtées.

Tout semble fait comme si le piéton était ignoré au bénéfice de la voiture (il est vrai qu'il ne paye pas de taxes!). L'un et l'autre ne pourront être supprimés. Toutefois, piétons et voitures ne peuvent cohabiter sur le même niveau, et l'utilisation simultanée de la même surface par les uns et les autres met en cause tant la sécurité des piétons que celle des automobilistes, quels que soient les dispositifs de priorité.

Les solutions de rattrapage adoptées de nos jours ne sont satisfaisantes pour personne. Même dans le contexte de nos villes actuelles, et à priori dans les quartiers neufs d'extension urbaine, il faut rechercher la séparation des types de circulations, tout au moins dans les artères principales.

Il n'est pas très original de réclamer la séparation des voies réservées aux piétons (cheminements piétonniers) et celles à l'usage des véhicules automobiles. Tout le monde en est bien convaincu, mais il y en a peu d'applications.

Il nous faut être réalistes, et rien ne sert de rêver à des solutions radicales, telles que celle d'interdire la circulation automobile dans certains secteurs. C'est simplement impossible. Il n'est pas question non plus d'espérer réaliser dans des délais raisonnables, et compte tenu du problème financier, des voies différenciées dans toutes les artères des villes existantes.

C'est donc par un ensemble de mesures que nous redonnerons aux piétons les avantages qui leur sont dus.

La première de toutes ces mesures est la discipline de la vie urbaine, apprise dès l'école et respectée par tous. Sur le plan technique, il faut aménager à plusieurs niveaux les carrefours importants; reconquérir les aires de stationnement le long des voies et sur les places en les libérant des voitures; les expédier de gré ou de force dans des parkings, silos aériens ou souterrains; percer des passages transversaux réservés aux piétons à travers les *pâtés* d'immeubles.

Par contre, nous serions impardonnables, dans les quartiers neufs en cours de réalisation, de ne pas assurer, comme un impératif au niveau du programme, l'indépendance des piétons et des voitures.

Il nous faut abandonner la conception du trottoir de part et d'autre de la voie, au bénéfice des cheminements exclusivement piétonniers et de maillage indépendant. Des passerelles piétons permettront le franchissement des larges avenues, ainsi que des passages inférieurs en rampes plutôt qu'en escaliers pour en faciliter l'utilisation aux mères de famille et aux gens fatigués. Ainsi les déplacements à pied se feront dans des conditions normales de sécurité et d'agrément.

Sorties des couloirs qui leur sont réservés, les autos perdent leur droit à la vitesse et circulent au pas. Je préfère les voies de circulation pour automobiles sur pilotis, aériennes, plutôt

qu'en tranchées ou souterraines, tout au moins pour les grands axes, car le dessous des portiques est réservé aux piétons qui peuvent, à l'abri, se promener et circuler.

La voie aérienne répond à un autre souci. Un homme au volant fait perdre à l'auto son caractère d'objet. Le conducteur doit pouvoir, au cours de son trajet, jouir, comme quiconque, du paysage et n'a pas à être considéré comme de l'eau sale cachée dans un tuyau. En sécurité, à allure modérée, il bénéficie du spectacle de la ville qu'il surplombe. De plus, n'ayant pas à opérer de multiples arrêts et départs, sa marche régulière lui permet de circuler avec moins de bruit, en attendant la voiture à propulsion électrique, pour demain, si « rien » ne s'y oppose.

Nous ne reviendrons pas sur le nombre des autos. Il ne fera qu'augmenter et ce n'est pas encore pour demain que nous connaissons un autre mode de déplacement individuel sur le sol.

Les faire rouler, c'est bien, mais il faut les garer quand elles sont inutilisées. Leur stationnement pose un important problème. Il n'est pas d'autre solution que de les dissimuler dans les parkings couverts, sous dalles et sur plusieurs niveaux.

La voie publique n'a jamais été un garage particulier *. Or nos villes ne sont plus que des villes-garages. Tout disparaît derrière une barrière ou une marée de tôles et de chromes. L'espace urbain est enlaidi par cet encombrement de ferraille. L'usager, par habitude, considère que la collectivité lui doit le stationnement gratuit, dès qu'il a fait l'acquisition d'une voiture, alors que, si l'on achète un cheval, un lit ou un réfrigérateur, c'est que l'on possède déjà une écurie, une chambre ou une cuisine! Le prix du parking privé doit être compris dans les annexes obligatoires du logement, à raison au minimum d'une voiture par logement, la deuxième voiture étant garée dans un silo proche du quartier. Le stationnement est ainsi résolu, tout au moins provisoirement.

Chaque immeuble de bureaux, chaque équipement collectif

* Chacun se berce de l'illusion qu'il pourra s'arrêter juste en face de la porte de l'immeuble où il se rend... Il n'en est rien bien sûr!...

devrait comporter des parkings en nombre suffisant, tant pour le personnel que pour les visiteurs, comme une donnée impérative au niveau du programme.

Ainsi, d'immenses surfaces de sol actuellement occupées par les voitures arrêtées seraient, d'une part, récupérées au bénéfice de la circulation, qui s'en trouverait améliorée et, d'autre part, rendues à l'usage piétonnier.

Sur le plan du prix de revient, il est intéressant de noter que dans un parking sous dalles, sur 2 niveaux, la place revient à 3.500 F (1969), contre 1.500 F au sol. Mais on bénéficie en plus, dans ce dernier cas, d'un espace libre qu'il aurait fallu prévoir, en tout état de cause.

Les usagers ont pris l'habitude de se garer gratuitement sur la voie publique ou dans les quelques stationnements aménagés; personne n'aime payer, c'est un réflexe naturel. Ces facteurs nous font comprendre la réticence des usagers à admettre la charge supplémentaire d'un loyer de parking. Toutefois, après enquête, ceux qui ont bénéficié d'une place à couvert ne conçoivent plus qu'il puisse en être autrement et, de proche en proche, cela devient normal pour un nombre croissant de propriétaires de voitures.

J'ai pu constater, après dépouillement de questionnaires (en milieu de logements sociaux), que 40 % des propriétaires de véhicules étaient prêts à payer un loyer de parking, mais que 67,50 % d'entre eux réclamaient des portes pour se garantir contre les vols et les détériorations.

A ce sujet, je ferai plusieurs remarques :

- Tout d'abord, qui dit forte concentration de population, dit service de gardiennage. Les hommes sont ainsi faits que, couverts par l'anonymat, ils se permettent des actes qu'ils sont les premiers à condamner quand ils sont le fait des autres. Les enfants font de même. Aussi, les parkings des immeubles d'habitation doivent être surveillés tout comme les garages commerciaux.

- Peu à peu, l'usage et le respect de ces locaux collectifs peu habituels entreront dans les mœurs. Encore faudrait-il inscrire

au programme des écoles primaires les règles du savoir-vivre adaptées à notre temps.

- Ensuite, le fait de clore une place de parking interdit toute banalisation des places, exige l'application de règlements de sécurité plus stricts et plus onéreux, et n'assure pas la pleine exploitation des places, car l'immeuble doit rester accessible aussi à tous moments à d'autres personnes que les seuls usagers (médecins, amis, livreurs, etc.) à qui l'entrée de l'immeuble est facilitée.

- De plus on peut être assuré qu'un garage fermé se transforme peu à peu en atelier, en bric-à-brac, en réserve, quand il n'est pas loué à d'autres, comme dépôt. A ce moment-là, on trouve normal de remettre son automobile sur la voie publique puisqu'il n'y a plus de place pour elle dans le garage.

- Enfin il est important de signaler que fermer une place de garage crée un espace privatif qui, de ce fait, se trouve passible d'un impôt mobilier supplémentaire : nombre d'usagers oublient de le prévoir lors de leurs doléances.

Pour favoriser la construction et l'usage des parkings couverts, il faut :

obtenir de la municipalité un arrêté d'interdiction de stationner dans un rayon de 200 mètres autour du parking de l'immeuble, prendre des mesures de contrôle et de répression en conséquence ;

obtenir des pouvoirs publics et, en particulier du Ministère des Finances, le droit d'inclure la place de parking dans le prix total de construction, toutes dépenses confondues. On doit pouvoir renoncer provisoirement à certains équipements internes du logement qui ne font plaisir qu'aux responsables de l'opération. L'utilisateur aura, par la suite, la faculté de les ajouter s'il le désire, étant entendu,

que leur emplacement a été ménagé ;

que le prix de location d'une place est inclus dans le loyer mensuel, au même titre que la cave ou la place dans le séchoir collectif ;

qu'on se donne la peine d'expliquer aux gens les raisons de cette mesure avant de la leur imposer. Posséder une voiture entraîne le devoir de participer financièrement à son rangement. Pourquoi du reste cette question ne se pose-t-elle pas pour les maisons individuelles dans lesquelles tout le monde est d'accord pour prévoir, construire, pré-financer, louer ou payer le garage baptisé pour la circonstance : remise, buanderie, séchoir couvert, resserre d'outils de jardins, etc. ?

J'ajouterai enfin que l'un des avantages des parkings sous dalles est de permettre le ramassage des ordures à couvert, au pied de chaque vide-ordures et de concentrer les poubelles au moyen d'un chariot dans des locaux réservés à cet usage. Ces locaux prévus à double porte (intérieure et extérieure) sont proches des entrées de parkings, afin de permettre aux véhicules de ramassage des ordures ménagères d'en approcher en un nombre limité de points; on évite ainsi de voir la voie jalonnée de poubelles inesthétiques. Cela permet également de rentabiliser le service et les véhicules spéciaux, l'heure d'enlèvement n'étant plus fixe. Cette disposition doit permettre de réviser auprès du concessionnaire le taux de ramassage. Son travail étant simplifié, l'économie réalisée est à reporter en partie sur la rémunération du service intérieur.

LES VOIES DE CIRCULATION

Les voies de circulation mécanique (sans stationnements latéraux) peuvent se classer ainsi :

- Les voies pénétrantes de l'aire métropolitaine : larges voies (4 files dans chaque sens) à terre-plein central, carrefours à deux niveaux ;
- les voies de liaisons entre les grands éléments urbains (ville actuelle, quartiers neufs, zone industrielle) dites liaisons habitat-travail (3 files dans chaque sens) également à terre-plein central et carrefours à deux niveaux; en dehors de ces derniers, pas de franchissements.

Ces deux types de voies sont de tracé simple alors que ceux qui suivent sont à composer en fonction des façades des bâtiments :

- les voies axiales urbaines, inter-quartiers; carrefours à plat giratoires, sans terre-pleins, 3 files, avec branchements des voies de desserte ;
- les voies de desserte des unités de voisinage, 2 files, avec branchement des accès aux parkings ;
- les accès aux parkings, 150 places, 2 files.

A cela, il faut ajouter les surlargeurs de dégagement pour les arrêts de transports en commun, sur les voies axiales de quartier, et les parking-minute (6 à 8 places tous les 400 logements en zone dense (médecins, urgences, dépannage ménager, etc.).

- les accès directs vers les transformateurs, échangeurs de chauffage, etc.

Les circulations piétonnières comprennent :

- les terrasses sur parkings le long des bâtiments et les places ;
- les espaces libres sous les pilotis des voies axiales ;
- les cheminements à travers les espaces verts ;
- et, en annexe, les passerelles, les rampes, les escaliers, et, demain, les escalators et les trottoirs roulants.

Toutes les voies mécaniques doivent être pourvues de l'éclairage public, renforcé aux carrefours, et dont le type de candélabres, de potences ou de projecteurs en acrotère est choisi en fonction du type à éclairer.

Tous les cheminements piétonniers seront dallés ou asphaltés. C'est une illusion de croire que les usagers se satisferont d'un sol boueux ou poussiéreux en ville. Toutes les fois que par économie nous avons vu réaliser des sols de trottoirs meubles, il a fallu y revenir, devant les doléances des usagers.

La circulation en voiture nous permet une nouvelle cadence de perception du paysage urbain.

Les cadences du décor intérieur de nos villes, le rythme de la composition des façades, qui bordent les rues et les avenues, sont fonction du pas de l'homme. L'architecture du décor urbain

est composée de telle façon qu'elle fait naître des impressions perceptibles par le piéton. Les entraxes des piliers d'un portique, les distances entre les candélabres d'éclairage public créent, de nuit comme de jour, une cadence qui se calcule en mètres. Au cours de nos trajets à pied, nous percevons successivement, et pendant un temps relativement long, les façades des édifices particuliers, telles que les monuments ou les bâtiments publics. Notre perception du paysage urbain a quelque chose de statique, notre regard s'arrête, et nous pouvons admirer, dans le détail, la beauté d'une architecture.

C'est une façon de regarder, mais il en est une autre. L'automobile nous fait découvrir une nouvelle cadence de perception. Notre trajet ne se mesure plus en pas, ni en mètres. Aujourd'hui, il est question de kilomètres/heure. C'est donc avec un rythme plus ample, dont la cadence est de plus de 100 mètres, que nous regardons, étant donné notre vitesse de déplacement. C'est aussi une découverte presque simultanée de l'ensemble des façades de la voie que nous avons suivie. Nous avons donc une nouvelle échelle de comparaison, une vision groupée de découvertes autrefois séparées. Qui de nous n'a pas ressenti cela, en empruntant à Paris, la voie sur les berges de la Seine ? On y voit défiler, en quelques instants, une suite prestigieuse de monuments et de paysages, qui nous laisse une impression d'ensemble, jusque-là ignorée. Nous avons à tenir compte de ce nouveau mode de perception, dans nos conceptions urbaines contemporaines. Mais ceci réclame que nous apprenions aussi à nous servir de notre automobile pour regarder la ville avec des yeux nouveaux.

En ville, on peut considérer que les bicyclettes, les mobylettes et les motos suivent les tracés des voies mécaniques. Il suffit de leur réserver un local de rangement dans les parkings.

Ce problème de circulation dans les villes est à aborder avec beaucoup de sérieux. C'est pourquoi je lui ai consacré plusieurs pages car une des grandes insatisfactions de la ville actuelle vient de ce qu'on y circule mal, qu'on se gare difficilement, et qu'une fois garé, on est loin du lieu où l'on a décidé de

se rendre. La perte de temps est considérable. L'énerverment s'ajoute aux fatigues du travail et l'art de vivre se trouve conditionné par l'usage de l'automobile, faite au contraire pour nous libérer.

L'automobile, cette chère bagnole ! a pris une telle place dans la vie de certains qu'elle prend figure de Dieu-auto. Il n'est qu'à voir avec quelle tendresse des propriétaires de véhicules caressent de la main et du regard cet appareil, pour être inquiet sur le degré d'évolution de beaucoup de nos semblables.

Détrôner l'automobile, pour lui donner la place qui lui revient, est certainement un service à rendre, tout en reconnaissant qu'elle nous rend service.

Les trois éléments significatifs de la ville.

Le plan d'une ville est composé de trois éléments significatifs : les grands axes, les places et les Monuments.

L'âme de la ville s'exprime par leur puissance dans le décor urbain. C'est autour et dans ces éléments que le citadin prendra conscience de son appartenance à une communauté à l'échelle de sa ville.

Les grands axes constituent l'ossature de la ville. Leurs caractéristiques ne sont pas uniquement dictées par des considérations techniques telles que leur débit et les facilités de liaisons qu'ils procurent, mais par leur poids dans la composition urbaine. L'ampleur d'une avenue ne se calcule pas, elle ne se justifie que par son effet architectural sur ceux qui l'utilisent à pied ou en voiture. Ces grands axes sont toujours à l'échelle de la foule. Mais il ne suffit pas que leur tracé soit marqué sur le sol. Ils doivent être flanqués de part et d'autre de constructions qui forment des écrans et délimitent ainsi les vides urbains, véritables pièces de la ville comme, à une autre échelle, sont celles d'un logement.

Ces volumes latéraux sont soit symétriques, comme la rue Royale, ou dissymétriques, comme les Champs-Élysées, unilatéraux ou bilatéraux, cadencés et ordonnancés, comme la rue de Rivoli ou les quais de Bordeaux. Parmi les éléments qui

constituent la ville, ils comptent parmi les images inscrites dans notre mémoire.

L'histoire de nos villes est inscrite dans ces grandes artères; c'est là que s'y sont déroulés les grands événements.

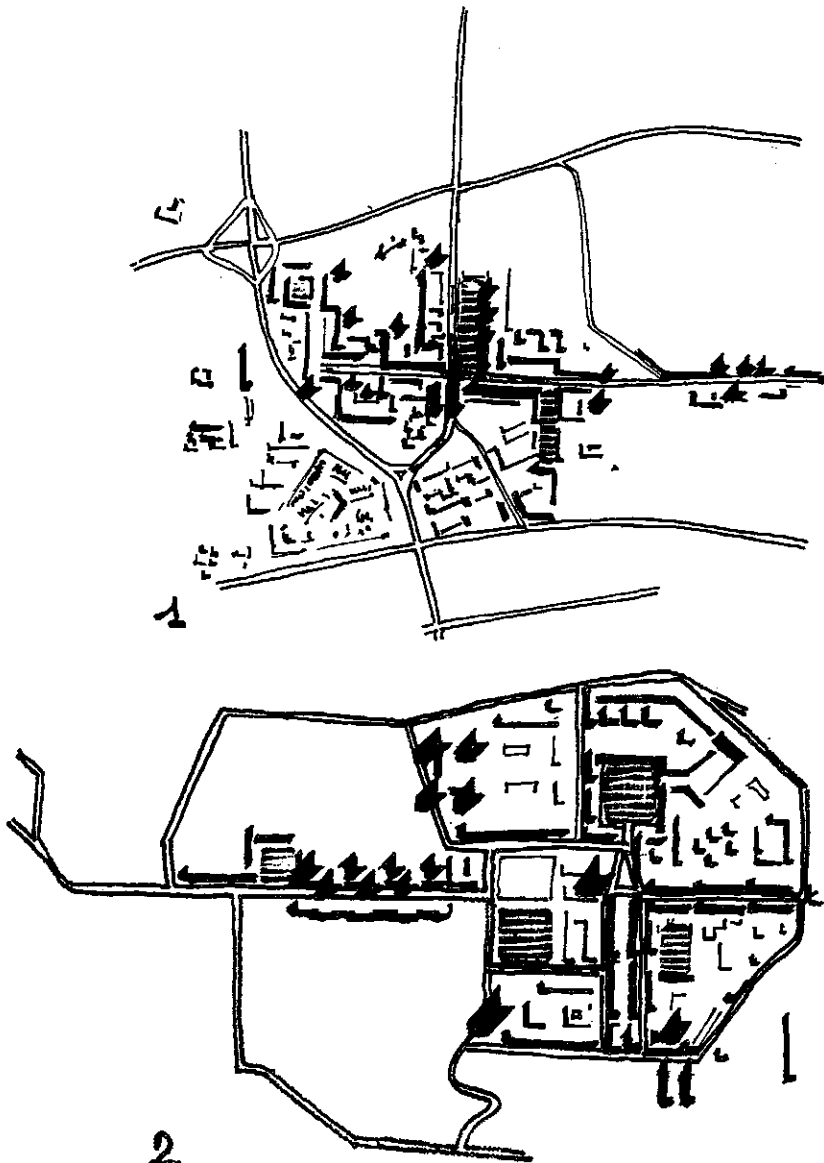
Ce sont ces axes, quelquefois vieux de plusieurs siècles, qui marquent encore nos agglomérations. Ce sont eux qui resteront imprimés sur le sol malgré les transformations et les destructions. Ils subsisteront avec le poids de l'intention de ceux qui les ont tracés. Ce sont ces grandes artères qui créent des perspectives.

Leur architecture, même si les bâtiments qui les bordent sont de qualité inégale, se charge d'une valeur symbolique.

Les places sont des espaces libres, généralement en bordure des grands axes, ou à l'intersection de plusieurs voies. La circulation automobile a contraint de les transformer en carrefours avec tout le mobilier que cela entraîne : candélabres d'éclairage public, panneaux de circulation, bornes, îlots directionnels, potences de support des feux, guérites d'agent de la circulation... elles ont perdu tout caractère. Par contre, si une place est conçue, dès l'étude, comme un vide en marge de la circulation, si elle n'est pas transformée en parking, elle conserve toute sa valeur.

Elle demeure un lieu où les gens se rassemblent volontiers et à certaines occasions, elle devient un lieu de vie intense lors de manifestations ou de fêtes locales.

Il suffit de penser à la place Zocodover de Tolède, vide une partie de la journée, animée à certaines heures, véritable carrefour de toute une population. La place Stanislas à Nancy, la place Vendôme débarrassée de ses voitures en stationnement, la place du Dôme à Milan, la place Saint-Marc à Venise, ne sont-elles pas des hauts lieux où l'on se rend avec une réelle satisfaction ? Certains urbanistes, certains aménageurs, certains administratifs, ont cru pouvoir refaire des villes sans rues et sans « places ». Ils craignaient d'être taxés de « vieux jeu » s'ils ne sacrifiaient pas toutes les conceptions traditionnelles à la dernière mode.



AXES ET PLACES

1. Nîmes-Pissevin — quartier Sud. 2. Montereau-Surville — quartier Est.

A vouloir, par principe, tout bousculer, tout changer, et ne rien retenir du passé, on ne propose que des solutions qui trouvent une audience passagère dans certaines revues spécialisées et auprès de gens sans profonde réflexion.

Après quelques hésitations, la rue et la place ceinte de constructions retrouvent leur poids dans la composition urbaine.

Leur justification, en tant qu'expression d'une Communauté demeure. C'est leur conception qui doit être adaptée aux nouvelles exigences de notre époque, en particulier celle de la circulation automobile. Un axe urbain n'est pas seulement une large voie asphaltée inscrite sur le sol et bordée de candélabres d'éclairage public, une place n'est pas seulement une aire revêtue de bitume! L'un et l'autre de ces éléments ne se comprennent que s'ils sont épaulés et ceinturés de bâtiments qui limitent un volume.

On ne se réunit pas dans un vide sans écrans latéraux. Or, les habitants des villes éprouvent le besoin de se réunir dans des espaces limités. A l'échelle des groupes de maisons individuelles, je suis persuadé, qu'une fois passé cet engouement pour le pavillon isolé, nous assisterons bientôt au regroupement en continu de ces mêmes maisons le long de certaines voies, autour de placettes, retrouvant alors un des attrait de la forme des villages.

Le troisième élément urbain est *le Monument*.

Qui dit « monument » ne dit pas automatiquement un bâtiment de style « pompier ». Le caractère monumental ne vient pas du sujet mais de la façon dont il est traité.

Une pierre levée, un bel arbre isolé, parce qu'ils sont mis en valeur par une situation particulière et sont un « accident » dans le paysage, peuvent être des monuments.

Au-delà de la fonction d'équipement que remplit la plupart du temps la construction en question, celle-ci prend une valeur symbolique, et joue un rôle dans le décor de la ville.

L'absence de monuments dans un ensemble urbain est ressenti comme un vide par les habitants. Les valeurs auxquelles est

attaché un groupe humain s'expriment par un ou plusieurs monuments dispersés dans la ville.

Le monument a deux significations :

par son évocation figurative d'un fait du temps présent ou passé, il est un *symbole*;

par son caractère majestueux et volontairement durable, il est un *signal*.

Celui qui retrouve, dans l'horizon d'une ville ou la perspective d'un axe, la silhouette d'un monument, se sent en pays connu, un peu *chez lui*. L'identification est une manière d'appropriation.

Un monument doit toujours être une composition esthétique dans laquelle il faut que son auteur tienne compte du double caractère *signal-symbole* dans des proportions variables.

On perçoit quelle a été, au départ, la part respective de chacun de ces caractères, ou le côté exclusif de l'un ou de l'autre dans certains monuments célèbres. Notre-Dame de Paris, la Colonne Vendôme, la Tour Eiffel, l'Obélisque de la place de la Concorde, sont des exemples significatifs à ce sujet.

La Flamme du Soldat Inconnu a exclusivement une valeur immatérielle et symbolique. A l'opposé, la sculpture en acier inox de Stahly au début de l'autoroute du Sud est un signal au caractère essentiellement matériel. Mais les proportions initiales du symbole et du signal se sont modifiées dans le temps, et, pour les générations successives, le monument ne conserve pas sa signification d'origine.

L'élément symbole connaît des variations, et évolue. Il peut même disparaître et renaître avec une nouvelle signification. L'Obélisque n'est plus, pour le passant, un monument religieux égyptien. Il est « l'un des monuments » de la capitale. La Tour Eiffel s'est chargée peu à peu de toute l'énergie symbolique de Paris. Les Arènes ou la Maison Carrée de Nîmes font de cette ville la « Rome française ». Telle église, pour le citadin, tire son sens symbolique du sentiment diffus et inconscient du sacré. Cette compensation à l'angoisse du temps émane de la pré-

sence même du lieu sacré et non de la construction en matériaux solides. Cette signification de l'église « monument-symbole » ne devrait pas échapper à certains esprits éminents, prêts à rejeter le temple pour retrouver la transcendance dans un décor de catacombes, de ranch ou de drugstore.

Le caractère de signal, par contre, évolue en général en accentuant son rôle de point topographique. Il est toujours un *accident*, dans un paysage naturel ou urbain. Que le monument soit une tour de guet au sommet d'une colline, comme la Tour Magne, ou un château d'eau comme celui du nouveau quartier de Montereau-Surville, il est un jalon dans la silhouette urbaine. Il est un repère pour les habitants du quartier.

Qu'il soit symbole ou signal, un monument prend une signification immatérielle par sa beauté, réalité nécessaire à la vie humaine. De plus, un monument, par le fait qu'il est un objet unique, participe à la création du caractère particulier d'une ville. Il personnalise l'environnement et répond ainsi aux désirs des habitants de se trouver quelque part. Il faut aussi qu'il y ait des constructions particulières qui permettent au voyageur de reconnaître une ville.

Également, pour chacun de nous, au simple nom d'une ville, nous apparaît l'évocation de sa silhouette et de ses monuments. Ils font partie de *l'image* de la ville.

Il convient d'éviter le défaut de certaines villes qui ont multiplié le nombre de monuments parachutés dans toutes les places disponibles à tel point que cette abondance fait perdre le caractère exceptionnel du monument.

Telle ville trouvera son sujet dans un fait, un événement ou un homme hors ligne de son histoire locale.

La rencontre de la Seine et de l'Yonne à Montereau a inspiré le sculpteur Volti pour sa sculpture dans un des mails de Surville. La place Mozart dans le quartier Wilson de Reims est composée autour d'un haut-relief du sculpteur Calka, représentant une jeune fille à cheval, qui n'est autre qu'une évocation de Jeanne d'Arc.

Le peintre J.-L. Guy a décoré un immense panneau de la Grande-Place de Nîmes-Pissevin avec une composition polychrome symbolisant l'ancien découpage parcellaire des terrains de la Z.U.P. avant son remembrement.

Tel quartier neuf construira une école, une salle de spectacle, une maison de Jeunes, une église, avec une expression de caractère monumental. A charge pour l'architecte qui la conçoit d'en sentir et d'en exprimer l'exigence.

Et si, dans les premières années de la création d'un nouvel ensemble, des difficultés financières ou autres, invoquées souvent à tort comme prétexte, empêchent provisoirement de créer des monuments matériellement improductifs, on pourra y suppléer en exploitant le support de certains équipements collectifs utilitaires. Traités avec un soin particulier, ils serviront de signal : tel un château d'eau de forme inhabituelle, une chaufferie urbaine traitée en *temple du feu*, une station de pompage d'eau potable ou un poste de transformation électrique.

C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de construire le château d'eau de Montereau-Surville, qui par son volume particulier est devenu pour les premiers habitants de ce quartier neuf le signal de leur nouvel habitat, visible de tous les coins de l'horizon. Il domine les immeubles et sur la demande des représentants de la population, des projecteurs l'ont mis en valeur la nuit. Il s'est ainsi chargé du symbole de ce nouveau quartier.

Les enfants avaient été chargés par le curé de la nouvelle église de décorer le mur du fond de crèche, pour la messe de minuit. Il a été significatif de constater qu'ils avaient installé *l'enfant Jésus* au pied d'une reproduction du château d'eau de Surville... la crèche était symboliquement chez eux!

C'est avec le même souci que nous y avons traité la chaufferie urbaine. Son volume allongé termine une des futures perspectives. De larges emmarchements l'accompagnent d'où émerge une immense cheminée triangulaire. Les passants peuvent ainsi accéder à une terrasse d'où ils contemplant à travers les grandes baies vitrées, les chaudières en action et les tuyaux qui serpentent dans les charpentes métalliques.

Le monument doit être considéré comme un élément essentiel du décor de la vie urbaine. Il assure, par sa silhouette particulière et son caractère ponctuel, riche de beauté et de sens, un équilibre indispensable. On doit donc croire au Monument, le prévoir, le réclamer et le réaliser pour jalonner et contribuer à embellir la ville.

Les paysages urbains.

VILLE ET NATURE

Je voudrais dissiper toutes équivoques sur le sens de ce que j'écris.

Je suis très profondément convaincu que le propre de l'homme est d'exploiter la nature pour recréer un monde artificiel. Quand j'avance une telle idée, elle soulève généralement quelques indignations et je reçois de la part des lecteurs de *La Croix* des lettres d'injures.

Refuser de reconnaître le caractère artificiel de nos actes relève, à mon avis, de la nostalgie du Paradis Terrestre perdu et me paraît être sans lendemain.

L'utopie du retour à une nature vierge, où l'homme redevenu parfait vivrait en bonne intelligence avec les autres hommes à écouter les oiseaux, caresser les tigres devenus des agneaux et se nourrir de la cueillette, est sans doute un thème de publicité pour club de vacances, mais me semble un peu court pour justifier notre passage dans ce monde.

Nous serions les premiers, dans une nature vierge, à la combattre pour ne pas en subir les assauts, pour nous dégager de ses contraintes et nous opposer à ses lois.

Exploiter la nature, veut dire que par son intelligence il a été donné à l'homme le pouvoir d'utiliser des forces naturelles, d'en maîtriser l'énergie et de bâtir péniblement, jour après jour, par son travail, un monde à l'inverse, justement, du Paradis perdu.

Les actes humains ne se justifient pas par les satisfactions matérielles qu'ils nous apportent, mais par le sens qu'ils donnent à notre vie.

Cette possibilité de transcender le moindre d'entre eux leur confère une signification qui nous fait accepter les tristesses de la vie quotidienne et nous fait entrevoir l'espoir d'accéder à un autre Paradis. Croire que ce monde nous a été donné par Dieu pour que nous n'en soyons que des utilisateurs passifs serait abaisser l'homme aux dimensions d'un animal supérieur, sans plus.

Comment alors qualifier cet univers recherché en opposition avec la nature si ce n'est un monde artificiel ?

Ce que nous appelons communément « Nature » est une création humaine. L'homme a utilisé des « matériaux », les a mis en œuvre selon des lois que la science lui a fait découvrir. Il peut alors bénéficier d'un ordre nouveau.

Un champ de blé n'est pas plus naturel que le beau dallage d'une place. Les arbres qui bordent cette allée où nous nous promenons ont été plantés exprès, à intervalles réguliers et de part et d'autre de notre chemin.

Ces fleurs, amoureusement cultivées par un jardinier, sont là pour être cueillies et mises dans un vase pour égayer notre maison. Le port est un refuge contre la tempête, le barrage règle le cours du fleuve, la digue évite les inondations, la forêt combat l'érosion du vent.

Tout ce que nous faisons tend à diriger la nature, vers des conditions où la vie de l'homme est mieux assurée, vers un monde artificiel, et ce monde passe par la ville.

La ville est le lieu par excellence où nous pouvons exercer notre liberté de choisir, d'être maître de notre destin, et j'appelle ville, non pas celle que nous connaissons aujourd'hui avec ses défauts et ses qualités, mais une organisation supérieure faite pour tous, accessible à tous, créée avec tous.

Pour exercer notre choix en fonction de notre personnalité, de notre sensibilité, de notre désir de promotion individuelle, l'intensité de la ville doit être progressive. C'est là que se justifie la création de différents paysages urbains offrant à chacun la possibilité de choisir le milieu de vie le plus propice à son épanouissement.

L'opposition brutale entre le paysage vert de la campagne et le paysage minéral des centres urbains est une solution trop brutale. Des transitions plus nuancées de l'un à l'autre de ces extrêmes permettraient à chacun de nous de trouver le cadre qui lui convient.

Ces échelles de groupements plus ou moins grands, plus ou moins denses, plus ou moins équipés, trouvent là une justification supplémentaire.

Bien sûr ! Le règne végétal doit pénétrer dans la ville en se diluant dans l'architecture au fur et à mesure que l'on approche du centre.

Alors *la nature sera dans la ville* si, en complément des constructions, en accompagnement des perspectives et des places, le règne végétal est présent sous forme de jardins publics ordonnancés ou de tracé libre, sous forme d'alignements d'arbres, sous forme de parterres de fleurs, sous forme de terrasses et de loggias fleuries.

Alors *la ville sera dans la nature* si, par paliers successifs, l'importance et la densité des constructions aboutissent à de grands espaces sans bâtiments, des parcs nationaux, des réserves dites naturelles, des forêts domaniales, des plages et montagnes, considérées non comme l'anti-ville mais comme son indispensable complément.

Dans une telle conception de l'Aménagement tout se tient. Tout devient alors possible.

Nous sommes loin des fausses oppositions entretenues par la publicité commerciale, qui un jour vend la campagne comme un remède contre la ville et le lendemain vend la ville pour des raisons inverses.

C'est dans une telle variété d'environnements créée selon la diversité souhaitée par chacun, que trouvent place les hameaux, les bourgs, les villages, les résidences, les unités de voisinage, les quartiers, la ville, la métropole, la Capitale.

Mais cette organisation ne peut se faire sans nous, et, où que nous soyons, elle exige de notre part le respect de ce qui a été conçu pour notre satisfaction. Respect de la nature et respect de la ville. Respect de la forêt et respect de la rue.

Parmi les « matériaux » dont nous disposons pour créer ce monde artificiel il n'y a pas que le règne végétal. La terre, l'eau, le feu et le vent, les quatre éléments, nous offrent toute une gamme de mises en œuvre possibles.

La terre extraite devient pierre de taille, dallage. Transformée par l'industrie, elle devient acier, béton, plastique. L'eau, captée, devient fontaine, bassin, lac artificiel. Le feu domestiqué devient éclairage, ombres et lumières. Les couleurs apparaissent au soleil. Le vent exploité fait tourner les moulins, flotter les drapeaux et bouger les mobiles de Calder. Il devient musique dans la harpe éolienne ou bruit des pas résonnant sous les portiques.

Tout cela nous est offert : avec notre intelligence et notre imagination nous en faisons apport à la ville.

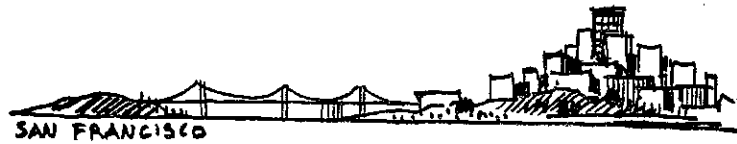
LE POIDS DU SITE

Tous les sites sont exploitables aux alentours de la ville actuelle et ce sont les plus significatifs, les plus beaux dont il faut prendre possession pour y construire les nouveaux quartiers, les mettre en valeur par l'apport du volume bâti.

Contrairement à une époque où le choix de la ville était lié à des considérations de techniques, de passage du fleuve, ou de défense, seules aujourd'hui les meilleures conditions d'habitabilité sont à retenir.

Lorsqu'on a le choix, mieux vaut un terrain mouvementé que la plaine, mieux vaut une colline que la vallée. Le climat y sera meilleur en dehors des brumes et de l'air stagnant. Les rues seront dégagées par les gradins successifs des immeubles, et la ville dans son unité se découpera sur l'horizon avec son profil propre directement issu du site.

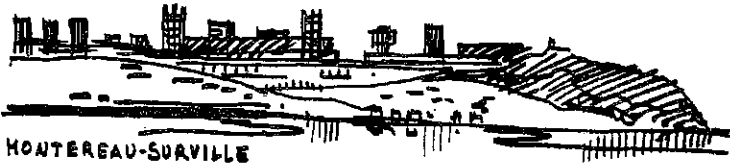
Ainsi chaque quartier neuf, chaque ville rénovée, aura sa personnalité, se reconnaîtra et le voyageur qui y arrive, comme le citadin qui revient, sera heureux de retrouver un visage caractéristique.



SAN FRANCISCO



SAN GIMIGNANO



MONTREUIL-SUR-SEINE



NÎMES



BORDEAUX



PÉRIGUEUX

SILHOUETTES URBAINES

téristique et familier. La silhouette de la ville se charge alors de symbole et devient monument. Nous avons tous éprouvé cette satisfaction de découvrir, au tournant d'une route qui y mène, Carcassonne cernée de remparts, Chartres blottie autour de sa cathédrale, San Gimignano et ses tours, Angoulême et les coupoles de ses églises, Bordeaux et ses flèches, et notre village de vacances avec son clocher roman.

Nous aimerions que l'on reconnaisse de loin le nouveau quartier des villes actuelles et que l'apport de notre génération marque la silhouette d'ensemble de la ville, installée dans son site.

Hélas! nous assistons à une dispersion des immeubles neufs qui détruit le caractère de la ville actuelle. Les grands ensembles sont implantés dans des plaines à betteraves. La seule justification de leur localisation vient de ce qu'un terrain agricole a été libéré par le hasard d'une transaction foncière.

Quand on n'a pas le choix et que l'environnement urbain actuel n'a pas d'éléments marquants, alors on crée un site. On invente un site pour que les futurs habitants résident *quelque part* et non dans un paysage urbain anonyme. On creuse un lac, comme à Bordeaux et à Tours. On imagine une immense sculpture qui deviendra un espace habité.

Le rocher sur lequel a été construit le Mont-Saint-Michel devait ressembler à tous les rochers isolés dans cette forêt qui bordait autrefois la Manche. Quel site magnifique est devenu ce paysage exalté par la présence de cette splendide création!

Venise a été construite dans un marais. C'était un sacré pari sur l'avenir, pour en faire une des plus belles villes du monde!

Je ne saurais trop insister auprès de ceux qui ont la possibilité d'intervenir dans le choix de l'implantation des quartiers neufs, pour qu'ils orientent la décision vers *le site environnant le plus beau*. Les générations qui suivent seront marquées par ce choix.

Nous avons eu, en tant qu'architecte, la chance de nous trouver devant des sites où il avait été décidé de construire.

Montereau-faut-Yonne a choisi le plateau de Surville, d'où l'on surplombe la vallée de la Seine et le confluent.

Nîmes-Pissevin s'est implanté sur les collines de Saint-Cezaire, d'où l'on domine la plaine.

Le nouveau quartier au nord de Bordeaux entoure un grand lac artificiel.

Périgueux a prévu son nouvel ensemble sur la colline de Bou-lazac au-dessus de la vallée de l'Isle.

Le site urbain interne aussi a ses valeurs. Fait de vides et de pleins, de proportions des volumes bâtis et de creux, de rapports entre les façades et de vues dégagées, c'est tout un clavier dont nous pouvons jouer pour créer un décor varié et signifiant.

Personnalisant chaque unité résidentielle, chaque place ou placette, chaque voie ou artère, chaque terrasse ou cour fermée, nous créerons un décor changeant. Ainsi chacun résidera dans un environnement particulier, dans un quartier particulier, dans une ville particulière, au lieu de se sentir perdu dans un décor à l'ennuyeuse uniformité. De plus nous pouvons adjoindre à la composition du décor de la ville, des plantations, des objets d'art, des écrans, la publicité, et surtout le mobilier urbain qui est généralement d'une esthétique indigente ou même de très mauvais goût. Les lampadaires, les arrêts de cars urbains, les bancs, les corbeilles à papier, les plaques de rues, les tableaux d'affichage, les bornes d'appel de police ou de pompiers, les boîtes postales, les distributions automatiques, les bornes lumineuses, les dallages des places et des trottoirs, les murs de soutènement, les barrières de protection aux carrefours, les rambardeuses le long des trémies de passages inférieures, que de sujets passionnants pour des artistes sculpteurs, peintres, esthéticiens industriels!

Tous ces objets bien traités participent à former le goût des habitants, à les attacher à leur ville, à les rendre fiers de leur habitat.

Un buraliste, la première année de son installation, a fait éditer des cartes postales du nouveau quartier, au stade actuel de sa réalisation : 3.000 logements habités, plus de 10.000 habitants;

il m'a dit qu'en un an il avait vendu près de 3.600 cartes! N'est-ce pas là une preuve de la fierté que des habitants peuvent tirer de la ville et de leur désir de partager leur satisfaction avec des amis ?

Dans l'enquête sociologique sur Nîmes-Pissevin, 60 % des gens ont déclaré, qu'ils trouvaient leur quartier « beau » à cause du paysage. N'est-ce pas la preuve qu'ils y sont sensibles et qu'ils ont su le regarder? Nous nous devons de répondre à cette demande.

Les témoignages du passé.

Le maintien dans la ville actuelle des plus beaux témoignages du passé, nous rappelle que ceux qui nous ont précédés, ont aussi participé à la ville que nous voyons.

Le monde ne commence pas aujourd'hui. Nous-mêmes nous avons été marqués par ce que nous avons connu et nul ne peut se dégager totalement de cette emprise.

Le temps des hommes n'est pas fait d'une série de périodes sans suite et sans lien. C'est une lente évolution qui nous permet d'être ce que nous sommes ce jour, et demain sera aussi marqué par ce qui est aujourd'hui. Sans pour autant tomber dans une attitude excessive en voulant tout conserver ou tout détruire, ne devons-nous pas respecter ce que le passé nous a légué comme témoignage de l'Art? On peut opérer des transformations indispensables dans nos villes tout en préservant ce qui est beau et mérite d'être conservé. Qui songerait au nom de l'évolution à détruire les monuments qui sont une des fiertés de notre Pays, et à qui nous devons de conserver une place dans le monde contemporain? Savoir les exploiter demande du goût, et de la sensibilité.

D'autres ont su, avant nous, utiliser de beaux éléments anciens en les déplaçant pour les intégrer dans une nouvelle composition. L'obélisque de Louksor est au centre de la place de la Concorde. Les chevaux de Marly flanquent l'entrée des Champs-Élysées. Le pavillon François 1^{er} du Cours la Reine est reconstruit à Moret. La chapelle du château d'Anet est remontée dans l'École des Beaux-Arts, pour ne citer que ces quelques exemples.

Or, les sous-sols de nos musées sont remplis de vestiges, jalousement conservés dans l'ombre; pourquoi n'offre-t-on pas les plus beaux d'entre eux aux quartiers neufs pour qu'ils trouvent place dans le nouveau paysage urbain? Judicieusement aménagés dans un contexte conçu pour les mettre en valeur, ils serviraient de lien et apporteraient leur témoignage aux nouveaux habitants. Il n'est pas question de faire renaître la langueur d'un romantisme dépassé, mais de reconnaître la beauté d'objets anciens, mêlés au décor d'aujourd'hui où concurremment serait prévue une plus grande participation des artistes contemporains.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons la mise en valeur à Montereau-Surville de cette magnifique ferme gothique accrochée aux pentes qui bordent le plateau sur lequel est construit le nouveau quartier. C'est pour la même raison que nous y avons aussi conservé le hameau des Ormeaux inclus dans la nouvelle composition. Nous avons à Nîmes-Pissevin respecté le vieux Four à chaux que les Compagnons du Devoir restaurent pour en faire leur *Maison*.

Une nuit, dans la ville proche de l'un de nos chantiers, nous avons démonté et transporté avec un camion une vieille fontaine du XVIII^e promise à la pelleteuse des terrassiers dans un immeuble en démolition. Remontée, restaurée, remise en eau elle est aujourd'hui dans un mail sur une terrasse.

C'est la même recherche qui m'avait fait proposer à Nîmes de déplacer le *Castellum divisorium* engoncé entre des murs mitoyens et devenu la poubelle du quartier. Abandonnée de tous, cette pièce rare aurait pu être remontée au centre d'une place du nouveau quartier de Pissevin.

Remise en service, ses jeux d'eau et ses vannes auraient montré le génie des Romains en matière d'hydraulique. En évidence dans un espace dont les proportions avaient été étudiées pour sa mise en valeur, cette vaste fontaine aurait été arrachée à ses grilles en 1880 et à un site qui n'avait plus rien à faire avec l'histoire, pour être offerte par la ville mère à son nouveau quartier.

Qu'avais-je proposé! Quel sacrilège! Tous se sont découvert

un attachement jusque-là caché pour ces vieilles pierres. Tous se sont émus de voir partir ce qu'ils ont subitement considéré comme l'un des bijoux de la Nîmes romaine. Le Castellum est encore à sa place mais il y a tout gagné. Débarrassé des grilles, restauré, certaines de ses pierres remises en place, il est inscrit sur le circuit des vestiges à visiter.

La place du nouveau quartier attend que les crédits promis permettent d'y créer un *Castellum divisorium* moderne, imaginé par un ami sculpteur.

L'art dans la ville.

La difficulté d'un tel thème est qu'il est, d'une part, plus facile de décrire ce qui est laid que ce qui est beau, et que, d'autre part, les limites de l'esthétique en architecture touchent à tant de problèmes qu'une vie d'architecte en quête de beauté ne suffirait pas à définir ce frisson que nous ressentons tous devant certaines œuvres parce qu'elles sont belles.

Aussi, je vous propose quelques réflexions qui sont parmi d'autres autant de reflets des inquiétudes de ceux qui ont mission de dresser le décor de la vie.

Face au mouvement du monde moderne, où tout n'est qu'évolution, mutation, adaptation, il est des valeurs que nous devons respecter.

La recherche de la Beauté fait partie de ces valeurs. C'est une exigence sacrée à laquelle nous n'avons pas le droit de nous soustraire.

La présence de l'Art dans la vie est aussi nécessaire pour vivre que l'air que nous respirons, et nos œuvres, du plus humble des objets au plus triomphant des monuments, n'auraient pas de sens si, au-delà de leur justification fonctionnelle, elles n'étaient pas traitées avec un souci de beauté.

Nous avons tous soif de beauté, et cela se manifeste, même inconsciemment, dans le moindre de nos gestes: choix d'une cravate, choix d'un tissu, choix d'une couleur ou d'une forme.

La recherche du Beau fait partie du programme. Il est nécessaire

de s'en souvenir surtout si l'on a quelques responsabilités dans l'aménagement de l'espace.

On oppose souvent le caractère fonctionnel à l'esthétique. Quand bien même un objet répondrait parfaitement à la fonction pour laquelle il a été créé, il n'est pas nécessairement beau. Il répond, certes, à son caractère d'utilité immédiate, mais il est incomplet, car la justification d'une fonction est une chose qui disparaît. De nos jours, l'usage des choses se périmite vite, alors que seule la Beauté demeure. Et si un bel objet disparaît, il aura déjà joué une partie de son rôle : c'est cette trace ineffaçable inscrite en nous-mêmes qui nous a fait, pendant quelques instants, communiquer avec la Beauté.

Les formes, dans la ville, ne sont pas uniquement dictées par leur rôle de défense ou d'utilité, mais aussi par le souci de provoquer, par leur harmonie, leurs proportions et leurs couleurs, cette résonance intérieure que nous écoutons en silence.

C'est cela l'architecture. C'est à cela que doit répondre l'architecture urbaine. L'architecture urbaine n'est pas à confondre avec l'urbanisme, qui est une science, ni avec l'architecture tout court, qui est l'art de construire des volumes particuliers.

L'architecture urbaine est l'art de composer des villes. Or, *composer* veut dire assembler avec art des éléments divers et établir un mystérieux équilibre afin de créer une unité et un ensemble où tout est nécessaire pour que les choses soient à la fois harmonieuses et cohérentes. Faute de quoi, ce qui aura été bâti ne sera que de la construction. Vous le voyez tous les jours et partout autour de vous.

Nous nous devons d'être continuellement inquiets dans notre recherche d'équilibre entre ce qu'il est nécessaire de respecter comme données matérielles d'un programme et la part que nous devons réserver à la Beauté.

Cette dualité, qui n'a pas de solution, qui n'en aura jamais, est particulièrement sensible en architecture, où le programme de toute construction doit comporter, et des définitions fonctionnelles, et la définition de l'esprit avec lequel il faut traiter ce programme.

La Beauté, dans une construction, n'est pas un quelconque *corps d'état* supplémentaire. On ne commence pas d'abord à concevoir un bâtiment ou une ville pour ensuite le *beautif*.

Ce n'est pas, comme beaucoup le croient, une histoire d'artistes, dont on se débarrasse avec une attitude condescendante, en acceptant, parce que cela « fait bien », de surajouter une couleur, un cabochon ou un bas-relief sur un mur-pignon !

La Beauté s'insère dans nos études par une inquiétude continue qui est notre manière de traduire en construction la vision de ce qui nous entoure une fois l'œuvre achevée.

Reconnaître notre responsabilité dans la modification du comportement des gens par le décor dans lequel ils vivent, n'est-ce pas une justification suffisante pour respecter en nous, architectes, ce rôle d'artistes, dans lequel les meilleurs hommes d'affaires, les plus savants techniciens, ne pourront jamais nous remplacer.

Un architecte, comme tout artiste, tout au long de sa vie, recherche un mode d'expression qui est le reflet de son tempérament. Certes, cette expression évolue dans le temps, elle modifie quelquefois *sa manière*, mais elle demeure dans la même direction, et cela se traduit par *son style*.

Certaines proportions, certains matériaux, quel que soit le sujet qu'il a à traiter, lui procurent des satisfactions qu'il a plaisir à reproduire. Tout au long de sa vie, cet artiste est en quête d'un équilibre entre ce qu'il ressent et ce qu'il traduit, et s'il est honnête, son œuvre présente une certaine continuité. C'est la raison pour laquelle je me permets de m'adresser plus particulièrement à ceux d'entre vous qui font appel à des architectes.

S'il vous appartient d'exiger d'un architecte de répondre dans ses données fonctionnelles, techniques, financières, au programme élaboré en commun, secondé par des conseillers de toutes disciplines, respectez chez l'architecte que vous avez choisi ce souci qu'il doit avoir de faire une œuvre *Belle*, respectez chez votre architecte ce droit inaliénable, et qui n'a pas de prix, de mettre à votre disposition, son Art.

Si vous n'avez pas confiance, si vous voulez imposer votre goût, alors louez les services d'un tire-ligne et faites de la construction, mais n'appellez pas cela de l'architecture!

Comment se manifeste la présence de l'Art dans la ville? Extérieurement, nous l'avons vu, la ville issue du site devient une sculpture, elle a valeur de symbole et la beauté de sa silhouette nous émeut. Le profil d'une ville se modèle sous tous les angles, s'étudie de tous côtés.

Comme un voyageur qui arrive, l'architecte compose un nouveau paysage dans lequel est inséré l'ensemble des constructions à venir. Quant au *paysage intérieur* de la ville, l'architecte dispose de deux modes de manifestation de la Beauté : L'un est de ponctuer le paysage urbain d'un certain nombre de points de forte densité artistique. Ce sont les monuments.

L'autre mode est de concevoir un art diffus. Rapport de volumes, de proportions, cadences, alignements, matériaux, couleurs, constituent, entre autres, la palette offerte aux compositeurs et l'architecte urbain peut en jouer. De nos jours, l'architecture connaît, en fonction de la demande, deux nouvelles dimensions jusque-là insoupçonnées. Celle du nombre : multiplication de la demande de logements et de leurs prolongements que sont les équipements collectifs, et celle du temps : il faut construire vite, tant les besoins sont pressants.

La seule méthode, nous l'avons déjà affirmé, c'est l'industrialisation du Bâtiment.

La question que nous devons alors nous poser est de savoir si l'industrialisation du Bâtiment est compatible avec l'exigence de Beauté. Je pense que cela est possible et voici les raisons qui me semblent justifier cette attitude.

Tout d'abord, il ne faut pas croire que ce qui est beau, c'est ce qui est unique. L'objet unique peut certes être beau, mais la répétition d'un motif identique a été, depuis la plus haute antiquité, une source d'effets remarquables. La juxtaposition d'un élément répété apporte, tant par son détail que par la nouvelle dimension qu'il crée dans sa répétition, une impression de continuité et de volonté où la Beauté trouve son compte.

Un collier de perles, un dallage à damiers, une balustrade, une colonnade, un portique sont des exemples classiques qu'en architecture contemporaine nous pouvons transposer en juxtaposant des éléments de construction réalisés en série.

N'est-ce pas, entre autres impressions, les cadences obtenues par la répétition, qui nous font vivre au rythme de la ville?

N'est-ce pas dans la fabrication en série, dans la technique de l'élément moulé, que pourront intervenir nos amis sculpteurs peintres ou autres. Ils participeront à l'élaboration du moule et trouveront ainsi, eux aussi, un domaine peu exploré où ils pourront manifester leur art et contribuer à embellir la Cité.

N'est-ce pas dans la multiplicité des éléments de séries, seule solution économique de production, que nous trouverons une diversité de solutions d'assemblages, en maintenant notre imagination toujours en éveil et en évitant la monotonie des demi-mesures?


Plus nous serons favorables à l'industrialisation, plus il y aura sur le marché des produits accessibles quant au prix, plus vite nous pourrions répondre au problème posé à notre génération.

Et puis, nous verrons peut-être naître cet art nouveau, né de l'exploitation des techniques industrielles mises au service de l'architecture.

Faisant suite à l'apparition successive de la gravure, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, cet art nouveau sera l'expression de notre civilisation. J'ai déjà proposé de l'appeler, faute de mot, *l'industriature*.

* * *

Diversité de types de logements, variété d'assemblages de ces types, équipements de voies et de réseaux, équipements collectifs de services et de fonctions, lieux d'emploi, grands axes, places et monuments, paysages construits d'échelles différentes, éléments du Passé conservés, poids du site dans la composition urbaine, maillage des voies de communication, présence de l'art dans le paysage urbain, *tels sont les éléments dont nous disposons pour construire la ville*, tels sont les composants de la ville.



DE LA VILLE
A LA CITÉ

Comment j'ai bâti la « ville »

Mon intention n'est pas de faire un étalage de nos réalisations pour que vous pensiez : « Cet architecte a beaucoup construit. » Suivraient quelques appréciations plus ou moins aimables selon que vous êtes « pour ou contre » les créations urbaines, je ne dis pas « grands ensembles », nous sommes tous contre, « J'espère, monsieur l'architecte », me dit-on souvent dans des dîners chez des amis, « que vous ne construisez pas de ces grands buildings inhumains que j'aperçois le samedi quand nous allons dans notre maison de campagne ? » – « Mais si, madame, je suis un de ceux-là... » Et chaque fois, voilà que je démarre sans hésitation, parlant de mon métier avec passion, de nos études, de nos chantiers, de nos recherches et de cette vie qui naît peu à peu dans les nouveaux quartiers que nous construisons. Et si la conversation se termine par : « Tiens, vous me donnez une idée : samedi prochain, nous partirons plus tôt et nous ferons un crochet pour aller voir une de ces *villes nouvelles* (je viens d'expliquer d'ailleurs que je croyais pas aux *villes nouvelles!*) », je suis satisfait. J'aurai convaincu quelques personnes de plus qu'il faut « aller voir » pour avoir vraiment une opinion sur l'urbanisme et l'architecture.

On ne parle bien que de ce que l'on connaît, et ce que l'on connaît le mieux, c'est ce que l'on a fait.

Car ce que l'on a fait exige d'y avoir pensé, d'y avoir réfléchi, d'y avoir travaillé, et d'en avoir voulu la réalisation.

Voilà vingt ans que mon frère Luc et moi avons décidé, pour la vie, de mettre en commun l'amour de notre métier, nos connaissances, nos expériences, nos difficultés, nos satisfactions et de partager l'acquis de l'agence avec des jeunes confrères qui viennent tous les cinq ans se joindre à notre équipe.

Voilà vingt ans que, le lundi matin, nous nous retrouvons

autour d'une grande table pour y déposer nos soucis, nos idées, nos réflexions, nos espoirs et prendre des décisions en commun. Voilà vingt ans que six architectes, groupés autour du vieux patron que je deviens, travaillent avec comme seule et profonde justification, qu'ils se font mutuellement confiance et que, malgré les inévitables difficultés de la vie, rien n'a pu entamer leur amour du métier.

Ce n'est ni l'envie de gagner encore plus d'argent, ni l'orgueil de traiter encore plus d'affaires, ni la tranquillité de gérer une grande agence toujours plus importante, qui ont été les mobiles de notre activité professionnelle.

Je dis cela surtout pour les jeunes qui liront peut-être ce livre, pour les jeunes de l'École des Beaux-Arts, pour mes élèves, qui seront les architectes de demain et qui prendront notre suite dans la construction de la ville.

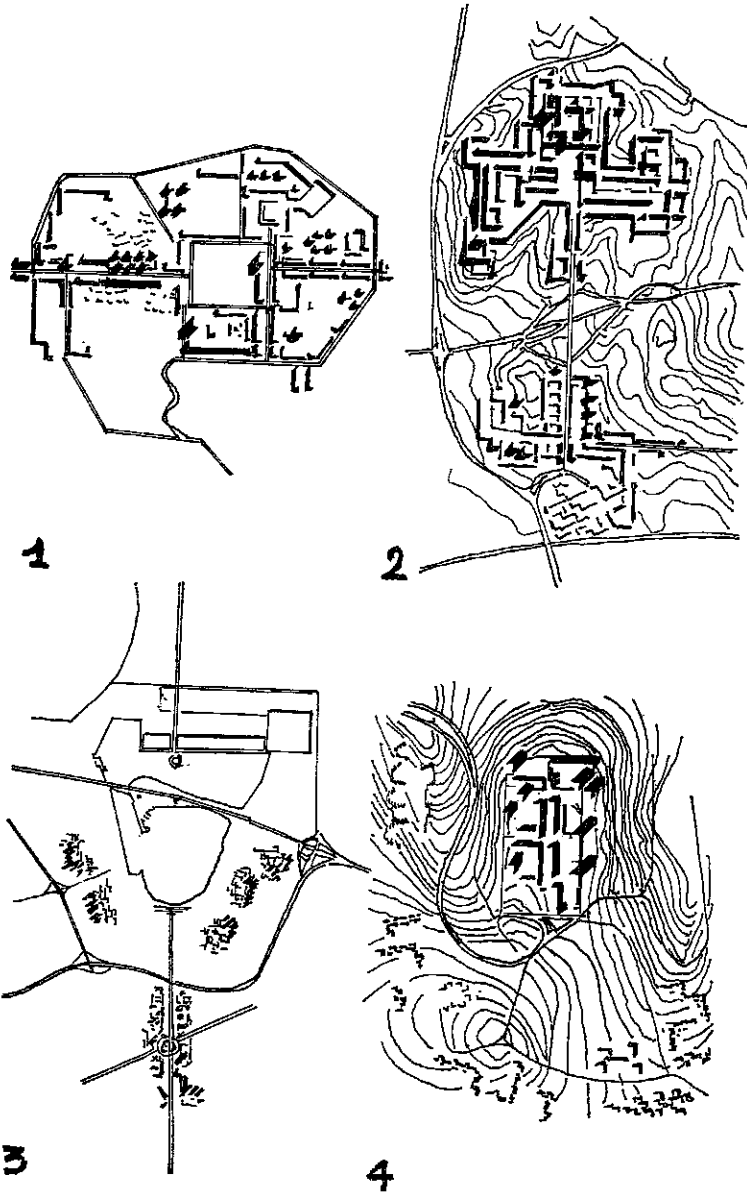
« Il faut croire à ce que l'on fait et le faire dans l'enthousiasme », tel est le message que nous a laissé Robert Garric. Et c'est, à côté des joies familiales, à côté de la satisfaction de remplir son devoir d'état en étant présent dans les structures de la communauté des hommes, le meilleur chemin d'une vie heureuse.

1950. Neuilly, la première maison.

Ce couple de personnes âgées est mort depuis longtemps. Lui, vieil Anglais charmant, était toujours sur le chantier. Elle, accueillante et souriante, vivait un rêve, celui de voir la promesse de son mari se réaliser, « sa maison », pour y terminer sa vie dans le calme. Toutes les années, jour anniversaire de leur installation, ils nous ont invités à dîner aux chandelles.

C'est la première fois que nous avons vu nos dessins se transformer en réalité. Nous en étions tout étonnés et inquiets.

L'entrepreneur et son chef de chantier nous ont tout appris sur le tas et, quand nous les revoions, car ils sont restés des amis fidèles, nous pensons avec émotion à ces premiers murs, ces premiers dallages, ces premières fenêtres, ces premiers poteaux de béton ferrailé, ces premiers détails de terrasse et



TYPES DE COMPOSITIONS URBAINES

1. Montereau-Surville 2. Nîmes-Pissevin 3. Bordeaux-Le-Lac 4. Périgueux-La-Bastide-de-Beauregard

de plomberie! et d'électricité, et de chauffage! que de choses à apprendre, nous qui sortions de l'atelier d'architecture, jeunes diplômés, non encore initiés au *tas*.

1954. Maisons-Laffite, un petit immeuble.

La Société d'Économie Mixte de la banlieue ouest de Paris (S.E.M.I.B.O.) nous confie 50 logements Logéco (logements économiques et familiaux) dans le fond du Parc de Maisons-Laffite.

Pour nous, c'était l'affaire du siècle! C'était la première fois que nous nous trouvions en face d'un promoteur, d'une municipalité, d'un conseil d'administration, d'ingénieurs du bureau d'études (O.T.H.). C'était la première fois que nous avions à disposer sur un terrain réel des immeubles, complétés par quelques boutiques pour en faire un *petit ensemble*.

Deux ministres (!) se sont succédés pendant la construction. Ils sont venus nous voir sur le chantier et nous ont encouragés.

1955. Reims, le secteur industrialisé : unité de voisinage.

1955, date de l'orientation nouvelle du Ministère de la Construction, qui lance des opérations H.L.M. de secteur industrialisé, afin d'inciter architectes, ingénieurs et entreprises à découvrir et exploiter des méthodes nouvelles de construction pour bâtir plus vite, mieux et moins cher. Les commandes sont groupées afin de bénéficier des rabais consentis pour de grands chantiers, pour lesquels l'amortissement du matériel et la continuité sont mieux assurés.

Le Foyer Rémois et l'Effort Rémois, organismes constructeurs d'H.L.M. à Reims, nous choisissent comme architectes des 720 logements du boulevard Wilson. J.-C. Dubost, jeune architecte, se joint à nous et se consacre à cette opération. C'était notre première étude *unité de voisinage*. L'étude a été très dure et laborieuse. Tout était à repenser. Les problèmes techniques nouveaux nous assaillaient. Les clients étaient confiants et suivaient très en détail l'avancement des plans.

A cette occasion, nous avons mis sur pied une organisation, à l'époque très nouvelle, quoique déjà utilisée dans l'industrie : celle de diviser les ouvrages en *opérations* au lieu et place des *corps d'état*. Depuis, nous avons souvent conservé cette méthode d'études et de mise en œuvre qui s'est avérée intéressante quand l'opération était suffisamment importante.

Le programme a été complété par des parkings au sol, par un centre commercial d'une vingtaine de magasins, deux écoles, une église.

Le plan-masse de cette unité, sur un terrain plat coincé entre le boulevard Wilson et la ligne de chemin de fer Reims-Épernay, était composé de bâtiments identiques, en bandes, isolés ou joints deux par deux. Nous avons multiplié par dix le plan de Maisons-Laffite. Tout était calculé : orientation des immeubles et prospects, organisation de chantier et planning des travaux, temps de mise en œuvre et courbe d'accoutumance du personnel. Chaque famille bénéficiait dans son logement de deux loggias, d'un vide-ordures et d'une isolation phonique très poussée. La distribution intérieure était faite en cloisons de bois, démontables. Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (C.S.T.B.) nous contrôlait avec beaucoup de compétence.

Le chantier a été une extraordinaire aventure. Nous venions en voiture par tous les temps, deux fois par semaine, voir la construction et nous rendre compte sur place de l'état d'avancement. Une fois de plus, nous avons tout appris et, pendant des années, nous avons bénéficié, non pas seulement de l'expérience technique, mais d'un état d'esprit et d'une méthode pour aborder ces problèmes.

C'est au contact des promoteurs, d'un gérant attentif et de quelques familles qui nous recevaient dans leur nouveau logement, c'est en regardant vivre cet ensemble de 720 logements, devenu un millier par l'adjonction de deux tours de 12 étages, qu'est né chez moi cet intérêt pour les problèmes sociaux et leurs transpositions dans l'architecture urbaine.

Le secteur industrialisé du boulevard Wilson était bien agencé sur le plan technique. Le chantier s'est bien déroulé. Les loge-

ments étaient bien conçus. L'unité de voisinage, en soi, vivait bien, mais l'intégration de cet ensemble dans le quartier environnant nous avait échappé. Nous avons été occupés par les problèmes techniques, par le plan du logement, par les équipements propres à l'unité, et non par l'environnement.

A l'époque, nous en étions tous là, du reste. Rares étaient ceux qui, au cours d'échanges, nous faisaient entrevoir le problème général de l'habitat, et ceux qui en pressentaient les dimensions en étaient encore au stade de théories. Nous cherchions tous pourquoi le résultat n'était pas encore satisfaisant, malgré les qualités de nos logements, les découvertes techniques et l'application de principes simples d'urbanisme, basés sur la décomposition théorique des groupements.

1957. Reims, reconduction : quartier Wilson.

Le secteur n° 1, jugé valable, a été reconduit sur un terrain proche; 800 logements ont pris la suite. Plan-masse plus souple, quelques améliorations, nos premiers garages dans les pieds d'immeubles. Avec quelques petits immeubles supplémentaires, c'est un quartier neuf qui est né dans cette partie de Reims, et c'est au niveau de la ville, à l'échelle de l'agglomération tout entière et de son évolution que, cette fois, nous avons saisi le poids d'un tel ensemble de logements dans le contexte urbain : liaisons avec le centre de la ville, avec les lieux d'emploi, transports en commun, équipements de quartier dont la concordance de réalisation avec les logements des familles n'était pas apparue (lycée, collèges, parkings, sports, etc.), mais aucune réservation foncière n'avait été faite et leur implantation était difficile. J'ai commencé à le dire, à l'écrire, mais ce style inhabituel de critiques objectives n'a pas toujours été bien accueilli, surtout sur le plan local.

Seul, le Foyer Rémois nous a toujours réservé sa confiance, et encore aujourd'hui, 15 ans après, nous travaillons pour cet important organisme dont la continuité et la fidélité ont été pour nous un grand réconfort et une aide précieuse dans notre évolution.

Alors, sur le plan national, les participants des secteurs indus-

trialisés ont mis en commun leurs réflexions, leurs expériences. Par nos nombreux contacts avec les Directeurs du Ministère de la Construction, nous étions au courant de ce qui se faisait ailleurs, nous apportions tout notre concours à l'orientation de la politique des H.L.M. et c'est à ce moment-là qu'est apparue la nécessité de traiter des opérations plus importantes, sur des terrains plus grands.

Au lieu de laisser les villes, devant la poussée de l'urbanisation, s'étendre au hasard, il fallait instaurer un urbanisme concerté. Il fallait favoriser l'extension dans une direction préférentielle. Il fallait régler l'évolution de la ville pour traiter dans le même temps le problème des logements, les équipements correspondants, les liaisons avec les zones industrielles et la ville actuelle.

Les zones à urbaniser en priorité, les fameuses « Z.U.P. », sont alors nées. Il ne s'agissait pas de boucher des trous dans le tissu urbain, d'exploiter des terrains à la périphérie du périmètre d'agglomération sans autres considérations que de construire des logements isolés, mais de freiner la spéculation foncière et de mettre en place un dispositif financier permettant aux collectivités locales, parallèlement à la construction des logements de créer des équipements collectifs.

Je ne sais si vous vous rendez parfaitement compte, dans le contexte de l'époque, de ce que représentait une telle révolution. Le Pays avait, dans la plupart des cas, commis l'erreur grave de reconstruire à l'identique les villes sinistrées. Les habitudes et la tradition aidant, toutes les professions qui participaient à l'acte de construire, les représentants des collectivités, les promoteurs habitués à être indépendants, tout concourait à faire échouer une telle entreprise.

Pourtant dans beaucoup de villes, sur conseil averti des Directeurs Départementaux de la Construction, des Ingénieurs en Chef des Ponts et Chaussées et des Préfets, il s'est trouvé des hommes qui ont compris l'intérêt de telles dispositions et ont mis en place les dispositifs appropriés.

1958. *Montereau-faut-Yonne, quartier de Surville.*

1958, la Société d'Équipement de la Seine-et-Marne nous confie la Z.U.P. de Montereau-faut-Yonne, et la Municipalité nous choisit comme architecte-conseil en nous confiant une mission de contrôle sur la zone industrielle prévue parallèlement.

Cette ville de 12.000 habitants se mourait lentement depuis la fermeture des faïenceries et le fatalisme de ses habitants. Le dynamisme d'une nouvelle équipe au Conseil municipal et à la Mairie devait la sauver. Montereau 1985 approchera les 50.000 habitants.

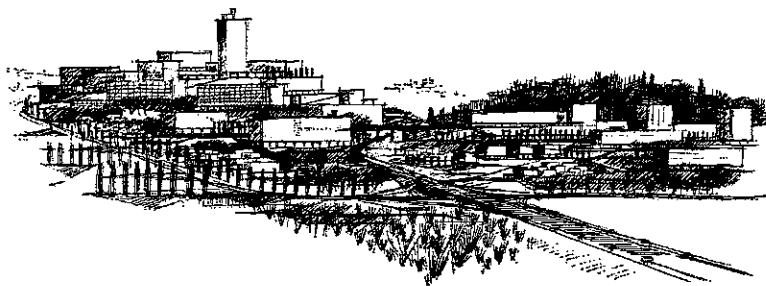
Dans chacun des 3 M de Seine-et-Marne (Melun, confiée à L. Arretche, notre ancien patron d'école; Meaux, confiée à M. Lods, architecte de notoriété internationale, et Montereau), une Z.U.P. démarre. Celle de Montereau doit comprendre 6.500 logements. Le plan d'urbanisme prévoit son implantation sur le plateau de Surville. B. Schœller, camarade d'atelier, nous rejoint pour cette étude.

Quand je repense à cette époque, je me souviens de la fièvre avec laquelle nous avons tous abordé un aussi grave problème, la trilogie urbaine : ville actuelle à rénover, quartier neuf à créer, zone industrielle à aménager. Visites sur le terrain, maquette des lieux, discussions serrées sur les éléments d'équipements du programme.

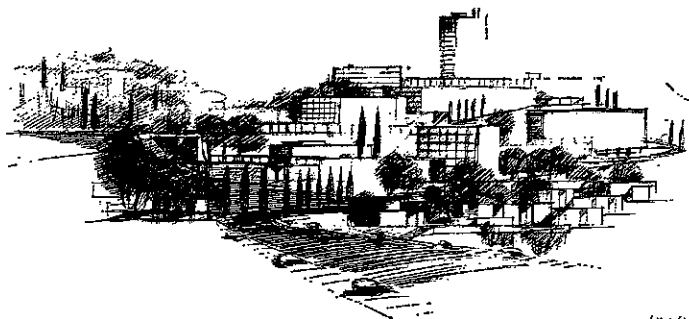
Les secteurs de Reims nous avaient marqués. Le plan général ne nous semblait être qu'une juxtaposition de 6 unités d'environ 1.000 logements; 10 fois le boulevard Wilson, et un grand centre pour les réunir.

Pendant plusieurs mois, nous nous sommes penchés sur la même planche, sans avoir satisfaction. La surface couverte par les constructions nous semblait considérable et uniforme.

Un samedi soir, j'avais emporté les documents à la maison et, pendant la nuit, j'avais mis tous les plans au mur, chez moi, et je me suis mis à rêver devant, en imaginant cet ensemble dans le paysage grand comme une ville de 6.500 logements, 3, 5 personnes par logement : 23.000 habitants, comme quelle



Arretche



Schœller

ville, au fond ? et, feuilletant le guide Michelin, livre plein de renseignements, j'ai découvert que le quartier de Surville aurait la population d'Auch, de Cognac, de Libourne ou de Rodez. Je connaissais ces villes et m'en souvenais parfaitement.

L'image que j'en conservais était assez précise pour, sur le schéma du guide, y circuler par la pensée. Pourquoi étaient-ce des villes, et pourquoi en avais-je gardé un tel souvenir ? Qu'est-ce qui fait une ville ? Qu'est-ce qui fait que l'on se sent en ville ? Qu'est-ce qui fait que l'on se souvient d'une ville ?

J'avais quelques livres avec des vues aériennes de villes françaises, d'autres avec des photos d'ambiances urbaines... et je *redécouvrais* de quoi est faite *une ville*.

Cela paraît simple de dire qu'on a découvert qu'une ville est faite de quelques grands axes, de places et de monuments. Cela paraît évident, après. A quelques nuances près, j'avoue n'avoir pas fait jusqu'alors la relation « atmosphère urbaine-éléments urbains-composition originale de la ville ».

Sans en rechercher une excuse, mais seulement une explication, il faut dire qu'à ce moment-là, *la mode* était à des plans-masse où les immeubles, parallélépipèdes isolés comme au boulevard Wilson, se couraient après, sur des terrains plats, comme des autos dans un parking à moitié vide. On recherchait la *ville verte* comme si les immeubles collectifs n'étaient que de grandes maisons dans un grand lotissement au parcellaire quadrillé. Il est très difficile, pour créer, de se dégager de ce qui se fait autour de soi.

Fréquemment on aboutit à des théories qui manquent de réalisme imminent. On débouche souvent sur des oppositions systématiques sans lendemains.

Alors en quelques heures de travail, j'avais tiré quelques grands axes sur le plateau de Surville. J'y avais accroché quelques places de dimensions différentes et localisé quelques points forts qui seraient des *Momuments*. J'appelais B. Schœller, que je retrouvais à l'Agence. Et là, en ce dimanche matin, nous avons décidé de clore et de classer tout le travail de ces derniers mois, d'abandonner tous les calques, toutes les études antérieures et de repartir, sur ce petit croquis, sur cette petite image

grande comme une page de carnet, et qui contenait en puissance tout le plan de Surville, aujourd'hui en construction et bâti aux trois quarts.

Le plan proposé était limité à ce qui créerait le caractère *ville*.

Mais *Surville* ne devait être qu'un quartier de Montereau. Au cours des années, au fur et à mesure de son évolution, la nouvelle silhouette devait s'accrocher à la ville actuelle. Aussi, nous avons implanté sur le plateau quelques grandes tours dans le prolongement des axes principaux du Montereau actuel, afin de lier à la composition de la ville basse quelques points forts de la ville haute. Le nouveau quartier ne sera pas étranger à ceux qui sont déjà monterellais.

Notre volonté d'architecture urbaine s'est donc limitée à cette simple image qui donne le *ton*, au lieu de nous donner le droit d'établir un plan-masse complet, et de se figer l'avenir.

Cette *conception d'absence de plan* était inhabituelle. Après explications, elle a reçu un accord unanime de toutes les instances appelées à émettre un avis. Nous en avons été encouragés, car les critiques étaient assez sévères.

« Retour en arrière, monument historique, urbanisme périmé »... nous avons tout entendu jusqu'à ce confrère, sentencieux, qui nous a repris dans un exposé en public pour nous lancer à la tribune : « La composition, c'est un mot qui ne doit plus exister... »

Montereau-Surville s'est dressée un peu plus chaque année. La première rue commerciale s'est animée, les maisons individuelles, les petits immeubles, les constructions en bandes, les tours, se sont imbriqués les uns dans les autres, formant d'autres rues, d'autres places. Les équipements scolaires, sportifs, commerciaux, sociaux, l'église ont été réalisés en parallèle avec l'installation des habitants.

Les arbres poussent sur la grande terrasse, les enfants jouent sur les places, des gens se reposent au soleil sur les bancs du grand mail, le marché du dimanche matin grouillant de monde attire ceux des environs. Des chantiers s'ouvrent, leurs grues se profilent, rappelant que rien n'est jamais fini. Le temps fait

son œuvre de modèle. L'image de base subsiste, mais le plan change et vit chaque jour, à chaque nouvelle opération, à chaque nouvelle construction, à chaque nouvelle voie.

Dans la plaine remblayée, mettant définitivement Montereau hors tous risques d'inondations, la zone industrielle se remplit. Les usines s'installent mois après mois. Les voies de liaisons sont en place et assurent les communications.

Un de mes jeunes élèves-architectes, E. Marchal, après avoir travaillé sur le projet, s'est installé avec sa femme à Surville. Ses enfants y sont nés. Il y a ouvert son agence et nous y accueillons toujours avec beaucoup de fidèle amitié. Avec ses autres confrères locaux, il construit *la ville* chaque jour. Il est devenu citoyen de Montereau; c'est un symbole, mais c'est aussi une réalité devant laquelle on ne peut rester insensible.

Quand je reviens à Paris, l'avion survole Montereau avant de descendre sur Orly. Je vois chaque fois Surville qui s'inscrit sur le sol; j'y retrouve l'image du plan. Chaque fois, je regarde avec une petite pointe d'émotion ce travail des hommes qui modifient la terre et y inscrivent leur histoire. Je vois la baraque de chantier où se passent nos rendez-vous; l'ombre du château d'eau sur la place; les autos, comme des cloportes, qui circulent dans la ville; le bassin qui brille dans un éclair, et là trace dans la terre vierge des bulldozers qui préparent le terrain du prochain programme H.L.M.

Montereau-faut-Yonne atteindra son objectif de 50.000 habitants. Maintenant c'est sûr, son pouvoir d'attraction se fait sentir. Après avoir pendant quelque temps résolu ses problèmes propres, cette ville, avec ses possibilités d'accueil, a pris son élan et compte au niveau régional. Son périmètre d'influence s'est élargi, son aire métropolitaine l'entraîne au-delà de ses limites communales...

L'histoire s'écrit chaque jour.

1961. Nîmes, quartier de Pissevin.

Depuis trois années, Montereau-Surville se construit. Nous avons fait part de nos expériences, au Ministère; exposé dans des interventions nos découvertes, profité des enseignements de la réalisation de Surville, réfléchi à ces problèmes nouveaux compte tenu des inconvénients qui nous étaient apparus à la réalisation en cours.

En industrialisation du bâtiment, nous avons fait de grands progrès. En matière de conception de plan d'ensemble urbain, nous étions plus avertis, moins théoriques.

Les équipements collectifs nous semblaient attachés à des conceptions périmées, la notion de densité nous paraissait à revoir parce que trop faible; nous connaissions bien les différents types de bâtiments, de logements et, au contact des ingénieurs des Ponts et Chaussées, nous avons acquis une bonne connaissance technique des problèmes attachés aux voies et réseaux.

Mes nombreux contacts avec les familles dont nous avons construit les logements, l'environnement, les équipements, nous avaient sensibilisés aux problèmes que l'on ne découvre que sur le tas et non dans les bureaux. Nous avons noté les réactions des habitants, observé leur comportement, enregistré leurs critiques, repéré leurs satisfactions et leurs interprétations, classé leurs souhaits.

J'étais allé voir d'autres opérations, visiter des villes étrangères. J'avais participé à des commissions nationales, beaucoup lu, beaucoup dessiné, tant à l'agence qu'en dehors.

Au mois de mai, j'ai été appelé à Nîmes.

La conjoncture de la confiance des deux grands Directeurs du Ministère qui nous avaient jugés à l'œuvre, d'un Directeur départemental étonnant de dynamisme avec qui nous avions déjà travaillé, d'un Président homme d'action qui appréciait les architectes, d'un Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées sous les ordres de qui nous avons été, et de vieilles amitiés locales, ont fait que, notre palmarès aidant, nous avons été invités à présenter nos idées pour une éventuelle Z.U.P.

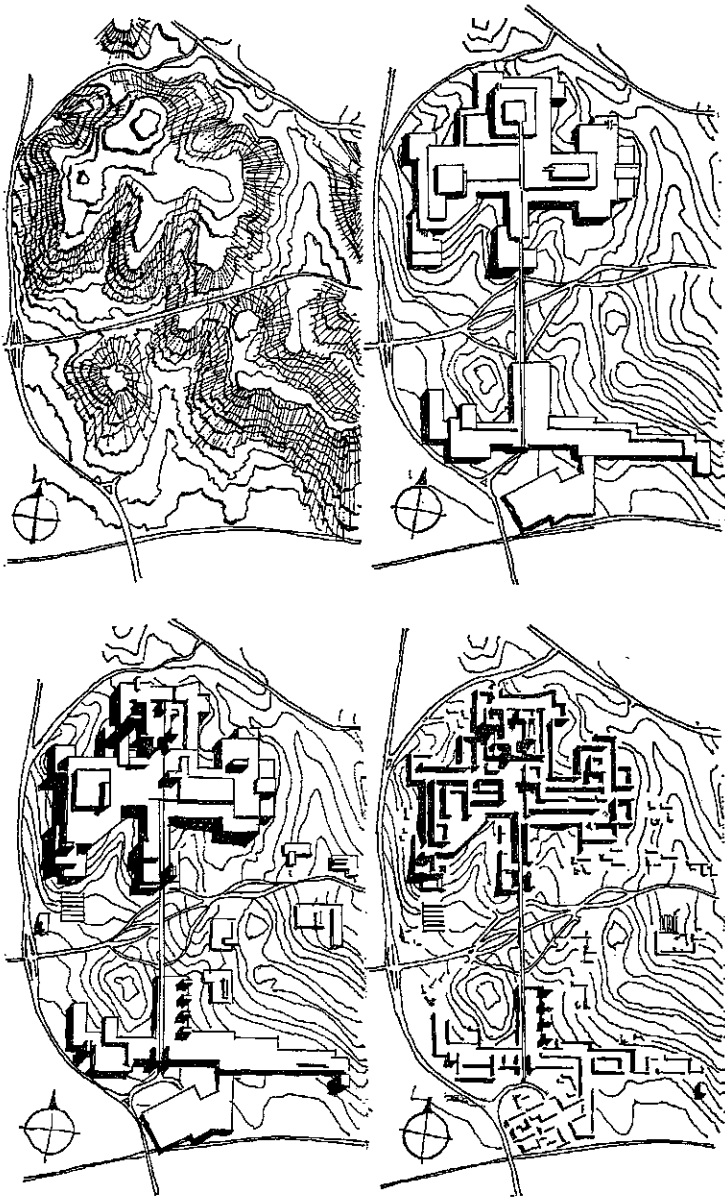


IMAGE DE LA VILLE ISSUE DU SITE

Nîmes-Pissevin

Je me revois encore, ayant un exposé à faire, ayant le trac, sachant quel enjeu je jouais, devant un conseil municipal exceptionnel à qui s'était joint le conseil d'administration de la future Société d'Équipement de Nîmes et de sa région (Serni).

J'avais une heure pour tout dire, exposer mes idées, défendre une conception d'urbanisme et essayer de réduire une inimitié certaine contre cet architecte de Paris qui venait probablement « ici faire un de ces grands ensembles dont personne ne voulait ».

En septembre, j'ai été désigné comme architecte en chef de la Z.U.P. de Nîmes, et ce qui restera une des œuvres principales de ma vie d'architecte a commencé, dans un climat de grande confiance de la part de tous ceux qui avaient souhaité cette opération.

Nous prenions le relais des études de Ch. Delfante, architecte et urbaniste en chef, qui avait, depuis deux ans, fait un très bon travail. C'est à lui que revient le choix du site de la Z.U.P., choix qui était à l'encontre de l'évolution spontanée, davantage orientée vers la plaine. Ch. Delfante a su faire accepter sa solution d'exploiter les collines de l'ouest qui dominaient la vieille cité. Comment mieux décrire Nîmes-Pissevin qu'en vous faisant assister à la naissance de ce vaste quartier ?

Le chemin de Pissevin, tracé par le pas des ânes chargés de la récolte de lavande, a permis pendant des siècles aux habitants de Saint-Cézaire de gagner Nîmes à travers deux kilomètres de *garrigue*.

Son dessin naturel conserve encore le secret d'une lente progression issue du choix de la meilleure pente pour trouver un passage à travers les collines. Celles-ci franchies, la ville de Nîmes apparaît, enroulée autour de son triangle de boulevards. Les contreforts des Cévennes, là où le rocher n'affleure pas, sont couverts d'herbes les plus diverses, de fleurs odorantes aux couleurs vives, et de massifs d'arbousiers d'où s'élèvent de noirs cyprès et des cèdres centenaires.

Depuis des siècles, la main de l'homme n'a modifié ce paysage que pour y planter quelques alignements d'oliviers sur des ter-

rasses aux murs de soutènement en pierres sèches, y empiler les cailloux en larges banquettes, les *clapas*, et y construire des « mazets » montés avec les cailloux trouvés sur place et couverts de tuiles canal.

C'est là, de ce chemin, que nous avons découvert un paysage baigné de la lumière brumeuse d'une aube d'été. C'est là que nous avons entendu, dès le matin, le chant des cigales, prémices d'une journée chaude. C'est là, dominant d'un côté la « croûte » des toits roses de Nîmes, ponctuée d'admirables Monuments antiques, et de l'autre la plaine fertile qui va buter contre les *costières* du Gard, que nous avons retrouvé les couleurs chères à Cézanne et compris l'attachement des gens à ce pays.

Il est toujours émouvant, pour un architecte, de partir à la découverte d'une ville et de ses abords avec mission d'y implanter un nouveau quartier de près de 45.000 habitants. Faire naître et surgir sur ces pentes quelque 10.000 à 12.000 logements, c'est accepter à tout jamais de transformer ce paysage millénaire en un paysage urbain dont le nouveau décor sera celui de la vie de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. 12.000 logements, 45.000 âmes, c'est inscrire une ville comme Carcassonne, Albi ou Valence, que des siècles d'histoire ont modelées, alors que, dans un peu plus de dix ans, la nouvelle silhouette de Nîmes-Pissevin devra se découper dans cette même lumière et sur ce même profil bleuté des Cévennes. Quand on est seul, tout orgueil disparaît et c'est avec une calme assurance que l'on aborde les choses.

45.000 habitants comptent trouver, à Nîmes-Pissevin, un toit, une école, un terrain de sports, une église ou un temple, une usine ou un bureau, dans ce climat méditerranéen qui modèle quiconque y vit et crée la race des *gens du Midi*.

Afin de me pénétrer des 350 hectares de garrigue du terrain choisi et de me sensibiliser aux courbes des collines, aux couleurs et à la lumière, aux pentes des ombres, afin de connaître les vues, les bouquets d'arbres, et les *mazets* à conserver comme témoins, je me suis promené en faisant de nombreux croquis, parcourant le terrain en tous sens, pendant des jours, le crayon en main, regardant.

L'effort de dessiner, en fixant sur le papier une impression, en traduisant les formes et les valeurs d'un arbre, d'un mur, d'un rocher, n'est-ce pas, pour un architecte, la seule façon de prendre possession d'un paysage, de le découvrir, de s'y intéresser et, par la suite, en pensée, de se sentir environné d'horizons qu'on a appris à aimer.

Un dessin, même esquissé, pénètre davantage dans le cœur qu'une simple photographie et aide à découvrir la construction d'un paysage, son échelle et ses environnements. Ce furent de merveilleux moments que ceux passés, tout seul, dans la garrigue en sifflant des airs de Bach que j'entendais jouer par mon père depuis des années.

Je me souviens de cette vieille gardienne de chèvres à qui j'échangeais un de ses fromages blancs contre un dessin de l'une de ses biquettes, de cette perdrix qui couvait sous un pied de lavande, de cet homme furieux qui avait entendu parler de la Z.U.P. et me jetait des cailloux par-dessus la haie, et de ce mistral qui soufflait comme dans les livres de Jean Giono que j'avais lus avec l'avidité de l'adolescence.

Ces dessins étaient les premiers documents de ce qui est devenu le nouveau quartier de Nîmes-Pissevin.

Et peu à peu, au cours de mes promenades, une impression de la vie future a surgi autour de moi. J'ai senti naître entre les arbres, sur les pentes, dans les vallons, sur les sommets, des volumes qui, peu à peu, se sont précisés. Une vision de la ville s'est dressée devant moi avec ses rampes, ses murs, ses alignements. Sa silhouette s'est découpée sur le ciel, ses tours et ses grands immeubles ont porté ombre sur les terrasses, les maisons familiales se sont blotties sous les pins; et, à nouveau, assis dans la campagne, j'ai fixé par de nombreux croquis faits sur place, la vision de ce nouveau paysage imaginaire, confondant les lignes actuelles avec le rêve, à ne plus savoir ce qui revenait à chacun, de la réalité et de l'imagination.

J'avais pensé qu'ainsi le *parti* général de cette nouvelle agglomération s'inscrirait dans le site avec plus de bonheur que si j'avais abordé cette tâche par son côté technique en recherchant, dès l'origine un plan fonctionnel répondant à des

normes et à des critères, et s'imposant par la simple logique. Il me semble qu'une ville nouvelle doit donner l'impression d'avoir toujours été là, quand bien même son détail serait de notre temps.

Plutôt que de calculer les battements du cœur de la future cité, en lui imposant un rythme préfabriqué, plutôt que de rechercher par des chémas techniques les tracés de ses artères et de ses vaisseaux, j'ai pensé qu'il était plus vivant, plus humain de m'attacher d'abord à son nouveau visage, à sa silhouette dans le futur et de l'aider à grandir en modelant avec harmonie les phases de son évolution. Ensuite, la technique intervient, non pas pour dicter ses lois à priori, mais comme moyen de contrôle et pour nous aider à transformer, en construction, notre rêve. C'est là, le deuxième acte de l'étude.

Je suis revenu à l'agence. J'ai fait rêver ceux qui collaborent à nos travaux et nous nous sommes tous mis à la planche. Il fallait opérer le passage entre les croquis et la sécheresse des plans, sans trahir ces premiers dessins, sans leur ôter leur fraîcheur. Nous avons recherché la méthode qui nous permettrait de transposer en documents graphiques techniques précis, tirés au té et à l'équerre, ces croquis faits à main levée.

Les premiers documents consistaient, sur un relevé du terrain exécuté par un géomètre, à délimiter les zones boisées, à reporter, dans leur direction générale, l'emprise des traces des futures voies de liaison avec la ville actuelle, tracés émanant du plan d'urbanisme, et enfin de souligner, en forçant le trait, les courbes de niveaux du plan afin de faire apparaître avec plus de vigueur le relief du terrain.

Ceci nous a facilité la lecture des dénivellations, leurs orientations et leurs pentes. Sur cette carte en relief, dans les zones où j'avais décidé, d'après les croquis faits sur place, d'implanter des constructions denses, nous avons transformé les courbes de niveaux de 5 mètres en 5 mètres en les équarissant.

Après avoir exécuté les ombres de ce nouveau relief, des plateaux successifs sont apparus, plateaux dont les formes étaient issues directement du terrain naturel. Les collines se présen-

taient comme des pyramides à gradins, les vallons comme des stades antiques. Ce sont ces plateaux, comme autant de terrasses de 5 mètres de haut, qui devaient constituer les soubassements des constructions et leurs tranches se présentaient comme des murs de soutènement contre lesquels le paysage naturel intact venait buter.

Ensuite, sur ces plateaux, nous avons posé des volumes pleins, semblables à ceux des silhouettes des croquis de la ville rêvée. Comme un sculpteur qui tourne autour de sa sellette, afin de découvrir les différents aspects de son œuvre sous tous les angles, nous avons, nous aussi, tourné autour des volumes assemblés, afin d'en contrôler la position, de mesurer les rapports de leurs masses entre elles, d'évaluer leur superposition dans l'espace, d'étudier leurs profils et de déterminer enfin la découpe générale. Ainsi sont nés des immeubles de front, tels les remparts qui embrassent la cité, des arrière-plans plus élevés qui permettent à la vue de passer au-dessus des immeubles voisins et des tours qui jaillissent de cette enveloppe générale; tandis qu'aux pieds, des groupes de maisons individuelles se cachaient sous les pins.

Pour le voyageur qui, de loin, découvrira la silhouette urbaine, la ville sera posée dans le paysage; il jugera l'ensemble avec une échelle dont l'unité est de l'ordre du kilomètre, alors que l'habitant, dans le paysage urbain intérieur, jouira d'une vue qui se mesure en mètre. C'est pourquoi, afin de créer ce dédale intérieur nous avons creusé les volumes précédents et, comme avec une gouge, nous avons fait naître les vides que sont les voies, les rues, les perspectives, les places.

Nous avons troué certains pieds d'immeubles pour créer des transparences et des portiques, percé des dalles pour faire apparaître des arbres au milieu de patios, incliné le sol pour placer des rampes, des escaliers, diminué l'épaisseur de certains volumes pour les rendre aptes à être transformés en habitations, l'épaisseur d'un immeuble variant de 10 à 20 mètres. Chaque trait, chaque coupe, chaque creux a pour rôle de faire ressortir un élément d'architecture que le piéton découvrira au cours de ses déplacements. Il est intéressant de souligner que ce travail est une des nombreuses solutions proposées à titre indicatif

et qu'il n'a d'autre but que de démontrer la souplesse de cette méthode qui laisse, de la sorte, aux futurs architectes, la liberté de creuser les volumes, selon leur goût et leur programme; seuls les grands axes intérieurs sont définis, ainsi que la voie des remparts élément clé de l'ossature urbaine.

Et ce n'est qu'après, muni du programme des équipements collectifs définis dans le plan d'aménagement et d'urbanisme, que nous avons baptisé certains volumes, affectant à des constructions publiques des implantations judicieusement choisies, tels que les centres commerciaux et artisanaux, les immeubles de bureaux, les locaux administratifs (P. et T., Recette-Perception, Sécurité Sociale, Commissariat de Police, etc.), les lieux de culte, en résumé, tout ce qui est nécessaire à la vie de la ville et peut s'intégrer aux quartiers d'habitation.

Par opposition, dispersés autour des zones de constructions denses, nous avons implanté les écoles, les lycées et collèges, les stades, la chaufferie urbaine, etc., et les ensembles de maisons familiales qui se trouvent ainsi bénéficier de la proximité des avantages de la ville, mais dans une zone de verdure.

C'est ainsi qu'a été établi le plan général encore en application aujourd'hui, auquel nous nous référons chaque jour, lors de chaque décision qui intéresse le volume de la ville.

Le Corbusier m'avait accordé un rendez-vous, connaissant notre couvent de la Clarté-Dieu à Orsay, entièrement en béton brut. Je pensais n'être reçu que quelques instants et voulais lui soumettre mes plans. Avec une extrême gentillesse, beaucoup de douceur et une sereine gravité, cet homme étonnant de pureté dans tout son être, m'a gardé dans son petit bureau de la rue de Seine pendant plusieurs heures; heures d'émerveillement à l'écouter parler de ce métier qui était toute sa vie et de ses théories nouvelles qui nous permettaient de penser dorénavant autrement.

Il a longtemps regardé mes croquis de paysage et de ville imaginée dans la campagne et m'a dit : « Un architecte doit toujours dessiner ce qu'il voit, et dans ce qu'il voit, son rêve. Cela on ne nous le volera jamais! »

Alors j'ai pris mon bâton de pèlerin et je suis allé partout où l'on a bien voulu me recevoir et m'entendre pour exposer le projet de la Z.U.P. de Nîmes-Pissevin.

Administrations, conseil municipal, collèges, lycées, écoles d'infirmières, couvent de religieuses, écoles d'enseignement ménager, salles de spectacles, comités de quartiers, grand séminaire, réunions de professeurs, d'ingénieurs, syndicats de commerçants, etc.

J'avais besoin de ces contacts pour m'obliger à préciser ma pensée, demander des avis, informer, faire comprendre, tenir compte des suggestions.

J'ai connu des moments pénibles dus à l'incompréhension de mes interlocuteurs, quelquefois honnêtes, quelquefois poussés par leurs intérêts personnels; parfois sincères, parfois orientés par des considérations de politique de clocher. Dans la presse locale, j'étais pris à parti. Sur les murs des papillons déclaraient : « A bas la Z.U.P. – A mort Arsène! »

La Z.U.P. a compté de moins en moins d'opposants. D'imposée, elle est devenue souhaitée.

Qui veut construire en trouvait toujours la possibilité en fonction de son programme, que ce soit une maison individuelle ou un programme de promotion immobilière. Nous étions tous là, non pour imposer nos conceptions, mais pour, dans le contexte général, proposer des solutions d'implantations variées conformes aux souhaits exprimés.

Les 12.000 logements de Nîmes-Pissevin se divisent en deux quartiers. L'un, au Sud, embrasse deux collines boisées et se prolonge le long de l'axe de liaison bâti qui rejoint l'enveloppe urbaine actuelle. L'autre, au Nord, est au contraire implanté sur la colline de Valdegourd et épouse la forme d'as de trèfle des courbes de niveaux du sommet.

Dans chacun de ces deux quartiers, nous avons prévu l'implantation d'un Centre de vie entouré d'une forte densité d'où partent, pour le quartier sud, dans des directions différentes, les axes urbains en bordure desquels sont prévus les volumes des immeubles; tandis que pour le quartier nord, la voie des

remparts ceinture les bords du trèfle et son support se prolonge par le grand axe qui rejoint le quartier sud.

Pourquoi deux quartiers ? Nîmes était, en 1961, peuplée de 88.000 habitants. Les 12.000 logements de la Z.U.P. représentent une population de près de 50.000 habitants.

Bien que les programmes de logements n'aient pas été tous systématiquement implantés dans la Z.U.P., il nous a semblé que le risque était de faire un *Nîmes-parallèle* que personne ne souhaitait. La moitié en plus d'habitants sur un seul côté, en un seul ensemble, risquait de faire deux villes et de faire perdre l'unité urbaine.

De plus, nous pensions bien, malgré les paroles encourageantes du Ministre à qui nous avons eu l'occasion de faire un long exposé de notre projet, malgré l'appui du Président et de mes confrères du Conseil d'Architecture, qu'il faudrait de longues années pour mener à bien un tel ensemble (près de 15 ans!). Il fallait éviter que les habitants vivent trop longtemps dans une atmosphère de grand chantier, avec toutes les gênes que cela suppose.

Enfin, nous souhaitions mettre en pratique l'idée d'une progression de l'intensité urbaine, et l'échelle des paliers de cette progression de densité risquait de ne pas être perçue, si chacun d'eux était trop grand, trop étendu.

Deux mille logements par groupement nous a semblé une bonne échelle qui s'est avérée telle par la suite.

Afin donc de créer une intensité urbaine progressive et que chacun sente l'échelon de sa ville en fonction du décor animé dans lequel il déambule, nous avons prévu, par zones successives des densités allant de 0 logement/hectare (espaces verts périphériques) à 400 logements/hectare (dans le Centre de vie) : la densité générale est de 60 logements/hectare seulement.

Autant il est souhaitable de concevoir des groupements de maisons individuelles dans un *paysage vert*, autant la ville animée ne s'exprime que dans un *paysage minéral* composé de volumes construits, d'espaces aménagés en dur avec tous

les matériaux dont nous disposons à notre époque et d'éléments verts dont le rôle n'est que d'accompagner l'architecture. Ville et Nature sont des éléments complémentaires à des degrés différents et compensés.

Variété de types de logements, bien sûr, variété de volumes, de façades, de hauteurs ; grâce aux pentes des collines, nous avons une découpe de chacun des quartiers qui s'imposait dans le paysage tout en étant né de la topographie.

Chaque immeuble devait avoir 1/3 de sa longueur de rez-de-chaussée provisoirement libre enfin d'y insérer plus tard, au hasard de la demande, des locaux communs, des petits magasins, des équipements d'unité de voisinage, et puis tout ce qui peut animer un pied d'immeuble, au niveau des piétons, au lieu de leur demander de se traîner le long de soubassements percés de vasistas de caves et de portes de vide-ordures.

Chaque logement aurait au moins une loggia, suffisamment large pour en faire une pièce extérieure où l'enfant puisse jouer, la famille prendre ses repas et cultiver des fleurs. Des loggias, et non des balcons en porte-à-faux, qui, tels des plongeurs inutilisables et laids, ne protègent ni du soleil, ni de la pluie, ni du mistral.

Nous avons recherché l'indépendance des voies réservées aux véhicules et aux cheminements piétonniers.

Les voies axiales de circulation automobile du quartier sud et la *voie des remparts* du nord sont sur pilotis. Quel est l'architecte urbain qui n'a rêvé de pouvoir mettre en pratique ce que la Charte d'Athènes préconisait en matière de séparation des voies de circulation mécanique et de cheminements piétonniers ?

Il est rare d'avoir la possibilité de le réaliser. La mentalité en place me semble être la principale cause de cette opposition. Inconsciemment, on a peine à reconsidérer dans son principe, l'ensemble du système de communications, ou l'on rêve avec nostalgie au temps des fiacres et des chaises à porteur. Tant pour les autos que pour les piétons, chacun cherche à conserver la forme de circulation qu'il a toujours connue. Chacun ne

distingue pas entre celle d'un petit village et celle d'un centre urbain, alors que les rythmes de vie sont différents.

Dans le quartier de Nîmes-Pissevin, la conjoncture *et* de données *et* de responsables décidés à mettre en pratique la séparation des autos et des piétons a permis de réaliser deux maillages indépendants.

Je me dois de reconnaître la part importante qu'a eue dans cette décision fondamentale l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du département, qui, sans hésitation, a approuvé le dispositif et l'a défendu avec poids dans un total esprit d'équipe.

Les principaux axes urbains de circulation des véhicules à l'intérieur des zones de construction à forte densité, au-dessus de 250 logements à l'hectare sont soit sur pilotis, soit en tranchée. Cette disposition permet aux piétons de se rendre d'un point à un autre sans traverser les voies à circulation rapide et dense. Le franchissement de la voie se fait sous les portiques des pilotis, sur le plan des terrasses en pied d'immeuble ou par des passerelles réunissant les deux flancs des voies en tranchée.

Sur l'ensemble de la Z.U.P., le stationnement des véhicules est résolu de la façon suivante :

Tout logement comporte au moins une place de parking à couvert; dans les maisons individuelles la voiture est sous auvent; dans les immeubles collectifs, sous dalles, dans des parkings à deux niveaux. Ceci a été réalisé tant pour les H.L.M. que pour les logements d'accession à la propriété.

Les parkings ont été en grande partie financés dans le cadre du prix plafond des logements, toutes dépenses confondues.

Nous sommes surpris que cette solution, parfaitement admissible sur le plan financier, fasse encore souvent l'objet de réticences.

Les parkings/logements sont complétés d'une part dans chacun des sous-quartiers (sud : 4.500 logements - nord : 7.500 logements) par un parking public. Celui du sud est réalisé et comprend 780 places. Il est directement accessible du grand axe nord-sud.

Puis, à pied, de la place publique de 200 m sur 80 m, chacun peut rejoindre, sans jamais traverser une voie, tous les immeubles périphériques : logements, commerces, bureaux, résidences universitaires, Cité administrative, salles de spectacles.

Dans le cas où le parc automobile dépasserait 1 voiture par logement, des emplacements ont été prévus où il sera possible ultérieurement d'édifier des silos pour les voitures supplémentaires.

Au fur et à mesure de la réalisation et de la livraison des voies aux usagers, la municipalité instaure l'interdiction de stationner.

Une autre disposition a porté ses fruits : les galeries techniques.

Afin d'éviter que les administrations responsables des réseaux ne transforment tour à tour l'espace public en vaste chantier boueux, nous avons créé dans l'emprise des voies principales des galeries techniques dans lesquelles on peut circuler. Ces galeries renferment toutes les canalisations.

Dans les zones de forte densité des deux *centres de vie*, nous avons complété la galerie technique par une voie souterraine à grand gabarit (5,20 m) permettant ainsi aux véhicules de service de circuler.

J'ai souvent employé l'expression *centre de vie* par opposition à celle trop exclusive de *centre commercial*. A Nîmes-Pissevin, il y aura deux « centres de vie » l'un au Nord, l'autre au Sud.

Les constructions s'inscrivent autour du vide de la grande place centrale du quartier sud. Les plus grands immeubles en sont les plus éloignés, déjà implantés sur les pentes des deux collines où s'insère le centre. Par niveaux dégressifs, d'autres constructions s'étagent vers le grand rectangle vide de la place, créant ainsi un cirque où chaque logement, telle une loge d'un immense théâtre, bénéficie d'une vue centrée vers la scène de l'agora.

Outre les immeubles de grande hauteur, on trouve au niveau de la grande place, un linéaire de magasins sous portique et parallèlement, mais à l'intérieur du volume bâti, une rue piétonnière bordée de part et d'autre de vitrines. Cette rue est reliée à la

place par des passages qui donnent dans des patios, temps de repos pour éviter la monotonie d'une trop grande longueur rectiligne. Des escaliers permettent de rejoindre, d'une part l'immeuble de logements et bureaux de deux étages qui borde la place, d'autre part, les terrasses plantées à des niveaux intermédiaires d'où l'on peut contempler le grouillement de la rue intérieure.

Les patios de composition dissymétrique sont agrémentés d'une pièce d'eau, d'une petite fontaine ou d'une sculpture, apportant une note de charme au paysage minéral.

Des escaliers, et plus tard des *escalators* prévus, permettent de rejoindre directement les deux niveaux inférieurs de parking public sous dalle.

Sur la face ouest, sont disposés les bâtiments des Services administratifs posés sur des terrasses plantées d'où l'on surplombe la place centrale.

Ainsi, logements, commerces, magasins, bureaux, offices de toutes sortes, artisans, parkings, stations-service, clubs, cafés, brasseries, hôtels, salle de spectacle, etc., attireront jeunes et adultes, habitants et étrangers et ce sera réellement un *centre de vie*.

Ce « centre de vie » est un monument dans le paysage urbain. Il est le signal qui marquera le pôle d'intérêt du nouveau quartier. Il est le symbole du renouveau d'une vieille cité qui se prépare à recevoir les jeunes générations et aura su se mettre à l'heure de demain.

Quant aux équipements collectifs, nous avons souhaité qu'ils soient conçus dans un esprit nouveau.

C'est bien dans des occasions comme celle-ci qu'il faut accepter de remettre en cause leur conception. Nos écoles ne sont en général pas très éloignées de celles de Charlemagne, nos magasins ressemblent à ceux de l'Égypte des Pharaons, nos églises de villes imitent celles des villages du Moyen-Age.

Ma participation aux réflexions, aux décisions, aux études, aux

réalisations de l'ensemble de ces problèmes urbains m'a fait aborder, au sein de commissions de travail, des questions nouvelles dont il fallait assurer la cohérence et l'harmonisation au cours de leur évolution respective. La Société d'Équipement et nous-mêmes avons eu la chance de nous trouver en présence de personnalités locales dont la compétence nous a particulièrement aidés.

De plus, nous avons des rapports excellents et fréquents, avec la population d'une part et les services centraux d'autre part.

Les problèmes posés par les logements sociaux et destinés *au plus grand nombre* m'ont toujours intéressé.

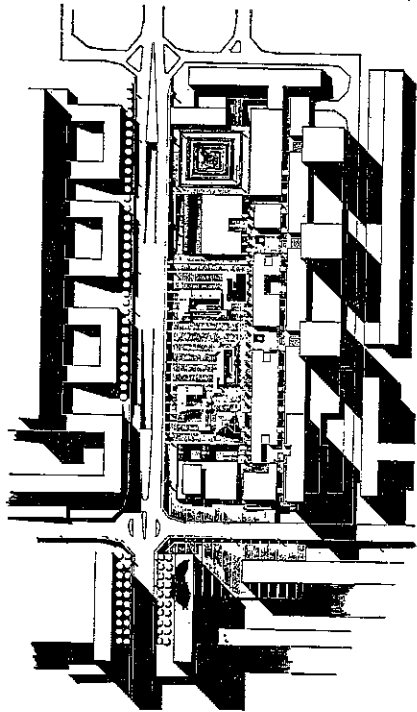
Les nouvelles orientations de la politique du logement social modifieront, certes, le mode d'accession à ces logements, mais leur teneur, en tant que cadre de la vie familiale, restera un problème permanent dont l'évolution devra être suivie avec soin.

On peut se demander dans quelle mesure, nous avons à réviser notre conception fondamentale de l'abri familial. Il est certain que le plan intérieur du logement doit passer avec lenteur et par stades successifs à une conception plus évolutive et adaptable. Ce qui est ancré dans les mœurs ne se transforme pas en une génération, encore moins en un seul jour. Par contre, l'aspect et les impressions de l'enveloppe de l'habitation sont certainement à réviser profondément.

Par réactions héréditaires, nous sommes encore persuadés que derrière des murs épais et lourds, on est mieux isolés, plus en sécurité et qu'ils tiennent mieux, alors que les techniques modernes, prouvent le contraire.

Nous voulons construire solide pour des siècles, alors que nous sommes persuadés que les choses se périment vite à notre époque. Il vaudra mieux détruire pour remplacer que de conserver en aménageant tant bien que mal.

Pour reprendre une expression qui revenait souvent dans mes conversations avec W. Bodiansky, cet ingénieur étonnant, débordant de vitalité et d'idées : dans un immeuble, dans une maison, les éléments ont des *validités* différentes.



CENTRE DE VIE
Pissevin : « Nîmes-Ouest »

L'équipement ménager se périmé en quelques mois : combien de fois avons-nous changé de machine à laver ?

L'équipement du logement se périmé en quelques années.

La distribution intérieure n'est plus adaptée au bout de 8 ans (l'enfant de 0 à 8 ans est un « petit », de 8 à 16 ans est un « adolescent », de 16 à 24 ans c'est un « jeune », de 24 à... il devient « parent »).

Le gros œuvre d'un immeuble doit tenir 30 ans et permettre des adaptations continues. Ne nous laissons pas bercer par l'illusion que nous jetterons à la décharge publique des immeubles tous les 10 ans comme des mécaniques usagées. Nous n'en sommes pas encore là.

1964. Aire métropolitaine de Marseille.

1964, V. Faÿ, architecte, a terminé ses études dans mon atelier de l'École des Beaux-Arts. Il se joint à nous pour prendre à Reims le relais de J.-C. Dubost, installé à Nîmes avec les siens.

B. Schœller suit l'évolution de Montereau-Surville, qui est en plein chantier. Il va réfléchir avec moi à un problème plus vaste. J'imagine alors de m'attaquer à l'échelle plus ample de la ville, l'aire métropolitaine.

Nous avons abordé à Maisons-Laffite une petite résidence, à Reims-boulevard Wilson, une unité de voisinage, à Montereau-Surville, un nouveau quartier, à Nîmes-Pissevin, une ville entière.

Mes fonctions d'Architecte Conseil du Ministère de la Construction à Marseille m'amenaient à me rendre deux fois par mois dans cette ville. Je profitais de mes moments de liberté pour découvrir les environs extraordinaires de cette vieille cité. De longues promenades à cheval m'ont permis d'arpenter le pays en tous sens.

J'étais au courant des difficultés de tous ordres auxquelles se heurtaient ceux qui en avaient la charge. Je me demandais quelle solution d'urbanisme pourrait apporter son concours aux autorités locales.

Je connaissais de longue date et de réputation, un architecte de la génération précédente, G. Castel, qui avait, déjà bien avant moi, imaginé la grande fresque d'un Marseille étendu à toute sa région périphérique. Si je n'étais pas toujours d'accord avec ses propositions dans leur expression marquée par son époque, il me confirmait la puissance du rêve et ce nécessaire élargissement des problèmes de composition. Cultivé et pétri d'histoire antique, il m'a fait découvrir plus à fond les plans des villes grecques et l'enseignement que nous pouvions en tirer, sans pour autant les copier.

Je savais que les municipalités se heurtaient à des problèmes financiers et que l'aide importante de l'État dans la création des Z.U.P. n'était pas sans limites.

En particulier, les acquisitions de terrains pour y implanter les nouveaux ensembles étaient une lourde charge difficile à endosser, récupérable avec lenteur au fur et à mesure de la revente de ces mêmes terrains équipés.

Il fallait donc trouver une organisation qui permettrait une extension urbaine coordonnée, dans un plan d'urbanisme cohérent, avec certains impératifs mais sans aborder le détail. D'autre part, il fallait également mettre, dès le départ, les propriétaires des sols « dans le coup », pour qu'ils fassent apport de leurs terrains, rendant ainsi les choses possibles. Limités dans leurs exigences par des propositions officielles connues, et dont le prix était défini, ils verraient leurs réserves de terrains exploitées et participeraient ainsi aux réalisations en en faisant apport. C'était, avant l'heure, pressentir la politique des zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) en associant l'intérêt privé à l'intérêt collectif, en faisant appel à la participation financière privée jointe à l'aide de l'État et des collectivités dans la création des équipements collectifs, en permettant d'orienter, de guider les conséquences de certaines grandes décisions prises au niveau de l'aménagement du territoire.

Les installations portuaires du golfe de Fos étaient à l'étude. D'importantes usines y étaient envisagées.

Trois architectes désignés se sont penchés sur cette étude de

l'aire métropolitaine de Marseille : J. Dubuisson, G. Gillet et moi-même.

Et c'est autour de l'Étang de Berre que se sont plus particulièrement orientées nos réflexions.

Grâce à mes relations avec des industriels, j'ai pu déterminer les aires de nuisances des installations de raffinerie et de la pétrochimie. J'avais également connu, lors de la construction des bases aériennes de Metz et de Strasbourg avec M. Lods, des autorités capables de me définir les servitudes futures de l'aéroport de Marignane et ses possibilités d'extension pour recevoir des avions de plus en plus importants.

Par de fidèles amis de ma famille, je rentrais en contact avec la plupart des propriétaires des grands terrains, tant aux alentours de Martigues, d'Istres, de Saint-Chamas, de Vitrolles que d'Ensués, du Rove et de Carry-le-Rouet. C'est une somme considérable de renseignements que nous avons ainsi recueillis par des contacts personnels. Toutes les portes s'ouvraient devant l'intérêt suscité par ces idées générales et chacun nous livrait sans réticences ses intentions et ses réflexions sur l'avenir de la Région.

Je proposais à proximité des axes Marseille-Fos, Marseille-Salon, Aix-Fos, l'implantation d'*unités urbaines*, illustrant, sur le terrain, la théorie de l'extension de villes en grappe.

La proposition était complétée par l'exploitation de sites exceptionnels en bordure de mer ou dans les collines en vue de créer des secteurs propices au deuxième logement. Trois sociétés immobilières nous ont confié des études à approfondir et qui restent, dans leur principe, toujours valables.

L'ampleur d'une telle étude et les problèmes qu'elle soulevait ont inquiété certains qui n'ont pas, à l'époque, jugé opportun de lui donner suite. Il est vrai qu'en proposant une telle transformation des environs marseillais, nous touchions à des intérêts qui nous dépassaient !

Le temps fera son œuvre. Les choses ne se réaliseront peut-être pas telles que nous les avions pensées, mais les idées, bonnes

de la ville à la cité

ou mauvaises, qui le sait ? ont été lancées et seront un jour reprises, avec ou sans nous, peu importe.

Toujours est-il que cet immense travail nous avait fait aborder une autre dimension de l'échelle des problèmes de l'urbanisation, nous préparant ainsi davantage à nous intégrer dans ces équipes de réflexion où s'élaborent les données de l'aménagement. Soumises ensuite à ceux qui détiennent le pouvoir, elles participent à orienter le devenir de notre société.

1966. Bordeaux, quartier « Le Lac ».

1936, la Société d'Aménagement Urbain du Nord de l'Agglomération Bordelaise (S.A.U.N.A.B.) présidée par M. Jacques Chaban-Delmas, maire de la ville de Bordeaux, et alors Président de l'Assemblée Nationale, lance un concours international entre architectes en vue de l'urbanisation d'un vaste terrain de 2.000 hectares, dont 1.000 appartenaient déjà à la ville, les 1.000 suivants faisant partie d'une zone d'aménagement différé (Z.A.D.).

Je connaissais bien le terrain pour y avoir, tout enfant, accompagné mon père qui y chassait la bécassine lorsque nous habitions Bordeaux, de ma naissance aux années 1937. Bordeaux ne m'était pas étranger, j'en connaissais le climat, les habitudes, et chaque année au moment des vacances je m'y rendais avec le même plaisir.

La S.A.U.N.A.B., sous la direction générale de l'ancien secrétaire général de la mairie, avait établi, avec une commission créée spécialement, un programme très complet et très divers. Tout y était parfaitement défini, à la suite des travaux de chaque administration.

Mise en valeur du lac par diverses installations, création d'une plaine de sports et de loisirs, construction de 10.000 logements en 1^{re} tranche, 6.000 logements en 2^e tranche, aménagement du Parc des Expositions, locaux divers d'accueil, telles étaient les grandes lignes.

Comme l'écrivit le Président Chaban-Delmas dans sa note d'introduction, « c'est en somme une exceptionnelle composition à



Nîmes-Pissevin : « La Garrigue »



Nîmes-Pissevin : « Le Cèdre »



Bordeaux-Le-Lac : « Le Pont d'Aquitaine »

créer de toutes pièces sur des terrains vierges, autour du lac. C'est une œuvre exaltante que fort peu de villes pourraient encore se flatter d'offrir à l'imagination, au goût et au génie créateur des hommes de l'Art du XX^e siècle. »

Nous avons décidé de tenter ce grand concours. Autour de nous, toutes les équipes que nous connaissions s'étaient inscrites. La lutte s'avérait serrée.

Fr. Ambroselli, un de mes jeunes élèves, fraîchement diplômé, après avoir fait une école brillante qui l'avait amené jusqu'à être *logiste* au concours du Prix de Rome, s'est joint à nous et s'est entièrement attaché à l'étude du programme.

La date du *rendu* était fixée au début du mois de septembre. L'agence, mon frère, nos associés, m'ont entièrement dégagé de toutes autres activités.

J'étais libre de consacrer tout mon temps au concours. Visites du terrain, croquis sur place, réflexions, enquêtes de toutes natures, missions d'études avec les ingénieurs de l'O.T.H. qui s'étaient joints à nous.

Nous avons tout mis en œuvre et vécu à l'agence au milieu des dessinateurs qui travaillaient, par équipes, de jour comme de nuit. Dormant sur les tables, nous nourrissant de sandwiches tenus d'une main, le crayon de l'autre. Femmes et enfants avaient été expédiés en vacances.

Je ne connais pas d'ambiance plus extraordinaire que celle d'une agence dans laquelle on présente un concours. Le temps ne compte plus. Tous ceux qui participent aux études ont des idées. A certains moments, il faut prendre la grave décision de choisir, en se demandant si ce que l'on abandonne n'est pas une bonne idée, et puis on ne peut pas tout mettre à la fois. C'est au bistrot sur la nappe de papier qu'avec Fr. Ambroselli, nous avons arrêté le *parti*.

Des mois de travail sur les planches, un mois de rédaction du rapport et, au jour dit, au milieu des autres projets, dans l'anonymat du sigle choisi, c'est avec émotion que nous avons déposé notre travail en attente des réunions du jury et de son

verdict. Un mois et demi après, alors que j'étais sur le chantier de Nîmes, on m'annonçait que nous avions gagné le concours.

Je fus nommé architecte en chef de la S.A.U.N.A.B. Une nouvelle étape commençait, une grande et belle étape. A ce jour, elle est déjà entamée.

Pour mener l'étude du programme et présenter notre proposition, nous avons utilisé la même méthode que précédemment.

Bordeaux-le-Lac est une étude qui reste dans la suite logique de nos recherches. L'importance de l'opération est en progression par rapport à nos activités antérieures. Il s'agit de créer un quartier d'habitations comme à Nîmes-Pissevin, mais à côté d'une ville très importante avec en plus un aménagement général comprenant des équipements collectifs à l'échelle régionale et même nationale.

Nous avons donc à résoudre ce double problème : prévoir d'une part la création d'un quartier neuf intégré dans le système urbain de Bordeaux, organiser, d'autre part, l'ensemble des éléments prévus au programme dans une vaste composition qui mette en valeur le point fort qu'est le hall du Palais des Expositions.

Nous retrouvons ici certains de ces composants de la ville dont, plus haut, nous avons parlé d'une façon théorique : logements de types différents, traités dans « des clairières d'habitation », voies différenciées et nœuds routiers à plusieurs niveaux, équipements sociaux intégrés dans les *clairières d'habitation*, équipements scolaires et culturels dispersés dans des terrains appropriés soit proches des logements, soit proches des zones de sports, de jeux et de loisirs, ensembles commerciaux allant du centre commercial au super-marché, lieux de culte, zones d'emploi en marge de la composition, sans oublier le Lac, plan d'eau immense, véritable site exceptionnel autour duquel la vie s'installera dans les années à venir.

L'ensemble de Bordeaux-le-Lac est si grand, le terrain est si étendu, le programme est si important qu'il m'a fallu plusieurs semaines pour *sentir* l'échelle de cette opération, pour trans-



BORDEAUX-LE-LAC

poser l'image des plans déployés sur les tables spéciales de l'agence et la réalité découverte dans des promenades sur place.

Être sur le bord du Lac, regarder au loin cette petite ligne horizontale où seront posés les immeubles et les voir réellement se découper sur les collines n'est pas une vision qui vient sur commande.

Se trouver au centre d'un vaste terrain sablonneux et imaginer un nouveau paysage créé par des mouvements de sol et des plantations ne se « sent » pas sans une lente réflexion.

Suivre un tracé de voie, en recherchant pour le futur automobiliste des horizons successifs au rythme de sa vitesse, demande un effort soutenu tout au long du trajet, aujourd'hui fait à pied.

C'est cela le difficile de notre métier, voir les choses dans l'espace avant qu'elles ne soient réalisées et ne pas attendre du hasard des impressions qu'on n'aura pas eues avant toute mise en œuvre.

Être architecte-urbain, c'est prévoir une atmosphère qui naîtra d'un paysage artificiel, différent de celui qui est devant soi avant tous travaux.

Les mots qui viennent sous la plume d'un architecte ne sont pas aussi forts que les croquis qu'il pourrait exécuter si vous étiez à côté de lui, sur la planche. La puissance d'évocation d'un dessin vous ferait découvrir des horizons insoupçonnés et une façon particulière de regarder un environnement en se posant la question de ses possibilités d'exploitation.

Quand un agriculteur regarde un champ, il voit ce qu'il pourrait en tirer en le cultivant. Quand un architecte regarde ce même terrain et qu'on lui a demandé d'y construire un quartier de ville, il *voit* ce quartier se dresser devant lui. Sa faculté de traduire par le dessin la vision du futur vous permet de partager la joie de la création architecturale.

Sans ce cheminement de la création, il n'y a pas d'architecture et c'est ce qui explique l'absence de « volonté » de beaucoup de réalisations contemporaines.

Pour *sentir* une aussi vaste opération, je reconnais qu'il

est indispensable d'avoir un sérieux bagage technique; il n'est pas, du reste, besoin d'en faire état. On sait, parce qu'on a l'expérience, que ce que l'on dessine est techniquement possible. Pour pouvoir se libérer des problèmes techniques, il faut s'être au préalable heurté aux difficultés de la réalisation. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut aborder l'architecture et non conditionner celle-ci à la découverte successive des problèmes matériels.

Un autre aspect de nos recherches est qu'une étude, comprenant autant d'éléments différents, est d'une telle complexité qu'il faut savoir la mener en faisant avancer l'ensemble par paliers.

Le niveau de précision doit être le même pour tous les problèmes. Sinon, l'un plus avancé prendra le pas sur l'autre et le résultat risque d'être déséquilibré. A chaque échelle des dessins, il correspond une indication propre. Si l'un des éléments est plus poussé que les autres, on comprend aisément que l'image obtenue, qui n'est que le reflet de la pensée, soit déformée par la mise en valeur de ce seul élément.

Aussi, bien souvent, lors des séances de travail, nous revenons à une échelle de représentation plus réduite que celle de l'étude en cours, pour vérifier la mise en place dans le plan général de l'élément étudié.

Ce continuel retour en arrière est très caractéristique de la façon de travailler d'un architecte, et les ingénieurs qui nous assistent sont souvent étonnés de cette continuelle remise en cause de ce qu'ils avaient cru définitivement acquis.

Bordeaux-le-Lac, pour nous, c'est un projet qui en est déjà au stade de la réalisation, mais c'est aussi une méthode de pensée.

Plutôt que de décrire l'opération dans le détail, nous pensons qu'il suffit d'attirer l'attention sur certains points particuliers. A eux seuls, ils suffisent à exprimer le sens de nos études.

Le terrain. Le terrain se présente sous l'aspect d'une vaste plaine sensiblement horizontale.

En son centre, un lac artificiel de 160 hectares, profond de 15 m

a été creusé en extrayant 19.000.000 de m³ de graviers afin d'exécuter le remblayage d'une très grande partie des 1.000 hectares à une cote telle qu'aucune crainte d'inondations ne subsiste. Alimenté par la nappe phréatique à plus de 10 m de profondeur, le Lac aux eaux transparentes et pures constitue à lui seul un site artificiel de qualité. Le Lac est divisé par une presqu'île où passera, d'ici la fin de 1970, l'autoroute vers l'Espagne.

Une des particularités de ce projet réside dans le fait que la S.A.U.N.A.B. commence par créer un cadre de vie agréable, avec un lac et des plantations avant toute construction de logements, avant l'arrivée des habitants. Ceux-ci y trouveront, en prolongement de leur logement, des lieux de détente, de promenade, de silence, de calme, un ensemble sportif composé de 8 antennes, banalisées en dehors des heures réservées aux enfants des écoles (24.000 enfants par semaine). Cet ensemble, unique en France, est à un quart d'heure du centre de la ville. En dehors de l'emprise relativement faible des constructions et de la voirie au tracé souple, les surfaces restantes seront plantées et constitueront le cadre général de l'opération. Vivre dans un grand bois, avec tous les avantages de la vie moderne, près du cœur de la ville, n'est-ce pas une des solutions de la ville idéale ?

Chaque grand élément du programme se trouvera localisé dans une *clairière* :

- *clairières sportives*, aménagées en stades de plein air,
- *clairières de loisirs*, pour accueillir les Bordelais qui aspirent à la détente,
- *clairières urbaines* pour les 5 unités de 3.000 logements chacune.

C'est pour cette raison que nous avons pris comme thème du projet :

La ville dans la nature - la nature dans la ville, exprimant par ce sigle la progression de la pénétration du monde végétal dans le tissu urbain pour aboutir aux fleurs qui agrémenteront la loggia de chaque logement, l'ensemble étant lui-même au milieu des arbres, dont la plantation a débuté.

Le Lac : ses rives seront reprises et traitées en fonction de leur utilisation : talus en pente douce gazonné le long du Palais des Expositions, plages de sable, fascines ou autre dispositif d'équipement de berges pour les lieux de promenades, etc. Aux abords immédiats, seront implantés : un club d'aviron-canoë-kayak, un club de voile, un club de plongée, un ensemble de loisirs dans la presqu'île avec une tour-belvédère et dans la partie sud, le centre d'accueil de la S.A.U.N.A.B.

Les Monuments : Le Grand Pont, tout d'abord, est un ouvrage d'art dont la silhouette particulière marque le paysage et le domine. On se doit de lui conserver ce caractère avec son socle de verdure au droit de ses culées. C'est l'un des Monuments de l'ensemble du nord de Bordeaux.

Le Palais des Expositions et de la Foire Internationale, vaste ensemble complété par le Palais des Congrès, baignant dans le Lac, restera le point fort de la composition générale.

Plus tard, chacune des 5 *clairières d'habitation*, avec sa silhouette propre, se dressera autour du lac et prendra valeur de monument dans le site.

Nous avons également prévu un grand geyser d'eau de 80 m de haut, situé dans le prolongement des Allées de Boutaut, dans la zone sud du Lac. Il marquera la volonté de la composition axée sur le Palais des Expositions.

Le Parc des Expositions : où s'est déjà tenue la Foire Internationale de 1969 (architectes : J. Dubuisson, 1^{er} Grand Prix de Rome, et Perrier, architecte D.P.L.G.), vaste bâtiment de 850 m de long, couvrant 65 hectares prolongés par les aires extérieures de démonstration et par le Palais des Congrès. Cet ensemble est complété par une série de parkings totalisant 15.000 places.

A proximité, sur les rives est du Lac, se trouvent les hôtels avec tous les équipements modernes et les musées dont l'architecte est G. Gillet.

La base de plein air et de loisirs : couvre une surface de 225 ha.

Sa composition dans le cadre du plan général, a fait l'objet d'un concours remporté par les architectes J.-Cl. Moreau et P. Maxwell. C'est un vaste parc planté, dans lequel les 8 antennes sportives sont inscrites au milieu de mouvements du sol, d'arbres et de prairies.

A l'écart, il est prévu, d'une part un golf ouvert au grand public, et d'autre part, un club d'équitation avec manège, carrière et possibilité de se rendre en promenade à cheval dans la forêt de Parempuyre.

Quant au *logement* : il est prévu sous forme de « clairières urbaines ». Au nombre de 5, elles groupent par unité de 3.000 logements les 15.000 logements prévus (soit près de 12.000 habitants par clairière).

Nous pensons que 3.000 logements est un nombre satisfaisant. Il justifie la création d'équipements collectifs. Il permet un éventail de types de logements. Il peut être réalisé en moins de quatre années. Enfin, le nombre des habitants est suffisant pour animer le centre de chaque *clairière*.

Aussi, afin de créer une progression dans l'intensité de l'atmosphère urbaine, nous avons joué avec différents types d'immeubles, concentrant en un point, autour de terrasses-jardins surélevées, les grandes constructions, dont les pieds, au niveau des piétons, recevront les équipements collectifs de toutes sortes. La forte densité de chaque clairière fera naître une animation continue. Des bureaux ou autres activités tertiaires pourront également trouver leur place dans ce complexe.

Je pense que nous devons insister sur trois points particuliers de ces *clairières*.

Tout d'abord, nous avons recherché une solution où les cheminements piétonniers sont indépendants des voies de circulation mécanique. Nous l'avons considérée comme un élément impératif du programme d'aménagement, ainsi que nous l'avons déjà exécuté dans Nîmes-Pissevin.

Ensuite, nous avons prévu, en travers de chaque clairière, une vaste voie technique par où passent les grandes canalisations

principales et certaines de leurs distributions secondaires. Cette galerie permettra en outre, la desserte des véhicules utilitaires.

Enfin, nous avons fait une proposition de plan adaptable et évolutif.

Aménagement du Lac, Parc des Expositions et Palais de la Foire Internationale, Palais des Congrès et leurs annexes, plaine des sports, clairières urbaines, équipement collectifs... doivent fonctionner. Il leur faut tout un réseau de circulation dont la complexité est à l'échelle de la diversité des éléments de ce programme.

Il s'agit, en effet, de prévoir différents types de voies. Le premier réseau est un système interurbain de voirie générale. Celui-ci est complété par un système de grand maillage urbain.

La desserte vers les différents éléments de chaque zone est composée de voies de pénétration vers chaque clairière urbaine, vers les parkings de la Foire-Exposition, vers les lieux de détente ou vers des installations sportives. Le tracé de ces voies annonce déjà les tracés souples du réseau intérieur et ainsi engage l'automobiliste à ralentir.

Quant aux voies intérieures de chaque *clairière*, les voitures y circulent sous les terrasses. Ce système dessert les pieds d'immeubles, mène aux équipements collectifs, permet d'accéder aux parkings couverts.

Enfin, les piétons utilisent les surfaces sur dalles; les enfants cheminent au niveau supérieur vers les installations scolaires; la promenade est prévue sur des allées dans les espaces plantés et au bord du Lac.

Le tracé de ces cheminements est totalement indépendant des voies de circulation mécanique et constitue un autre maillage. Les bas-côtés des voies ne sont pas accessibles aux piétons. La notion du trottoir en bordure des voies est abandonnée.

Telles sont les grandes dispositions du projet.

Pour mener à bien une telle œuvre, la S.A.U.N.A.B. s'est adjoint un bureau d'études bordelais, le B.T.B.A.C. et le concours de

tous les services administratifs des directions départementales des Ministères ou des services municipaux.

C'est au cours de séances de coordination générale que s'élaborent les grandes lignes et, au fur et à mesure des besoins, le détail de chaque chantier.

Un problème de ce genre demande des études préliminaires d'approche du problème général, de façon à définir les conditions de réalisation. Dès à présent, des spécialistes se penchent sur l'analyse du sous-sol, de façon à pouvoir déterminer les modes de fondations des superstructures; sur l'analyse des terrains, de façon à préparer ceux-ci en vue des plantations; sur l'analyse du régime des eaux du lac, de façon à assurer un niveau stable et éviter toute pollution; sur l'analyse des circulations, de façon à déterminer les caractéristiques des voies; sur les mouvements des habitants, de façon à déterminer les types de logements souhaités; sur l'analyse des besoins commerciaux, sociaux, culturels de ce nouveau quartier; sur tout ce qui doit faire partie de cet ensemble.

Les premières approches du problème ont servi à prendre conscience de l'ampleur de l'opération, à mesurer l'importance de ses éléments et le style des solutions à envisager. Cela réclame un niveau de réflexion inhabituel, car aucune erreur, au stade des principes, n'est admissible, tant sont grosses de conséquences les décisions retenues.

Que dire après une telle description ? Que c'est extraordinaire et inespéré de participer à une telle œuvre et que cela donne tous les courages pour surmonter les fatigues, les inquiétudes, les veilles, les déplacements, les heures de réflexion, les calculs, les difficultés techniques qui nous attendent. A quand le premier skiff qui fendra l'eau du Lac Nord ? la première voile qui prendra le vent dans le Lac Sud ? Le premier immeuble qui se reflétera dans les eaux ? Le premier enfant qui jouera dans le jardin sur la terrasse ?

1968. Périgueux : la Bastide de Beauregard.

Conseiller Municipal dans un village de Dordogne, et membre de la commission du Plan de Modernisation de ce département, je souhaitais participer à l'évolution de cette région où se situent tant de souvenirs de mon enfance et de ma famille. Pour résoudre son problème d'extension, la municipalité de Périgueux a adopté la proposition de créer une Z.U.P. dans une des communes voisines, la commune de Boulazac, au lieu-dit de « Beauregard ». J. Bret et moi en sommes nommés architectes en chef.

C'est la première fois dans son histoire que l'agglomération de Périgueux envisage une création urbaine volontaire pour orienter et maîtriser son extension.

Le phénomène irréversible de l'urbanisation touche ce vieux pays, bien attachant à tous égards. La Dordogne, tout en conservant ses paysages uniques en France, tout en conservant les nombreux bâtiments et constructions de valeur, grâce à l'activité des Monuments Historiques, en préservant en particulier leurs abords, a su dans certains secteurs moderniser son agriculture, créer des zones industrielles proches des principales agglomérations, amorcer le développement du tourisme et rénover les quartiers les plus beaux de certaines de ses villes, comme à Sarlat.

Devant l'ampleur du problème de l'habitat (logements et équipements collectifs) posé par l'extension de Périgueux, du fait de son évolution démographique, de la demande de logements, conséquence des implantations industrielles telles que « l'atelier du Timbre », un ensemble de terrains situés sur la commune de Boulazac mitoyenne de celle de Périgueux, a fait l'objet d'une décision de zone d'urbanisme concertée divisée en une Z.U.P. de 30 ha complétée par une deuxième tranche de 27 ha, capable d'accueillir 2.000 logements avec les équipements collectifs correspondants.

Le programme est donc bien de créer des structures d'accueil pour des familles qui, dès 1940, occuperont des logements dans un contexte de vie urbaine.

Compte tenu des options déjà inscrites dans le style de vie choisi par les familles, afin de répondre au triple objectif de *la ville* : faciliter les conditions matérielles d'existence; faire bénéficier les habitants des équipements collectifs, des avantages de la vie urbaine, permettre à chacun, selon ses goûts, de développer sa personnalité dans l'isolement et dans une communauté, nous avons proposé une variété de types de logements : maisons individuelles groupées par unités de 20 à 25, petits collectifs dispersés dans le paysage vert, collectifs bas le long de voies exclusivement piétonnières, immeubles-tours permettant, tout en bénéficiant des avantages du milieu urbain, de jouir de vues périphériques très larges et belles sur la vallée de l'Isle, les bois et les collines.

Alors qu'il s'agit d'un quartier neuf relié à la ville mère, plutôt que de reproduire avec nostalgie un décor moyenâgeux, il nous a semblé intéressant de chercher à créer un élément contemporain tout en reproduisant un *parti* d'architecture urbaine propre à la région.

Compte tenu du site exceptionnel, (un plateau qui s'avance vers la vallée, bordé sur trois côtés par de fortes pentes), nous avons proposé de transposer le thème ancien de *La Bastide*, élément architectural très typique de la région, et d'ajouter à l'horizon général des collines qui entourent Périgueux, la silhouette d'une Bastide moderne, la Bastide de Beauregard. On ne peut pas faire disparaître, dans le paysage existant, 2.000 logements, cela modifie *et* le volume *et* la coloration du site et crée un nouveau paysage.

Pour qui connaît la Dordogne, il ne s'agit rien moins que de planter sur la colline de Boulazac, une agglomération de 7.000 habitants, soit un peu moins que Sarlat (8.750 habitants), un tiers en plus que Montpon (5.500), à peu près le double de Ribérac (4.000), Mussidan (3.200) ou Nontron (3.800) et le triple de Brantôme (2.300).

Notre génération se doit, lorsque l'occasion lui en est offerte et que les choses sont possibles, d'apporter sa marque en affirmant ses réalisations. L'histoire de nos villes est écrite en gestes volontaires. Tout autre serait notre raisonnement si nous nous

trouvions dans un contexte déjà marqué. Il ne s'agit donc pas de rénovation urbaine, interne au paysage urbain actuel, ni d'une extension localisée au voisinage d'une ville ancienne. On peut, du reste, penser que dans un avenir lointain d'autres unités de ce genre pourront prendre place sur les autres collines autour de la ville actuelle de Périgueux. Nous aurions ainsi une des formes les plus attrayantes de l'extension urbaine, à l'intérieur de l'aire métropolitaine sous forme de la *ville explosée* dont chacun des éléments est largement relié par des moyens de communications rapides, amples et agréables.

La particularité de la *Bastide* de Beauregard est d'avoir retrouvé, en l'adaptant à notre époque, le vieux thème de la ville posée sur le plateau au sommet d'une colline d'où l'on domine la vallée, pour voir arriver les ennemis, s'enfermer derrière les remparts, résister au siège, jeter sur les assaillants de l'huile bouillante par les machicoulis des échauguettes et finalement, se faire prendre par une poignée de soldats qui, de nuit (c'est toujours de nuit que cela se passe) ont su pénétrer dans la ville par le souterrain (la galerie technique!), ouvrir les portes et le beau chevalier vainqueur... Quel âge avais-je, quand, enfant, l'histoire du Périgord m'était contée ?

1949-1969. 20 ans de métier.

Je n'aurai jamais pu assumer tant de tâches, réfléchir à tant de problèmes, rêver à tant de paysages nouveaux, être sûr que les choses, sur le tas, étaient bien réalisées, si je n'avais pas senti, autour de moi, et la confiance et le sérieux d'une équipe : 6 architectes – 50 personnes – des milliers d'heures de travail, des milliers de plans, des milliers de pages, de devis, de cahiers des charges, ces centaines de voyages, des centaines de visites de chantiers, des centaines de croquis, des centaines d'exposés, des dizaines d'amis fidèles!, des dizaines de lettres de remerciements, et un seul espoir : participer à bâtir *la Cité*.

L'homme de l'art de la cité : l'architecte-urbain

Mutations du métier d'architecte.

S'il est un métier en pleine mutation, c'est bien le métier d'architecte. Pour beaucoup, l'architecte est encore ce barbu aux attributs vestimentaires particuliers qui est *l'artiste* à qui l'on demande de faire « la façade et une perspective », en couleurs, si possible. Pour d'autres, c'est peut-être celui qui a des idées, mais il oublie l'escalier (c'est fou ce qu'il y a d'escaliers oubliés en France!) et c'est de sa faute si le robinet de la chasse d'eau fuit depuis huit jours! Pour d'autres, enfin, c'est un parasite moyenâgeux qui, dans notre époque de productivité et d'efficacité, est un intermédiaire inutile qui fait perdre du temps en créant des problèmes là où il n'y en a pas, au nom de l'Art qui ne remplit que les Musées. Ceci n'empêche que c'est un métier pour lequel, dans le fond, la plupart des gens ont conservé un peu d'admiration. Ils sentent tous que le rôle de l'architecte est compliqué et, parce que c'est compliqué, il doit falloir être « calé ». Or, les gens « calés », on s'en méfie!

Il n'est qu'à voir la fierté de celui qui vous annonce, avec un sourire entendu : « Venez voir ma maison ou venez voir mon usine. Je me suis passé d'architecte! c'est aussi bien! peut-être même que c'est mieux parce que je l'ai faite à mon idée! »

C'est, dans presque tous les cas, un monument d'imbécillité et de laideur. D'imbécillité, parce qu'il n'est pas donné à tout le monde de *voir* les choses réalisées alors qu'elles sont encore au stade de la pensée, et qu'il ne suffit pas d'être obnubilé par une seule idée pour que l'ensemble soit harmonieux. La vision d'ensemble dans laquelle s'intègrent tous les composants d'une construction, quelle qu'elle soit, est un difficile passage de l'abstraction à la réalité.

Je me souviens de ce propriétaire d'une maison de campagne, ancienne et assez jolie, très fier d'avoir percé une large baie dans sa grande pièce de séjour. Il voulait voir la vue. C'était en soi une idée parfaitement louable. Il a donc fait, sur une feuille de papier à lettre, un dessin, qu'il a fait approuver par sa femme! Et a convoqué l'artisan maçon du coin. Le résultat était le suivant :

La baie a été percée dans l'axe du panneau de la pièce, sans considérations pour l'équilibre de la façade. Vu de l'extérieur, l'équilibre était définitivement rompu par cet *accident* ajouté. Intérieurement, le poids de cet élément, disproportionné dans la pièce, lui avait fait perdre tout caractère. Le maçon, pour cacher le linteau de béton, nécessaire étant donnée la portée, avait « collé » sur la face extérieure des pierres appareillées en rustique, comme les murs, pour que cela ne jure pas, et cela jurait encore plus, parce que l'on se demandait comment, sans l'existence d'une poutre, les choses tenaient.

Lorsque vous étiez assis, parce qu'il n'avait pas dessiné les menuiseries, il y avait une traverse de bois qui se trouvait juste à hauteur des yeux et qui tombait exactement sur l'horizon, détruisant l'idée de départ et qui justifiait la baie : jouir de la vue. Parce qu'il n'avait pas vu que le niveau intérieur de la pièce était plus haut que le sol extérieur, il avait fallu ajouter en saillie, sur la façade, deux marches qui se retournaient sur les angles, augmentant encore davantage la disproportion de la baie. Parce qu'il n'avait pas pensé que, vu l'orientation, le chaud soleil d'été rentrerait profondément dans la salle, on avait rajouté un énorme coffre d'enroulement du volet roulant en saillie dans la pièce. Inutile de vous le décrire : manivelle et barre de commande, rails extérieurs de projection à l'italienne, casquette métallique de protection en linteau, etc.

Si j'ai insisté sur cet exemple, d'échelle bien réduite je vous l'accorde, c'est qu'il résume, il me semble, assez bien la mission de l'architecte constructeur :

Être attentif aux raisons pour lesquelles il a été appelé, en comprendre les motivations et les respecter. Voir *en volume*, l'intégration de l'élément à créer dans l'ensemble existant.

Techniquement, penser à tout AVANT, pour que les choses soient à leur place et non « surajoutées », et faire cadrer les exigences techniques dans une conception esthétique d'ensemble.

Tout devient plus complexe lorsqu'il s'agit d'une maison. Encore davantage quand il est question d'un immeuble et plus encore quand il faut composer plusieurs maisons ou plusieurs immeubles.

Que dire alors d'un ensemble de constructions qui doivent former un nouveau quartier!

Je voudrais détruire une idée très répandue et qui me paraît assez fautive dans son principe. On a coutume de penser qu'il y a une différence fondamentale entre une maison (ou tout autre bâtiment) commandée à un architecte par son futur utilisateur et une construction collective du type immeuble d'habitation ou groupement de logements.

Dans un cas, dit-on, l'architecte se trouve en présence de quelqu'un pour qui il construit spécialement *sa maison*; dans l'autre, il doit imaginer quels peuvent être les désirs des futurs occupants et dresse des plans en conséquence. Dans le premier cas, on dit qu'il connaît le client, dans le deuxième, qu'il construit pour des gens anonymes.

Ceci me paraît assez faux.

Le rôle d'un architecte n'est pas de tailler un costume sur mesure et de le livrer terminé. Ce serait abaisser sa mission à n'être qu'un producteur d'objets aux fonctions définies à un moment donné pour un usage bien déterminé, selon un mode d'emploi réglé.

Son rôle est bien plus délicat.

C'est en partant d'une conception de l'Homme, du couple, de la famille, de la Société, qu'il intervient dans tout ce qui constitue l'aménagement de l'espace pour créer des conditions telles que chaque homme, chaque couple, chaque famille, chaque groupe humain se serve de son œuvre pour construire son unité propre.

La maison ou l'appartement de la famille Untel ne deviendra *sa* maison ou *son* logement que lorsqu'elle sera intervenue

pour y vivre, et qu'elle l'aura modelée, modifiée, meublée pour en faire son cadre de vie.

C'est alors que la mission de l'architecte prend toute sa valeur. Au nom de la collectivité, il intervient pour que l'œuvre soit l'expression de la communauté; au nom de la personne, son œuvre doit permettre la personnalisation. La construction prévue, même lorsqu'il s'agit d'une maison familiale pour une famille déterminée, n'appartient pas exclusivement à son utilisateur momentané. Elle appartient à tous. Sa place dans le paysage actuel, son raccordement aux éléments existants créés par d'autres, sa façade visible par tous, les conséquences de son utilisation sont, parmi les éléments matériels, la marque de son appartenance à une plus large communauté.

Il est, de par son métier, le mandataire de cette communauté, ce qui justifie son intervention. Son œuvre participe à la construction de cette communauté; il n'a pas pour autant à se substituer à l'utilisateur, lui interdisant toute intervention personnelle, lui imposant sa conception jusque dans les moindres détails.

Si, dans ce que son œuvre a de communautaire, il a pour rôle d'intervenir sous tous les aspects, y compris le caractère adaptable et évolutif, il doit mettre sa technique au service de cette possibilité et permettre à chacun d'agir avec liberté.

Ceci me paraît d'autant plus vrai que, lorsque nous admirons une humble demeure paysanne, une maison ancienne ou un château, il y a beau temps que celui qui a commandé cette construction a disparu; d'autres y habitent et sa beauté, son intérêt demeurent parce qu'ils sont l'expression du mode de vie d'une société, de son art, de son style, des valeurs auxquelles elle était attachée. Cette permanence de la *validité* est d'autant plus sensible lorsque les générations, avec intelligence, ont su exploiter la construction en question en conservant ce qu'elle avait d'essentiel et en y apportant des éléments d'équipements adaptés à notre temps.

On m'objectera qu'actuellement la tendance est de ne plus construire pour durer au-delà d'un usage limité dans le temps.

La permanence de la *validité* n'a rien à voir avec la durée.

Elle se manifeste par une possibilité continue d'adaptation. Si une construction est jugée périmée parce qu'inutilisable dans des conditions normales du moment, et que la solution est de la détruire pour la remplacer, cette éventualité est aussi une possibilité d'adaptation.

Détruire pour remplacer fait aussi partie de tout programme.

Tout dossier de permis de construire devrait comprendre aussi le mode de démolition du bâtiment.

De la fenêtre de ma chambre d'hôtel, à Los Angeles, j'ai suivi chaque jour la technique de démolition d'un immeuble de dix étages à ossature de béton. Ce bâtiment avait 25 ans!

A notre époque, plus que jamais, se pose le problème du nombre, de façon à répondre au volume de la demande de plus en plus importante, de plus en plus complexe. Construire pour le plus grand nombre, de façon à ce que tous aient accès aux meilleures conditions matérielles d'existence que peut leur offrir le Progrès, est sans aucun doute un des objectifs les plus exaltants du métier d'architecte.

Mais il ne faut pas se limiter à cette nouvelle donnée. Le bien-être matériel n'est pas une fin en soi. Il n'est qu'un moyen de se libérer de certaines tâches préoccupantes pour permettre à chacun, parallèlement, de développer sa vie intérieure personnelle et de se consacrer aux autres.

C'est la raison pour laquelle un architecte doit être attentif aux dernières techniques qui lui permettent de maîtriser la complexité toujours grandissante des impératifs des programmes. Il doit abandonner l'idée d'intervenir personnellement dans la conception même de tous les éléments pour leur donner un caractère d'objet unique et considérer que ce qui créera la particularité, au demeurant indispensable, de son œuvre, ce n'est pas qu'il ait traité lui-même tous ces éléments en les façonnant un à un, mais qu'il les ait choisis et assemblés selon son goût, dans un ordre propre à son style.

Il y a cent ans, un architecte dessinait lui-même les robinets, faisait façonner selon ses plans la baignoire en zinc et composait l'ensemble de la salle de bains.

Hier, il trouvait dans le commerce la baignoire et les robinets déjà montés et assemblés. Il composait son plan pour y introduire cet élément préfabriqué.

Aujourd'hui, c'est toute la salle d'eau qui est construite en usine et que l'on vient placer dans une alvéole ménagée à cet effet. Mais cette salle d'eau est constituée d'éléments divers dont chacun est extrait d'une gamme étendue, aux dimensions standard, et de ce fait interchangeables, avec une variété de positions relatives.

On comprend dès lors, que l'architecte ne puisse plus seul concevoir tout ce qui entre dans la construction. Il n'en aurait ni la compétence ni le temps. S'il prévoyait des éléments particuliers pour chacun de ses programmes, il ne pourrait bénéficier des avantages de précision, de continuité et de prix de ces mêmes éléments construits en série.

Les critères de base indispensables à tout aménagement de l'espace sont : la recherche de la Beauté, l'unité de conception et la reconnaissance d'une autorité dans la réalisation. Ceci est vrai à tous les niveaux de la création plastique. Dans ces conditions, il semble donc normal qu'un architecte puisse intervenir à chacun de ces différents niveaux, selon son tempérament, ses dons, ses connaissances et son goût : objets, éléments de la construction, architecture d'un volume, assemblage de ces volumes aux différentes échelles des groupements, résidences, quartiers, villes, urbanisme et aménagement du territoire.

Le principe de son intervention est le même; c'est sa place dans la hiérarchie de l'intervention qui diffère. Il peut être :

– *architecte-plasticien* : études des objets que les techniques industrielles se chargeront de multiplier, tels que luminaires, quincailleries, serrureries, bardages, etc.; pour cela l'architecte intervient comme plasticien au stade de la production industrielle.

– *architecte-industriel* : études d'éléments de construction qu'une organisation industrielle exécutera à la chaîne, tels que blocs-porte, placards, éléments de cloisons, menuiseries, murs-rideaux, etc. Dans ce cas, l'architecte sera intégré dans une

équipe de techniciens et participera à la conception des éléments faits d'assemblages de pièces usinées.

– *architecte-constructeur* : étude et réalisation de volumes construits, tels que maisons, immeubles, bâtiments publics, etc.; c'est le rôle classique de l'architecte avec la nouvelle possibilité d'exploiter les avantages de l'industrialisation du bâtiment. La tendance est de simplifier le travail de chantier pour le réduire à des opérations de montage, dans des délais de plus en plus courts. Une coordination scientifiquement menée est alors nécessaire. L'architecte reste le maître de l'unité de la conception, il équilibre les interventions des techniciens, il règle, avec l'aide de spécialistes, le planning de l'exécution, il dirige la réalisation et conserve la responsabilité de son œuvre.

– *architecte-urbain* : étude et direction générale de la composition et de l'assemblage des volumes à construire dans le cadre de l'extension des villes, de la rénovation urbaine et de la création de zones industrielles liés par un réseau de communications. Il intervient dans le cadre d'une mission permanente liée à la concession accordée par les collectivités publiques à une société d'équipement qui peut avoir diverses formes juridiques.

La mission de cette société d'équipement est de maîtriser le problème foncier en faisant l'acquisition de tous les terrains à l'intérieur de la zone de concession, de faire établir tous les plans d'urbanisation de cette zone et les raccordements avec les éléments existants, de procéder à l'exécution par tranches de l'équipement des terrains avec des fonds d'origines diverses, remboursables en partie par la revente des terrains aux différents promoteurs publics ou privés (publics, par exemple : des écoles, un musée...; privés, par exemple : des logements, des hôtels...).

– *architecte-urbaniste* : participation à l'étude et permanence de l'intervention dans le cadre d'une équipe, d'un atelier, ou d'un groupement, des grandes options de localisation des éléments d'une ville, d'une aire métropolitaine ou d'une région, avec les dispositions générales des conditions d'utilisation. Schémas de voirie, structures générales, prévisions de l'évolution, sont les points les plus marquants de l'intervention d'un archi-

te-urbaniste. Ce type de mission peut être rempli par un architecte faisant partie de l'administration ou conservant son statut de profession libérale.

- *architecte-aménageur-planificateur* : certains tempéraments d'architectes peuvent s'orienter vers la participation à des commissions ou des comités d'aménagement général. Au milieu de personnalités représentant l'Administration, les collectivités locales, les groupements professionnels et sociaux, les techniciens de la planification. Ces architectes peuvent faire apport de leur caractère original, de leurs expériences professionnelles, de leurs idées sur le plan des principes. Habités, par réflexe professionnel, à remettre en cause ce qui est traditionnellement admis, ils peuvent intervenir efficacement dans la recherche des grandes orientations nécessitées par l'évolution.

Devant une telle variété de possibilités d'action, force nous est de reconnaître que le métier d'architecte n'est pas près de disparaître. C'est une mutation complète de la conception de sa place, de son niveau d'intervention, de sa mentalité, qui s'impose à lui.

Loin de considérer qu'il est perdant, parce qu'il se voit dans l'obligation d'abandonner des prérogatives traditionnelles qui n'ont plus à subsister dans le monde moderne, il doit être convaincu que le rôle qui lui est proposé, aujourd'hui, est une véritable promotion tant au niveau de sa participation à l'élaboration de principes généraux qui auront une influence considérable sur les populations, qu'à celui de l'importance des missions de réalisation auxquelles il peut collaborer.

Devant la multiplicité des tâches, devant la complexité des techniques, devant le volume considérable des réalisations à tous les niveaux, devant l'influence des aménagements sur le comportement des gens et l'évolution des utilisateurs, on ne comprendrait pas pourquoi l'architecte aurait la prétention de conserver intact le mode actuel d'exercice de son métier.

Loin de se limiter à n'être que le membre d'une profession libérale, l'architecte devrait pouvoir intervenir dans le processus commercial, industriel ou administratif. Encore faudrait-il

que, pour le faire, la législation en vigueur soit modifiée et que son statut juridique soit réformé. Insertion dans un groupe d'études, révision des principes de sa responsabilité, intervention lors des fabrications ou de la réalisation, possibilité de permanence de sa mission, telles sont les grandes lignes de cette profonde transformation qui, pour revêtir une forme légale, devrait commencer par une modification du statut de l'ordre des architectes.

En particulier, ne faudra-t-il pas abandonner cette notion de « défense des intérêts de la profession » ?

On ne voit pas pourquoi les intérêts particuliers des architectes seraient différents de l'intérêt général, auquel la plus élémentaire moralité doit se soumettre.

On ne voit pas pourquoi une profession, par les représentants de ses membres, voudrait faire passer l'intérêt particulier avant l'intérêt général.

Nous n'avons pas à modeler une société en fonction de nos prérogatives personnelles, de positions sociales ou matérielles, mais au contraire à nous soumettre aux exigences de cette société dans les limites où notre liberté et notre moralité ne sont pas atteintes.

Si la défense des intérêts d'une profession est ramenée à l'unique niveau des problèmes de rémunérations, il faut bien en distinguer les différents éléments pour traiter ce problème avec sérieux. Contrairement à ce que beaucoup pensent, les honoraires versés à un architecte englobent *et* la rémunération de son personnel, ses frais professionnels, ses assurances *et* sa rémunération personnelle; ils ne constituent pas globalement *son* salaire.

Dans une nouvelle répartition des tâches, comme celle que nous connaissons dans bien des cas, il est difficilement défendable de ne pas conditionner le montant ou le taux des honoraires aux missions confiées avec les frais qui y sont attachés.

On comprend, dans ces conditions, que le principe de la rémunération actuelle, basée sur le montant des travaux, pour couvrir en particulier la prime d'assurance de responsabilité financière de l'architecte, ne puisse plus être maintenu tel quel.

De toute façon, la marche en avant de notre société ne sera pas stoppée par quelques professionnels, même de bonne foi, qui refusent la transformation profonde à opérer dans les métiers du bâtiment. Elle se fera avec les architectes, s'ils acceptent une autre conception de leur intervention. Sinon cette mutation se fera sans eux et ce serait bien regrettable, car l'action spécifique de l'architecte est irremplaçable. Il nous faut comprendre qu'à l'heure actuelle, l'architecte isolé, en dehors d'un secteur de recherche bien limité et qui, malheureusement, n'intéresse personne, ne peut plus être à la hauteur des problèmes posés. Or, nombreux sont encore les architectes qui s'en tiennent là. C'est à l'intérieur d'équipes que l'architecte trouve sa pleine utilité.

Équipes de travail.

Ces équipes sont soit du type pluridisciplinaire et comprennent ingénieurs, sociologues, économistes, planificateurs, organisateurs, géographes, etc., soit rassemblent, comme la nôtre, plusieurs architectes qui font appel, selon leurs travaux, à des spécialistes extérieurs.

La forme juridique importe peu. Ce qui est important, c'est l'esprit avec lequel on travaille et la meilleure utilisation des compétences de chacun.

Il faut admettre que, au sein de chaque groupe de travail, au sein de chaque équipe, en fonction du niveau de l'intervention et de l'échelle du problème à résoudre, l'autorité n'appartient pas d'office à l'architecte et qu'il n'a aucun droit à la revendiquer. Ce sont des qualités autres que sa seule fonction qui feront de lui le leader du groupe ou de l'équipe. Dans le cas contraire, il doit reconnaître l'autorité qui revient à l'un des autres participants autour de la table.

Je voudrais, au sujet des architectes, faire trois remarques :

– D'abord, je crois à l'absolue nécessité, pour créer des équipes valables, du mélange des générations et cela pour plusieurs raisons.

Dans une agence, la présence de jeunes confrères moins enfermés dans les routines ou dans les habitudes, apporte du sang neuf dans une étude et une faculté de remise en cause qui, avouons-le, s'émousse quand on reste entre gens d'âge mûr.

Le contact permanent de jeunes caractères est la meilleure jeunesse et oblige les confrères plus âgés à davantage de profondeur et de justification dans le choix d'un parti, de détail ou d'ensemble.

Les jeunes sont là pour vous rappeler souvent que rien n'est définitif et qu'il faut accepter de renoncer à des attachements qui ont vite fait d'être sentimentaux.

Inversement, l'attention continue des gens d'âge mûr, la plus forte possibilité de concentration au travail, la continuité dans l'effort dont ils sont capables, jouent le rôle d'entraînement pour des jeunes moins résistants et plus expéditifs. Ce mélange de générations dans un climat de confiance est très bénéfique pour les uns et pour les autres. Aux gens âgés à savoir peu à peu se retirer, accorder leur confiance et remettre sans restriction des tâches aux jeunes, même avec un risque, que l'on peut toujours rattraper avec un peu de technique et de la bonne volonté. Aux jeunes, de ne pas être trop vite agressifs, gourmands, croyant que c'est arrivé, et poussant trop vite « grand-mère dans les orties »!

Et puis, dans une vie professionnelle en commun, où l'on finit par passer plus de temps ensemble qu'avec sa propre famille, les occasions sont nombreuses pour déborder sur les thèmes de la vie. Sans qu'il soit besoin d'être d'accord, des échanges sur tous les sujets, entre gens sans calculs, sont toujours intéressants.

De plus, nous avons toujours considéré, à l'agence, que le stage dans un bureau ou sur le chantier était indispensable pour des élèves en cours d'étude. Dans la pratique quotidienne, en assistant aux séances de travail et aux visites de chantiers, ils complètent leur formation.

Aussi, dans l'effectif de nos *nègres* nous comprenons toujours des élèves d'architecture. Ils nous rendent des services

effectifs, nous savons que nous les aidons. Ce n'est ni du paternalisme, ni de l'apprentissage.

On aime son métier dans la mesure où on en tire des joies, directement en relation avec son activité professionnelle. Le reste vient par surcroît.

— La deuxième remarque est qu'il faut toujours faire comprendre à tous ceux qui travaillent à une œuvre, l'insertion de leur tâche personnelle dans l'ensemble de l'opération ou de l'agence.

Pour tout le personnel, secrétaire, dactylos, comptables, tireurs de plans, maquettistes, coursiers, des séances d'information générale doivent être faites sur la marche de l'agence, sur l'orientation des études leur permettant ainsi de comprendre leur rôle dans l'œuvre menée en commun.

Des visites de chantiers font sortir les gens du bureau et leur montrent la réalité, en dur, de ce qu'ils ne connaissaient qu'en abstractions sur le papier à machine ou sur les calques et les tirages.

— Dernière remarque, sur le rôle des femmes dans l'architecture. Il faut que les femmes-architectes soient plus étroitement liées aux travaux d'agence et plus particulièrement dans le secteur de l'habitat.

Notre monde est mixte, et vouloir réserver un secteur d'activité seulement aux hommes relève d'un esprit de ségrégation fort heureusement dépassé. Mais c'est sur la façon dont bien souvent on justifie cette intervention, que je ne suis pas d'accord. L'Architecture, la composition, l'Art, ne sont certes pas l'apanage du sexe fort.

Au niveau du logement, on ne peut pas dire que la composition de la pièce commune soit le domaine réservé de l'architecte-homme et la cuisine celui de l'architecte-femme. L'entrée serait hermaphrodite, et la salle d'eau asexuée.

Ce qui touche à l'enfant, ou à la mère de famille, à tous les plans, n'est pas, en architecture ou en urbanisme, enfermé dans un terrain *pour femmes seulement*, comme si elles étaient

seules à connaître les problèmes et par là seules aptes à les résoudre.

La collaboration de la femme-architecte dans le monde de la construction se justifie d'abord dans le fait qu'un architecte, avant d'être un technicien, doit être un humaniste capable d'aborder tous les problèmes qui touchent l'homme, la famille, le groupement d'habitants, et apte à participer à l'élaboration d'un programme pour traduire ce dernier en architecture. C'est par la différence de leur nature et de leurs tempéraments d'homme ou de femme que leur collaboration aux divers stades de la conception d'une œuvre sera plus efficace.

L'orientation actuelle vers le groupement d'architectes permettra l'intégration des femmes-architectes dans les équipes. Leur présence y est très souhaitable.

Les ateliers d'Architecture de l'École des Beaux-Arts comptent peu de jeunes filles qui se destinent à ce métier. En 1967, sur un effectif de 1.143 élèves, il n'y avait que 136 jeunes filles ou jeunes femmes. La même année, sur deux sessions d'environ 450 candidats, il y a eu 27 jeunes filles admises sur environ 200 élèves reçus. Mais à la sortie, lors du diplôme, sur 321, il n'y avait que 8 diplômées! C'est peu!

Il faut détruire chez les parents toute idée préconçue sur la moralité des élèves de cette École, dont l'image traditionnelle se réfère uniquement aux déguisements (!) du Bal des Quat'zarts, confondu à tort avec le Bal de la Grande Masse de l'École des Beaux-Arts et ne pas croire que les ateliers de l'École sont des lieux de perdition plus que les Facultés de Médecine, de Sciences ou de Droit.

Il faudrait enfin combattre le préjugé que ce métier n'est pas un métier de femmes parce qu'il faut aller sur le chantier et qu'une femme ne peut y avoir la même autorité qu'un homme. Ceci est un raisonnement que l'on peut qualifier d'absurde sans qu'il soit besoin de rappeler le démenti de l'Histoire.

Place et rôle de l'architecte-urbain.

L'urbaniste commence sa mission après l'adoption des grandes options de l'aménagement du territoire; son principal rôle est d'établir les implantations préférentielles des éléments de l'évolution d'une ville, d'une agglomération, d'une aire métropolitaine.

L'architecte-urbain prend le relais de l'urbaniste avec un certain recouvrement des missions, puisque l'inscription définitive de la localisation des équipements collectifs, en particulier, dépend de la recherche en volume de l'architecte-urbain, qui, en accord avec l'urbaniste, avance dans la précision des études.

L'architecte-constructeur peut alors, dans le cadre des directives générales, inscrire son programme particulier et construire les volumes correspondants.

L'architecte-urbain a donc pour rôle de composer un milieu urbain avec les éléments constitutifs de la ville dont nous avons déjà parlé et sa proposition en volume (c'est pour cela que c'est de l'architecture) doit être le reflet d'une conception de la vie en société.

Il doit composer un nouveau paysage et assurer l'harmonie et la cohérence de l'ensemble tout au long de l'évolution, permettant la réalisation des équipements collectifs complémentaires aux logements au fur et à mesure de leur occupation.

L'architecte-urbain doit donc réunir un ensemble de compétences dans un style nouveau.

Sans être ni un spécialiste, ni un polyvalent, il doit être apte à assimiler les principes de toutes les disciplines qui interviennent dans l'étude, la conception, la direction et la réalisation d'un nouveau quartier et ce n'est pas une mince affaire!

La dernière des choses est de vouloir, pour un architecte, devenir aussi qualifié qu'un ingénieur et vice versa. Cela ne donne que de faux architectes-ingénieurs ou de faux ingénieurs-architectes.

Loin de vouloir être identiques, c'est au contraire par leurs différences, leurs complémentarités qu'ils pourront travailler

utilement; utilisant un même langage, ils doivent conserver leurs qualités spécifiques et c'est à un niveau supérieur à celui de leurs techniques propres qu'ils se ressembleront dans leur conception de la société, de leur mission vis-à-vis des autres, du service à rendre à la communauté.

Bases de la compétence.

TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Un architecte urbain doit d'abord avoir des connaissances de base sur des techniques particulières.

La technique des géographes, les climats, la géologie, la pédologie, l'hydrologie.

Les constructions et les routes qu'il prévoit, s'appuieront sur le sol. Il est donc indispensable qu'il en connaisse la composition dans ses grandes lignes et qu'il en tienne compte dans sa proposition.

Étant donné que sur le plan technique tout est possible, c'est le facteur prix qui doit intervenir à sa juste valeur dans les critères de décision. A Montereau-Surville, nous avons eu un problème original. Une des grandes activités de Montereau était la faïencerie qui utilisait comme matière première des terres glaises dont les bancs se trouvaient au pied des falaises de 70 m de haut qui bordent la rive droite de la vallée de la Seine. Après avoir pratiqué l'extraction à ciel ouvert de cette terre spéciale, les ouvriers ont creusé des galeries qui suivaient les veines et s'enfonçaient profondément sous le plateau de Surville. Les parois et le ciel des galeries étaient soutenues par des rondins non jointifs et la glaise filtrait à travers les intervalles, sous la pression des terres qui se trouvaient au-dessus, comme le dentifrice qui sort d'un tube que l'on presse. Il n'y avait plus qu'à recueillir le matériau avec des grandes spatules. Lorsque pendant des années cette opération se poursuit, le plateau s'affaisse de temps à autre, entraînant l'effondrement des galeries. Théoriquement, le service des Mines aurait dû avoir le plan de chaque galerie. Pratiquement, cette extraction artisanale n'a donné lieu à aucun document.

Les Monterolais connaissaient l'existence de ces galeries mais ne pouvaient en préciser le tracé. Seul un vieux contremaître a pu nous indiquer que la profondeur des galeries ne dépassait jamais une certaine longueur, car les ouvriers ne pouvaient plus respirer au-delà de 80 mètres de l'entrée. Les sondages, étant donné la date de l'abandon des extractions, nous ont indiqué que le sous-sol avait retrouvé son équilibre et s'était stabilisé. Mais, il fallait construire des bâtiments sur le dessus du plateau et ces bâtiments allaient apporter une surcharge qui risquait de déclencher de nouveaux tassements. Aussi, il a été décidé d'une part, de reculer le front des immeubles du bord de la falaise, et ce, à une distance correspondant à la longueur des galeries, plus une longueur supplémentaire déterminée par la pente naturelle de ce type de terrain, en tout une centaine de mètres : d'autre part, aux abords et à la place des futurs immeubles, il a été enlevé un poids de terre égal au poids de l'immeuble à construire.

En tant qu'architecte-urbain, nous avons tiré parti de ces impératifs. Il a été réalisé une large terrasse plantée qui suit la crête des falaises et devient un lieu de repos d'où l'on peut admirer le paysage aux horizons lointains; et, dans les sous-sols des immeubles, il a été placé des garages et des parkings sous dalles.

Si je vous rapporte cet exemple, c'est pour montrer l'importance que peuvent revêtir ces problèmes de sous-sols, le haut niveau des réflexions de caractère technique qu'il faut s'imposer, et l'utilisation au mieux par l'homme de l'art des impératifs des techniciens.

Au Lac à Bordeaux, nous avons eu un problème d'un autre genre mais tout aussi important par les conséquences qui pouvaient en découler, si des dispositions prévisionnelles n'avaient pas été prises.

Le Lac de 160 hectares a été creusé au centre du terrain de 1.000 ha. Le sous-sol se présente comme un gâteau feuilleté où alternent des couches de tourbe et de graviers de plus en plus compactes au fur et à mesure que l'on s'enfonce, jusqu'à ce que l'on retrouve le lit de l'immense fleuve, à 15 mètres de profondeur, dont le fond était formé de marnes compactes. Des

nappes aquifères circulent dans ces couches. L'eau de la Garonne est contenue dans une gouttière de limon et, de ce fait, se trouve totalement indépendante des eaux souterraines qui alimentent le Lac. Un plan d'eau de ce type est un milieu vivant. Sinon, il devient rapidement une mare nauséabonde. Le Professeur P. Levêque et ses assistants, le laboratoire de la Ville de Bordeaux et des ingénieurs de Pierrelatte ont déterminé la vie de ce lac et son évolution.

Ils ont étudié le renouvellement de l'eau, le sens des courants aux différentes profondeurs, les courants de surface dus aux vents, la fréquence et les hauteurs des vagues, les différences de niveaux des eaux en fonction de l'épuration, les jours de soleil ou de pluie; ils ont analysé la composition de ces eaux, sur le plan chimique et physique; calculé la vitesse d'écoulement des eaux souterraines en fonction de la perméabilité des couches dans lesquelles elles circulent; calculé la vitesse d'absorption par les eaux du Lac des apports étrangers pour rétablir le milieu biologique, etc.

Il s'agissait de garantir aux futurs habitants de ce quartier que le Lac conserverait, moyennant certaines dispositions, la transparence de ses eaux et sa limpidité, de déterminer le profil des berges afin d'éviter l'érosion, de freiner la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. En quelques sorte, de recréer, à la suite d'une création artificielle, un nouvel équilibre et de le maintenir malgré les adjonctions et la vie qui viendrait s'installer aux alentours. Ceci nous a amenés à percer la base de la presqu'île pour favoriser un mouvement d'eau circulaire entre les deux parties du lac, à dessiner des profils de berges différents selon leur orientation, en fonction des vents et du sens des vagues, à mettre en place un système de vannes qui maintiennent le niveau des eaux à une certaine cote, à implanter le tablier du pont de franchissement à l'extrémité de la presqu'île afin d'assurer un tirant d'air pour les bateaux, à déterminer les essences des plantations sur les berges pour maintenir les terres et à envisager plus tard la mise en place d'un grand jet d'eau qui participera au brassage de l'eau, pour en assurer l'oxygénation, trouvant là une heureuse justification à une disposition spectaculaire, et j'en passe...

Le moins que je puisse dire c'est qu'il est passionnant de participer à de telles études. Il est certain qu'un minimum de connaissances de base est indispensable pour suivre le raisonnement des spécialistes, afin d'exploiter leurs conclusions.

A Nîmes, nous avons examiné les cheminements des eaux de ruissellement dans leurs circuits souterrains, afin de déterminer les modifications de leurs tracés avec les barrages que constitueront les fondations des constructions, barrages qui risquaient de supprimer l'alimentation en eau des bouquets d'arbres que nous voulions conserver dans les pentes. Sans certaines dispositions, ces sujets exceptionnels, cèdres, cyprès, grands pins, auraient dé péri.

L'architecte-urbain doit également connaître les techniques urbaines, celles des Ponts et Chaussées et celles des services techniques municipaux.

Les profils des voies, la nature de leur revêtement, leur courbure, les rayons de giration, les pentes limites et leurs raccordements, le ruissellement des eaux de pluie et leur élimination, les règles de carrefours et de visibilité, la signalisation, l'éclairage public, la puissance et la cadence des lampadaires en fonction de leur hauteur et des vitesses de circulation, tous les tuyaux et leurs raccordements, les regards de visite, les branchements, leurs rayons de courbure, leurs pentes respectives, les murs de soutènement, les talus à planter, les rampes des escaliers extérieurs, les dallages, les circuits des services : incendie, enlèvement des ordures ménagères, nettoyage, entretien; les techniques d'ouvrage d'art, des voies sur pilotis, des voies au sol, des voies en tranchées, des ponts, des galeries, des passages souterrains, des carrefours à plusieurs niveaux, des rampes d'accès aux parkings souterrains, que sais-je encore ?

Comment voulez-vous qu'un architecte-urbain coordonne, assemble, compose, prévoie le paysage de son nouveau quartier et les meilleures conditions d'utilisation s'il ne connaît rien de tout cela ?

Or, c'est bien ce qui se passe trop souvent; chacun des intervenants ajoute l'élément propre à sa technique, chacun se contente de suivre son prédécesseur.

Chacun creuse une tranchée là où l'autre vient de la reboucher, défonce un revêtement à peine terminé, coupe des arbres qu'une autre courbure de voie pourrait conserver, plante des poteaux devant les plus belles vues ou les perspectives, monte des murs dans le style des perrés de chemins de fer du siècle dernier et, finalement, impose une composition en fonction du tracé des voies alors que ce sont les voies, dans le respect des impératifs propres à cette technique qui doivent faire partie intégrante de l'ensemble.

Technique des espaces verts. Là encore, l'architecte-urbain n'a pas à être un spécialiste rompu aux détails de cette discipline. Mais, ayant à manier le règne végétal en accompagnement des volumes bâtis, il doit déterminer les « effets » qu'il souhaite et être à même de reconnaître si la proposition de l'ingénieur agronome est conforme à ce qu'il souhaite. Faute de quoi, nous sommes assurés de retrouver l'alignement d'acacias-boules alternés avec des prunus, d'un effet désastreux de médiocrité, le bouquet type H.L.M. : un bouleau, un pin, un tilleul. Les massifs de fleurs du type « jardinier municipal » sont dans la plupart des cas horribles : des anneaux concentriques ou des dessins compliqués faits de plantes à fleurs, en elles-mêmes jolies quand elles sont utilisées en grandes surfaces uniformes.

CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES

Il est important que l'architecte-urbain soit maître des techniques de construction de bâtiments de façon, d'une part, à n'imposer aux futurs constructeurs que des choses possibles et, d'autre part, d'apporter ses conseils à ceux qui viendront construire sur les terrains équipés.

Il est donc nécessaire qu'il ait une certaine expérience personnelle de la construction, ayant lui-même participé à mettre en œuvre ce qu'il conseille ou ce qu'il préconise. Il est non moins indispensable qu'il soit attentif aux dernières techniques sans s'enfermer dans ses propres expériences antérieures, de façon à ne pas écarter les heureuses solutions qui peuvent lui être proposées.

En dehors de ces techniques, l'architecte-urbain doit connaître l'essentiel des règles administratives.

Comment engager et maintenir le dialogue avec le directeur de la Société d'Équipement, le conseil d'administration, les commissions départementales et les services centraux, s'il ne connaît pas le processus d'instruction des dossiers, leur teneur et leur mode de présentation, les différents services intéressés, les règles à respecter, les prérogatives de chacun ?

Cela n'a rien de rébarbatif. Ce sont les règles d'une société organisée auxquelles il faut se plier sans en être un esclave aveugle. Connaître ces règles, c'est connaître les limites des lois en vigueur que sont chargés d'appliquer ceux qui nous contrôlent, et dont la fonction doit être respectée.

Les règles de l'hygiène et de la santé ne doivent pas être étrangères à l'architecte-urbain. Il doit connaître les conséquences sur le corps humain de la pollution atmosphérique et des eaux, du bruit et de la fatigue nerveuse, des traumatismes de tous genres qu'engendre un milieu agressif, et savoir les éviter. Comment alors participer à la rédaction du cahier des charges remis à chaque promoteur, auquel l'architecte-urbain doit collaborer ? Comment exprimer, par des documents qui ont une valeur juridique, ses impératifs et ses recommandations ?

Car, à côté de ses connaissances administratives, il doit aussi avoir des connaissances juridiques sur les droits des tiers en matière foncière : expropriation, servitudes, etc. En particulier, ayant à trancher des cas limites qui posent des problèmes moraux dont les conséquences ont un caractère social, il doit être à même d'expliquer, de défendre l'intérêt commun, sans pour autant être insensible aux arguments sentimentaux de ceux qui, inévitablement, sont touchés par l'évolution de leur environnement qu'ils croyaient immuable, ou dans leurs biens, qui sont la sauvegarde de leurs vieux jours.

Il faut savoir faire la différence entre celui qui exploite une situation avec une mentalité de procédurier, pour embêter les autres ou en tirer un profit sans risque, et celui qui ressent profondément comme une injustice des hommes les transformations contre lesquelles il ne peut rien.

Combien d'exemples n'avons-nous pas sur ce thème ! Celui qui, dès la décision officielle de création de Z.U.P., par exemple, et avant la parution du décret octroyant un droit de préemption à la Société d'Équipement, achète des petites parcelles de un mètre de large et cloute tout le terrain du futur quartier, de petites propriétés qu'il refuse de céder à l'amiable, exigeant les règles longues et difficiles de l'expropriation. Celui qui, sachant qu'il est dans la zone, coupe tous les arbres de valeur marchande sachant que le prix de son terrain sera inchangé. Celui qui plante quatre rangs de salades dans sa parcelle, sachant qu'il va faire l'objet d'une évaluation par les domaines et qualifie son terrain de « jardin maraîcher ». Celui qui dresse un procès parce qu'on lui bouche la vue, celui qui invoque les effets des tirs de mines lors des terrassements généraux, pour faire constater un carreau cassé et une fissure dans sa cuisine, dégâts bien antérieurs à des explosions strictement contrôlées et réglementées. Tous ceux là sont à traiter avec justice mais sans plus.

Mais, il y a aussi celui qui a rêvé depuis des années de construire sa maison dans un endroit retiré et se trouvera subitement en pleine ville, en bordure d'un grand axe de circulation qui mord sur son jardin et transforme son environnement. Il est désespéré. Il faut lui trouver, dans l'ensemble futur, une situation identique et le convaincre avec ménagements.

Il y a celui qui vivait dans des conditions précaires, mais son maigre budget familial ne lui permettait pas plus. L'indemnité, calculée en toute justice de façon à ne pas créer un précédent, ne lui permet pas de reconstruire ailleurs le minimum de ce qu'il avait. Il faut trouver des modes de financement pour l'aider et lui rebâtir ce qu'il est en droit de retrouver.

J'ai admiré, une fois, le calme et la grandeur d'âme d'un vieux ménage qui est venu se présenter aux bureaux de la Société d'Équipement, un samedi en fin de matinée, après la fermeture des services. Le Directeur me donnait encore quelques renseignements. Ce couple était atterré. Ils avaient, à la main, leurs paniers de provisions pour le week-end et comptaient passer deux jours dans leur *mazet*. Or, celui-ci avait simplement disparu. Ils ne le retrouvaient plus. Nous allons sur place.

Effectivement, la maison avait disparu sous le terrassement d'une route.

Quand on est en pleine campagne, il arrive de se tromper parce que les chemins et les mazets se ressemblent. Le conducteur du bulldozer, dans la matinée, avait tout rasé, s'étant trompé d'un virage où il devait élargir la voie dans ce secteur. Le mazet désaffecté était debout, celui à respecter avait été écrasé.

Eh bien! ces deux personnes âgées se sont assises et le vieux monsieur, d'une voix douce, a dit au Directeur : « Est-ce que vous nous en reconstruirez un autre, monsieur, parce que c'est une bien regrettable erreur ? »

Trois mois après, ils nous invitaient à boire le *pastis* sur le devant de leur nouvelle maison et racontaient, en termes colorés, comme savent le faire les gens du Midi, leur aventure, et en riaient comme d'une bonne histoire.

PROBLÈMES FINANCIERS

Il est également indispensable que l'architecte-urbain saisisse l'essentiel des problèmes financiers, les origines de financements publics, des subventions, leur amortissement, le budget de l'opération, son bilan, la ventilation des dépenses, les remboursements de prêts, les marchés des entreprises, etc. Il doit connaître la fourchette des sommes disponibles dont il dispose pour établir le planning des travaux et accepter les aménagements que cela impose. Il lui faut être au courant des prix des ouvrages de façon à faire des estimations et déterminer les sommes à réserver pour tels ou tels travaux à réaliser dans un ordre donné; connaître les limites financières imposables aux futurs promoteurs pour que leur opération propre soit équilibrée et donc possible.

Sans argent, on ne fait rien; sans prévisions financières respectées tout au long de la réalisation, on ne sait où l'on va et l'opération sera inévitablement stoppée.

Là aussi il y a un difficile équilibre à trouver et à maintenir entre les exigences souhaitées au nom de l'architecture et celles des disponibilités financières. On peut rêver à des ouvrages

splendides, à des paysages merveilleux, on peut en rêver longtemps si financièrement personne ne peut les supporter.

Et c'est là que l'étude, la coordination des travaux, les techniques modernes de mise en œuvre, les discussions avec les entreprises, l'assurance de la continuité, et les astuces de chantier trouvent tout leur intérêt.

Convaincre les administrations concernées de faire passer les réseaux dans une même galerie technique n'est pas une mince affaire. Il faut calculer les prix de la méthode classique et ses conséquences, puis faire apparaître l'économie que l'on réalise à utiliser tous le même canal, au lieu de faire chacun sa tranchée, placer les tuyaux, reboucher, etc.

L'architecte-urbain doit également avoir des réactions de sociologue. Cela est devenu tellement évident qu'il est inutile d'insister.

Nous le redisons, quitte à nous répéter mais cela nous paraît capital. Il faut être conscient de la part de responsabilité qu'a tout homme qui crée. Il participe à modifier le comportement humain, à faire surgir des impressions, à déclencher des idées, à orienter des raisonnements. Nous ne pouvons ignorer que tout passe à travers nos sens; c'est par notre esprit que nous transformons toutes choses concrètes en pensées, en sentiments qui, en retour, orientent nos actes.

Nous devons être sensibles aux aspirations et aux déceptions des gens qui nous entourent, à leurs inquiétudes et à leurs satisfactions. Nous devons chercher à percer le mystère de la nature humaine. Cette sensibilité doit se sentir dans l'œuvre d'un architecte. Elle doit transpirer à travers le monde qu'il crée.

HOMME PUBLIC

L'architecte-urbain doit aussi être un homme public. Il doit savoir aussi bien répondre ou s'adresser à l'homme de la rue, à des enfants qui jouent, à des passants, qu'à un groupe. Il doit se prêter volontiers au dialogue, à la discussion ouverte et honnête. Il doit être capable, avec conviction et d'une façon compréhensible, de présenter, exposer, défendre ses proposi-

tions aussi bien devant un conseil d'administration que devant une commission ou dans une salle publique. Il doit savoir s'adresser à des enfants dans une classe, à des jeunes dans leur foyer, à des ouvriers dans la baraque de chantier, à des administratifs en réunion, à des familles dans le local résidentiel, à des paroissiens dans leur salle de réunions, à des promoteurs, à des ingénieurs, à des visiteurs officiels. Il doit parler en public, savoir répondre à des questions, déceler les questions insidieuses, détourner les faux problèmes, répondre en attaquant ferme les affirmations mensongères, utiliser tous les moyens de communications, presse, radio, télévision, pour propager ses idées, les faire admettre, ou accepter de retenir les suggestions valables. Il doit être dans la rue, au milieu du monde et non rester enfermé dans son bureau, ou penché sur sa planche ou insensible à cette soif de connaissance qui l'entoure et le cerne.

La parole, l'écriture, sont des moyens de diffusion, surtout de nos jours, très puissants et dangereux.

Rien ne peut remplacer un exposé fait avec conviction, avec cœur, même si ce n'est pas un discours magistral fait par quelqu'un rompu à la technique du verbe.

L'attitude, le regard, les intonations, les gestes, sont des manifestations qui ne trompent pas. L'interlocuteur décèle vite l'habile phraseur, l'enveloppement de la parole bien timbrée ou la sincérité de l'orateur.

Il ne faut pas craindre d'exprimer avec force ce que l'on croit vrai. L'homme réaliste, concret, que doit être un architecte-urbain, doit transparaître dans sa façon de parler des problèmes. Il n'a pas besoin de faire appel à des effets oratoires, à une expression littéraire trop savante. Ce qu'on attend de lui c'est qu'il dise clairement ce qu'il pense, qu'il le dise simplement et que chacun comprenne.

Attentif au monde qui l'entoure, au passé et aux choses à venir, il doit être un homme cultivé.

Une civilisation se sent à travers toutes les activités d'une époque, à travers toutes les expressions des hommes du moment.

Il doit donc réserver, en dehors de ses accaparantes occupations,

du temps pour lire, pour aller au spectacle, pour visiter, pour voyager, pour se distraire.

Faute de quoi, il connaîtra une déformation professionnelle où, incapable de sortir de ses problèmes, il restera enfermé, étranger au milieu des autres, sans réactions devant les hommes et les événements.

ARTISTE

Enfin, l'architecte-urbain doit être un artiste. Cette condition ne doit pas être l'unique critère de son choix par ceux qui l'appellent. En effet, il ne suffit pas qu'il soit un bon plasticien, qu'il dessine bien et qu'il ait un tempérament artistique affirmé. Mais, c'est une condition indispensable qui ne va pas toujours de pair avec les aptitudes dont je viens de parler.

Or, son rôle d'artiste est partie intégrante de sa mission. Avec son sens esthétique, son style personnel, il exprime des idées et les transcende, et cette façon de s'exprimer lui appartient. Cette manifestation de tout son être est si profonde qu'elle ne peut qu'être personnelle et c'est en cela qu'elle doit être respectée.

Je ne crois pas à l'œuvre d'art collective qui ne peut être qu'un compromis.

L'unité de conception, base de toute œuvre d'art, ne peut sortir que de l'esprit d'un seul qui y inscrit toute sa personnalité et, comme nous sommes tous différents, il faudrait accepter d'amputer une partie de nous-mêmes pour nous reconnaître dans l'expression de l'autre.

Ceci ne veut pas dire que, d'un ton absolu, l'artiste impose sa solution sans discussion possible. C'est grâce à l'apport de ceux qui l'entourent, attentifs au problème à traiter, que naît dans la confrontation le tri et, en dernière analyse, la traduction personnelle.

C'est cela le travail en équipe. Chacun prendra le relais des propositions de base, chaque architecte-constructeur, qui viendra par la suite exploiter l'enveloppe générale dictée par l'architecte-urbain, doit à son tour faire une œuvre personnelle et cette liberté doit lui être laissée.

Au même titre que l'usager doit pouvoir modeler son intérieur pour le personnaliser, de même l'architecte-constructeur doit pouvoir refaire tout le processus de création des volumes qu'il est chargé de construire.

Nous ne pouvons accepter d'être considérés comme des porte-plume aux ordres d'une dictée ou un instrument de plus entre les mains de celui qui commande une œuvre et qui considère qu'il loue les services d'exécutants passifs.

Chacun doit respecter le rôle de l'artiste. Chacun est libre d'apprécier ou non le style de l'artiste qu'il a choisi. Mais, si par la suite il n'est pas d'accord, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même et non à celui qu'il a choisi librement. Car, en retour, l'architecte doit avoir un style personnel : ce style qu'il sent, qu'il recherche toute sa vie, en le faisant évoluer dans chacune de ses œuvres. Il se constitue peu à peu une palette de formes, de couleurs, de proportions qui sont les matériaux de son expression.

Un artiste a une façon bien à lui de regarder un assemblage de couleurs, de sentir des proportions, de retrouver des harmonies qui lui sont chères. Il transmet l'émotion qu'il en tire lui-même à ceux qui regardent son œuvre.

On ne comprend pas alors pourquoi nombre d'artistes, ou de soi-disant tels, font n'importe quoi parce que cela est conforme au désir de leur client : mobile d'opportunité commerciale ou volonté délibérée de ne pas vouloir s'imposer.

Oseriez-vous demander à un peintre de rajouter une tache rouge dans sa composition parce que vous êtes seul à en avoir envie ? Alors, pourquoi dire à un architecte : « Pour que cela me plaise, vous ferez telle chose avec tel aspect ? »

Ce qu'il faut, c'est choisir son architecte en fonction de son style personnel et ensuite lui faire confiance. Nous retrouvons là cette limite de la participation dont nous avons parlé. Cette confiance qui lie deux êtres, d'origines différentes, de caractères différents, de natures différentes, mais qui ont décidé, en commun, avec leurs différences, de participer à un travail dans une dépendance réciproque.

Réflexions sur la composition architecturale.

C'est donc dans l'optique d'une conception personnelle de l'Architecture que je voudrais extraire certaines de mes réflexions sur la composition urbaine.

Je dis bien que l'expression plastique qui en découle est personnelle et qu'elle n'est surtout pas à ériger en principe.

On m'a souvent reproché de ne composer les éléments d'un ensemble que selon un système orthogonal dans lequel les volumes bâtis sont implantés selon les deux côtés d'un angle droit.

Je peux bien essayer de trouver une justification dans un raisonnement, mais la raison principale est qu'il n'y en a pas. C'est une question de goût.

Comment expliquez-vous que vous préférez les pommes aux poires, que vous préférez le noir au blanc ?

Il n'y a pas d'explications à chercher. C'est ainsi, et vous n'êtes pas pour autant condamnable par celui qui n'est pas de votre avis, ce qui est également son droit le plus strict. Lorsque je dessine un paysage, je suis sensible aux courbes du paysage, à la ligne des collines, à la fuite du chemin entre les haies ; lorsque je fais un croquis d'architecture ancienne, j'apprécie de tracer sur mon papier la courbe d'une voûte, d'un plein cintre, ou le tracé merveilleux d'une ombre sur une surface courbe.

Mais, lorsque je crée des formes, je suis tout autre. Je ne cherche pas alors à saisir la beauté de ce que je regarde, à exprimer ma vision personnelle d'un élément existant. Je crée à partir de rien, de ce qui me vient à l'esprit, de visions intérieures, d'impressions diffuses et fugitives, ce que je sens et que j'essaie de reproduire. C'est un des mystères les plus secrets de l'art que cette possibilité qui nous est offerte de passer de la vision abstraite à une expression dont les autres peuvent bénéficier. Quand je me suis retrouvé avec B. Schœller, ce dimanche matin où nous avons arrêté le « parti » de Montereau-Surville, tout le devenir de ce nouveau quartier était dans un petit croquis fait en quelques secondes, mais où, en puissance, je trouvais une réponse à toutes les questions que je me posais alors.

Quand je vous ai raconté la naissance de Nîmes-Pissevin et que j'étais assis dans la garrigue, je « voyais » les volumes se profiler dans la campagne, et je n'avais plus qu'à en faire de rapides esquisses.

L'image vous vient on ne sait comment, on ne sait jamais quand. Un monde étrange vous habite tout à coup et vous vous promenez à la fois autour, dedans, dessus, avec une perception d'ensemble qui voudrait que l'on ait plusieurs mains pour dessiner à la fois sous tous les angles le volume qui est devant soi.

Ce dont je suis certain, pour moi, c'est que ces quelques instants privilégiés n'existent que dans le calme et la solitude.

C'est le soir, dans ma pièce de travail, quand la maison est endormie; c'est la nuit, à l'agence, quand je suis seul dans les locaux vides, mais où je sens la présence de tous ceux qui y ont travaillé; c'est au petit matin, quand je me lève pour voir l'aube se lever sur « le lac » de Bordeaux...

Ce n'est qu'après avoir quitté ce monde étrange que j'aime me retrouver au milieu des autres et commencer chaque fois la merveilleuse aventure d'une réalisation.

Alors, allez m'expliquer pourquoi je ne vois pas de courbes, pourquoi les lignes ne sont que droites, pourquoi les angles sont, la plupart du temps, droits ?

Est-ce parce que l'angle droit est une invention des hommes, qu'il n'existe pas dans la nature et que je suis profondément convaincu que notre vocation sur terre est d'apporter à la nature le fruit du génie humain pour reconstruire un monde nouveau ?

Est-ce parce que l'angle droit donne une impression d'ordre et de volonté contraire aux merveilleux hasards de la nature, que nous ne pourrions jamais reproduire ?

Est-ce parce que les volumes à faces planes s'affirment avec plus de présence que ceux dont les courbes facilitent l'insertion dans le paysage ?

Je réalise parfaitement que d'autres architectes aient une autre

vision. S'ils sont sincères, je respecte sans réserves leur inspiration personnelle et je ne me suis jamais permis, en face d'un confrère qui avait à réaliser un bâtiment dans une zone où j'intervenais à un titre quelconque, de contester les courbes qu'il se proposait de réaliser. Au contraire, je reste persuadé que, par opposition à mon style personnel, il était intéressant de trouver des contrastes.

Tout aussi mystérieuse est cette satisfaction physique que nous éprouvons devant certaines proportions.

Je me suis livré, une fois, aux mains d'un médecin psychologue, qui recherchait la correspondance entre les réactions instinctives des artistes et leur personnalité profonde.

Il était intéressé par ce choix inconscient qui nous fait préférer certaines lignes, certaines couleurs, certains rapports à d'autres. J'ai été soumis à des examens au cours desquels il m'était demandé de dessiner des angles, des rectangles, des rapports de surfaces, de découper ces surfaces par des lignes et de les teinter de valeurs différentes, de composer des volumes et de les assembler, de tracer des cadences, des rythmes, des trames en volumes.

L'analyse comparative des résultats obtenus à la suite d'examen différents en ordre et en durée, échelonnés sur plusieurs mois, a montré que d'instinct je reproduisais à quelques lignes près les mêmes orientations de lignes, les mêmes rapports, les mêmes proportions, et que ce n'était que dans un deuxième temps que, en raisonnant, j'y apportais quelques variations.

Ceci tendrait à prouver que, d'instinct, nous avons une orientation inconsciente que le tempérament d'artiste nous permet de reproduire et qu'une deuxième personne, celle du moment, sensible à l'environnement de ce même moment, rectifie la première impression et y apporte des corrections.

Pour un architecte, les choses ne s'arrêtent pas là, car ce qu'il crée doit être *habité*.

Alors qu'un peintre ou un sculpteur livre son œuvre à la perception directe de ceux qui regardent, l'architecte doit faire un pas de plus et exploiter les proportions, les modénatures, les

rythmes, les trames, les couleurs, pour en faire le cadre de vie des autres hommes.

Lorsque je suis amené à composer un plan, je recherche les moyens de le faire *exploser* au lieu d'en faire une composition fermée qui se suffit à elle-même.

Il me semble que j'exprime mieux le caractère dynamique de notre temps, l'accueil ou le départ, en prolongeant cette composition bien au-delà de la surface à traiter.

C'est une façon de traduire la notion du temps linéaire que permet la ville où l'homme est plus libre dans l'utilisation de son temps.

N'est-ce pas aussi l'expression du rattachement de toutes choses à un niveau supérieur ?

Un quartier est lié à sa ville, une ville à son aire et, dans une période comme celle que nous traversons, maintenant plus que jamais nous devons sentir cette appartenance.

Ne pas *bloquer* un plan, ne pas en faire une entité aux limites définitives mais donner au contraire l'impression de respirer, de s'étendre, de rejoindre d'autres villes dans une organisation supérieure.

Toutes nos villes ont été marquées par ces périodes dynamiques de mise en place de structures, de grands axes. Cela a toujours coïncidé avec de belles époques.

J'aime aussi que cette *explosion* se sente en volume et qu'une organisation urbaine dans les trois dimensions exploite l'espace au lieu de ramper sur le sol. Les verticales d'une silhouette urbaine sont l'expression de ce dynamisme.

J'ai écrit que je croyais à la nécessité de la présence des monuments dans le paysage urbain. L'homme a besoin de symboles.

Chaque époque a su créer ses monuments, à la gloire d'idées, de principes ou d'un idéal.

Je me demande si, aujourd'hui, le plus beau monument de la ville n'est pas la cité elle-même.

La grande idée de notre temps ne serait-elle pas la communauté des hommes ? Le symbole de cette communauté plutôt que d'être un élément isolé, aux volumes limités, planté sur une place ou à un carrefour, ne serait-ce pas cette impression diffuse et continue, ressentie dans le paysage d'une ville, extérieurement par sa silhouette, intérieurement par le décor de ses vides urbains ?

La *ville monument* pourrait bien être le symbole du siècle, à l'échelle de la communauté ; un monument fait de l'assemblage des logements des hommes et des équipements de la ville. L'unité de la Cité, ressentie comme une réalité, serait alors accessible à tous ceux qui s'y rendent, à tous ceux qui y vivent, à tous ceux qui la quittent.

J'ai toujours recherché, dans une composition, un équilibre satisfaisant par dissymétrie plutôt que par symétrie. Il m'a toujours semblé que l'effet symétrique, comme nous disons entre architectes *le point fort dans l'axe*, avait un côté arbitraire où l'on sacrifie inévitablement l'un des éléments de la symétrie pour le balancer avec son pendant.

Sans aller jusqu'à Gabriel qui, pour sacrifier à la symétrie, a peint en noir des fausses fenêtres sur l'une des ailes de l'École Militaire, il faut reconnaître que le type de la Mairie de village, flanquée de part et d'autre de l'École des filles et de l'École des garçons, est un artifice, sans plus.

La symétrie a un caractère définitif, et toutes adjonctions exigent de rétablir l'équilibre en reproduisant de l'autre côté de l'axe un élément identique, la plupart du temps sans raison. Seuls, quelques rares bâtiments justifient cette symétrie car leur intérieur a une utilisation symétrique : une salle de spectacles, un lieu sacré. Mais ce n'est pas pour autant que l'ensemble des bâtiments qui les accompagne, doit prolonger cette symétrie. L'admirable composition du plan de l'abbaye du Thoronet, les quais de Bordeaux, sont des exemples de composition dissymétrique autour d'un élément clé mis en valeur par l'accompagnement des volumes qui les entourent.

L'équilibre d'un plan est ce qui crée son unité. Le systématisme

de la symétrie ne me semble pas être un impératif suffisant. Je n'ose écrire que c'est trop facile et un refuge pour qui n'a pas d'imagination. Je me demande parfois si, pour créer un aspect satisfaisant, cette notion d'équilibre doit être aussi impérative qu'on le dit. Ne peut-on se demander si chacun de nous ne doit pas, en analysant une composition, établir un équilibre personnel ?

Devant une composition symétrique, il n'y a rien à dire, rien à faire, on la subit avec l'axe qui vous traverse. On est certain de ne pas se tromper. C'est quelquefois utile.

Il semble au contraire que dans la dissymétrie, il y ait une part de rétablissement personnel à faire, d'effort supplémentaire de compréhension.

La composition générale et son adaptation permanente constituent un problème relativement assez complexe.

Je me donne le droit, en tant qu'architecte-urbain, choisi et désigné, de traduire les options générales déterminées par ceux qui représentent les futurs habitants; le maire et son conseil municipal, sous le contrôle du préfet, le président de la Société d'Équipement et son conseil d'administration, le Ministère de la Construction, celui de l'aménagement du territoire et les Services départementaux et centraux, les représentants des collectivités locales, tous ont défini dans leurs principes le programme général. L'urbaniste a fait approuver son plan d'urbanisme. Toutes ces directives constituent une politique. Il m'appartient alors d'implanter en volumes sur le terrain l'expression de cette politique et je dois démontrer que ma proposition répond à ces objectifs : tant de logements avec telle répartition, donc tant d'équipements collectifs de base; tels équipements publics à l'échelle de l'ensemble de la nouvelle agglomération donc telles réservations foncières; un quartier neuf et non une ville parallèle, etc.

Cette mission doit donc se traduire par des éléments immuables, définitifs par leur poids dans la composition, expression de la continuité d'une politique.

Mais, le reste ne m'appartient plus. Je dois m'effacer pour attendre ce que chacun souhaite et préparer une variété de pos-

sibilités d'insertion des programmes de détail qui se présenteront.

C'est alors que le futur promoteur et son architecte se trouvent devant une alternative en fonction de leur programme : ou ils choisissent un ou des bâtiments qui font partie de l'image de base, dans ce cas, des limites de volumes leur sont imposées au nom de l'unité de l'ensemble; ou bien, sans idée préconçue, nous recherchons ensemble où il est possible d'implanter leur programme particulier qui viendra, par sa diversité propre, épauler l'image de base.

On voit donc la souplesse d'une telle conception. Ceci permet de dire que n'importe quel programme peut être ajouté à tout moment, non pas selon un volume imposé ou un terrain particulier avec ses servitudes, mais en s'adaptant au programme à traiter. Ainsi, le promoteur se trouve dans les meilleures conditions pour réaliser son opération. L'architecte-constructeur a une plus grande liberté pour faire une œuvre personnelle.

Ceci peut vous paraître aujourd'hui évident. Il a fallu des années pour réaliser le mécanisme d'une telle conception de la mission de l'architecte-urbain, car nous ne connaissions au départ que deux positions : le plan-masse couvrant la totalité de l'opération et débouchant sur une composition trop rigide, issue de la pensée d'un seul, ou l'absence de volonté du plan-masse qui aboutit au désordre, sans éléments de structures.

Ces quelques indications sur la composition urbaine n'ont pas d'autre intention que de faire sentir l'extrême complexité de l'architecture dont rien ne peut être traité au hasard. Je dis toujours à mes élèves qu'un trait veut toujours dire quelque chose parce qu'il définit un volume. C'est une convention d'écriture et ce « quelque chose » est une volonté. Encore faut-il que ce trait soit le résultat d'une réflexion et non un geste vague.

Cela impose une tension d'esprit continue. L'œuvre à créer doit être à tout instant présente à l'esprit. Il faut vivre avec, jour et nuit, comme un vêtement qu'on a endossé et qui colle à la peau. Le conscient et le subconscient travaillent sans cesse. Ce merveilleux ordinateur, que nous avons tous dans la tête, fonc-

tionne sans arrêt et répond par oui ou par non à chaque perception, à chaque vision intérieure.

Il nous appartient de découvrir la place qui nous a été réservée et où nous sommes irremplaçables.

Comme il est mystérieux de penser que ce que nous n'aurons pas fait, ne sera jamais fait! Car même si d'autres font quelque chose à notre place, ce ne sera jamais la même chose que ce que nous aurions fait.

Nous ne pouvons admettre que par notre seule volonté personnelle nous ayons un pouvoir sur l'homme. Nous ne pouvons pas grand-chose, seul. Nous sommes tous solidaires, liés aux autres, complémentaires avec ceux qui nous commandent, nos collaborateurs, nos associés, ceux de la ville, la Cité, la Société à laquelle nous appartenons, le monde universel.

Nous obéissons toujours à quelqu'un, à quelque mobile dicté par la présence des autres, à cette obligation dans laquelle nous nous trouvons d'agir en fonction de celui qui est au-dessus de nous et dont nous avons à respecter l'autorité.

Je crois à la nécessité de reconnaître la hiérarchie, sinon c'est le règne de l'irresponsabilité. Le sentiment d'obéissance ou d'appartenance n'est pas une négation de la personnalité. C'est une reconnaissance de l'autre et de son droit de nous guider. On obéit toujours à quelqu'un où que l'on soit, quoi que l'on fasse. C'est une règle à laquelle il est illusoire de croire que l'on peut se soustraire.

Si l'architecte doit accepter d'être commandé, il faut, pour commander à son tour, qu'il réunisse certaines qualités sans quoi c'est un abus de pouvoir, que les titres, la naissance ou les recommandations de complaisance ne peuvent justifier. L'autorité ne se conçoit que si celui qui l'exerce en a les vertus.

Connaissances techniques, connaissances sociales, don du contact humain, sens artistique, respect de la hiérarchie, doivent être complétés par une faculté d'imagination et de rêve, sans oublier d'être réaliste, par le pouvoir attaché à son propre comportement de savoir s'imposer sans écraser ceux qui vous

entourent, d'avoir le sens des autres sans se disperser, d'avoir le sens de la Cité.

J'ajouterai que, pour exercer ce métier, il faut être doté d'une forte santé et savoir l'entretenir. Je ne saurais trop conseiller aux jeunes et futurs architectes de s'acheter, autour de leurs vingt ans, une bonne santé, en pratiquant un sport, quel qu'il soit, en se fatiguant physiquement par des exercices corporels. Sans quoi, ils ne pourraient opposer à la fatigue et à l'usure des jours leurs facultés de résistance et, la lassitude aidant, ils ne seront pas toujours, et quand il faut, sur la brèche.

Il faut s'entraîner, dès les jeunes années de sa vie, à tenir le coup, car ce n'est pas au moment où l'on a besoin d'un effort que le physique doit flancher. Toutes les bonnes idées disparaissent, tout travail devient impossible. Et, le corps est une mécanique qui s'entretient.

Je sais bien que nous ne sommes pas maîtres de nos facultés physiques. Je sais que cela se dit. Je ne suis pas certain que cela soit aussi vrai qu'on voudrait le faire croire et l'admettre est peut-être chercher une excuse. Travailler intensément et longtemps demande un entraînement progressif au départ, continu par la suite. Maîtriser sa fatigue redonne de l'énergie que l'on acquiert par l'entraînement. Apprendre à récupérer est une discipline indispensable pour ne pas devenir abruti. Savoir se détendre aussi.

Étant donné que les programmes d'extension existent au moins dans toutes les villes d'importance moyenne, je pense qu'il faudrait que, dans chacune d'elles, il y ait un architecte-urbain à la tête du noyau d'une équipe permanente à ne pas confondre avec l'agence d'urbanisme municipale ou départementale. Ce n'est pas non plus le Groupement d'Études et de Programmation (G.E.P.) qui reste l'instrument de mise au point de l'administration. Dans ces deux services, on trouve, en ce moment même, de nombreux architectes. Il s'agit donc bien d'un architecte-urbain qui intervient dans le cadre des missions confiées par une municipalité ou un département à une Société d'Équipement ou d'Aménagement, organisme permanent à la disposition des collectivités locales.

L'architecte-urbain aurait ainsi un outil de travail étoffé parce que rentabilisé par la multitude des tâches que peut aborder cette Société d'Équipement.

Je ne pense pas souhaitable qu'il soit attaché et à temps plein à la Société d'Équipement. Il doit conserver son activité indépendante et parallèle et intervenir autant à la suite des études de son agence privée que par son action directe sur le personnel du Bureau du dessin ou les spécialistes des autres disciplines. Il est en permanence le conseiller direct du Directeur de la Société d'Équipement.

Processus d'intervention.

Quel peut donc être le processus de son intervention ?

Chacun peut se reporter aux textes en vigueur qui précisent les conditions de l'intervention d'un architecte-en-chef de zone à urbaniser et qui le lient à une Société d'Équipement ou d'Aménagement.

On y trouvera la définition juridique des missions tant au stade des études que des réalisations. Ces textes, déterminent la teneur du contrat et les obligations respectives des deux parties.

Ce qui me semble plus important et qui n'est pas dans les documents officiels, c'est l'esprit avec lequel l'architecte-urbain doit remplir ses devoirs dans le processus de son intervention. Chaque architecte-urbain réagit en fonction de sa personnalité, mais ses réactions sont également conditionnées par la personnalité du Directeur de la Société d'Équipement, ce qui fait qu'il ne peut être précisé avec quelle intensité l'un et l'autre doivent intervenir à chaque stade.

Toutefois, il nous semble utile de rappeler quelques principes qui situent chacun dans ses attributions et facilitent le dialogue entre des hommes liés pour plusieurs années à la même tâche.

L'intervention de l'architecte-urbain commence par sa participation, dès le début, à l'élaboration du programme général.

Il est excessivement important qu'il soit partie active dans la rédaction de ce document de base afin de bien saisir, en cours

de mise au point, les motivations des décisions, la personnalité de ceux qui interviennent, les poids respectifs des impératifs du programme.

Puis il doit proposer une solution qui réponde aux données ainsi précisées.

S'il a respecté les impératifs politiques d'un maire, ceux juridiques de l'administration, ceux techniques de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ceux sociaux des représentants des collectivités, ceux financiers de la Société d'Équipement, ceux de sa profession, il doit lui être reconnu, à son tour, son droit à proposer, défendre et faire respecter son œuvre.

S'il y a incompatibilité, il faut alors, avec honnêteté, sans passion, dans le respect mutuel des personnes, se séparer et prendre d'autres dispositions, car il faut savoir refuser quand on n'est pas convaincu, quand on n'est pas d'accord, quand on ne peut accepter ce qu'il vous est demandé de réaliser. Et ce droit de refuser ne peut être contesté. Chacun doit rester libre d'en user.

Accepter de faire ce que l'on réprouve est aussi condamnable que d'user de tous les moyens pour imposer sa solution.

L'architecte doit donc préparer la présentation de sa proposition. Il ne s'agit pas, pour lui, de dérouler des plans qui sont l'aboutissement de ses études, mais de faire revivre à ceux qui l'ont appelé le cheminement de sa pensée, de ses études préliminaires, et de faire sentir comment, peu à peu, sa solution est née. Apprendre à présenter des documents compréhensibles, dessiner lui-même sur une grande feuille devant une assemblée, la traduction des éléments du programme, se plier à exprimer en termes simples, en dessins schématiques mais lisibles, ce à quoi il a pensé et réfléchi est du reste une bonne méthode pour vérifier lui-même le bien-fondé de sa proposition. Défendre sa solution veut dire faire comprendre mais aussi comprendre et accepter les questions, les remarques ou les oppositions et voir dans quelle mesure il peut en tenir compte et comment. Le plus difficile, dans ce genre de présentation, est de ne pas laisser le détail prendre le pas sur l'essentiel. L'interlocuteur qui prend à parti l'architecte est souvent axé sur sa propre spécialité.

Il faut donc avec beaucoup de doigté remettre les choses en place et leur donner leur juste valeur. Chaque chose devant être intégrée dans un ensemble, il faut faire admettre que son adaptation au contexte est satisfaisante.

Il doit ensuite participer à l'information par tous les moyens et partout. Ce n'est pas une simple recommandation, c'est une obligation. Il apporte aussi son aide efficace à ceux qui l'ont appelé et lui ont fait confiance. Son apport personnel dans une campagne d'information est considérable. D'abord, auprès de tous les représentants des collectivités et de tous ceux qui ont une tâche collective dans la cité, ensuite, auprès de ceux qui bénéficieront de la nouvelle création, population en place, diverses professions, commerçants, entrepreneurs, jeunes. Prise de parole dans des assemblées, conférences, exposés, articles dans la presse et dans les revues, émissions. Il doit, par sa prise de position et l'autorité dont il est investi, accepter le dialogue, le susciter, le provoquer même, être disponible. Faute de quoi, il restera un étranger qui impose ses vues, et celles-ci seront toujours considérées comme des règles subies et non acceptées.

Non seulement il doit participer à l'établissement du cahier des charges qui définit les limites d'utilisation des terrains urbanisés, mais il doit savoir limiter son autorité afin de laisser à ceux qui viendront compléter son œuvre, le droit de s'exprimer. Un cahier des charges n'est pas un document que l'on délivre sans commentaires, il faut en justifier la teneur, il faut expliquer les raisons des règles imposées et orienter chacun dans le sens de l'originalité attachée à son programme particulier. Il faut faire saisir à chacun, dans chaque cas, la marge de liberté qui lui est offerte afin de lui laisser la possibilité de réaliser une œuvre personnelle.

Pour un architecte, assister les autres dans leurs recherches ne veut pas dire les influencer pour qu'ils acceptent, par lassitude, de faire ce qu'il veut. Cela veut dire qu'une bonne volonté sans borne doit animer de part et d'autre l'échange entre eux deux. Entre celui qui intervient le premier et celui qui suit, il doit s'instaurer un dialogue dans le respect l'un de l'autre.

L'un doit découvrir et favoriser l'originalité de l'autre et l'autre doit reconnaître l'indispensable autorité du premier.

Ensuite, l'architecte-urbain doit instruire les propositions. Il a charge de vérifier si les servitudes ont été respectées et doit en contrôler le bien-fondé.

Être chargé d'émettre un avis sur l'œuvre d'un autre est toujours une action délicate. On a vite fait de blesser celui qui a mis le meilleur de lui-même dans une étude; on a vite fait d'écraser celui qui, malgré ses bonnes intentions, n'a pu résoudre valablement le programme qui lui a été confié. Là aussi, il y a faut de la mesure sans avoir le droit de se tromper, car l'architecte-urbain doit toujours se souvenir qu'il a à garantir le bien commun et non les intérêts privés, quelquefois incompatibles avec le bien commun.

Il doit *rapporter* les propositions au Directeur, les défendre ou les écarter, en émettant un avis solidement étayé, sans se contenter d'une phrase laconique qui ménage ses arrières et lui permet de rejeter sur d'autres les conséquences de son acceptation ou de son refus.

Si on n'est pas d'accord, il faut avoir le courage de dire pourquoi, et non chercher à se couvrir par de vagues raisons à peine explicitées.

Combien cherchent ainsi à ne pas engager leur responsabilité en cas de difficultés, à ne pas contrarier les gens, même lorsque, manifestement, ils savent que leur demande est irrecevable, combien amendent leur avis sur des questions les plus élémentaires pour ne pas opposer leur refus à la recommandation d'un puissant du jour qui, la plupart du temps, ne sait même pas de quoi il s'agit.

Enfin, il est très utile que l'architecte-urbain participe personnellement comme architecte-constructeur dans l'opération qu'il dirige.

Certains ont opposé des mauvaises raisons à cette possibilité d'intervention. Ils craignent qu'étant juge et partie, l'architecte-urbain profite de la situation pour faire n'importe quoi, et

user de son influence pour s'appropriier tous les travaux au détriment de ses confrères, en particulier de ses confrères locaux.

C'est une mesquinerie qui, d'une part, ferait croire que tous les architectes-en-chef sont des gens malhonnêtes et sans scrupules; d'autre part, cela semblerait reconnaître la faiblesse d'une organisation qui n'aurait pas la possibilité de faire respecter les règles normales d'une saine activité professionnelle. Fort heureusement la législation n'a pas retenu ces craintes et a prévu la possibilité de dérogations.

Nous avons du reste pris comme principe, à l'agence, de traiter toutes les opérations qui nous sont confiées dans le cadre de tels ensembles, en équipe, associant tant les architectes de notre groupe que les architectes de la localité dans laquelle nous intervenons. 9 architectes ont construit dans Montereau-Surville; 18 à Nîmes-Pissevin; 12 ont ou s'apprentent à construire au « Lac » de Bordeaux.

L'architecte-en-chef doit d'abord intervenir comme réalisateur d'éléments d'équipements. Ils peuvent être classés en cinq catégories :

– les éléments uniques importants dont on peut tirer parti dans la composition générale : la chaufferie urbaine, le château d'eau, la station de pompage, les grands parkings publics, les ponts, les passerelles ;

– les éléments de dimensions plus réduites, qui doivent s'intégrer dans l'ensemble : les transformateurs électriques, les stations d'échange de chauffage urbain, les entrées de galeries techniques, les ventilations en terrasses, les parkings sous dalles, les transparences au niveau piétonnier, les pilotis des voies, les trémies des voies de descente aux parkings, les murs de soutènement ;

– les éléments de mobilier urbain dispersés dans les espaces libres : les candélabres d'éclairage public, les bornes, les bancs, les rambardes, les panneaux de signalisation, les tableaux d'affichage, les kiosques, les arrêts de cars urbains, les revêtements de surface des voies, les bordures, les bacs à fleurs, les corbeilles à papiers, les planimètres, les plaques de rues, etc.

– les éléments particuliers d'espaces libres (avec des artistes si besoin est) : les dallages, bassins, fontaines, mails d'arbres, jeux d'enfants, sculptures, fresques, mosaïques, panneaux décorés, etc. ;

– les éléments d'espaces verts : leur nature, les alignements d'arbres, le traitement des talus plantés, les mouvements du sol, les haies, les massifs, la mise en valeur d'un arbre ou d'un bouquet existant, etc.

Outre ce type d'intervention directement en rapport avec les travaux qui concernent la Société d'Équipement, l'architecte-urbain doit construire quelques immeubles afin de donner le ton à l'ensemble et préciser ainsi sa pensée, afin de mettre en pratique, à titre d'exemple, ses recommandations et de vérifier par lui-même le bien-fondé de ses directives, afin de ne pas perdre le contact avec le chantier, les entreprises, le personnel sur le tas, la matière et les intempéries.

* * *

Tel est l'homme de l'Art de la Ville, cet architecte-urbain responsable, partie prenante dans un métier adapté à notre époque. Tel est le cadre de son intervention au milieu des autres disciplines. Tels sont quelques principes de composition urbaine et l'esprit avec lequel cet architecte doit intervenir.

Vous voici donc mieux informé. Vous serez mieux à même de juger votre environnement. Ainsi vous pourrez faire apport de votre activité pour compléter ce qui manque à la ville pour devenir *Cité*.

Le sens de la cité

Nous aurons la Ville, saurons-nous avoir la Cité ?

Nous avons vu que, même sans nous en rendre compte, par nos choix successifs répondant à notre désir de bénéficier des avantages du progrès et à la tendance naturelle des hommes à se grouper, nous aurons *la ville*.

L'urbanisation, phénomène irréversible, particulièrement important à notre époque, transformera donc le cadre actuel de notre environnement par l'occupation de l'espace.

Cette urbanisation ne peut se concevoir qu'avec une forme d'organisation supérieure où, sans s'abandonner au fatalisme d'un avenir planifié, la place des éléments et leur réalisation dans le temps doivent se faire selon un certain ordre, sans se fermer à l'évolution. L'autre impératif est que tous puissent en bénéficier sans distinction. Cette urbanisation exige donc la mise en place de formes différentes de groupements, dont la diversité et la variété permettront le choix du mode de vie et l'adaptation permanente aux conditions de l'évolution. Mais la ville actuelle, devenue aliénante, ne remplit pas les élémentaires services que tout citoyen est en droit d'en attendre.

A la suite de l'inventaire des principales raisons de cette « inhumanité », nous avons opposé aux exigences des habitants vis-à-vis de leur ville, les exigences de la ville vis-à-vis de ses habitants, annonçant ainsi la tâche de ceux qui ont une part de responsabilité dans la marche de la ville.

Puis nous avons analysé les éléments qui doivent entrer dans la composition de la ville et décrit les modifications que nous pensons souhaitables dans la conception de ces divers éléments par rapport aux réalisations actuelles.

A titre d'exemples, je vous ai fait part de mon expérience et

des compétences techniques de notre groupe d'architectes en vous décrivant les méthodes d'étude, les solutions concernant les quartiers neufs de villes en extension dans lesquels nous intervenons. J'espère vous avoir ainsi démontré que les problèmes techniques, administratifs, juridiques, financiers, esthétiques et sociaux pouvaient être résolus de façons diverses et adaptées à chaque cas particulier, et que nous disposions en France d'un outil de travail capable de répondre aux besoins de logements et d'équipements.

Enfin, je vous ai présenté l'architecte-urbain, homme de l'Art de la Ville.

Si nous limitons notre activité à résoudre les problèmes posés par les différentes fonctions auxquelles doit répondre la ville, nous n'aurions construit qu'une belle mécanique, matériellement satisfaisante, physiquement sécurisante. Nous n'aurions qu'un assemblage ou au mieux une composition harmonieuse. Nous n'aurions qu'un groupement plus ou moins ordonné d'éléments juxtaposés qui, telles les pièces d'un moteur enveloppées dans un même carter, répondraient aux données techniques de base et seraient à la disposition de qui veut s'en servir.

Les architectes, et plus précisément les architectes-urbains, peuvent prévoir des villes fonctionnelles, concevoir des villes satisfaisantes, faire surgir de terre des villes belles et équilibrées, répondant aux quatre fonctions de l'urbanisme définies par la Charte d'Athènes, construire en respectant les limites financières, les règles administratives, les conventions juridiques.

Effectivement, ils auront construit des villes, mais il n'est pas certain qu'ils aient alors participé à construire *la cité*.

Il faut ajouter à l'univers formel de la ville une autre dimension. Un lien doit exister entre tous ses éléments.

Conscients de l'influence que peut avoir le paysage construit de la ville sur le comportement de ses habitants, les architectes se doivent de créer les conditions nécessaires pour que se développe *le sens de la Cité* cette cinquième fonction de l'urbanisme sans laquelle la vie humaine est réduite au règne animal. Ce n'est qu'à cette condition que leur œuvre dépassera les

limites de nos sens pour faire appel à ce qui distingue l'homme des autres êtres.

Ce ne sont alors ni les dimensions, ni la perfection de fonctionnement, ni la pureté esthétique de leurs œuvres qui en détermineront la valeur mais cette faculté que chacun aura, en tant qu'homme seul, que membre d'une famille et d'une communauté, de donner une signification à ses rêves, à ses pensées, à ses actes dans la Cité.

Que ce soit le politique, le planificateur, l'aménageur, l'urbaniste, l'architecte-urbain, l'ingénieur, le constructeur, l'élu, la ville qu'ils ont reçu mission de bâtir ne sera qu'une ville, si eux aussi ne sont pas transportés par le sens de la Cité, s'ils ne sentent pas, comme une exigence suprême, l'indispensable présence, parmi leurs inquiétudes professionnelles, du sens de la Cité.

La Cité est l'ensemble des habitants d'une ville qui ont le sentiment d'appartenir à un même corps. De simples habitants utilisateurs de la ville, ils deviennent citoyens lorsqu'ils s'inquiètent des intérêts de la collectivité.

Alors que la ville est territorialement limitée par ses murs, la Cité déborde de ses remparts, englobe l'environnement. Les murs ne peuvent enserrer une communauté humaine, ni imposer un espace limité à un souci commun, ou encore moins étouffer le rayonnement de cette même communauté. La notion de Cité s'étend à un périmètre toujours plus large au fur et à mesure que l'on avance dans la hiérarchie des villes.

A l'extrême, la Cité devient un symbole comme dans l'Antiquité et recouvre l'idée de patrie.

C'est par analogie à ce sens symbolique que, dans certaines villes, le quartier environnant le Monument, tel que la cathédrale, l'université ou l'hôtel de ville, a été appelé *la Cité*.

Certains promoteurs, qui connaissent les résonances que peut avoir l'utilisation, même abusive, d'un mot porteur d'idéologie, ont dénommé *cité* des groupements de maisons ou d'immeubles.

Mais il ne suffit pas que cet univers idéal nous soit proposé. Pensée par d'autres, conçue par d'autres, bâtie par d'autres, gérée par d'autres, la ville n'attend pas de nous un comportement d'utilisateurs passifs, seulement au fait du mode d'emploi et respectueux des règles d'usage de la vie collective. Il faut aussi que chacun de nous, en tant que *personne* et en tant que citoyen, ait aussi ce *sens de la Cité*, pour participer à l'avènement de la communauté.

J'essayerai, au cours de la fin de ce livre, avec les moyens dont je dispose, qui ne sont ni ceux d'un philosophe, ni ceux d'un sociologue, ni encore moins ceux d'un écrivain, de vous exposer ce qu'est pour moi, cette cinquième fonction que, voilà quelques années, j'ai proposé d'ajouter à la Charte d'Athènes, de déterminer les conditions qui favorisent la naissance du *sens de la Cité*, de décrire les différents niveaux où il peut s'exercer et comment l'exercer en tant que citoyen.

Puis je me proposerai de définir l'application du sens de la Cité à l'architecture urbaine et le rôle de l'homme de l'Art, pour que par ses œuvres, il participe au développement de cette cinquième fonction.

La rédaction de cette partie plus abstraite, je ne vous le cache pas, est celle qui m'a demandé le plus de mal. Autant je me sens avoir le droit à une certaine autorité quand je parle de mon métier, autant le reste doit être considéré comme le témoignage des inquiétudes d'un architecte; inquiétudes que d'autres, plus qualifiés que moi, exploiteront dans leurs recherches et sauront exprimer dans une langue qui leur est familière.

La dimension de la Cité ne m'est apparue que lentement et c'est tout au long de cette vie d'architecte et des nombreux contacts humains que j'ai eu l'occasion d'avoir que j'ai senti naître cette exigence qui dépassait le cadre professionnel.

Je vous livrerai alors ces pages, espérant avoir apporté une pierre de plus à l'édifice que nous construisons ensemble, chaque jour. Et puis, dès demain, car les jours s'écoulaient vite, je retournerai exercer mon métier aux chantiers Wilson de Reims, de Montereau-Surville, de Nîmes-Pissevin, de Bordeaux-le-Lac et de Périgueux-Boulazac.

Nécessité du sens de la Cité.

De notre conception du bonheur, dépend notre équilibre. Je me souviens d'une enquête, lancée il y a trois ans par un hebdomadaire. Une journaliste était venue nous voir pour nous interviewer sur le bonheur et nous poser des questions afin de découvrir les raisons pour lesquelles nous étions heureux ou malheureux.

Le résultat de cette enquête un peu superficielle était assez attristant.

Très peu de gens se considéraient heureux parce qu'ils ne possédaient pas tout ce qu'ils désiraient. Très peu étaient profondément heureux, parce qu'ils aspiraient à être autres que ce qu'ils étaient.

Les uns déclaraient, avec une naïve candeur, qu'ils voulaient avoir une voiture, une télévision, une maison à la campagne et beaucoup d'argent; les autres étaient désespérés. Les hommes, parce qu'ils n'étaient pas directeurs de quelque chose, à cause de leur bonne figure, champions de natation, à cause de leur bermuda à fleurs; les femmes, parce qu'elles ne ressemblaient pas à Brigitte Bardot, à cause de ses cheveux blonds et qu'elles étaient brunes, à Liz Taylor, à cause de ses cheveux noirs et qu'elles étaient blondes.

Tous considéraient que le bonheur était au centre d'un territoire qu'il suffisait d'annexer à la suite d'un simple souhait pour être heureux. Tous conditionnaient leur bonheur à l'accession de biens et de facilités.

Ils attendaient, bouche ouverte, que la vie leur apporte, puisque tels étaient leurs désirs, la richesse, la beauté, la notoriété, et... le tout avec une fausse conception de la liberté, celle de ne pas avoir à compter avec les autres et de pouvoir les ignorer.

Ils étaient les fidèles aveugles d'une société basée sur une fausse conception de la consommation.

Il est normal que, pour vivre, nous consommons. Respirer, c'est consommer de l'air, manger, c'est absorber des calories.

Mais la publicité ne se contente pas de nous vanter les qualités

matérielles d'un produit à consommer, elle nous indique que, pour atteindre un idéal, il faut consommer tel produit; et, de proche en proche, tout se transforme en produits de beauté, denrées amaigrissantes, intelligence en boîte, succès en conserve. Il suffit de consommer tel produit pour être heureux, tel autre pour s'attirer les faveurs. Les sorciers en étaient là, bien avant nous!

Ce n'est pas le fait de consommer qui est répréhensible, ce sont les raisons de la consommation. Quand on en arrive à une telle déviation et que rien ne compte plus que consommer pour le plaisir de consommer, de mal utiliser, de jeter après usage et avant usure, alors on comprend l'inquiétude et la profonde insatisfaction que crée cette attitude.

Lorsqu'il s'agit de l'habitat, du logement ou de la ville, cette même frénésie de consommer se traduit par le désir d'en mettre *plein la vue*, de prétendre avoir du goût, sans faire aucun effort de sélection, pourvu que l'objet choisi « fasse riche », de s'entourer d'une barrière en écrivant sur la porte d'entrée « chien méchant », et surtout de ne pas partager.

Le bonheur n'est pas proportionnel au pouvoir d'achat, parce que le bonheur n'est pas une marchandise à vendre et qui s'achète *avec* une auto, une télé, un tourne-disques... et le reste.

Je vois encore ce jeune couple fortuné, qui avait tout, qui pouvait tout s'offrir et ne se refusait rien : un appartement de luxe, une voiture de sport, une villa dans le Midi, une croisière aux Caraïbes, un séjour de ski au printemps (c'est plus chic). Lui, ressemblait à un play-boy; elle, était identique à une de ces cover-girls de journaux de mode. Le chien de salon était soigné. Pas d'enfants (vous n'y pensez pas, il faudrait s'en occuper!).

Chez eux, pas un livre, rien que des revues avec beaucoup d'images. De leurs voyages, ils ne rapportaient que des souvenirs d'hôtels, de restaurants, de ski nautique et des photos en couleurs. *Elle*, à la piscine « bleue des mers du Sud »; *lui* au golf. Ils n'avaient pas d'amis, juste quelques « copains » de sorties.

A longueur de journées, ils se demandaient ce qu'ils pourraient bien faire pour occuper leur temps. Ils noyaient leur continuel ennui dans n'importe quelle occupation. Éternellement insatis-

faits, ils tournaient en rond. Demain ne comptait pas. Hier n'existait plus. Et, de temps en temps, ils avaient un « cafard noir ».

J'allais les voir de temps à autre. Il y avait toujours du très bon *scotch* et des biscuits salés. C'est certainement le ménage le plus malheureux que j'ai connu. Cela se lisait au fond de leur regard.

Un jour, je n'ai plus entendu parler d'eux. Ils se sont dissous sans laisser aucune trace derrière eux. J'ai cru, une fois, les reconnaître dans les héros de Françoise Sagan.

La quête du bonheur exige une continuelle recherche. Ce n'est ni dans un repli sur soi, ni dans une vie sans partages, ni dans des stimulants artificiels, qu'il se trouve.

C'est par notre participation active au monde qui nous entoure, par l'espoir de voir nos actes peser sur de bénéfiques modifications, que nous découvrirons le bonheur.

C'est en ayant le sens de la complémentarité et de l'interdépendance des hommes que nous découvrirons le sens de notre destinée.

C'est en pensant au monde de demain, à ceux qui nous suivront et aux décisions à prendre dès aujourd'hui et qui engagent l'avenir, que nous aurons rempli notre tâche.

C'est en prenant part, en toute liberté, aux activités de différents groupes où nous pourrions assumer des responsabilités que naîtra, en nous, le sens des autres, le sens de la Cité.

La liberté ne consiste pas à refuser toute contrainte, à écarter tout effort, à n'accepter que ce qui est spontanément voulu. La liberté s'apprend, elle se conquiert. Apprendre à conditionner ses réflexes, apprendre à exercer sa liberté, c'est reconnaître la primauté de l'homme sur ses instincts et le pouvoir qui lui a été donné d'être maître de son destin.

L'Homme maître de son destin! Il peut paraître orgueilleux de reconnaître à l'Homme une telle puissance; or, tel est bien, en particulier pour le croyant, le pouvoir de l'homme.

J'ai déjà évoqué cette position fondamentale au début de cet

ouvrage. J'y reviens, car c'est là que se situe, pour moi, la signification profonde de notre existence. C'est là que je trouve la justification de mon métier.

Nous avons le pouvoir de nous libérer de toutes contraintes, dans la mesure où nous estimons ne pas avoir à les supporter au nom de notre conscience. C'est en cela que nous avons, à titre individuel, la responsabilité de nos actes. Notre faiblesse, devant les difficultés, vient de notre impuissance à ne faire que le bien. Notre déception vient de l'imperfection de nos œuvres. Mais nous savons que nous ne pouvons rien par nous seuls et que nous ne sommes pas seuls. C'est dans la Foi que nous puisons la force de maintenir notre action, de supporter nos défauts, ceux des autres et de ne pas nous abandonner au désespoir et au mépris.

C'est là que se situe, au-delà du travail humain, le sens de la fatigue, de l'effort soutenu, et de notre condition.

Mettre à notre service les forces de la Nature ne veut pas dire détruire l'ordre divin pour le remplacer par un confort matériel obtenu par la destruction. Exploiter la création, selon ses lois, c'est rendre hommage au Créateur qui nous en a donné le pouvoir, c'est transcender nos actes humains au-delà de leur signification terrestre.

C'est en cela que l'homme est maître de son destin.

Or, le Destin des Hommes passe par le support de *la ville*, expression de la collectivité, et cette ville, aussi techniquement parfaite soit-elle, ne jouera sa véritable fonction que si elle est *cité*, expression de la communauté.

Il faut le reconnaître. Cet attachement inconsidéré pour le type de maison individuelle, isolée au centre d'une parcelle clôturée, est en grande partie dû à l'absence du *sens de la cité*, au refus de vivre avec les autres, de compter avec les autres.

Je ne dis pas que, hors de l'immeuble collectif, il n'y a pas de salut. Je dis que le logement, quelle que soit sa forme, individuel ou collectif, quelle que soit la forme de son groupement, village ou ville, n'a de valeur que s'il participe à développer le *sens de la cité*. La conception la plus répandue de la maison

individuelle n'est en réalité que l'expression d'un égoïsme qui se cache sous une fausse bonhomie. Or, il existe des groupements de maisons tout à fait remarquables, mais de cela, on n'en veut pas!

Qu'on ne me dise pas « en Angleterre, en Allemagne, ou ailleurs, il y a un plus grand pourcentage de maisons individuelles », C'est exact. Mais pas un Français n'accepterait de vivre dans une de ces maisons! Il ne faut pas, du reste, aujourd'hui, aborder cette question. Le débat est trop passionné pour que l'on puisse en parler sérieusement. Je dis très sincèrement que je considère que *tous* les éléments de ce problème sont faussés. Il suffit de patienter un peu de temps pour que les choses se remettent en place.

En attendant, on continuera à détruire « légalement » des sites comme, par exemple, les pentes qui entourent cette belle ville de Sancerre, pentes qu'il aurait fallu avoir le courage de conserver comme un glacis moyenâgeux au lieu de laisser s'y installer... un échantillonnage d'horreurs.

La conception actuelle de l'immeuble collectif, ancien ou nouveau, est souvent une forteresse de pierre dont la loge de la concierge tient lieu de poste de garde. C'est aussi une expression de ce refus de la communauté.

Je ne dis pas que les beaux immeubles sont condamnables, chacun doit avoir la liberté d'utiliser le fruit de son travail et bénéficier des possibilités que cela lui offre, comme il lui convient dans les limites du bien commun. Mais cela n'est pas suffisant. Où est le sens de la Cité?

Il faut partager sa vie, il faut quitter ce nid bien douillet pour affronter le monde.

La maison familiale, l'immeuble collectif, bien sûr l'un et l'autre, l'un ou l'autre, mais avec l'esprit de participer à la *cité*. C'est à chacun de nous qu'il appartient que la ville ne soit plus aliénante, que la ville ne soit plus considérée comme un enchevêtrement incompréhensible d'obligations, sans justifications. Ce n'est qu'en fonction de l'intérêt que nous porterons au bien commun que cette même ville nous apparaîtra alors comme une *cité*.

Il ne suffit pas d'accepter un réseau de relations sociales, parce que l'on ne peut pas faire autrement, et perdre ainsi toute personnalité en disant que « l'on s'en fout, cela ne me regarde pas, qu' *ils* se débrouillent! »

« Ils », ce sont ceux à qui l'on se contente de déléguer ses droits, en aliénant son pouvoir de choisir.

« Ils », ce sont ceux, apparemment plus compétents, à qui l'on confie le soin de décider de tout, sans recours. C'est renoncer au bien le plus précieux, inaliénable et respectable qu'est notre liberté. C'est là que se manifeste notre Personne.

Ville ou Cité? C'est à chacun de nous qu'il appartient de faire cette transformation, de percevoir la cité comme un corps vivant, sur lequel nous pouvons intervenir, d'améliorer sans cesse, par notre action directe à tous les niveaux, ce qui nous a été légué du Passé.

Parallèlement à notre intervention personnelle sur la cité, celle-ci doit en même temps être un milieu favorable à la progression d'un monde communautaire dans lequel nos personnes se développeront, seront promues, même si nous ne sommes pas avertis de nos propres richesses et si nous n'avions pas déjà reconnu celles des autres.

Voilà qui justifie notre Sens de la Cité.

Comment naît le sens de la Cité.

Le sens de la Cité naît d'abord de la prise de conscience de la personne, de ce qu'elle représente, de ses dimensions et de son origine.

Il fut un temps où chacun apprenait à remplir un rôle. Chacun recevait une éducation dans une orientation précise et acquérait des connaissances, transmises par la tradition. Celles-ci donnaient droit à endosser un uniforme. Telle la crèche provençale peuplée de santons, la campagne, le village, la ville étaient habitées de personnages reconnaissables à leurs attributs, garants de leur identité.

Dans un monde sans changement, la fixité de l'environnement

et des choses permettait de vivre en conservant les mêmes règles, les mêmes réflexes, le même costume.

La vie était réglée d'une façon immuable. Seuls quelques aventuriers se donnaient quelque temps l'illusion de se dégager de l'emprise quotidienne pour à nouveau coller à un nouveau personnage, le couteau entre les dents et un bandeau sur l'œil.

Seuls quelques artistes, considérés hors du lot commun, sortaient des sentiers battus et leur originalité était un sujet de curiosité.

Seuls quelques privilégiés pouvaient bénéficier d'une vie hors les normes. Les autres survivaient.

L'eau était au puits. La cheminée permettait d'utiliser le feu pour cuire la soupe et se chauffer. La maison aux murs de pierre était le seul abri. La ville n'était que la juxtaposition de beaucoup de maisons. Les citadins n'étaient que l'assemblage de personnages. C'est à de telles époques que les civilisations ont stagné. Lorsque les hommes ont pris conscience de la misère physique et morale dans laquelle ils vivaient, de leur impossibilité de sortir de leur état précaire qui les mettait à la merci de tous et de tout, de leur interdiction d'accéder à de meilleures conditions d'existence, de leur besoin de donner un sens à leur vie, ils se sont lancés dans des aventures. Ils ont construit des cathédrales, fait une révolution en cassant tout, ou sont partis faire des conquêtes les armes à la main. Revenus chez eux, ils ont bâti des villes, des cités à caractère, expressions d'une idéologie aux formes symboliques et volontaires.

Aujourd'hui, plus que jamais, la Cité joue un rôle dans la construction de la *personne* car elle fait appel à tous les personnages qui sont en nous. Elle est le lien qui tient unies entre elles toutes ces *figures*.

De la personne isolée et secrète, avec ses qualités et ses défauts, avec ses croyances et ses inquiétudes, avec ses connaissances acquises et ses hérédités, la Cité en fait, aussi et en même temps, un citoyen au-delà du simple état de citadin : un citoyen, avec ses devoirs et ses oppositions.

Le Sens de la Cité naît aussi d'une prise de conscience de la Communauté.

La collectivité, qu'elle soit publique ou privée, est faite d'une somme de services mis à la disposition de tous. Elle permet ainsi de satisfaire les exigences élémentaires, certes de plus en plus nombreuses et complexes, au fur et à mesure que la science ouvre la possibilité de nouvelles applications de ses découvertes.

La collectivité fournit une gamme de tuyaux, de réseaux, de fluides, de voies, de circuits de toute nature, que chacun peut choisir en fonction de ses besoins.

La collectivité ravitaille, distribue, chauffe, éclaire, entretient, nettoie, élimine les restes après usage, assure l'hygiène, les réserves, la libre circulation des produits et des hommes, aide et protège matériellement les déshérités, porte secours aux faibles. Mais ce n'est que la collectivité. Nous ne sommes ni des fourmis en termitière, ni des pingouins en colonie.

Une collectivité parfaite, ce qui est techniquement possible, serait génératrice d'ennui et de désœuvrement.

La communauté est tout autre. Elle impose notre participation dans le respect de la personne. Elle requiert un sentiment d'appartenance à un groupe, à des groupes pour d'autres raisons moins matérielles que la collectivité.

Elle exige de chacun de ses membres, de prendre des responsabilités, d'en accepter et d'en assurer les charges, en faisant appel à leur bon vouloir, à tous les niveaux d'intervention.

L'inévitable urbanisation qui nous attend pourrait être la grande aventure des temps modernes. La grande œuvre de la communauté des hommes de ce siècle.

Si ceux qui inscrivent la ville sur le sol, si ceux qui en bénéficient, abordent l'urbanisation *avec le sens de la cité*, alors on peut penser qu'il naîtra un grand élan d'enthousiasme et de foi pour participer à sa construction.

Participer à la construction de la Cité, cela veut dire que tout notre être se met au service des autres; en tant que « Personne », avec le respect de son unité; en tant que membre d'une famille, avec le souci de conserver intacte la cellule de base de la Société

et de la défendre; en tant que professionnel, avec ses compétences et son pouvoir d'invention; en tant que citoyen, avec ses droits et ses devoirs.

La perspective d'une tâche aussi exaltante, que l'époque nous offre et dont le pouvoir nous est donné, nous permet d'être emplis d'espoir. Devant la possibilité de faire jouer notre intelligence et notre imagination, on a peine à croire, que les hommes de notre temps ne profiteront pas de l'occasion qui leur est offerte, préférant répondre à leurs instincts individuels, pour en tirer des satisfactions immédiates.

Sans imagination, on ne peut que copier, et « copier » est le propre des singes dont nous savons bien rire. L'absence d'imagination nous enferme dans des clichés, dans des *a priori*. N'est-elle pas souvent le signe d'une profonde paresse à accepter des remises en cause ?

Ne se traduit-elle pas souvent par une attitude figée qui m'a valu d'entendre combien de fois des reproches. « Mais qu'est-ce que vous allez imaginer là ! vous ne pouvez pas faire comme tout le monde ? »

Faire comme « tout le monde » pour ne pas se poser de problèmes, laisser aux autres le soin de penser à notre place, n'attendre de la vie que des *sécurités*, assurées par les autres en vos lieux et places. Cela se traduit, au plan de la ville, par le refus de changer son cadre de vie et de s'adapter aux nouvelles structures que, par ailleurs, nous avons indirectement réclamées.

Accepter que d'autres, jusque dans le moindre détail, dressent le plan de la ville, établissent le plan du quartier, construisent les murs du logement, règlent les distributions intérieures, disposent les équipements, décorent les murs, meublent les pièces, remplissent le frigidaire, choisissent nos vêtements, sans que nous souhaitions même intervenir. Alors, pourquoi vivons-nous ?

Il est certainement « compliqué » de vivre dans la Cité. Cela pose à chaque instant des problèmes. Cela nous maintient dans un état d'éveil constant. Nous sommes sans cesse tentés.

A l'inverse d'un confort stable et sans histoire, au-delà des

rassurantes facilités que peut nous procurer le Progrès, n'est-ce pas dans l'insécurité de la Cité que nous pouvons trouver, à chaque instant, l'occasion d'engager notre personne, d'apprendre à choisir, de savoir abandonner, de savoir échanger ?

La croyance dans le Progrès et le *Sens de la Cité* sont liés, car l'un et l'autre font appel à l'espérance, et quel est l'homme qui peut vivre sans espérance ? Quel est l'homme qui n'accepte pas d'exécuter un travail, de faire un effort, s'il sait que par la suite il bénéficiera d'un Progrès qui le libérera de certaines exigences ? Quel est l'homme qui refusera de s'engager et d'avoir le Sens de la Cité, s'il sait que, par son action, il interviendra dans l'amélioration du cadre de sa vie personnelle, familiale et civique et apportera sa contribution au Progrès ?

S'engager pour un idéal, user de sa liberté, être détaché des biens matériels tout en sachant avec mesure consommer, partager avec les autres, cela n'est-il pas inscrit dans la vocation de l'homme ? N'est-ce pas le chemin le plus sûr pour conserver l'espérance et stimuler ce qui repose en nous ?

C'est à une telle tâche qu'il faut convier les jeunes, qu'il faut les préparer à en assumer la charge, qu'il faut les aider à saisir les nouvelles dimensions de notre temps, qu'il faut leur donner les bases qui leur permettront de se dégager du poids de l'habitude, au lieu de leur offrir, sans efforts, une vie dont le but est d'avoir une voiture de sport, de copier les vedettes et de traîner leur ennui.

C'est à une telle tâche qu'il faut appeler tous ceux qui, par leurs dons, leurs connaissances, leur expérience et leur pouvoir ont la possibilité, dès aujourd'hui, de bâtir ce monde nouveau. Ceux qui sont prêts à assumer de nouvelles responsabilités doivent tout mettre en œuvre pour informer, intéresser et faire intervenir ceux qui les entourent et non se limiter à ne voir en eux que des veaux à l'engrais, des individus à satisfaire en fonction de leurs possibilités financières, des consommateurs en puissance.

Nous allons, sans doute, vers une époque où le temps de travail nécessaire pour produire ira en diminuant. On nous promet

que ce temps libre se traduira par l'avènement de la civilisation des loisirs.

Temps libre, loisirs, pour beaucoup cela veut dire aller à la pêche, jouer aux boules, boire un coup au bistrot, jouer au P.M.U., et lire la presse du soir.

Ce n'est pas, dans une certaine mesure, bien répréhensible, mais cela n'a jamais été un but dans la vie, et il est difficile de se contenter de ces modestes *loisirs* pour meubler une existence.

Temps libre, loisirs, pour d'autres cela veut dire : passer ses jours dans un club de vacances à jouer aux tahitiens, et se contenter d'une civilisation à l'eau tiède. Cela aussi paraît bien insuffisant.

Temps libre, loisirs devrait vouloir dire, qu'en dehors des indispensables heures de délasserment, on consacre le reste de son temps libre à améliorer ses connaissances, afin de bénéficier d'une promotion sociale ce qui est une noble ambition; à cultiver ses dons afin de connaître un équilibre entre son activité professionnelle et ses occupations annexes; à participer à la construction de la cité, afin de faire apport aux autres de ses compétences.

Le *devoir d'état* n'est pas limité à notre activité professionnelle. Il s'étend *et* à notre vie familiale, dans l'unité du couple, dans l'éducation de nos enfants, *et* à notre vie civique, dans notre participation à créer la communauté et à aider par tous les moyens qui sont en notre pouvoir à promouvoir la Cité.

C'est dès le jeune âge qu'il faut faire saisir aux enfants le sens de la Cité, ce qu'elle doit représenter pour eux à côté de leurs parents, de leurs jeux, de leur école et de leurs camarades. Des éducateurs l'ont bien compris quand ils m'ont demandé de venir chaque année, parler, même dans les jeunes classes, de leur ville, de son histoire, de son évolution et de ses projets.

Le but n'est pas de les informer uniquement. Le but est de leur faire sentir dès à présent qu'ils appartiennent à une Société; que cette Société est la leur, qu'ils y auront un jour une part active et qu'ils peuvent, par leurs activités, en fonction de leur idéal, en influencer le sens d'évolution.

L'instruction civique ne s'arrête pas à apprendre les mécanismes administratifs et électoraux, où seuls les modes de délégation de pouvoir et l'obéissance à la loi sont traités. L'instruction civique devrait aussi développer le goût de participer à la vie publique, devrait aussi aider à faire naître le *sens de la Cité*. Les enfants des classes maternelles de Montereau-Surville ont été conviés à découvrir que, même à leur âge (5 et 6 ans), ils pouvaient intervenir dans leur nouveau quartier.

Sur la place du château d'eau, la place Jean XXIII, nous avons prévu la mise en place de trois massifs de fleurs autour de trois arbres fruitiers conservés, témoins des anciens potagers. Nous avons proposé à la mairie, à la Société d'Équipement et aux institutrices d'ouvrir un concours réservé aux plus petits. Les enfants ont été amenés sur la place, ont vu l'emplacement des futurs massifs et, au jour dit, chacun, armé de pinceaux et couleurs, a fait un dessin.

Le jury (composé du maire, de ses adjoints, des architectes, de l'entreprise de jardins) est allé, en grande pompe, dans chaque école, visiter l'exposition et retenir en vue de son exécution le meilleur projet, devant les enfants réunis.

Les trois projets ont été traduits en massifs de fleurs aux couleurs différentes correspondant à celles des dessins.

Un après-midi, les trois classes maternelles, sous la conduite de leurs maîtresses, sont venues pour l'inauguration, et là, en présence du maire, chaque classe a remis de la façon la plus officielle *son massif* à *son* nouveau quartier. Les enfants ont été émerveillés de voir leurs dessins réalisés et ont parfaitement, même à leur âge, compris qu'ils avaient fait quelque chose pour Surville. Les parents présents étaient fiers. Les massifs ont été confiés à la garde de la population qui, depuis, les a respectés. Des panneaux discrets portaient la mention de l'école et de la classe auteur du projet.

« Tu as vu ? m'a dit une petite fille, c'est *notre* massif. » Si un jour, dans quelques années, elle participe à créer dans Surville un équipement nouveau que l'évolution justifiera, elle me redira :

« Tu as vu ? c'est *notre* ville. »

Elle aura gardé le sens de la Cité. Elle aura pris part...

Au niveau des adultes, les exemples sont nombreux. Cette jeune fille qui, malgré ses cours et ses examens, est cheftaine d'une meute de louveteaux, consacrant ainsi le peu de temps libre qui lui reste à des enfants.

Ce ménage artiste qui a ouvert dans sa salle de séjour une classe d'initiation à la peinture pour des adolescents, avec le seul plaisir d'ouvrir les yeux des jeunes aux joies de l'Art.

Cet ingénieur qui consacre trois de ses soirées par semaine à donner des cours de maths à cinq apprentis de l'entreprise où il travaille et cela, bien entendu, sans autre satisfaction que celle de transmettre une parcelle de ce qu'il sait.

Cette maîtresse de maison expérimentée qui donne à quelques jeunes filles des cours d'enseignement ménager après son temps de service dans une administration.

Et tous ces gens qui participent aux comités de quartiers, aux comités des fêtes, aux comités pour la construction de leur église, aux associations sportives, ont davantage le Sens de la Cité que ceux qui, à des fins d'exploitation politique, excitent les gens à créer des comités de défense des intérêts de... quelque chose ou de quelques-uns.

Si tout citoyen doit avoir le *sens de la Cité*, il faut en retour que la Cité ait un sens. La Cité doit être signifiante. C'est là que nous retrouvons la responsabilité de ceux qui la façonnent. C'est là que nous retrouvons le haut niveau de fonction de la ville qui n'est pas uniquement un milieu où la sécurité est assurée, ce haut niveau de fonction des équipements collectifs qui ne sont pas seulement justifiés par leur seule fonction d'origine.

C'est là que nous retrouvons la nécessité des symboles dans la Cité, de la présence de l'art dans le moindre des objets, et de la possibilité qui doit être offerte dans le paysage urbain, d'adjoindre selon la volonté de tous, des éléments nouveaux qui feront que les citoyens seront fiers de leur cité, et qu'ils s'identifieront à elle.

Application du sens de la cité

Le sens de la Cité aux différents niveaux de groupements.

Le sens de la cité ne se mesure pas en fonction de l'importance du groupement. On n'a pas plus le sens de la cité dans un petit village que dans une grande ville. Mais il est deux limites extrêmes où il a y perte ou impossibilité d'avoir le sens de la cité.

L'une est la maison isolée, volontairement indépendante, éloignée de tout et de tous, expression d'un individualisme aux dimensions d'une famille. Ce refus de se sentir solidaire se traduit par le complexe « du château ». C'est le symbole de la personnalisation poussée à l'extrême.

L'autre est la trop grande agglomération sans éléments signifiants, étendue uniformément sur un vaste territoire, résultat là aussi de ce même individualisme : le modèle du genre est Los Angeles où, sur 6.000 km², 9 millions d'habitants habitent en grande partie dans des maisons individuelles. C'est le symbole de l'impersonnalisation.

L'endroit où l'on se trouve, l'endroit où l'on habite, où l'on travaille n'est que rarement isolé, il fait toujours partie d'un groupement dans lequel il est intégré, soit par nécessité matérielle par exemple au moyen d'un réseau de communications diverses, soit par besoin d'échanges sous des formes variées.

Ce groupement est lui-même inclus dans un dispositif plus large et ainsi de suite.

Il est donc nécessaire de traduire en architecture urbaine les différentes échelles des groupements, pour qu'ils puissent être sentis par l'habitant et que l'importance respective de chacun ne soit pas trop grande, faute de quoi nous retomberions dans

l'un des extrêmes indiqués plus haut. L'habitant n'aurait plus le sentiment d'appartenance à un groupe. Il ne serait plus qu'un individu isolé, noyé dans la masse, sans le désir d'affirmer sa personnalité, et avec le sentiment que seul il ne peut rien entreprendre d'efficace devant la masse en face de laquelle il se trouve.

Notre satisfaction, notre équilibre sont directement en rapport avec l'impression que nous comptons pour *quelqu'un* dans le groupe où nous sommes. C'est ce sentiment d'appartenance à une assemblée où nous avons un rôle, où nous sommes irremplaçables, qui est un ferment de notre activité et qui crée l'envie de participer.

Tout groupement doit donc en fonction de son échelle conserver une dimension perceptible.

Trop de maisons familiales groupées ne donnent pas un village, mais une marée pavillonnaire.

Trop de logements assemblés dans le même immeuble deviennent une fourmilière, un quartier composé de trop de bâtiments devient une boîte de morceaux de sucre renversée, une ville composée de trop de quartiers semblables devient une immensité où l'on se perd.

L'uniformité d'un groupement doit en fonction de son échelle être compensée par des volumes accidentels qui marquent sa silhouette, ferment ses perspectives, orientent le regard. L'ensemble des bâtiments devient en quelque sorte le support de ces éléments particuliers et participe à leur mise en valeur.

Ces éléments se chargent alors d'une valeur symbolique et chacun, par le seul fait de les voir, se les approprie. Ils deviennent à la fois l'expression de la communauté et le support de l'idéal personnel. Chacun se sent *chez soi*.

Il est donc normal que ce sentiment de communauté se traduise par la construction de lieux de rencontre. Ces lieux privilégiés sont indispensables pour faciliter la perception d'appartenance à un groupe et ce, quelle que soit l'échelle du groupe.

La place du village, le *local résidentiel* de l'immeuble, la grande artère qui mène au *centre ville*, la grand'place, la

salle de réunion ou de spectacle, l'espace-musée extérieur ou clos sont des lieux de rencontre, parmi d'autres, où chacun peut se joindre aux autres pour bénéficier des avantages de la cité, favoriser sa vie intellectuelle, ses relations, son épanouissement et mesurer ses possibilités de création.

Sans la construction de tels lieux, il n'y aura pas de cité et c'est malheureusement ce qui se passe avec le phénomène banlieusard, désordonné et anarchique. C'est ce qui se produit quand la ville s'étend sans plan de structure et sans directives sur le sens général de son extension. C'est ce qui arrive dans de nombreux sites à jamais dilapidés comme la Vallée de Chevreuse, le Bassin d'Arcachon et les Côtes de Provence.

Sans ces lieux de rencontre comment faire naître ces groupements d'habitants d'essences diverses auxquels chacun souhaiterait participer s'il a quelque inclination à avoir le sens de la cité.

Comités, associations, clubs, syndicats, mouvements, partis politiques ne verront le jour et ne subsisteront que dans la mesure où ils trouveront un lieu de réunion, et c'est au sein de ces multiples groupes que naît peu à peu le sens de la communauté et le désir de participer à *la chose commune* afin de se sentir un citoyen.

Dans l'évolution rapide que nous connaissons aujourd'hui, il est donc très important, lors de l'adjonction de nouveaux éléments à un groupement existant, de bien mesurer l'importance relative de ce qui existe par rapport à ce qui sera rapporté. L'élément nouveau doit être équilibré, *et* sur lui-même *et* avec l'ensemble.

De même, au fur et à mesure de l'extension, il faut veiller à ce que les différentes échelles de communautés soient respectées, sans tomber subitement d'un extrême à l'autre. Une ville ne sera pas une cité si l'habitant passe directement de son logement à un complexe de haut niveau urbain. Il lui faut atteindre l'atmosphère urbaine par paliers successifs et ces paliers doivent être facilement perceptibles, faute de quoi, ce même habitant prendra une attitude de défense et de repli sur soi pour se protéger contre ce qu'il ne comprend pas.

Il est souhaitable qu'à tous les niveaux une certaine liberté soit laissée à l'initiative privée pour répondre au besoin de personnalisation. Cette participation à la création de l'environnement, cette adaptation continue du support de la vie est génératrice d'initiatives et procure la satisfaction de se sentir partie prenante au lieu d'être uniquement un habitant anonyme servi.

Mais on peut à la limite faire deux remarques.

ÉVITER L'ESPRIT DE CLOCHER

S'il est laissé à chacun la possibilité d'intervenir dans un seul sens sur un territoire trop limité et exclusif, cela risque de faire perdre l'idée de Cité et d'appartenance à une hiérarchie de groupes. Nous n'aurions alors qu'une juxtaposition d'éléments et une trop grande diversité. L'unité de l'ensemble risquerait d'être compromise et la composition d'ensemble ne serait plus ressentie. Cette conception limitée de la participation à un seul groupe aux activités limitées, sans confrontation avec d'autres, sans échanges, débouche sur l'esprit de clocher qui est une forme de repli sur soi et crée une ségrégation.

LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE CRÉATION PUBLIQUE ET PRIVÉE ?

La deuxième remarque nous semble tout aussi importante pour maintenir en éveil le sens de la Cité.

Il serait grave de considérer que les Sociétés de Construction soient seules responsables de la réalisation des équipements collectifs. Leur justification réside principalement dans les prix intéressants que permettent des marchés importants. Leur métier est de ne réaliser que des équipements à rentabilité certaine, soit que le marché existe en puissance, soit qu'il soit créé à grand renfort de publicité, influençant l'opinion jusqu'à faire croire que ce qui est indispensable pour bien vivre est ce qu'elles proposent. Nous aurions là une des expressions de la ville qui prendrait l'argent pour maître. De plus l'État, dépositaire et gardien de certaines valeurs, les élites et les édiles aidant, ne peut renoncer à son rôle et se contenter de reporter sur d'autres le soin d'établir les programmes, de construire et gérer les

équipements collectifs. L'État se doit d'être présent dans la cité.

A côté des clubs sportifs privés, il faut le stade municipal. A côté des écoles privées, il faut l'école municipale. A côté des galeries de peinture, il faut le Musée. A côté des théâtres privés, il faut l'Opéra.

La solution qui consisterait à reporter sur le promoteur privé la charge de réaliser à ses frais et donc de ses futurs acquéreurs, la totalité des équipements collectifs d'intérêt général, n'est pas normale, en prétextant que c'est l'adjonction dont ce même promoteur est à l'origine qui crée des besoins collectifs supplémentaires.

Il y a une juste mesure entre ce qui est prévu pour l'usage exclusif des habitants du nouvel élément, ou de l'industriel ou du commerçant, et l'apport des nouveaux équipements dont une plus large collectivité bénéficie.

LES Z.U.P.

C'est du reste une discrimination qui était de règle ces dernières années, en particulier dans les Z.U.P., où les ouvrages étaient divisés entre *le primaire*, entièrement à la charge de l'État et de la Municipalité, *le secondaire*, partie à financement public, partie récupérée par la revente des terrains équipés aux promoteurs, *le tertiaire* à la charge des seuls promoteurs. Si les Z.U.P. n'ont pas obtenu partout le succès qu'on pouvait en espérer, cela est dû à plusieurs raisons.

Tout d'abord la demande de nouveaux logements émane en grande partie des classes sociales où le niveau de salaire est bas. Au départ, la répartition prévue entre le nombre d'H.L.M. et de logements d'accession a permis d'établir un budget équilibré, les redevances dues pour le terrain équipé étant plus faibles pour les logements sociaux. Or comme chacun sait, une opération de Z.U.P. n'est pas faite dans un but lucratif, et l'un de ses buts est de répondre à la demande. La proportion H.L.M./logements d'accession a été différente de celle de la prévision. La conséquence en a été que la Société d'Équipement

n'a pas retrouvé à l'arrivée ce qu'elle avait escompté au départ. Personne n'est responsable de cet état de fait. On peut difficilement obliger les gens à habiter quelque part s'ils veulent aller ailleurs.

Actuellement, après expérience, cette difficulté n'existe plus, d'autres méthodes d'approche permettent de prévoir des adaptations permanentes.

L'importance du nombre d'H.L.M. a créé une ségrégation plus apparente que réelle du reste, par opposition à la variété prévue. Devant cette ségrégation, il est certain que la promotion privée s'est tenue sur la réserve. Les familles dont le revenu était trop élevé pour leur permettre d'accéder aux H.L.M. ont eu tendance à préférer les quartiers anciens, allant jusqu'à dire que la proximité de leur immeuble d'accession à la propriété avec des H.L.M. n'était pas acceptable.

Lors d'une assemblée locale à laquelle je participais, des promoteurs groupés en association locale sont allés jusqu'à accuser des architectes d'avoir cassé le marché de la promotion privée en construisant des H.L.M. trop bien! Ce qui, du reste, est absolument exact même dans les villes où les H.L.M. sont de qualité médiocre. L'un de ces promoteurs nous a indiqué que pour lui faciliter la vente de l'immeuble qu'il nous avait commandé, il fallait prévoir un matériau de façade, autre que celui des H.L.M. environnants, afin qu'il y ait une différence! C'était cela l'important. Je ne l'accuse pas, il connaissait bien ses clients.

En second lieu, l'impression d'ordre de la plupart des Z.U.P. a été ressentie, par rapport au paysage urbain classique des villes moyennes, comme desséchée et ennuyeuse.

Tout en reconnaissant que cela était en partie vrai au début, alors que beaucoup d'opérations étaient en cours de réalisation, force nous est de reconnaître que souvent ce qui a été exécuté était perfectible avec un peu d'imagination et surtout de bonne volonté. Le changement d'orientation des recherches en matière d'urbanisme a été mal compris. Le public a été mal informé. Taxés de *grands ensembles*, à l'origine de tous

les maux, de tous les vices, de toutes les maladies, les nouveaux quartiers des Z.U.P. ont été condamnés par les immobilistes et les conservateurs qui préféraient peut-être les taudis qu'ils pouvaient ne pas voir, à ces grands ensembles qu'ils voyaient en allant en week-end.

Les enquêtes sont là pour contredire les détracteurs. En général, ceux qui habitent des Z.U.P. sont aujourd'hui assez satisfaits; les arbres ont poussé, les choses se sont mises en place. Vous vous souvenez, comme moi, de cette émission télévisée enregistrée dans l'un de ces nouveaux quartiers où un journaliste en posant des questions aux nouveaux habitants, semblait déçu de voir que les gens au micro et devant la caméra ne se plaignaient pas, bien au contraire! Pour quelques opérations mal conduites, on a vite fait de généraliser!

Quand je reconnais que certains *grands ensembles* ont un caractère desséché, je pense plus particulièrement à ceux dont le plan ne comporte pas d'oppositions, où le décor urbain est identique sur toute la surface de l'opération. La vie avec ses hasards, ses incohérentes et ses inattendus a de la peine à s'y installer. Mal raccordés à la ville actuelle, mal intégrés à l'environnement, parce que disproportionnés, mal conçus en eux-mêmes parce que sans composition urbaine, ils sont certainement des erreurs. J'ai peine à croire qu'avec un peu d'imagination, on ne puisse en améliorer l'aspect, encore faut-il le vouloir, et pour cela, s'adresser à des gens capables d'analyser et de corriger les erreurs, car il n'est pas si simple que cela de déceler la véritable cause d'un échec.

Enfin, un promoteur privé m'a exposé la raison principale de la désaffection de sa profession pour les Z.U.P. Il m'a dit à peu près ceci :

« Comment voulez-vous que j'aie construit dans une Z.U.P. ? Je ne peux pas gagner de l'argent en revendant le terrain puisque le prix en est officiel, il m'est donc impossible de le majorer. Je ne peux pas gagner de l'argent sur les V.R.D. (voierie et réseaux divers) puisque c'est la Société d'Équipement qui les réalise et que le prix de cession de terrain urbanisé est officiel. Je ne peux donc pas retrouver le même bénéfice que

je fais d'habitude en le tirant sur la seule construction des appartements.

« Je suis le premier à reconnaître que ce que je construis n'est pas extraordinaire sur le plan technique, vous vous rendez compte que je ne peux pas en tirer davantage. Alors... tant que cela sera possible, je ferai des opérations en dehors : là je gagne sur tous les tableaux! (terrains, voirie, construction...) »

A peu de choses près, j'ai entendu beaucoup de petits promoteurs de villes moyennes tenir ce raisonnement. Je reste persuadé que, à moyen terme, ils font un mauvais calcul. Ce n'est peut-être que du bricolage mais c'est tout de même cette mentalité qui nous vaut la dispersion des opérations immobilières dans la ville actuelle. Personnellement, je souhaite que, sans étendre systématiquement la politique de création des Z.U.P. à toutes les villes, dont l'extension justifie la construction de nouveaux quartiers, on maintienne, comme autant de terrains d'application de recherches, comme élément moteur, comme point de rencontre de promoteurs publics et privés, un certain nombre de ces zones à urbanisation volontaire. Dans tous les pays que nous avons visités, nous avons pu constater qu'une rivalité stimulante opposait les créations mixtes dues à l'initiative du gouvernement et les créations d'origine privée.

C'est ainsi que se bâtira une ville aux multiples visages.

Cela ne nous a pas éloignés du *sens de la cité* car ces dernières remarques nous ont fait saisir l'importance que revêt l'intervention publique et privée en matière d'aménagement de la ville et d'exploitation du site urbain.

Mais comment est ressenti le *sens de la cité* en fonction de la taille de cet aménagement ?

ESPACE RURAL

En milieu rural, le hameau, le bourg, le village, il est assez tentant de vivre en circuit fermé, on peut à peu près subvenir à ses besoins élémentaires et mener une existence sans histoires à condition de ne pas se créer de nouvelles exigences.

Je suis prêt à croire que beaucoup d'habitants de nos milieux

ruraux se contentent de moins en moins d'une conception aussi traditionnelle de la vie. En particulier, les jeunes ont davantage que les anciens, l'occasion de rentrer en contact avec la ville proche. Ce n'est pas pour autant qu'il faut à terme condamner la vie en milieu rural à disparaître. Elle doit changer de nature pour être maintenue et appréciée.

Au lieu du repli sur soi, l'habitant doit réaliser qu'aucun groupement, même rural, ne peut se suffire à soi-même, et qu'il faut sortir de *chez soi* pour trouver le complément de ce dont on ne dispose pas dans son environnement immédiat.

Les facilités de communications doivent favoriser les échanges et permettre aux ruraux d'accéder aux équipements que peut leur offrir la ville.

Ces équipements, qui s'adressent tant aux enfants à l'âge des études qu'aux adultes qui désirent approfondir leurs connaissances, doivent être autant de foyers de rencontre entre ruraux et citadins.

Nous entrevoyons là l'intérêt de la banalisation et de l'ouverture de certains équipements, tels les locaux scolaires, les foyers de jeunes, etc. L'industrialisation de la campagne aidant, on arrive à des complexes étonnants de vitalité et dont le caractère d'entraînement peut être à l'origine de la transformation radicale de la ville voisine et de la région.

En écrivant cela, je pense à l'œuvre de la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc ou du Canal de Provence, dont l'action ne s'est pas limitée à la mise en valeur des terres en friche ou mal cultivées, mais à la formation et à la post-formation des agriculteurs devenus des ingénieurs-agronomes au lieu et place des paysans. L'écoulement de ses produits, leur conditionnement et leur expédition ont fait l'objet d'installations complémentaires qui forment un ensemble cohérent. Ce que nous admirons dans de telles initiatives, c'est l'esprit d'entreprise et les bienfaits qui en découlent.

LA VILLE

La petite ville de dimensions réduites porte aussi en elle ses différences. Mieux servis qu'en milieu rural, ses habitants accep-

teraient plus aisément des limites à leurs activités. Ils s'y contenteraient d'un réseau de relations établies sans chercher à l'élargir. Ils y acceptent, sans réticences, une dépendance dans un ordre établi. Plus qu'ailleurs, c'est la ville des personnages. Mais l'équilibre d'une telle agglomération est très précaire, car il n'est pas offert un éventail de choix. Si le principal employeur, l'usine de pantoufles, la scierie ou autres, est en difficulté, c'est toute la ville qui connaît des moments difficiles. Le moindre fait divers prend des proportions de scandale.

Il faut beaucoup d'énergie, beaucoup de courage, avec d'inévitables affrontements, pour permettre à une nouvelle équipe de relever une telle situation. Il faut aussi un certain *sens de la Cité* chez les habitants pour accepter des sacrifices même provisoires et faire confiance à l'équipe en place. Cette confiance doit être maintenue car les résultats ne sont pas immédiats.

C'est le cas de Montereau-faut-Yonne, traumatisée pendant des années par les destructions de la guerre 39-40 et la fermeture des célèbres faïenceries. Cette ville connaît aujourd'hui un renouveau dont sa population peut être fière.

AIRE MÉTROPOLITAINE

La grande ville, la ville explosée dans son aire métropolitaine, a l'avantage de proposer le choix : choix de paysages et d'impressions, choix de relations, choix de lieux de travail, choix de tout. C'est en cela que la grande ville est un lieu privilégié. Elle permet les échanges et le changement. Elle offre toutes les variétés de types de groupement, donc toute la gamme des participations. Elle favorise la formation de la personnalité de chacun de ses habitants. Ceux-ci toujours sur la brèche, aux prises avec toutes les oppositions, sollicités à chaque instant, obligés de réagir pour agir, ont la possibilité de vivre intensément.

Dégagé du cycle solaire, de celui des saisons, du climat, du beau ou mauvais temps, l'homme de la ville peut organiser ses journées et chercher la meilleure utilisation de son temps. Il est sensibilisé à tout ce qui l'entoure, à tout ce qui est possible, à tout ce qui paraît ou apparaît. Il est apte au changement, favorable à l'évolution, en continuelle recherche.

Je sais que vous m'opposerez que la grande ville est ressentie par quelques-uns comme un lourd manteau qui pèse sur leurs épaules. Broyés par la vie, écrasés par une existence sans espoirs, la grande ville leur semble n'être génératrice que de gens blasés et instables.

Enfermés dans le cycle infernal, symbolisé par le slogan de Mai 68 « Métro-boulot-Métro-dodo », ils ne tirent aucun bienfait de la vie de la cité.

Mais peut-on affirmer que ceux qui se trouvent aujourd'hui en marge de ces bienfaits ont toujours pensé et agi avec le sens de la Cité ? Est-on certain que ceux que le devoir d'élus, d'élites, de responsables de la chose publique désignait pour être les bâtisseurs d'un monde meilleur, aient toujours utilisé le pouvoir qui leur était donné, animés par le *sens de la Cité* ? Certains, oui. Beaucoup, non.

On rencontre tout de même aussi des gens heureux dans la grande ville. Des gens qui l'apprécient et savent en tirer des joies qu'ils reconnaissent ne pas trouver ailleurs.

LA RÉGION

Au-delà de la grande ville, il y a la Région avec sa capitale régionale, sa métropole d'équilibre, et par extension la capitale, ville principale d'un pays.

Tout a été dit sur le rôle de la Région, sur l'intérêt de la décentralisation et ses déviations possibles.

Pour reprendre le principe émis au début de ce chapitre, selon lequel chaque élément fait toujours partie d'un dispositif plus large que ses seules limites territoriales, et selon lequel une hiérarchie des villes et de leurs fonctions est indispensable dans un pays, on réalise l'équilibre à maintenir continuellement entre une région dont la ville principale deviendrait la capitale d'un État indépendant qui voudrait vivre en circuit fermé et d'un État dont la capitale voudrait étendre son pouvoir de décision jusque dans les détails.

Le plan de Montereau-Surville que nous avons proposé, toutes proportions gardées, me semble être une illustration de ce tel

principe. Le tracé des éléments principaux, grands axes, places, monuments, est marqué avec une certaine volonté. Cette expression est l'image d'une conception globale de la ville et d'une structure qui donne le sens des grandes orientations, permettant d'y intégrer les éléments à venir au fur et à mesure de l'évolution.

La liberté d'utilisation de cette structure est limitée aux possibilités de choix de volumes inclus dans une enveloppe générale et la forme définitive des quartiers n'est connue que lorsque les programmes de construction se présentent.

La capitale régionale a un intérêt particulier. Elle est le point de rencontre des nécessités issues de la vie de sa région, avec ses particularités traditionnelles ou récentes, des nécessités provenant de sa vocation principale et des influences géographiques, telles que bord de mer, pays de plaine ou de montagne, topographie et climat, et des nécessités émanant de la présence dans ses murs de bâtiments abritant les Services de l'État.

C'est dans la capitale régionale que se transmettent, par l'enseignement dans les facultés, par les assemblées, par les représentants détachés, les grandes idées directrices de l'évolution du pays et de sa continuité.

C'est là que doivent être maintenues les élites provinciales, au lieu de les laisser s'expatrier systématiquement vers la capitale pour y trouver une activité et des intérêts à leur échelle. Ces élites doivent y trouver la possibilité d'intervenir à leur mesure.

Conserver ses élites et en attirer d'autres, actuellement agglomérées dans la capitale, est certainement pour la métropole d'équilibre un double but sans lequel il est illusoire de parler de décentralisation et de revitalisation provinciales.

Encore faut-il que ces « meneurs » ne soient pas étouffés par l'immobilisme des gens en place, par les hautes sociétés locales, avaries de leur position, et réticentes pour qui vient d'ailleurs avec des idées de changements.

Encore faut-il que ces gens, qualifiés trop souvent « d'agités », aient, par des moyens de communications rapides, la possibilité de se déplacer pour confronter leurs activités sans se voir dans

l'obligation de transiter par la capitale, où qu'ils aillent, et perdre ainsi un temps précieux.

Ceci impose à la métropole d'équilibre de prévoir des équipements et des aménagements de haut niveau qui doivent trouver leur place dans le plan de la ville et y tenir une place de choix.

Ceci impose à la ville en question, la réalisation de structures d'accueil permettant de recevoir dans les meilleures conditions de réflexion, de travail et de détente, ceux qui sont appelés à siéger. C'est, entre autres villes, le but de Bordeaux et de sa communauté urbaine qui a su créer un immense Parc des Expositions et qui prévoit un ensemble de salles de congrès dans le quartier du Lac.

Le sens de la Cité peut donc naître à tous les niveaux de groupement, quelle que soit la taille de la ville, quelle que soit la situation de chacun dans la société.

Mais il ne suffirait pas d'en avoir conscience et de se contenter d'une aimable inquiétude intellectuelle qui consisterait à ce contenter de ce noble sentiment sans trouver son application, sans rechercher le terrain de sa mise en œuvre.

Actualisation du sens civique, *le sens de la Cité* trouve son aboutissement dans la construction de la ville, dans la réalisation matérielle de ses murs, dans l'édification d'un milieu propice à l'épanouissement de tous ses habitants, dans le respect de leur personne et de la liberté. Alors, la ville devient une cité.

S'informer pour participer à la Cité.

L'INFORMATION

Pour participer, il faut s'informer ; pour s'informer, il faut se sentir concerné. Tel est le processus qui mène au *sens de la Cité*.

La prise de conscience de notre personne, qui ne trouve son plein épanouissement qu'au service de la communauté, nous fait passer du stade de l'individu isolé qui subit ou se met en marge de la société, à celui de citoyen actif, conscient du poids de son action sur l'orientation de son milieu.

Parmi les activités humaines, tout ce qui touche à l'aménagement de l'espace, depuis la forme d'un objet usuel jusqu'à l'organisation du territoire, a une influence considérable sur le comportement individuel. Nous sommes des êtres sensibles; consciemment ou non, selon notre degré de réflexion, nous réagissons en fonction de notre perception. Volumes, formes et couleurs déclenchent et orientent nos pensées, nos réactions et nos attitudes. Notre faculté de contrôler notre tempérament a des limites qu'il nous faut connaître et reconnaître.

Sans les autres, sans l'appropriation de l'espace environnant, nous ne pouvons pas grand-chose. Seuls certains esprits particulièrement armés sont capables d'être des penseurs ou des chercheurs solitaires. L'aménagement de la ville, cet horizon quotidien et permanent, intervient avec beaucoup de poids sur notre comportement. Tout au long du jour, nous ressentons sa présence à travers l'architecture de notre environnement.

La ville, qui est une des plus belles manifestations de l'humanité, nous permet de modifier *et* l'espace *et* la notion de temps. C'est la plus forte expression des civilisations, l'un des véhicules les plus puissants de l'évolution, l'une des structures d'accueil les plus ouvertes tant pour les habitants de la ville actuelle que pour ceux de la ville de demain.

Il est impensable, dans ces conditions, de ne pas se sentir concerné. Il est impensable, devant de tels impératifs, d'invoquer de mauvaises raisons pour ne pas intervenir, personnellement, selon notre conscience. En particulier, le refus d'endosser des responsabilités pour ne pas se créer de problèmes me semble être une des principales raisons de cette désaffection de la chose commune.

Repousser toute responsabilité n'est pas un idéal d'homme, et le rejet sur d'autres du pouvoir de décision, par le vote par exemple, ne peut être considéré comme notre seule intervention dans une société organisée.

Cela débouche inévitablement sur la technocratie avec son cortège d'erreurs, de frustrations, d'injustices et d'exploitations de l'homme par l'homme.

Le refus de s'intégrer dans la vie communautaire n'a pas d'autre

motivation que l'égoïsme. Il est inutile de chercher à se justifier par le manque, déjà pris par celui consacré à son travail et celui réservé à la famille.

Plus que jamais, nous devons nous considérer comme « mobilisés » pour une cause commune. Dans une période de mise en place de structures qui subsisteront longtemps, et l'Histoire a connu de ces périodes. C'est tout notre avenir, celui des nôtres, celui de ceux qui viennent, celui de ceux qui nous suivront, qui est engagé chaque jour.

Comment, dans ces conditions, se satisfaire d'un petit univers personnel, sécurisant et rétréci, aux dimensions d'un petit confort de gens sans problèmes ?

L'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'architecture urbaine, nous concernent tous, sinon nous serons consommés comme des haricots en boîte dont on jette à la poubelle le contenant, après usage, pour y rejoindre les déchets.

Je n'ai pas le temps! me sera-t-il objecté. C'est encore une fuite de répondre ainsi. Ce n'est pas vrai. On a toujours le temps. Mais voilà, il faudrait diminuer son temps de sommeil et vaincre sa fatigue, diminuer son temps de repas et vaincre sa gourmandise, diminuer son temps de vacances et vaincre sa paresse, diminuer son temps de futilités et vaincre sa dispersion. Alors, on aurait le temps de vivre pleinement, intensément, on aurait le temps de s'occuper de la cité au lieu de la fuir.

Se sentir concerné exige que l'on soit informé.

L'information commence de la part de ceux qui savent et qui, se doivent d'informer objectivement, par le devoir d'informer. S'ils ont, par l'idéal auquel ils adhèrent, fait un choix personnel et considèrent qu'ils détiennent une part de vérité, ils doivent le faire avec sincérité et présenter ce qu'ils défendent comme étant leur choix, sans l'imposer, laissant à chacun le droit qu'ils se sont eux-mêmes octroyés : celui de choisir.

L'information dirigée relève du bourrage de crâne. C'est l'une des plus grandes violations de la Personne. L'information déformée est une malhonnêteté inadmissible, contre laquelle il faut s'élever dès qu'elle est perçue, afin d'en condamner les

auteurs. Et, à ce sujet, combien y en a-t-il parmi nous qui, utilisant le droit de réponse qui appartient à tout citoyen, réagissent à une information qu'ils savent pertinemment fausse alors qu'ils sont conscients des risques que cette erreur entraîne pour l'auditeur ou le lecteur ?

Nul ne peut prétendre imposer sa conception sans consentir à expliquer les raisons de sa proposition.

A plus forte raison, un architecte urbain responsable d'une mission de création d'un quartier neuf se doit de consacrer une partie de son temps à informer ceux qui sont intéressés par le problème qu'il traite.

Il est facile de se draper dans sa dignité, d'utiliser le pouvoir magique du dessin qui a une force de persuasion dont il faut faire usage avec discernement.

Quand on sait manier un crayon, on a le pouvoir de déclencher le rêve et d'entraîner ceux qui vous regardent dessiner. Croyez-moi, cela est souvent bien tentant ! Faire une belle perspective, avec des arbres centenaires, utiliser des angles impossibles pour tirer un « effet » irréel, jouer avec les ombres, est certainement un acte poétique mais il ne faut pas se laisser entraîner dans un monde impossible. La réalisation serait une déception et ceux que l'on a fait rêver se sentiraient bernés.

Nul homme d'action n'est pour autant dégagé de l'obligation de se justifier. Il ne suffit pas de déclarer d'un ton supérieur qu'il est inutile d'expliquer aux gens des choses qu'ils ne peuvent pas comprendre ou qui ne les intéressent pas. S'ils ne comprennent pas, c'est qu'on leur a mal expliqué l'objet en question. C'est qu'il n'a pas été fait usage d'un langage compréhensible. Comment informer si le langage n'est pas perceptible, si les mots utilisés n'ont pas de sens, si le vocabulaire employé n'est pas dans le lexique de celui qui écoute ?

L'urbanisme, ces dernières années, a revêtu une forme de secret, jalousement défendu par une expression incompréhensible pour le commun des mortels, pour, disait-on, éviter la spéculation.

Les plans d'urbanisme, légalement affichés du reste sur un panneau officiel dans les mairies, n'étaient que des graffiti cabalistiques, dont la légende n'était connue que des seuls initiés.

Bien peu de maires ont réalisé l'intérêt que pouvait soulever une information objective, détaillée, commentée par les auteurs, justifiée, discutée même, devant des habitants, et ceux qui ont eu la sagesse de le faire en ont retiré beaucoup de satisfactions et d'appuis de la part de la population et même de leurs électeurs.

Si le public n'est pas accroché, c'est qu'on ne l'a pas suffisamment informé précédemment, pour lui faire saisir l'importance des questions relatives à l'urbanisme.

Cette découverte ne concerne pas seulement l'âge de l'adulte électeur. Les jeunes doivent être initiés aux problèmes de la vie urbaine. Le plan de la ville où habitent les élèves devrait être en bonne place dans tous les établissements d'enseignement. L'histoire générale de leur pays est inscrite dans le plan de leur ville et quelle merveilleuse leçon de civisme ! L'histoire de la ville se lit dans les évolutions successives du plan de toute agglomération.

L'idéal politique et social de chaque époque est inscrit dans les tracés, dans les monuments.

Quelle leçon de géographie humaine un enseignant ne peut-il pas tirer des visites organisées, de cartes examinées avec des explications pour toute une classe !

Et comme les regards des adolescents brillent quand on leur parle de leur ville future, des chantiers en cours, de la figure de cette ville qui se bâtit chaque jour et dont ils seront les habitants de demain !

Cette *leçon de choses*, transposée à notre temps, me semble plus génératrice de vrais citoyens, ouverts au monde, que la complaisance dans la nostalgie du paysan qui sème à la volée, ou du maréchal-ferrant de village frappant son enclume. Les choix volontairement ruraux présentés comme modèles aux enfants des écoles sont suffisamment éloquents pour qu'il soit nécessaire d'insister. Qui n'a pas, dès son enfance, été prévenu contre la ville ? Nous avons tous appris la fable de La Fontaine où le rat des champs plaint le rat des villes. Nous avons tous chanté cette petite villageoise, devenue « dame » de la ville, qui regrette en secret la maisonnette paternelle.

Il reste à prendre en feinte affection les *bons sauvages* et nous nous retrouverons en plein « J.-J. Rousseau ».

Devant cette insuffisante éducation, ce défaut de formation de la plupart des habitants, on comprend mieux avec quelle facilité les *notables* ont pu s'approprier la ville et la modeler selon leurs conceptions davantage tournées vers le passé dont ils étaient les premiers bénéficiaires. On en arrivait au paradoxe, où citoyens et responsables, pour des raisons opposées, ne souhaitaient aucun changement. C'était préparer le lit de la technocratie dont la politique urbaine n'était guidée que par un souci de planification. La paperasserie, la bureaucratie, la tracasserie administrative ont trouvé là un terrain de prolifération exceptionnel, dont toute participation de la part des utilisateurs ne pouvait qu'être exclue.

Une génération de *notables*, d'élus et de fonctionnaires, particulièrement dans les grandes villes, a fait de l'urbanisme en secret, ou pratiqué la non-information. Les architectes n'échappent pas à cette critique.

Combien ai-je rencontré de confrères de la génération précédente dont la règle d'intervention se situait entre un programme qu'ils recevaient d'une main et le certificat de conformité qu'ils délivraient de l'autre, une fois la réalisation terminée!

Il faut reconnaître à la presse écrite et parlée, à la télévision dont les possibilités sont si étendues, qu'elles ont su accepter depuis quelque temps, de participer à des campagnes d'information sur les problèmes d'aménagement et d'urbanisme, et qu'elles sont en grande partie responsables de la prise de conscience et de l'intérêt du public pour ces questions. Personne ne peut maintenant ignorer que ces problèmes existent. Si nous sommes en droit d'exiger l'information, nous avons pour devoir de nous informer, de rechercher l'information.

Être à l'écoute de notre temps, utiliser tous les moyens pour être au courant, rechercher les articles, écouter les émissions de radio, regarder les séquences de télévision, suivre les expositions, visiter les réalisations récentes, doit faire partie de nos activités.

D'une façon plus approfondie, suffisamment de livres, de films et de revues traitent maintenant de ces grands thèmes et nous aident à avoir une opinion. Il serait souhaitable que cette envie de connaître se développe et, pour cela, que davantage de responsables de toutes disciplines, davantage d'administrés aient la possibilité de participer à des émissions pour émettre leur avis et exposer leur point de vue.

Nous avons tous à y puiser des sujets de réflexion. Car il ne faudrait pas, par notre activité professionnelle, nous croire au-dessus de la vulgarisation de ces idées, nous avons besoin de reprendre même ce que nous savons et d'accepter cette éducation permanente sans laquelle nous serions vite dépassés.

L'information n'échappe pas à cette nécessité d'adaptation continue. Le plan d'une ville évolue chaque année. C'est chaque année que nous devons consacrer un temps pour ces grandes options retrouvées, en découvrir les changements, en adapter les prévisions.

L'information a d'autres buts. Si elle nous prépare à mieux participer, elle nous fait aussi découvrir des possibilités que nous ignorions; mieux informés par les contacts que nous pouvons avoir, nous découvrons de nouveaux avantages, une façon de penser, de voir ou d'utiliser notre environnement que nous ne soupçonnions pas. Nous avons souvent reconnu être passés à côté de tel problème, de tel aménagement par manque d'information, et pourtant, bien souvent, le document existait mais nous ne savions pas le trouver, ou nous ne faisons pas l'effort de le chercher et d'en prendre connaissance avec attention.

L'information doit donc aboutir à la consultation, sans quoi comment faire connaître son opinion ?

J'ai évoqué plus haut l'étude à laquelle j'ai eu accès lors d'un voyage à Los Angeles. Cette discussion ouverte à l'échelle de toute la population d'une ville nous a semblé particulièrement intéressante. Des solutions sont proposées, le public pourra choisir et acceptera les conséquences de son choix.

On croit rêver devant à la fois autant de libéralisme et autant d'autorité.

J'ai particulièrement apprécié :

le principe de la consultation préalable au cours de laquelle toutes les opinions sont enregistrées, classées et exploitées;

la confiance réservée aux hommes de l'Art chargés, non pas de proposer une solution-miracle, mais de traduire les différentes grandes aspirations et de les rendre possibles;

l'honnêteté avec laquelle les solutions sont proposées, non en termes administratifs incompréhensibles et en typographie compliquée, mais en schémas clairs, en maquettes, en dessins perspectifs d'ambiance, sous forme de documents distribués dans tous les lieux publics;

la liberté laissée à chacun de présenter et de défendre, de critiquer ou d'approuver, et enfin de choisir une des solutions sans être enfermé dans un choix limité, sans être banni et rejeté quand il exprime son désaccord. On respecte celui qui explique honnêtement pourquoi il n'est pas d'accord;

la consultation par un vote de tous ceux qui se sentent concernés par un tel problème et qui participent d'eux-mêmes au vote;

l'acceptation, d'une part, de voir se réaliser la solution retenue, même si ce n'est pas la sienne, d'autre part, de l'appliquer avec un esprit de continuité.

Tout cela m'a semblé excellent et devrait nous faire réfléchir.

En Suède, nous avons vu le plan d'urbanisme des villes que nous visitons, affiché dans les rues, avec à côté une boîte à idées. Une commission composée d'habitants, d'administratifs et d'urbanistes se réunissait régulièrement pour examiner les suggestions et les remarques. Nous avons vu à Paris, le succès qu'a remporté l'exposition des projets sur le terrain des Halles. Que n'en fait-on autant dans toutes les villes, pour les grandes options, les grands projets!

La soif de compétence est la clé de la promotion personnelle. L'U.F.C.S. (Union Féminine Civique et Sociale) a bien raison de le souligner. C'est par le cheminement de la rencontre per-

sonnelle de petits problèmes que l'on découvre ceux, combien plus importants, qui se posent au niveau de la cité.

C'est en écoutant les habitants au sein des comités de quartiers, en discutant avec des ménagères, en participant à des réunions de jeunes, en me mêlant aux acheteurs dans les magasins, en faisant un brin de causette avec le buraliste ou le garçon de café, que j'ai appris des tas de choses, nulle part écrites. Mais c'est aussi grâce à ces contacts spontanés que j'ai eu l'impression de mieux faire comprendre les raisons de certaines dispositions considérées comme des difficultés insurmontables et injustifiées.

Allez faire comprendre à un automobiliste pourquoi il n'a pas à demander des escaliers pour rejoindre le niveau des piétons quand il gare sa voiture sur une voie sur pilotis, alors qu'il a toujours fait ce geste dans les rues à niveau des villes actuelles! Tel a été le cas à Pissevin.

Il n'y a pas d'autre méthode que de prendre du temps, un crayon, un papier et d'expliquer pourquoi les voies sont sur pilotis, pourquoi il ne faut pas s'y garer, pourquoi...

Pourquoi voulez-vous que des habitants comprennent l'intérêt d'être libres de déterminer la distribution intérieure de leur logement comme dans notre bâtiment expérimental de Surville, alors qu'ils ont toujours vécu dans des logements pensés par d'autres et qu'ils n'ont pas appris à user de cette liberté qui leur est offerte maintenant?

Je ne connais pas d'autre méthode, aujourd'hui, que de voir ces familles et de leur faire suivre un cheminement d'idées qui aboutira à ce qu'elles souhaitent.

Il ne faut pas croire que, sans explications, les gens savent regarder et juger. La plupart du temps, ils n'apprécient que ce qu'ils reconnaissent et souhaitent reproduire, et ce qu'ils reconnaissent appartient déjà au passé.

Certains penseront : « De quoi vous mêlez-vous ? » Ma seule réponse est de reconnaître que je me sens en partie responsable et qu'à ce titre, je pense devoir intervenir.

LA PARTICIPATION

Information, consultation sont sur le chemin qui mène à la participation.

Mais la participation ne se conçoit qu'avec l'engagement de sa responsabilité. Elle ne peut se concevoir qu'à cette condition et pourtant c'est à chaque instant que nous rencontrons des habitants qui exigent leur participation dans la gestion de la ville, par exemple, mais qui refusent d'engager leur responsabilité. Combien de jeunes, du reste, raisonnent ainsi. Lorsqu'ils découvrent que leur participation les engage, ils se récusent et se contentent de contester pour le seul plaisir de se dire contestataires.

Un groupe de jeunes avait demandé à un directeur de la Société d'Équipement de me rencontrer pour trouver avec moi le moyen de participer à la création du quartier dont j'avais la charge sur le plan de l'architecture. Ils avaient, disaient-ils, étudié le plan proposé et, après m'avoir fait des remarques, ce qui était parfaitement leur droit, voulaient faire connaître ce qu'ils appelaient « leurs revendications ».

Je leur expliquais les raisons de l'importance et de la localisation des éléments du plan, et les options attachées au programme que je pensais pouvoir proposer. Jusque-là, tout allait bien.

Devant l'afflux désordonné de leurs revendications, assez contradictoires et peu réalistes, et pour ne pas décourager leur bonne volonté, je leur proposais de les rencontrer régulièrement et de classer par catégorie d'équipements leurs suggestions, distribuant par petits groupes un travail de réflexion et faisant une enquête autour d'eux pour confirmer leurs dires. Là, les choses ont commencé à se gâter.

Pour eux, la participation se limitait à être entendus, mais ils démissionnaient devant la responsabilité du choix et de l'action.

Il y a donc une éducation de la participation, et une participation n'est valable que dans la mesure où elle est efficace.

On peut participer à la vie de sa cité, en ne se contentant pas d'une délégation tacite aux hommes de l'Art, aux techniciens

et aux administratifs, mais en analysant les plans d'urbanisme proposés ou en se les faisant expliquer, ou encore en veillant à ce que les options de base soient respectées.

On peut participer à l'avenir de sa cité en respectant l'héritage qui nous a été légué, en ne détruisant pas la ville, en ne détournant pas à notre seul profit les avantages qu'on peut en tirer.

On peut participer à la vie de sa cité en ayant soin du bien public, de la chose commune, en ne commettant pas de dégradations stupides.

On peut participer à la vie de sa cité, en intervenant dans des groupes, en y prenant une part active en fonction de ses possibilités, et en devenant des animateurs à un quelconque échelon.

On peut participer à la vie de sa cité en ayant une action politique selon ses convictions idéologiques pour désigner les élus, ou se présenter soi-même et pratiquer l'art difficile de la politique.

On peut participer à la vie de sa cité, en acceptant de payer l'impôt qui est une manifestation de solidarité et de reconnaissance des services rendus.

On peut participer à la vie de sa cité, en favorisant par son action personnelle le changement indispensable des mentalités, en intervenant continuellement par tous les moyens que l'on possède et avec une attention continue et beaucoup de patience.

On peut participer à la vie de sa cité, en acceptant de prendre part à la gestion, que ce soit au niveau de son immeuble, de sa résidence, de son quartier ou de sa ville.

Les formes de la participation sont si diverses et offrent un tel éventail de possibilités que chacun doit pouvoir trouver celle qui lui convient.

Il est tout de même un point à ne pas oublier. Quel que soit le niveau de notre intervention, il ne faut jamais perdre le contact avec la base, il ne faut jamais oublier que c'est sur le tas que la réalité des choses se révèle.

Un architecte-urbain ne doit jamais oublier que c'est sur le chantier, au milieu des ouvriers, c'est dans les comités de quartier au milieu des habitants, c'est dans le groupement de com-

merçants et autres cellules de base qu'il prendra conscience des conséquences de sa propre participation à l'œuvre commune. Ce contact direct est irremplaçable. Mais la participation, particulièrement au-delà d'un certain niveau, réclame de la part de ceux qui en acceptent les responsabilités une honnêteté profonde, une moralité sans failles, une compétence éprouvée.

L'attention continue et la disponibilité d'esprit qu'elle requiert sont des exigences qui demandent un rude effort aux responsables. C'est pourquoi la participation a des limites.

Dans un monde aussi complexe, aussi mobile, aussi techniquement avancé, chacun ne peut avoir la prétention de tout comprendre, de tout savoir, de tout régler. Aussi nous devons *faire confiance* à celui que nous avons choisi pour exécuter une tâche, après s'être assurés qu'il réunit les conditions requises. Reconnaître la compétence de quelqu'un, c'est lui faire honneur; en retour, lui, vous honorera de votre confiance. Cette confiance va jusqu'à lui confier notre vie, notre bien le plus précieux. On fait confiance au chauffeur de taxi, au pilote de la Caravelle, au conducteur de la locomotive, au médecin qui nous soigne, à l'ingénieur qui a calculé un pont, un plancher, un ascenseur, une isolation électrique. On doit aussi faire confiance à ceux qui créent le cadre de la vie, qui créent la ville. L'ampleur des problèmes dépasse souvent nos compétences. Il faut avoir l'humilité de le reconnaître et ne pas prétendre, comme saint Thomas, ne croire que ce que l'on a vérifié soi-même.

L'homme de l'Art, au-delà de sa compétence dont on peut mesurer l'importance, au-delà de ses connaissances qui peuvent être estimées, reçoit l'intervention de ce que certains appellent *l'inspiration*, d'autres *le souffle de l'esprit*, sans lesquels nos actions humaines seraient bien limitées en valeur et en portée. Dans tous nos actes humains, il rentre une part de confiance, confiance en nous-même d'abord, confiance dans ce que nous avons choisi, confiance dans ceux qui nous entourent, confiance dans les autres hommes.

Que nous resterait-il si, dans la vie, nous doutions de tous et de tout ?

La fin du jour

Mon intention, en rédigeant cet ouvrage, n'a pas été de raconter ma vie ou mes mémoires. Je dirai « pas encore », parce que je n'ai aucune intention de m'arrêter de travailler. Une vie est un tout qui ne connaît son équilibre que dans la mort. Avant, on ne peut porter aucun jugement sur l'homme.

L'amour de la vie, l'amour du métier, l'amour de la Cité, forment un idéal exigeant qui ne laisse pas beaucoup de repos.

Je sers une cause et non des hommes en fonction, sinon depuis vingt ans que je suis architecte, j'aurais souvent dû changer d'idéal et renoncer à ce à quoi je tiens et que j'ai essayé de vous décrire tout au long de ces pages. Élus, fonctionnaires, promoteurs, ingénieurs, entrepreneurs avec qui j'ai travaillé durant ces vingt ans, je les ai toujours considérés dès le début comme des amis, heureux d'être en face l'un de l'autre et de chercher à se comprendre.

Fin de journée.

20 h 30 : Je rentre pour me reposer et retrouver les miens.

La ville a pris son rythme de nuit. Les lumières, les feux rouges des autos, les vitrines sont comme des écrans devant lesquels passent des ombres chinoises. Je reviens par les Champs-Élysées. C'est beau, le soir, cette grande avenue ponctuée de tas de petites lumières au milieu des arbres, les enseignes colorées, les façades illuminées et tous ces gens qui se promènent après leur travail. J'aime la ville.

J'arrive chez moi.

Dès l'entrée, j'abandonne le poids de la journée comme un lourd manteau pesant de pluie que l'on étend sur le dossier d'une chaise afin de le faire sécher jusqu'à demain... jusqu'à demain où il faudra partir de nouveau.

23 h 30 : Je laisse glisser par terre mon livre de chevet. Le sommeil m'envahit. Je ne sais plus si la musique que j'entends c'est mon père qui continue à jouer du piano ou si elle est irréaliste. San Gimignano se superpose à la silhouette de Pissevin. Je vois des portiques avec des tas de gens qui marchent. Je traverse la place de Sienne, et j'aperçois entre des arcades le reflet des tours de San Francisco. Des enfants courent après un énorme ballon qui s'accroche à un mobile de Calder. Tout se transforme en un immense jardin de cyprès aux pieds desquels il y a des villes avec des milliers de petits points lumineux... des milliers de petits points lumineux qui se mettent en mouvement... des milliers de petits points lumineux que je rejoins et qui m'entraînent.



PIRAILLAN, AOUT 1969.

IMPRIMÉ EN FRANCE
3599-1969—Tours, Imprimerie Mame
Dépôt légal : 4^e trimestre 1969.

le
à
ad
he
ic,
au-
ux-
au-
ec-
du
53
abi-
om-
eau-
reux
urnal
NRY
à dé-
viron-
z les
s de
Orsay
Reims
57
58-1961)
1962
Louve-
Défense
x depuis
à Paris
loge-